



MIKE NELSON/AFP



JEFF MITCHELL/AFP

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

Bush la chance contre Gore le mérite

LES AMÉRICAINS élisaient, mardi 7 novembre, celui qui succédera au président Bill Clinton, le 20 janvier 2001. Au terme d'une campagne électorale qui aura été la plus coûteuse de l'histoire du pays, les deux candidats, le républicain George W. Bush et le vice-président démocrate Albert Gore, n'étaient toujours pas départagés : les sondages les donnaient au coude-à-coude. A la veille du scrutin, ils faisaient état d'un nombre record d'électeurs encore indécis, évalué à 10 %.

C'est la première fois depuis quarante ans de vie publique américaine qu'un scrutin présidentiel s'annonce aussi serré. La victoire revient à celui des candidats qui remporte la majorité (270) d'un collège électoral de 538 grands électeurs. Les Américains élisent également une nouvelle Chambre des représentants et un tiers du Sénat, où les républicains disposent d'une petite majorité.

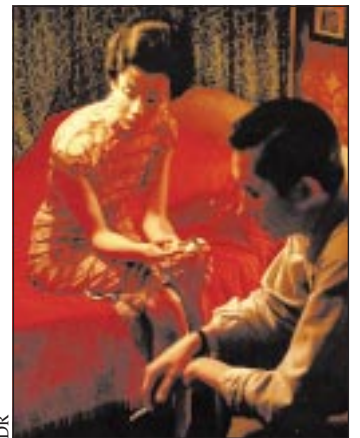
Lire pages 2 et 3 et les portraits des candidats pages 16 et 17

La grande peur de la vache folle

- La méfiance s'installe envers la viande de bœuf ● De nombreux maires l'interdisent dans les cantines scolaires ● Que faut-il vraiment craindre ? ● Notre dossier et un entretien avec le directeur général de la santé

UN DÉBUT de panique a saisi les consommateurs français sur les risques liés à la maladie de la « vache folle ». La polémique sur l'interdiction des farines animales et sur la qualité de la viande de bœuf alimentent ces craintes et obligent les pouvoirs publics à rassurer. Dans un entretien au Monde, le professeur Lucien Abenham, directeur général de la santé, annonce qu'il saisit l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur la question des cantines scolaires et des aliments bovins que les Français peuvent consommer. Il demande parallèlement « une nouvelle expertise » sur les risques liés aux produits sanguins. Au nom du principe de précaution, de nombreux maires ont retiré le bœuf du menu des cantines des écoles primaires. La filière bovine craint une forte baisse des ventes de bœuf, accrue par la décision de certains pays européens de restreindre l'entrée de la viande bovine sur leur territoire.

Lire notre dossier pages 10 et 11



DR

CINÉMA Amours chinoises

Venu de Hongkong, *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai, met en formes une gravure céleste, où deux étoiles chinoises (Tony Leung, Prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 2000, et Maggie Cheung) tournent sensuellement autour de la mélancolie. Leur rencontre et leur amour impossible constituent les ingrédients classiques de ce mélo transcendé par sa modernité. Autres films : *Vacances prolongées*, de Johan Van der Keuken, *Shaft*, de John Singleton, *Blair Witch 2*, de Joe Berlinger. p. 30 à 33

Gauche plurielle : le texte commun

LE SOMMET de la gauche, demandé initialement par Robert Hue pour le PCF, a débouché, mardi 7 novembre, sur une déclaration commune affirmant que « les salariés doivent avoir leur part de la croissance revenue ». La déclaration commune souhaite que la progression du SMIC, « au cours du premier semestre 2001, tienne davantage compte de la croissance » et qu'une « conférence sur les revenus » étudie la question des bas salaires. Lundi soir, sur France 2, Laurent Fabius s'est déclaré « très attentif à ce que l'on ne dérape pas sur le plan des finances publiques ». « On peut être de gauche et se rappeler que deux et deux font quatre », a dit le ministre de l'économie et des finances.

Lire page 6

L'Assemblée nationale du peuple part en guerre contre les concubines

PÉKIN

de notre correspondant

Le virus « menace l'ordre social », a grondé Hu Kangsheng, président de la commission des affaires législatives de l'Assemblée nationale du peuple (ANP). Voilà un bien sombre péril sur la nation. Hooliganisme ? Dissidence ? Sectes millénaristes ? Point. Le poison est plus pernicieux encore. Il s'appelle la bigamie.

L'affaire sature les médias alors que l'ANP planche sur des amendements à la loi sur le mariage, datant de 1980 et jugée par de nombreux juristes obsolète au vu des dernières mutations sociales. Fruits de l'élévation du niveau de vie et de la permissivité croissante des mœurs, l'adultère (occasionnel), voire la bigamie (permanente), se sont généralisés en Chine. L'ancienne pratique féodale du « *bao er nai* » (entretenir une deuxième femme) est de retour. Au côté de la voiture et de l'appartement, la concubine sert la « face » sociale de l'homme. Le sujet est dans l'air : le film *Un soupir* remporte un vif succès d'audience dans les salles de ciné-

ma. C'est l'histoire d'un homme qui, écartelé entre épouse et maîtresse, pousse un soupir plaintif.

Le nouvel émoi du gouvernement pour le *bao er nai* ne se résume pas à un sursaut d'ordre moral. L'essor des amours illicites l'inquiète car il implique de nombreux cadres du Parti qui en viennent à « détourner les fonds publics pour entretenir leur maîtresse », selon un expert cité dans la presse officielle. Dans la province du Guangdong, 95 % des cas de délinquance financière seraient liés à des aventures extramaritales. La lutte anticorruption, qui s'est intensifiée ces derniers mois, ne saurait donc faire l'économie d'une remise en ordre des mœurs conjugales.

Un autre dégât du *bao er nai* est l'éclatement des familles. A en croire certaines études, l'adultère est responsable de la moitié des divorces, dont le taux est passé de 3,5 % en 1978 à 14 % en 1997, avec des pointes à 25 % dans les grandes villes. Un tel charivari est lourd d'implications au moment où la population chinoise se dote progressive-

ment d'un patrimoine privé, notamment immobilier. Un des amendements débattus à l'Assemblée visera à protéger les droits du conjoint délaissé, qui pourra réclamer des indemnités aux amants illicites, et à sanctionner les transferts précipités d'actifs avant la prononciation du divorce. La Fédération des femmes, une organisation satellite du Parti, a été en pointe pour imposer de tels garde-fous qui vont faire le bonheur des notaires, un métier d'avenir.

La clarification de ces nouveaux droits passionne le public. A un point tel que de nombreux couples attendent sagement l'adoption des amendements avant de se marier ou de divorcer. Et déjà, les premiers scandales éclatent : à Zhengzhou (province du Henan), une épouse a défrayé la chronique en photographiant les ébats de son mari et de sa maîtresse. Devant le tribunal, ce cliché-là vaudra très cher. Et le marché s'annonce fructueux pour les « privés » embusqués dans les encoignures de porte.

Frédéric Bobin



AFP

PROCHE-ORIENT Le débat sur Israël

L'aéroport de Gaza, fermé depuis la fin octobre, a été rouvert mardi matin. Cette mesure de détente intervient alors que les responsables de la sécurité israéliens et palestiniens se sont rencontrés pour tenter de mettre au point un cessez-le-feu. Dans nos pages « Débats », trois points de vue sur Israël et son image, dont l'un par Abraham Serfaty. p. 5 et les points de vue p. 18

La City face au raid suédois

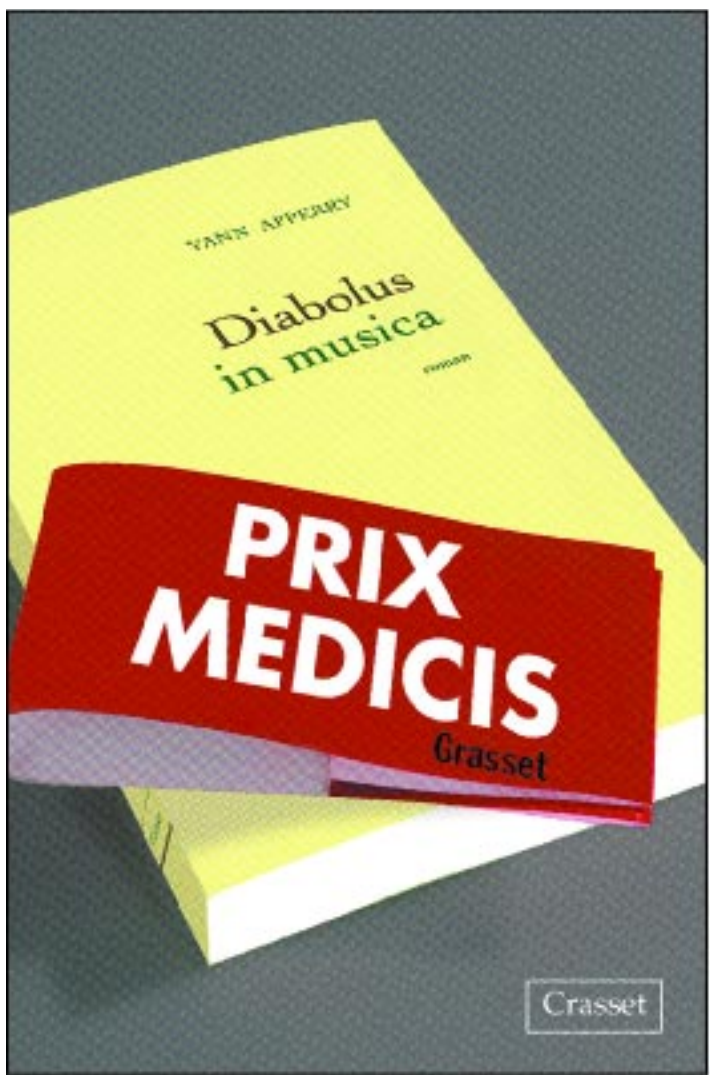


DON CRUICKSHANK

L'OFFRE D'ACHAT lancée par le suédois OM Gruppen, sur la Bourse de Londres, présidée par Don Cruickshank, prend fin vendredi 10 novembre. Même s'il a peu de chances de réussir, ce raid hostile a choqué l'un des derniers bastions de la City, contraint de trouver de nouveaux partenaires.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Chavez, fils spirituel de Fidel Castro

COMME pour tromper la mort et prolonger le plus possible leur pouvoir, les caudillos latino-américains régnent à se choisir un dauphin. Fidel Castro n'échappe pas à cette règle, du moins à Cuba, où le Lider maximo, qui gouverne sans partage depuis plus de quarante ans, n'a pas de successeur désigné. Au crépuscule de sa longue carrière, Castro, âgé de soixante-quatorze ans, s'est pourtant trouvé un héritier sur la scène internationale en la personne de Hugo Chavez, le jeune président du Venezuela. Revenant durant cinq jours sur ses terres le vieux leader cubain, ce fils spirituel âgé de quarante-six ans est apparu enchanté de reprendre le flambeau de « la dignité et de la résistance face à la puissance hégémonique du Nord », au nom de la lutte pour l'intégration latino-américaine, la mission que n'avait pu accomplir Simon Bolivar au XIX^e siècle et dont il se sent aujourd'hui investi.

Depuis le long séjour qu'il avait effectué il y a près de trente ans au Chili, alors dirigé par Salvador Allende, Fidel Castro n'avait pas reçu en Amérique latine un accueil aussi enthousiaste. « C'est le meilleur voyage que j'ai pu faire de

ma vie », résumait-il à la veille de son départ lors d'une conférence de presse retransmise par satellite dans le monde hispano-américain. Tout au long de la visite, les deux comandantes n'ont cessé de se prodiguer des marques d'admiration réciproque et d'amitié. Le baseball, passion qu'ils partagent avec leurs voisins du Nord, a même permis à Chavez d'exprimer son « amour » pour les Cubains, dont l'équipe de vétérans, dirigée par Fidel Castro, a une nouvelle fois défrayé la sélection vénézuélienne, renforcée par le président bolivarien. « Nous aimons tellement les Cubains qu'il nous est égal qu'ils continuent à nous battre », confiait-il à son hôte, casqué et armé d'une batte, dans le stade de Barquisimeto, où des porteurs de pancartes saluaient « la résistance de l'héroïque peuple cubain face à l'empire ».

Les deux hommes ont donné libre cours à leur empathie mutuelle lors d'un étonnant « Allô Président », l'émission de radio hebdomadaire qui relie Hugo Chavez au Venezuela profond.

Jean-Michel Caroit

Lire la suite page 19



AFP

ENVIRONNEMENT Tempêtes et forêts

Les récents avis de tempête, un an après les ouragans qui ont mis à terre 140 millions de mètres cubes de bois, stimulent les recherches sur la résistance des arbres au vent. p. 26 et 36

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Carnet.....	14	Culture.....	30
Régions.....	15	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

ÉTATS-UNIS Cent quarante-huit millions d'Américains étaient appelés à désigner, mardi 7 novembre, le quarante-troisième président des États-Unis, au terme d'une campagne qui n'a pas réussi à dépar-

tager les deux principaux candidats, le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore. ● LES SONDAGES, jusqu'à la dernière minute, les donnaient quasiment à égalité dans une proportion inférieure à la



marge d'erreur. ● LE CONGRÈS devait également être renouvelé mardi : 435 sièges de la Chambre des représentants et 34 des 100 sièges du Sénat étaient en jeu. ● BILL CLINTON a été tenu à l'écart de la cam-

pagne par Al Gore. Il a cependant fortement marqué par son style la présidence américaine en huit ans de pouvoir. (Lire aussi les portraits des candidats pages 16 et 17.)

Le successeur de Bill Clinton hérite d'un formidable bilan économique

Jusqu'à la dernière heure, l'incertitude aura plané sur l'issue du scrutin le plus disputé des quarante dernières années. Le président sortant, malgré ses succès et sa forte personnalité, a été tenu à distance par son dauphin Al Gore

NEW YORK

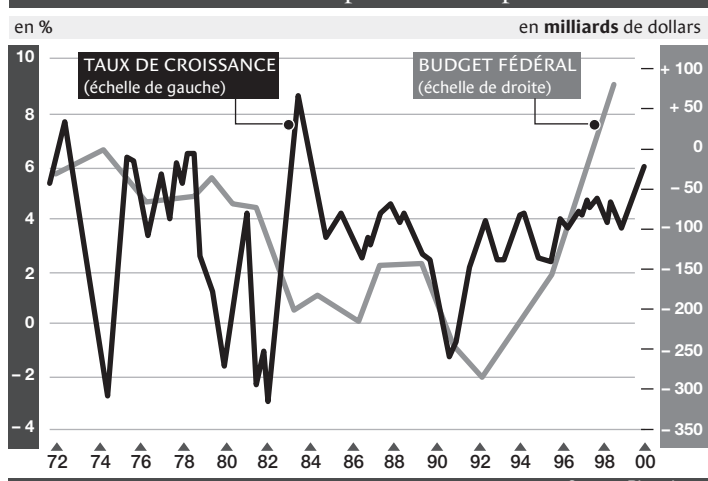
de notre correspondant

Ce n'est plus un secret pour personne. Bill Clinton aurait rêvé de passer ces dernières semaines non pas dans le Bureau ovale mais sur les routes d'Amérique, de meeting en meeting, au contact de cet électoralat avec lequel il entretient une relation si intense, presque charnelle, à faire ce qu'il sait si bien faire et dont il tire tant de plaisir : le président aurait rêvé de passer le mois d'octobre en campagne électorale. Si seulement le candidat démocrate, Al Gore, le lui avait demandé.

Pour la première fois depuis 1974, ne cesse-t-il de répéter, le nom de William Jefferson Clinton ne figure sur aucun bulletin de vote ce mardi 7 novembre. Il y a, bien sûr, une Clinton candidate au Sénat dans l'Etat de New York, et le président n'a pas été avare de soutien : il n'est guère de portefeuille démocrate à New York qui n'ait été sollicité par le couple présidentiel au cours de l'année écoulée. Le bonheur de M. Clinton, à cinquante-quatre ans, aurait cependant été parfait s'il avait pu faire campagne aux côtés de son vice-président, celui que l'on a longtemps considéré comme son dauphin, celui que le parti démocrate a choisi pour lui succéder, celui qui devait perpétuer le clintonisme après Clinton. Mais Al Gore, craignant de payer les retombées de l'épisode Monica Lewinsky, a coupé le cordon ombilical et décidé de mener sa campagne seul, « en son nom propre ».

Ce sera la dernière punition de Bill Clinton. Privé de campagne, il

Les années Clinton : une période d'expansion record



Depuis 1992, le déficit budgétaire a été résorbé et l'excédent ne cesse d'augmenter.

fait quand même son devoir dans les derniers jours, participe à quelques opérations de mobilisation de l'électorat démocrate de base, mais le « First Ego », comme l'appellent les journalistes quand l'exaspération prend le pas sur la fascination, a le cœur gros. A l'animateur d'une radio noire de Californie qui déplore que le président ne puisse pas briguer un troisième mandat, il répond que, à défaut de pouvoir le réélire, il faut voter Gore : « Après moi, c'est ce qu'il y a de mieux », explique-t-il.

Officiellement au pouvoir jusqu'au 20 janvier, il ne peut se résoudre à voir les projecteurs braqués sur d'autres que lui et prépare déjà sa sortie : deux longs entretiens

accordés au *New Yorker* puis à *Esquire* sur le bilan de sa présidence lui garantissent la couverture de ces deux magazines et de multiples échos dans la presse au moment où Al Gore et George W. Bush prétendent lui voler la vedette. Et lorsque le président confie à *Esquire* qu'il attend toujours les excuses des républicains pour ce qu'ils lui ont fait subir avec l'affaire Lewinsky, ce ne sont pas forcément les échos qu'aurait souhaités le candidat Gore à ce stade de la bataille.

M. Clinton n'avait pourtant pas de souci à se faire : sa personnalité, ses idées, sa stratégie politique et son héritage ont dominé cette campagne de bout en bout. Quel que

soit son successeur, il héritera d'une présidence dont Bill Clinton a redéfini les contours. Il a été, évidemment, beaucoup question de lui aux deux conventions des partis politiques cet été, de lui et des deux facettes de sa présidence, la formidable réussite économique de ces huit dernières années et le sordide faux pas extra-conjugal qui, après un an de paralysie politique, a abouti à son procès en destitution laissant, malgré son acquittement, le goût amer d'un terrible gâchis. « Notre président a incarné le potentiel d'une génération, résumait, impitoyable, George W. Bush début août dans son discours d'investiture à Philadelphie. Tant de talent. Tant de charme. Tant d'habileté. Mais au bout du compte, pour quoi faire ? » Piqué au vif, Bill Clinton devait, une semaine plus tard, ouvrir la convention démocrate à Los Angeles par un discours fleuve sur le chemin parcouru par l'économie et la société américaines sous sa présidence.

Reines de cette campagne de l'an 2000, les classes moyennes, auxquelles Al Gore et George W. Bush se sont presque exclusivement adressés, étaient une trouvaille du Nouveau démocrate Bill Clinton, dans un discours remarqué prononcé devant le Democratic Leadership Council en 1991 : les classes moyennes, dont la situation économique stagnait depuis vingt ans, seraient pour le parti démocrate le véhicule de reconquête de l'électorat. Autre héritage clintonien, l'élection de cette année s'est déroulée au centre, ce centre où Bill Clinton et quelques autres, comme Al Gore et

Joe Lieberman, ont amené le parti démocrate au début des années 90, et où à son tour, réalisant le succès de cette stratégie, George W. Bush a amené le parti républicain depuis l'an dernier. Ce n'est d'ailleurs pas la seule stratégie que le gouverneur du Texas ait empruntée à Bill Clinton : celui-ci avait stupéfait les républicains en 1992 en s'appropriant « leurs » thèmes, la criminalité, la réforme de l'aide sociale ; cette année, M. Bush a rendu la politesse aux démocrates en faisant campagne sur l'éducation et la santé, des thèmes traditionnellement démocrates, et en promettant, comme le gouverneur Clinton en 1992, « d'unir le pays au lieu de le diviser ».

L'expérience a été « merveilleuse », a expliqué M. Clinton. « Même les mauvais jours ont été bons »

C'est aussi une décision politique majeure du début du premier mandat du président Clinton, celle de donner la priorité à la réduction du déficit budgétaire, qui permet aujourd'hui aux deux candidats de proposer aux électeurs, grâce à l'excédent budgétaire, des réformes de fond des grands régimes sociaux.

Pour le meilleur ou pour le pire, Bill Clinton a imprimé sa marque à un style de campagne qui fait désor-

mais autorité. En 1992 et 1996, ses adversaires républicains étaient des candidats classiques, George Bush (père) puis Bob Dole. En 2000, les deux baby-boomers Al Gore et George W. Bush n'ont cessé de rendre visite aux émissions de télévision les plus inattendues, du divan d'Oprah aux comiques Jay Leno et David Letterman – une tradition lancée par M. Clinton lorsque, en 1992, il était allé jouer du saxophone dans le Arsenio Hall Show. Certains lui ont reproché d'avoir éliminé toute distance à l'égard de la fonction présidentielle. « Il faut démystifier cette fonction », explique-t-il au *New Yorker*. A *Esquire*, il décrit la présidence comme « un emploi » et la campagne électorale comme « un entretien d'embauche, le plus grand, le plus merveilleux entretien d'embauche du monde. (...) Et le public décide s'il veut vous embaucher ou non ».

Une fois dans la place, l'expérience a été « merveilleuse », a expliqué M. Clinton. « Même les mauvais jours ont été bons. Une fois que j'ai compris que les coups que je prenais étaient le prix à payer pour faire ce job, je me suis senti libéré, et j'ai compris qu'il fallait que je continue à aller travailler. Et si je n'avais pas eu de chance, je serais encore en train de m'occuper de transactions immobilières dans un cabinet d'avocats de l'Arkansas. Donc je ne me plains pas, je suis très reconnaissant. Ça a été une période merveilleuse. Une expérience fabuleuse pour ma femme, ma fille. J'ai adoré. Adoré ».

Sylvie Kauffmann

En huit ans, le commerce est devenu une composante essentielle de la politique étrangère

WASHINGTON

de notre correspondant

Neuf mois après son arrivée au pouvoir, en septembre 1993, Bill Clinton qualifiait la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) « d'essentiel pour notre leadership dans cet hémisphère et dans le monde. Après avoir remporté la Guerre froide, nous devons faire face au défi plus subtil de la consolidation de la victoire de la démocratie et de la liberté. Pendant des décennies, nous avons prêché, prêché et prêché pour plus de démocratie, plus de respect des droits de l'homme et plus de marchés ouverts en Amérique latine. L'Aléna nous offre enfin la chance d'en tirer profit ». Ces propos éclairaient une stratégie qu'il résumait en deux mots, « élargissement et engagement », à l'opposé de celle « d'endiguement » de ses prédécesseurs : une combinaison d'idéalisme et de réalisme, mais surtout la priorité donnée aux relations commerciales internationales, ce que l'on appelle aujourd'hui la mondialisation.

Sa présidence s'est ouverte avec la mise en œuvre de l'Aléna, initiée par le président Bush, et le succès de l'Uruguay Round qui créa l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; elle s'est poursuivie par le renforcement de l'APEC (Coopération économique Asie Pacifique), avec les projets de loi pour déve-

lopper les échanges avec l'Afrique et la Caraïbe, la négociation d'un accord de libre-échange dans l'hémisphère occidental (Amériques) pour 2005 ou les relations, parfois tumultueuses, avec l'Union européenne, pour s'achever avec le sommet manqué de l'OMC à Seattle et l'accord avec la Chine pour l'accession de celle-ci à l'Organisation.

L'EXEMPLE ASIATIQUE

« En dehors du Kosovo, ce dont l'Histoire se souviendra à propos de Bill Clinton, ce sont ses efforts en faveur du développement du commerce international », explique le professeur Stephen D. Cohen, de l'American University. « Les questions de guerre et de paix restent en numéro un, mais le commerce est juste derrière. Il représente une part cruciale de sa politique étrangère, inhabituelle dans notre pays. Notre politique étrangère a largement été une politique commerciale ».

La spécificité de la diplomatie de Bill Clinton c'est la primauté donnée au commerce. Un bon exemple en est la politique asiatique : en 1993, en plein miracle économique, l'Asie était présentée comme la nouvelle priorité face à une Europe devenue second partenaire commercial. On parlait de restructurer la défense pour tenir compte de cette réorientation.

Mais, après la crise asiatique de 1996, Washington est revenue à ses tropismes : « L'Europe et les États-Unis sont les seules régions stables dans un monde en crise ; nous partageons les mêmes valeurs (...) L'Europe est une source encore plus importante de stabilité à un moment où l'Asie est ravagée par la crise. Notre croissance est lente », nous déclarait en 1998 Stuart Eizenstat, alors sous-secrétaire d'Etat pour l'économie et le commerce.

Cela ne veut pas dire que Bill Clinton ne se soit pas préoccupé des crises qui se sont succédé à travers le monde : Proche-Orient, ex-Yougoslavie, Haïti, ni qu'il n'ait pas eu d'autres objectifs comme l'élargissement de l'OTAN. Elles se sont imposées à lui comme aux autres présidents. Il s'est personnellement impliqué dans le processus de paix israélo-palestinien tout au long de son mandat, tentant à la fin de sauver ce qui pouvait en être sauvé. Interventionniste au

contraire d'une majorité de républicains isolationnistes, il a envoyé ses soldats en Bosnie et au Kosovo aux côtés des Européens. Mais souvent les deux aspects de la politique étrangère américaine – les échanges commerciaux et la sécurité nationale – se sont rapprochés. « Eh bien, franchement, les amis, notre sécurité nationale englobe aujourd'hui nombre de ces enjeux économiques », déclarait-il en novembre 1993.

Parlant en des jours meilleurs du Proche-Orient, il y a un an, il affirmait que « l'économie doit être une importante composante du processus de paix » car, « quand des peuples œuvrent de concert pour une prospérité commune dans un système fondé sur des règles, ils sont fortement encouragés à mettre de côté leurs divergences et à mettre ensemble la main à la pâte ». Se félicitant de l'accord conclu avec la Chine sur l'OMC, « un pas historique vers la poursuite de la prospé-

rité en Amérique, les réformes en Chine et la paix dans le monde », il avait ces mots révélateurs : « Nous allons exporter, cependant, bien plus que nos produits. Avec cet accord, nous exporterons aussi plus d'une des valeurs qui nous sont les plus chères, la liberté économique. »

MONDIALISATION

Ces efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès. Il n'est pas, par exemple, parvenu à sauver le sommet de l'OMC, contribuant même à son échec en tentant de lier la mondialisation à la protection des travailleurs et de l'environnement. On a vu, en même temps, le meilleur et le pire aspect de Bill Clinton le politicien : s'il a réussi à « vendre » l'Aléna à un Congrès – et sur tout à des démocrates et à des syndicats – réticents, ce fut au prix de promesses qu'il n'a jamais tenues. Il a ainsi perdu la confiance de nombreux élus, qui ont bridé sa liberté de

manœuvre pour négocier des accords commerciaux.

Au cours de ces huit années, Bill Clinton aura modifié les méthodes d'exercice d'un leadership américain auquel il tient autant que les autres présidents. Au moins autant que sur la diplomatie et plus que sur la puissance militaire, il a compté sur la puissance économique, commerciale, financière et technologique pour « exporter notre leadership à travers le monde (...) Nous voulons une Amérique forte, unie, qui soit un partenaire responsable et un leader pour la paix, la sécurité et la prospérité à travers le monde ». Selon le professeur Louis W. Goodman, doyen de l'Ecole de Service international de l'American University, il s'agit d'un « héritage très positif. Certes il n'est pas grandiose, mais Clinton a lancé un nouveau concept fondamental de leadership mondial pour les États-Unis ».

Patrice de Beer

Le « coup » diplomatique en Corée du Nord a reçu un accueil mitigé

TOKYO

de notre correspondant

L'abandon (temporaire ?) du projet d'une visite de Bill Clinton en Corée du Nord a été accueilli avec des sentiments mitigés à Séoul. Un réchauffement des liens entre la Corée du Nord et les États-Unis est souhaité par le président sud-coréen, Kim Dae-jung, comme caution à sa politique d'ouverture en direction de Pyongyang. Celle-ci est en effet critiquée par l'opposition sud-coréenne et une partie de l'opinion pour son absence de réciprocité.

Mais l'empressement soudain de Washington à renouer avec Pyongyang a pris de cours la communauté internationale et provoqué une ruée dans le désordre de membres de l'Union européenne pour annoncer leur intention de normaliser leurs relations avec Pyongyang. Aux États-Unis, le « coup » diplomatique que cherchait un Bill Clinton en fin de mandat avec la visite en Corée du Nord a suscité des critiques.

En particulier, l'absence de toute

mention de la question des droits de l'homme lors de la visite de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright à Pyongyang, du 23 au 25 octobre, a témoigné d'un empressement faisant fi des principes dont se réclame une administration qui les rappelle régulièrement dans le cas de pays où leur violation se pose de manière moins dramatique. Et de ceux jadis proclamés, durant sa première campagne électorale, quand M. Clinton avait vivement attaqué l'administration sortante pour avoir « cajolé les tyrans de Pékin ».

Envisagée à la suite de l'invitation remise par le numéro deux du régime nord-coréen, le vice-maréchal Jo Myong-rok, lors de son séjour à Washington en octobre, la visite du président américain dans le dernier bastion du stalinisme aurait confirmé un rapprochement spectaculaire entre les deux pays. Ceux-ci sont théoriquement toujours en guerre puisqu'en 1953 ne fut signé qu'un armistice. Encore aurait-il fallu que Pyongyang fasse les concessions la rendant possible,

ainsi que la laissait entendre Mme Albright en revenant de Corée du Nord.

PRUDENCE

Or les pourparlers entre les Américains et Pyongyang sur le programme nord-coréen de fabrication et d'exportation de missiles, qui se sont achevés le 3 novembre à Kuala Lumpur, n'ont pas répondu à ces attentes. Qualifiées de « constructives et très approfondies » par le chef de la délégation américaine Robert Einhorn, sous-secrétaire d'Etat chargé des problèmes de non-prolifération, ces négociations n'ont pas apporté de résultats suffisants pour permettre une visite de Bill Clinton.

L'initiative de M. Clinton envers Pyongyang a provoqué indirectement un beau désordre dans les rangs des Européens, qui ont, eux aussi, manifesté un engouement soudain pour Pyongyang lors du sommet Asie-Europe à Séoul à la mi-octobre. Les Européens semblent cependant revenir également à une certaine prudence. L'Al-

lemagne et la Grande-Bretagne qui avaient donné le ton en annonçant, coup sur coup, leur intention de reconnaître Pyongyang en isolant la France, plus ferme sur les droits de l'homme, sont aujourd'hui en retrait : une délégation de parlementaires allemands est revenue de Pyongyang avec le sentiment que Berlin ne devait pas se presser. De son côté, un diplomate britannique de haut rang à Pékin, cité par l'AFP, estime qu'il ne faut pas d'attendre à un accord de normalisation « dans les prochains mois ». L'ancien président de la Commission européenne, Jacques Santer, qui dirigeait la semaine dernière une délégation européenne à Pyongyang a, pour sa part, souligné la nécessité d'une grande coordination européenne en la matière. Pyongyang a lancé, dimanche 5 novembre, un nouvel appel à l'établissement de relations plus étroites avec l'Union européenne dans un éditorial de *Rodong Sinmun*, organe du parti des travailleurs.

Philippe Pons

Paris-Oslo.

Être là le soir.

Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de faire l'aller/retour journée en partant dès 8h20 le matin et en rentrant à 22h40 au plus tard le soir.

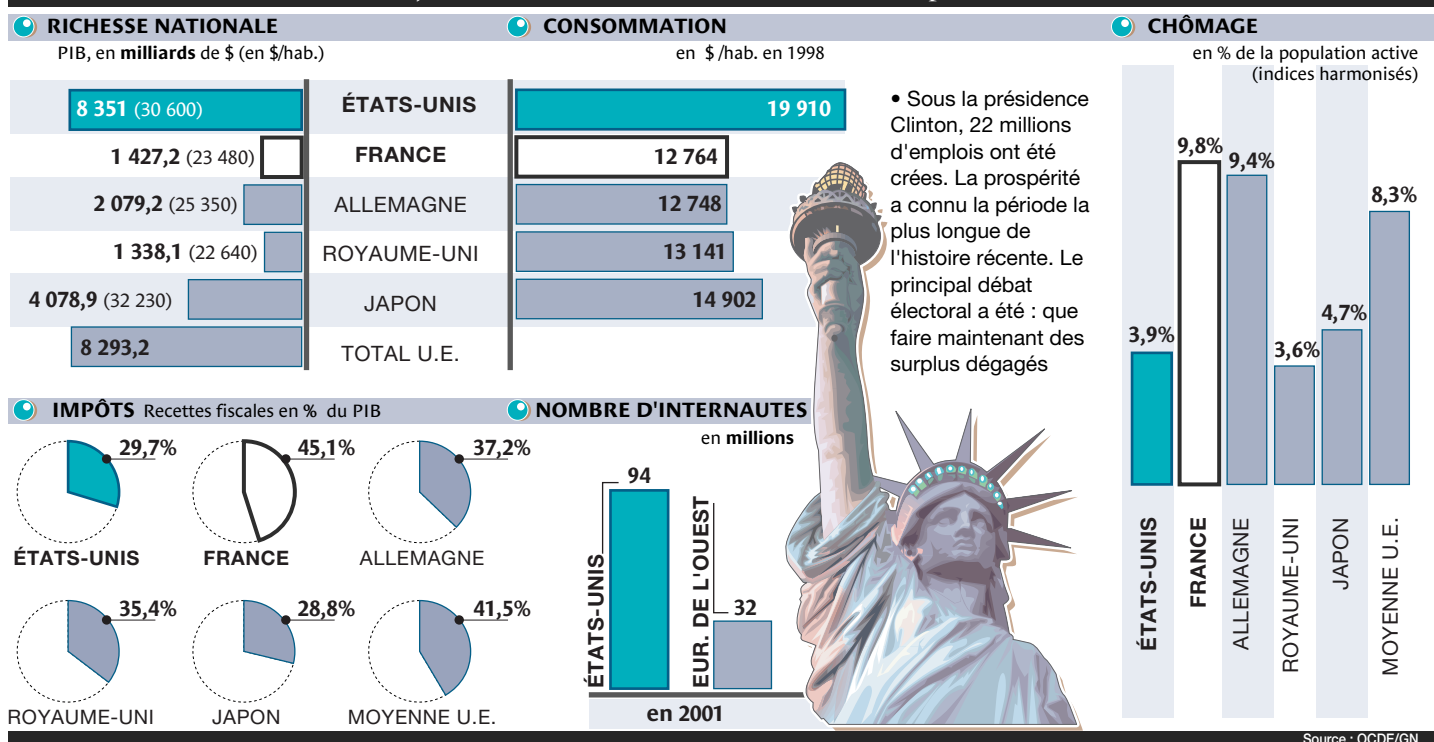
Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou www.scandinavian.net



L'esprit scandinave

SAS

Les Américains jouissent d'un niveau de revenus très supérieur au reste du monde



L'ultime marathon d'une dernière journée de campagne

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush et Al Gore ont passé leur dernière journée de campagne, lundi 6 novembre, au pas de charge pour tenter de ramener les derniers électeurs indécis dans les Etats qui demeurent incertains. Ce « sprint au finish », selon ses propres termes, a amené le candidat républicain à travers le Wisconsin, l'Iowa, le Tennessee et l'Arkansas – respectivement Etats du vice-président et du président – avant de rentrer chez lui à Austin (Texas). Le démocrate Gore a parcouru l'Iowa, le Missouri, le Michigan et la Floride. Il a commencé cet ultime marathon à Waterloo (Iowa) sous une pluie battante, et l'a achevé mardi à l'aube à Tampa (Floride) avant de reprendre l'avion pour voter dans sa bonne ville de Carthage.

C'est dans leur fief que les candidats ont prévu d'attendre les résultats. Bill Clinton devait voter à Washington après avoir passé la journée de lundi à la Maison

Blanche à parler au téléphone et à la radio. Il a achevé sa mini-campagne dans son Arkansas natal pour tenter de renverser en extrême une balance qui penchait très faiblement en faveur de M. Bush.

UNE LONGUE NUIT D'ATTENTE

On comprend les efforts frénétiques de MM. Gore et Bush tant l'incertitude des sondages est grande. Les écarts entre les deux ne se sont pas creusés au cours des derniers jours, bien au contraire. Porte-à-porte, coups de fil, e-mails, tous les moyens sont utilisés pour consolider sa base et semer la confusion dans le camp adverse. La campagne Bush avait prévu 70 millions d'appels téléphoniques, 110 millions de lettres et la mobilisation de 243 000 volontaires dans vingt-huit « Etats du champ de bataille » au cours des dix derniers jours, les démocrates pratiquement autant. Dick Cheney, candidat républicain à la vice-présidence, a passé lui-même des coups de téléphone, tout comme son ho-

mologue démocrate Joe Lieberman.

L'étroussée prévisible des résultats laissait présager une longue nuit d'attente. Trois heures de décalage horaire séparent la côte Est de la côte Ouest. Et, dans chaque Etat, chaque circonscription électorale où les candidats sont au coude à coude, un score serré risque de conduire à une demande de recompte des voix. Si l'on y ajoute le phénomène grandissant du vote par correspondance, la nuit risque de s'éterniser jusque dans la journée de mercredi.

On attendra avec d'autant plus d'impatience les résultats de la côte Ouest qu'ils risquent d'être déterminants si aucun candidat ne parvient à faire la différence dans l'Est ou la région des Grands Lacs, étant donné le nombre des « Absentee Ballots » (votes par correspondance). Plus d'un électeur californien ayant l'intention de voter sur quatre – soit 3,2 millions sur 12 – a demandé à en bénéficier, contre 6 % en 1980 et 18 % en 1990.

Des officiels de cet Etat pro-démocrate interrogés par l'agence Associated Press estiment qu'au moins un million de ces votes ne pourront être dépouillés la nuit ; d'autant que les électeurs ont jusqu'à mardi 20 heures pour les faire parvenir à leur bureau de vote. En 1994, il avait fallu attendre deux semaines pour connaître le vainqueur d'un duel sénatorial. Il en est de même en Oregon voisin – toujours hésitant – et dans l'Etat de Washington, qui penche pour Al Gore.

Ces scénarios catastrophes, tout comme celui qui proclamerait la victoire devant le Collège électoral d'un candidat ayant obtenu moins de suffrages populaires que son rival, sont dans tous les esprits. Bien que la plupart des sondages nationaux donnent une petite avance à Bush, la dernière enquête quotidienne MSNBC, publiée lundi soir, accordait au vice-président 48 % des intentions de vote, contre 46 % à son rival.

P. de B.

La réforme de l'aide sociale a bénéficié du plein emploi

WASHINGTON

de notre correspondant

A trente ans, Tania a un job d'assistante comptable dans une quincaillerie et gagne 20 000 dollars (23 000 euros, 150 000 francs) par an. Il y a deux ans, droguée et alcoolique, elle vivait dans les rues de Washington. Elle a frappé un jour à la porte de Jubilee Jobs, une organisation caritative religieuse qui se consacre à remettre les pauvres au travail. Après un stage de préparation à l'emploi fort exigeant, elle a été recrutée par un supermarché au salaire minimum, 6,15 dollars de l'heure. George, lui aussi, à sa sortie de prison, est passé par Jubilee Jobs, qui l'a placé dans une entreprise de nettoyage. Six mois plus tard, il travaille dans le bâtiment avec un salaire garanti par le syndicat. Il gagne 11 dollars de l'heure et a son appartement.

Le rôle de ces ONG est très important dans un pays où la protection sociale est insuffisante : près de 42 millions d'Américains n'ont pas de couverture médicale, 13 millions d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté – 3 millions de plus qu'en 1979. Mais, en plus des soupes populaires et des asiles de nuit,

nombre d'entre elles ont entrepris de remettre le pied à l'étrier à ceux qui ont sombré dans la délinquance ou l'oisiveté après une enfance difficile, qui ont quitté l'école sans diplôme ou, pire, sans savoir ni lire ni écrire, explique Eric Steiner, de Jubilee Jobs, qui a placé mille sans-emploi l'an dernier, à 99 % des Noirs.

UN PROGRAMME INSUFFISANT

Car si le programme de retour au travail mis en place en 1997 par Bill Clinton a souvent eu des effets positifs en aidant les sans-emploi à rentrer dans la vie active, les laissés-pour-compte du welfare to work se comptent encore par millions : mères célibataires, « working poors » dont le salaire est insuffisant pour survivre, personnes non qualifiées d'un certain âge. Mais ce qui a changé, c'est la conjoncture économique.

Avec un taux de chômage de 3,9 % – un record depuis trente ans – les employeurs américains ont un besoin criant de main d'œuvre : « Plus de 200 entreprises font appel à nos services, pas par charité mais par nécessité. Le marché du travail nous est favorable et la réces-

sion semble bien loin. Mais la plupart embauchent au salaire minimum et l'offre excède encore la demande dans les quartiers défavorisés », ajoute Eric Steiner. Les patrons se montrent de plus en plus accommodants pour attirer un personnel qui leur fait défaut, proposant des horaires flexibles, offrant des primes à l'embauche. Un journal a même raconté l'histoire d'un condamné pour meurtre devenu vendeur de voitures à la grande satisfaction du garage qui l'emploie.

A Washington, le transporteur UPS organise le ramassage en bus de ses employés sans voiture. En Floride, un candidat démocrate s'est fait connaître en retapant des voitures pour les louer à bas prix aux salariés trop pauvres pour en acheter. Et le nombre de travailleurs immigrés est le plus élevé depuis soixante-dix ans. Beaucoup de ces emplois sont précaires, mal rémunérés. Mais le boom économique et le plein emploi donnent souvent plus de choix à ceux qui sont prêts à travailler, comme le montre le succès actuel de nombreux Hispaniques.

P. de B.

Les ressorts profonds du dynamisme américain

PEUT-ON PARLER sereinement de l'Amérique ? Peut-on décrire une société qui passe son temps à se caricaturer, qui n'invente une mode que pour l'abandonner au plus vite, qui exagère par penchant naturel pour les superlatifs, qui aime détruire ce qu'elle vient de construire ; une Amérique, dit Jacques Andréani, « qui n'est jamais aboutie », parce qu'elle est « une aventure, une expédition en marche, un projet en devenir » ? Les obstacles sont nombreux.

Il y a d'abord les sources. Aux Etats-Unis, plus qu'ailleurs, la presse, le roman, Hollywood dressent un tableau aux extrêmes : une sur-représentation de la célébrité et de la richesse, de la misère et de la violence brouille le portrait de la réalité américaine. Un jour, c'est une société qui serait figée dans le politiquement correct (PC) de gauche ; le lendemain, la voilà travaillée par un intégrisme reli-

gieux de droite, à ambition tout aussi « purificatrice » que le PC ; pour se révéler, le surlendemain, sainement, tristement centriste, « à l'euro-péenne », lorsqu'une écrasante majorité d'Américains, sondage après sondage, condamne le procès en vice privé intenté par un Congrès à majorité républicaine au président démocrate Bill Clinton.

AU-DELÀ DES CLICHÉS

Il y a ensuite la passion politique. En France, elle plombe le discours sur les Etats-Unis, devenu un élément de positionnement politique hexagonal. A l'exception de ceux de quelques grands universitaires (André Kaspi, Jean-Pierre Lassale, Denis Lacorne, notamment), nombre de travaux n'ont de véritable objet que de conclure sur un inévitable et réducteur « pour ou contre ». Diplomate chevronné, qui pratique l'Amérique depuis longtemps et qui fut l'ambassadeur de France aux Etats-Unis dans la première partie des années 90, Jacques Andréani évite tous les obstacles. Il déballe l'océan de clichés, et d'a priori qui empêche trop

souvent l'analyse intelligente sur les Etats-Unis.

Rien de plus éclairant à ce propos que le passage qu'il consacre à l'inégalité sociale. « Ni l'inégalité sociale ni la pauvreté ne sont des exclusivités américaines », écrit-il. La proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est à peu près la même aux Etats-Unis et en Europe (13 % environ). » Autre vérité des chiffres, qui pulvérise, là aussi, quelques idées reçues : « Les écarts de revenus et de patrimoines dans un pays comme la France ne sont pas énormément différents de ce qu'ils sont aux Etats-Unis. »

Mais l'objet d'Andréani n'est aucunement de polémiquer à coups de statistiques (aussi intéressantes soient-elles). Il va au-delà du récit descriptif des éléments de la puissance américaine : l'économique, le militaire, la culture populaire. Il sonde les ressorts profonds du dynamisme américain : l'obsession du bien-être matériel, la confiance quasi absolue dans la science (qui prend toujours le pas sur la réflexion éthique) ; le goût de l'innovation et l'aptitude au risque

(« c'est là, écrit-il, que les Etats-Unis ont mieux fait que tous les autres ») ; une relation particulière à la religion, qui se refuse à voir la moindre incompatibilité entre la quête morale et celle des biens matériels.

La synthèse d'Andréani est ample et puissante. Il aime son modèle. Mais le portrait dressé d'une superpuissance à tendances impériales hésitantes est sans concession : il salue les flamboyants succès sans omettre les échecs. Il souligne les limites d'une démocratie où les groupes de pression industriels doublent la représentation politique. Il met au jour la vision simpliste que les Etats-Unis ont souvent du reste du monde. Mais il met aussi en évidence cette vérité : l'Amérique est une formidable machine à surmonter les crises que génère sa créativité.

Alain Frachon

★ L'Amérique et nous de Jacques Andréani, Editions Odile Jacob, 290 pages, 155 francs.

Un navire de clandestins a été remorqué vers l'Italie

ROME. Un navire en difficulté transportant quelque 1 200 immigrés clandestins a été remorqué, dans la nuit du 6 au 7 novembre, vers le port d'Otrante, au sud-est de l'Italie, par une frégate militaire et deux vedettes garde-côtes. La provenance du navire portant le nom de *Professor-Kolesnikov* n'est pas encore connue. Les 1 200 personnes à bord seraient en majorité des Kurdes d'origine turque, selon les premières informations transmises à la capitainerie du port de Gallipoli par les militaires italiens montés à bord du bateau. Les immigrés, parmi lesquels de nombreuses femmes et des enfants, « sont apparemment en bonnes conditions de santé ». La présence du bateau en difficulté à moins de deux milles au large de Santa Maria de Leuca avait été signalée par un pêcheur italien, lundi en fin d'après-midi. Le gouvernail étant cassé, le navire a dérivé avant d'être remorqué. – (AFP)

Nicaragua : les sandinistes dominent les élections municipales

MANAGUA. La population a saisi l'occasion des élections municipales de dimanche pour sanctionner la politique du président Arnoldo Aleman et du Parti libéral, à un an des prochaines élections majeures (législatives et présidentielle) dans ce pays. Anticipant sur les résultats qui devaient être communiqués mardi 7 novembre, la presse nicaraguayenne a insisté dans ses éditions de lundi sur l'ampleur du vote de contestation, notamment dans la capitale, Managua.

Selon l'ancien président nicaraguayen Daniel Ortega, qui a annoncé lundi sa candidature à l'élection présidentielle de l'année prochaine, « l'heure est arrivée pour le Front sandiniste de revenir au pouvoir ». Ce succès des sandinistes, évincés du pouvoir lors des élections de 1990 après onze ans de gouvernement, fragilise considérablement le président Aleman qui entame sa dernière année de mandat. – (AFP)

En Tunisie, procès reporté en raison de l'état de santé des prévenus

TUNIS. Dès son ouverture, le 6 novembre, le procès d'un groupe dit des « Ansar » (Partisans), a été reporté au 24 novembre, en raison, semble-t-il, de l'état de santé des prévenus, grévistes de la faim pour la plupart. Les inculpés, assimilés aux islamistes par le pouvoir, attendent leur jugement depuis deux ans, alors que la législation tunisienne n'autorise une détention provisoire de plus d'une année qu'en cas de crime, ce qui n'est pas leur cas. L'opposition tunisienne ne cesse de soulever la question des prisonniers d'opinion, qualificatif refusé par le palais de Carthage. « Nul ne peut être jugé en raison de ses opinions », déclare-t-on dans l'entourage du président Ben Ali, qui fêta mardi 7 novembre le 13^e anniversaire de son arrivée au pouvoir. « Toutes les personnes détenues ont été condamnées pour des délits ou crimes avérés de droit commun, et ce, ajoute-t-on, après leur jugement par des tribunaux ordinaires ou sont garantis tous les droits de la défense. »

DÉPÊCHES

■ **MAROC : le roi Mohammed VI du Maroc a affirmé lundi 6 novembre** à Marrakech que les intérêts des citoyens juifs marocains seraient préservés malgré la fermeture le 23 octobre des bureaux de liaison avec Israël. « Quiconque menace les intérêts des citoyens marocains, quelle que soit leur religion, sera puni conformément à la loi », a notamment déclaré le souverain marocain dans un discours télévisé à l'occasion du 25^e anniversaire de la « Marche verte », organisée par le roi Hassan II. – (AFP)

■ **LIBAN : le Parlement a approuvé, lundi 6 novembre, la déclaration de politique générale** du nouveau gouvernement de Rafic Hariri après cinq jours d'un débat marqué par une polémique sans précédent sur la présence syrienne au Liban. Dans sa réponse aux propos des parlementaires, clôturant le débat, M. Hariri a affirmé : « Les Syriens sont chez nous parce que nous avons besoin d'eux. » Le gouvernement de 30 ministres formé le 26 octobre a obtenu la confiance par 95 voix, contre 6 et 17 abstentions. Les 12 membres du bloc parlementaire du Hezbollah chiite se sont abstenus. – (AFP)

■ **IRAN-ALLEMAGNE : un interprète de l'ambassade d'Allemagne en Iran, Saïd Sadr, a été formellement accusé, lundi 6 novembre, de « complot »** contre le régime islamique. Le tribunal a par ailleurs annoncé des poursuites également pour « complot » contre quatre Iraniens actuellement à l'étranger et un ressortissant allemand, Thomas Hartmann, responsable de l'organisation d'une conférence sur l'Iran à Berlin, en avril. La conférence incriminée, intitulée « L'Iran après les élections », s'était tenue à l'initiative de la Fondation Heinrich Böll, avec la participation de plusieurs partisans du président réformateur Mohamad Khatami. – (AFP)

■ **AZERBAÏDJAN : selon des résultats portant sur 80,15 % des bulletins** de vote dépouillés, le parti au pouvoir du président Gueïdar Aliev a remporté 70,1 % des voix aux élections législatives de dimanche, d'après la commission électorale centrale. Les partis d'opposition Front populaire et Moussavat – respectivement 6,8 % et 4,9 % – ont affirmé que les élections avaient été entachées par des fraudes massives tandis que les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déclaraient qu'elles avaient été « marquées par de nombreux exemples de graves irrégularités ». – (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'association écologiste Les Amis de la Terre** a dénoncé, lundi, la présence d'OGM (organismes génétiquement modifiés) non autorisés en Union européenne dans des tortillas provenant de supermarchés de Grande-Bretagne et du Danemark. Le laboratoire allemand Genescan a retrouvé du maïs GA 21 de Monsanto dans diverses tortillas. La firme Monsanto a regretté que Les Amis de la Terre ne veuillent pas partager leurs échantillons pour procéder à une contre-analyse. – (AFP Reuters.)

Le pape poursuivra ses fonctions après le jubilé

VATICAN. Joaquin Navarro Valls, porte-parole, a confirmé, lundi 6 novembre, l'intention du pape de se rendre en juin 2001 en Ukraine. Ce faisant, il a formellement démenti les rumeurs sur sa possible démission après Noël 2000. Cette éventualité d'une démission de Jean Paul II après l'année du jubilé a été souvent évoquée ces dernières semaines.

Dans son édition du 4 novembre, le quotidien allemand *Bild* écrivait encore que le Vatican se préparait à une telle démarche, en raison des difficultés toujours plus grandes de Jean Paul II à parler et à marcher. « La nouvelle n'a aucun fondement », a affirmé Joaquin Navarro Valls. « Je peux, en revanche, confirmer que le pape se rendra en Ukraine en juin prochain », a-t-il ajouté comme « exemple » indiquant l'intention de Jean Paul II de continuer à exercer son ministère. – (AFP Reuters.)

La Suisse bloque les comptes bancaires de l'ex-bras droit du président du Pérou

Un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Montesinos

BERNE

de notre correspondant

Les autorités helvétiques ont invité le Pérou à leur présenter une demande d'entraide judiciaire après l'annonce, vendredi 3 novembre, du gel de 48 millions de dollars (près de 56 millions d'euros) déposés dans des banques de Zurich par Vladimiro Montesinos, ex-bras droit du président Alberto Fujimori. Actuellement recherché au Pérou depuis la crise politique provoquée en septembre par la diffusion d'une cassette vidéo le montrant en train de soudoyer un député de l'opposition, l'ancien chef des services de renseignements péruviens (SIN) s'est avéré être le titulaire de plusieurs comptes découverts dans des succursales suisses de trois banques étrangères. Selon le département fédéral de justice et police, ces comptes ont été bloqués dans le cadre d'une enquête pénale ouverte le 5 octobre pour blanchiment d'argent concernant M. Montesinos.

Confiée au parquet du canton de Zurich, l'enquête avait débuté après qu'une banque de la place eut informé, fin septembre, le bureau fédéral de communication en matière de blanchiment à Berne de la présence dans ses registres d'un compte au nom de Vladimiro Montesinos. Grâce au concours d'un avocat zurichois qui avait introduit ce dernier auprès des banques, les enquêteurs allaient rapidement découvrir de nouveaux comptes appartenant à diverses sociétés écrans liées à l'ex-éminence grise du président péruvien.

Des sommes d'un montant total de 48 millions de dollars ont ainsi pu être repérées auprès de trois établissements, les banques isra-

liennes Leumi et Fibi, de même que la française Crédit agricole-Indosuez. Un porte-parole des organes de surveillance bancaire a toutefois précisé que cette dernière avait en fait repris des comptes ouverts auprès de la Canadian Imperial Bank of Commerce. La justice zurichoise n'exclut pas que de nouveaux comptes soient découverts dans d'autres établissements, tandis que les responsables de la lutte contre le blanchiment ont invité les banques susceptibles de disposer de fonds de Vladimiro Montesinos à se manifester.

PROCEUREUR SPÉCIAL

Au Pérou, la découverte de ces comptes a encore alourdi le climat politique, quelques heures après la décision du Congrès de réduire l'actuel mandat présidentiel, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles élections, le 8 avril. Première conséquence de ce nouveau scandale, Blanca Nelida Colan, le procureur général de la République, soupçonnée par l'opposition de complaisance envers M. Montesinos, a été amenée à donner sa démission. Dans la foulée, le gouvernement a nommé un procureur spécial, José Ugaz, pour enquêter sur la provenance des fonds placés en Suisse par l'ex-chef des services de renseignements.

La trace de M. Montesinos s'est perdue au Pérou depuis son retour surprise le 23 octobre de Panama où il avait demandé en vain l'asile politique. Selon les autorités, Vladimiro Montesinos, contre qui un mandat d'arrêt a finalement été lancé, aurait été « repéré » par les forces de l'ordre.

Jean-Claude Buhner

La Commission européenne propose d'accélérer le processus d'adhésion des douze pays candidats

Chypre, Malte et l'Estonie sont les plus avancés

Le commissaire Gunther Verheugen recommande dans un « document de stratégie pour l'élargissement » de donner

une nouvelle impulsion au processus d'adhésion de l'Union européenne. la « feuille de marche » propose d'achever les négociations à la fin du

premier semestre 2002. Pour le moment, seules la Bulgarie et la Roumanie sont exclues pour une adhésion prévue au 1^{er} janvier 2005.

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne recommande aux quinze d'accélérer et de planifier les négociations engagées depuis 1998 avec les douze pays candidats d'Europe centrale, Chypre et Malte. La « feuille de marche » proposée devrait permettre d'achever les pourparlers avec les pays les plus avancés parmi les « douze » à la fin du premier semestre 2002. Tels sont les objectifs que le Commissaire Gunther Verheugen propose dans son « document de stratégie pour l'élargissement » que le collège doit en principe approuver le mercredi 8 novembre. Compte tenu des délais de ratification, le Parlement européen devrait pouvoir émettre un « avis conforme » sur les premiers traités d'adhésion avant les élections de 2004, donnant ainsi une chance à ces pays de participer à ce scrutin.

« Le temps presse », constatent les services de M. Verheugen, en mettant en exergue « la perplexité quant aux progrès de l'élargissement » qui apparaît pour plusieurs candidats quant à la complexité du processus de négociation. « Il est tout à fait compréhensible que les gens veuillent désormais voir le bout du tunnel (...). Il faut que l'UE fasse preuve d'initiative et de détermination si l'on veut éviter la montée du doute et du mécontentement. »

Il est d'autant plus possible d'aller de l'avant que les pays candidats ont accompli des progrès appréciables depuis le précédent rapport de la Commission en 1999. C'est vrai au regard des critères politiques où la Commission relève « des avancées dans l'ensemble des pays candidats » mais également au niveau économique où le bilan, évalué selon les « critères de Copenhague » (exis-

tence d'une économie de marché viable et capacité de résister à la pression de la concurrence au sein de l'UE) est jugé également favorable.

Seuls deux pays, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, semblent à ce stade hors course pour une adhésion qui se situerait au 1^{er} janvier 2005. Pour les dix autres, le jeu est encore ouvert. C'est vrai en particulier de la Pologne, qui fait parfois l'objet d'interrogations en raison de son poids

avance mais qui laisserait provisoirement la Pologne sur le bord de la route.

Reconnaissant à demi-mots que les pourparlers sont restés jusqu'ici à un niveau superficiel, la Commission estime le moment venu de « définir une stratégie visant à faire entrer les négociations dans une phase plus substantielle et à les engager dans la voie de leur conclusion ». Les négociations devraient désormais porter

Un partenariat proposé à la Turquie

Une étape supplémentaire est sur le point d'être franchie dans le long processus de rapprochement qui doit en principe conduire la Turquie à devenir à moyen terme membre de l'Union européenne. A Helsinki, en décembre 1999, les quinze lui avaient reconnu formellement le statut de « pays candidat », tout en constatant que le pays n'était pas mûr – politiquement et économiquement – pour que des négociations d'adhésion puissent s'engager.

Depuis cette date, des progrès appréciables ont été accomplis, souligne la Commission. Encore insuffisants cependant pour permettre l'ouverture de négociations, ils incitent toutefois la Commission à lancer une stratégie de pré-adhésion. Elle propose donc à Ankara un « partenariat pour l'adhésion », du même type que ceux appliqués aux autres douze pays candidats et qui fixe de façon détaillée des objectifs et des priorités à court et à moyen termes. – (Corresp.)

économique et de l'ampleur des réformes à entreprendre. Dans l'ébauche de classement des services bruxellois, elle figure toutefois en bonne place. Chypre et Malte sont prêts. Viennent ensuite l'Estonie, la Hongrie et la Pologne qui « ont des économies de marché viables et devraient pouvoir répondre au deuxième critère à court terme pour autant qu'elles poursuivent les réformes actuellement en cours ». M. Verheugen semble ainsi écarter l'idée d'un premier élargissement réservé à quelques pays particulièrement en

sur les demandes de périodes de transition présentées par les candidats.

La Commission suggère ensuite une « approche séquentielle » des chapitres de négociation, c'est-à-dire une approche par ordre de difficultés croissantes. Une liste de neuf chapitres (dont la libre circulation des personnes et l'environnement) seraient traités au premier semestre 2001, une seconde liste de neuf chapitres devraient être abordés au second semestre 2001 (notamment la fiscalité et les questions vétérinaires).

naires). Les dossiers les plus durs, ceux ayant notamment des implications budgétaires importantes, seraient réservés pour le premier semestre 2002. Pour faciliter le maintien d'un rythme de progression satisfaisant, la Commission propose que si, au cours de l'année 2001, les négociations butent sur un obstacle s'avérant très difficile à surmonter, le problème soit alors « mis de côté » jusqu'à l'ultime phase des pourparlers.

Si une telle « feuille de route » était respectée, les négociations seraient donc achevées courant 2002 et l'UE théoriquement prête à accueillir les pays candidats dès la fin de cette année. Pour fixer la date d'adhésion, il faudra alors évaluer, au-delà de la reprise de « l'acquis communautaire », dans quelle mesure leurs administrations respectives sont capables de le mettre en œuvre. La Commission admet que le programme de travail ainsi proposé exige qu'elle soumette des propositions de fonds sur les sujets les plus sensibles, tels l'agriculture et les fonds structurels. Elle s'en est jusqu'ici abstenue, sachant que les Etats membres de l'UE ne souhaitaient pas, en pleine CIG (Conférence intergouvernementale) sur les institutions, engager avec les candidats, mais surtout entre eux, un débat qui devrait inclure la prochaine réforme de la PAC ainsi que des Fonds structurels.

Rassurante, la Commission indique que « sur le plan des conditions financières, l'approche envisagée (...) devrait permettre à l'Union de respecter l'enveloppe prévue » qui couvre la période 2000 à 2006, mais ce sont les modalités budgétaires de la période suivante qui posent problème.

Philippe Lemaître

Malgré l'ouverture d'un bureau du TPI à Belgrade, M. Kostunica reste hostile au Tribunal de La Haye

LE PRÉSIDENT yougoslave Vojislav Kostunica s'est dit « disposé à accepter l'ouverture d'un bureau du TPI à Belgrade », selon un diplomate autrichien qui accompagnait à Belgrade la présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), M^{me} Ferrero-Waldner. M. Kostunica demande la réintégration de son pays dans l'OSCE, et la coopération avec le Tribunal international de La Haye est l'une des conditions mises à cette réintégration.

Cependant, la création d'un bureau du TPI à Belgrade, qui serait un premier signe de reconnaissance, n'a fait l'objet d'aucune annonce officielle et les nouvelles autorités yougoslaves semblent toujours aussi réticentes à coopérer avec le tribunal.

Lors de son entretien avec l'OSCE, M. Kostunica a redit qu'il avait d'autres priorités que de livrer Slobodan Milosevic à La Haye et qu'il s'attachait pour le moment à résoudre les graves difficultés économiques en Yougoslavie, ce qui supposerait « dans les quinze jours » une aide d'au moins 35 millions d'euros pour régler les factures d'électricité dues aux pays fournisseurs.

Le nouveau président n'est pas en situation de récuser purement et simplement le TPI. Dans une interview, publiée dimanche par le quotidien espagnol *El País*, il avait déclaré : « je crois qu'il va devenir inévitable que nous ayons un certain type de collaboration avec le TPI », sans préciser à quoi il était prêt. Lundi, il aurait exposé aux représentants de l'OSCE son intention de mettre sur pied à terme une « commission vérité » sur le modèle de celle d'Afrique du Sud.

Le nouveau ministre yougoslave des affaires étrangères, Goran Svilanovic, a été plus explicite sur la façon dont Belgrade entend « faire face aux conséquences de la guerre et à la responsabilité pour les crimes » : « Le premier pas, a-t-il dit, serait de permettre au tribunal de La Haye de rouvrir un bureau en Yougoslavie ». La création d'une commission Vérité serait, selon

M. Svilanovic, un deuxième pas. « Viendrait ensuite l'établissement de la responsabilité concrète de chacun et des procès sur notre territoire, a poursuivi le ministre ; un précédent a été appliqué au Rwanda, où le gouvernement de Kigali a insisté pour que les personnes responsables de crimes soient jugées dans ce pays. »

Dans son entretien avec *El País*, M. Kostunica avait déclaré, à propos de Slobodan Milosevic : « Il est inévitable que Milosevic assume ses responsabilités. Il devra le faire pour avoir essayé de nier la volonté du peuple serbe après les élections du 23 septembre. Et pour moi, il est prioritaire qu'il réponde devant le peuple serbe. »

RÉFÉRENCE AMBIGUË

Les nouveaux dirigeants de Belgrade restent ainsi très éloignés des exigences du TPI et refusent à ce stade tout procès international. M. Kostunica n'envisage de jugement de Slobodan Milosevic qu'en Serbie et que... pour fraude électorale. Or, c'est de crimes contre l'humanité qu'ont été inculpés Milosevic et quatre autres ex-dirigeants serbes, pour les actes commis au Kosovo ; à quoi devrait s'ajouter prochainement un autre acte d'accusation du TPI contre Milosevic pour les crimes commis en Bosnie. La référence que fait Goran Svilanovic au Rwanda est ambiguë : le procureur des deux tribunaux internationaux, M^{me} Carla del Ponte, a certes proposé au printemps dernier que des

procès se tiennent « près des lieux où les crimes ont été commis », au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie, mais il s'agit dans son esprit de procès menés par le TPR et le TPI, pas par les justices nationales.

Pour que le TPI se désaisisse au profit de la justice serbe, il faudrait en premier lieu que cette dernière retienne les crimes contre l'humanité comme chef d'accusation contre Milosevic, et en second lieu que La Haye estime les tribunaux serbes en état de mener un procès de bonne foi, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Quant à la commission Vérité en Afrique du Sud, c'était un processus de réconciliation interne ; dans le cas de Milosevic, il s'agit de rendre justice à des victimes vivantes au Kosovo, qui rejette la souveraineté de Belgrade, ou – si arrive un nouvel acte d'accusation – dans un autre pays, la Bosnie.

L'ouverture d'un bureau du TPI à Belgrade ne suffira pas à accélérer les enquêtes s'il n'y a pas de réelle volonté de coopérer. Or M. Kostunica s'est opposé au « limogeage hâtif » de certains responsables de la police et de l'armée, que réclamaient certains de ses alliés de l'ODS. L'un de ces derniers, Bozo Prelevic, qui est devenu l'un des trois co-ministres de l'intérieur, a indiqué, lundi, qu'il n'était, de ce fait, pas en mesure d'empêcher la destruction de dossiers importants : « Je n'ai aucun pouvoir à ce sujet ».

Claire Tréan

DBB

Goncourt des lycéens.

La cloche a sonné.

Le lauréat est
Ahmadou Kourouma
pour «Allah n'est pas obligé»
aux éditions du Seuil.

2000 lycéens ont rencontré et lu
les auteurs de la sélection.

Retrouvez Ahmadou Kourouma à la Fnac
Montparnasse le 7 novembre à 17 h 30.

↳ www.fnac.com



Faire une carte statistique
avec vos données ou plus encore...

www.MakeYourMap.com



Service gratuit

www.artique.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Le «tout pouvoir» sur votre bureau

LE DU GUIDE POUVOIR 2000

Biographies, photos
et coordonnées !

3 volumes 990 frs
Editions Jean-François Doumic
Tel 01 42 46 58 10

Les Arabes israéliens revendiquent des droits de « minorité palestinienne »

Ils veulent mettre fin à la ségrégation

Ehoud Barak a aisément surmonté, lundi 6 novembre, quatre motions de censure déposées par les partis arabes israéliens à la Knesset, pour protester contre la mort de

treize des leurs lors de heurts avec l'armée, début octobre. Se plaignant de ségrégation, les Arabes israéliens revendiquent des droits de « minorité palestinienne ».

LES PALESTINIENS israéliens n'accepteront plus d'être le « *mil-lion oublié* ». Malgré la ségrégation et la répression dont ils sont victimes, ou plutôt à cause d'elles, ces Palestiniens restés sur leur terre lors de la création d'Israël et leurs descendants continueront de revendiquer leur « *identité palestinienne* » et leurs droits de « *citoyens israéliens* », quitte à en saisir, s'il le faut, la commission des droits de l'homme des Nations unies. Treize membres de cette « *minorité palestinienne* » – appellation qui, à leurs propres yeux, les identifie mieux que celle, généralement utilisée, d'Arabes israéliens – ont été tués et des centaines d'autres blessés, lorsque l'armée israélienne a réprimé les manifestations de protestation contre la visite-provocation d'Ariel Sharon, le chef du parti israélien de droite Likoud sur l'esplanade des Mosquées, le 28 septembre. Des centaines d'autres ont été arrêtés.

Les arrestations continuent et il y a actuellement cinq cents prisonniers politiques palestiniens israéliens, a assuré au Monde l'un des leurs, l'écrivain et journaliste Marwan Bishara, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. « *Leur détention, sans accusations, est prolongée jusqu'à trente jours. Qui plus est, la police a obtenu de la justice l'autorisation de relever les noms des blessés dans les hôpitaux afin de les interroger eux aussi, ce qui a eu pour effet de dissuader les blessés de se faire hospitaliser. On ignore donc s'ils se comptent par centaines ou par milliers* », ajoute M. Bishara, qui est le frère du député palestinien israélien Azmi Bishara.

« PÉRIPHÉRIE INTÉRIEURE »

« *Il était tout à fait naturel que les Palestiniens d'Israël, comme ceux de Cisjordanie et de Gaza, protestent contre la provocation de leurs symboles religieux et nationaux à Jérusalem. Jérusalem et [la mosquée] Al-Aqsa ne sont pas l'apanage des habitants de la Cisjordanie et de Gaza* », plaide-t-il. En les réprimant comme il l'a fait, « *Israël les a traités en ennemis* », n'hésitant pas à « *utiliser contre eux les mêmes instruments que ceux mis en œuvre contre la population de Cisjordanie* », c'est-à-dire les armes à feu. Ce faisant, Israël en a lui-même fait sa « *périphérie intérieure* ».

M. Bishara accuse le premier ministre Ehoud Barak, la police, l'armée et les forces de sécurité de n'avoir « *pas compris que cette mi-*

norité fait partie des citoyens d'Israël » et qu'elle a le droit de manifester. Depuis qu'il est ministre de la sécurité intérieure du gouvernement Barak, Shlomo Ben Ami, affirme-t-il, n'a usé à leur endroit que du langage de la force lorsqu'ils protestaient contre les expropriations de terres et les vexations ; au point qu'aux yeux de leurs responsables, il est « *le pire* » interlocuteur depuis vingt ans.

« POLARISATION SOCIALE »

Leur colère, insiste M. Bishara, « *n'est ni le signe d'une radicalisation ni l'œuvre d'une cinquième colonne ou d'un ennemi intérieur, mais l'expression de la politisation* » de citoyens israéliens qui revendiquent leur « *identité palestinienne* ». « *C'est une minorité qui réclame des droits, par des moyens démocratiques. (...) Les gens ont simplement manifesté. Il n'y a eu ni complot, ni poseur de bombe, ni usage d'arme à feu* ». Et leur désenchantement est d'autant plus grand face au « *nouvel apartheid dont ils sont victimes* » que dans leur écrasante majorité – 90 % –, ils avaient voté en faveur de M. Barak lors des dernières législatives. Dès lors, assure-t-il, il ne faut plus compter sur eux pour lui apporter leur soutien en cas d'élections anticipées, ni sur celui de leurs députés à la Knesset.

Israël, qui s'entoure délibérément de « *populations hostiles (...)* parce qu'il ne sait pas traiter les Palestiniens comme des êtres humains, qu'il s'agisse de ses propres citoyens ou de ceux qui, depuis trente-trois ans, vivent sous son occupation », ne peut plus maintenir « *la fiction d'un Etat démocratique* », estime M. Bishara. L'émergence, « *avec les encouragements du gouvernement* », d'un « *climat néo-fasciste anti-arabe* » au sein de la population juive – « *quelque trois cents porteurs de torches sont venus rôder autour de la maison familiale un soir après minuit* », rapporte-t-il à titre d'exemple – crée une « *polarisation sociale dont la minorité arabe risque de pâtir pendant de longues années* ». Dans un environnement aussi hostile, « *la minorité palestinienne n'a d'autre choix que de se serrer les coudes* », voire de « *rechercher une protection extérieure* ».

Elle entend le faire, selon lui, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU lors de la session de mars 2001 qui sera consacrée aux droits des minorités. Elle demandera qu'une commission d'enquête soit chargée de désigner

les responsables de ce qui s'est passé, qui doivent être jugés, dit-il, et si la ségrégation continue, les Palestiniens israéliens doivent « *être protégés* » et Israël « *sanc-tionné* ».

A ses yeux, « *l'impunité* » dont bénéficie l'Etat hébreu au plan international est à l'origine des problèmes de la région et de la détérioration du processus de paix, voire de sa propre radicalisation religieuse et politique. M. Barak, qui pense qu'il lui suffit de décider par oukases pour que ses vœux se réalisent, dit-il, quitte à se lancer dans une dramatisation militaire dans le cas contraire, « *conduit la région dans une chute libre, vers une situation de guerre* ». Il est donc « *grand temps que l'Occident dise à Barak "Ça suffit !"* ». Les Palestiniens, qu'il s'agisse de la minorité israélienne ou des populations de Cisjordanie et de Gaza, ont « *le droit pour eux* », souligne M. Bishara, et n'ont d'autre recours que « *l'attachement à la légalité internationale, aux droits de l'homme et à la communauté internationale* ».

Mouna Naïm

La Chine accentue ses menaces contre les journalistes de Hongkong

Pékin se livre à des manœuvres d'intimidation à l'encontre de la presse de l'ancienne colonie britannique. Un rédacteur en vue a choisi de démissionner

PÉKIN

de notre correspondant

Un nouvel incident vient de jeter une ombre sur le climat de liberté de la presse dont Hongkong s'est toujours enorgueillie, y compris après la rétrocession à la mère patrie en juillet 1997. Willy Wo-lap Lam, une des plumes vedettes du *South China Morning Post* – quotidien anglophone ayant conservé un ton parfois critique à l'égard de Pékin –, a démissionné, lundi 6 novembre, après avoir été écarté de ses fonctions d'éditeur de l'actualité chinoise.

Auteur de quatre ouvrages sur la politique en Chine communiste, Willy Wo-lap Lam était réputé pour ses sources internes à l'appareil dirigeant du Parti – parfois originales, parfois contestables – et son décodage critique des travers du système. Bien que la direction du quotidien, qui proposait de le nommer éditorialiste, ait nié toute dimension politique à l'affaire, M. Lam a incriminé les tentatives de sa hiérarchie visant à contrôler son travail journalistique. Il était en désaccord depuis

juin avec le patron du titre, le magnat d'origine malaisienne, Robert Kuok. Celui-ci lui reprochait d'avoir écrit que Pékin avait persuadé les tycoons hongkongais de soutenir le chef de l'exécutif local Tung Chee-hwa – à la popularité défailante – en leur faisant miroiter des gains sur le continent.

« SIMPLES ET NAÏVES »

Cette affaire, après la reprise en main politique dans la presse de langue chinoise, bridée par l'autocensure, affecte désormais un des plus beaux fleurons du journalisme anglophone en Asie. Cependant, des manœuvres en sous-main à l'encontre du *South China Morning Post* n'avaient pas manqué auparavant, comme le révèle dans un livre de souvenirs (*Traiter avec le dragon : une année à Hongkong*) Jonathan Fenby, qui en fut rédacteur en chef de 1995 à 1999. « *En une demi-douzaine d'occasions, on m'a demandé de licencier ou de déplacer des journalistes qui déplaisaient aux propriétaires* », écrit M. Fenby. Ces pressions visaient aussi à gommer certaines expressions, telle l'éti-

quette « *pro-Pékin* » accolée à certaines personnalités en vue.

Voici une semaine, une stupéfiante scène d'intimidation a eu lieu, à Pékin, à l'encontre de la presse hongkongaise. Alors qu'il posait pour la photo en compagnie du chef de l'exécutif hongkongais, Tung Chee-hwa, le président chinois, Jiang Zemin, est sorti de ses gonds quand un journaliste de Cable TV lui a demandé si un « *ordre impérial* » de sa part avait été donné pour renouveler le mandat de M. Tung. Visage grimaçant, le doigt sentencieux pointé, M. Jiang Zemin s'est lancé dans une violente diatribe d'où il ressortait que les questions des journalistes hongkongais étaient « *simples et naïves* » et que la corporation souffrait d'un manque de formation. « *Si vos informations ne sont pas exactes, vous en serez tenu pour responsables* », a-t-il continué de gronder – menaces assez graves quand on connaît la conception de l'« *exactitude* » au sein de la direction du régime chinois.

Frédéric Bobin

M. Arafat va demander à M. Clinton l'envoi d'une force d'interposition internationale

LES AFFRONTEMENTS entre les Palestiniens et l'armée israélienne se sont poursuivis, lundi 6 novembre. Deux Palestiniens ont été tués, portant le nombre des victimes à 182, presque toutes palestiniennes. A la veille de la rencontre à Washington entre le président américain, Bill Clinton, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, prévue pour jeudi 9 novembre, les discussions diplomatiques ont quelque peu changé d'objet. Limitées dans un premier temps aux modalités d'application de l'accord de Charm el-Cheikh censé garantir un retour au calme, elles portent à présent sur la demande palestinienne d'envoi d'une force d'interposition internationale. M. Arafat devrait d'ailleurs défendre cette idée auprès de M. Clinton.

Alors qu'Israël a déjà fait connaître son opposition totale à cette perspective, les Etats-Unis, qui s'étaient alignés dans un premier temps sur la position des autorités israéliennes, ont exprimé, lundi, un jugement plus nuancé. « *Il y a un léger changement depuis vendredi* », a estimé un haut responsable du département d'Etat.

M. Clinton, qui rencontrera aussi le premier ministre israélien,

Ehoud Barak, dimanche, s'est d'ailleurs publiquement démarqué, lundi, des déclarations israéliennes. Il a précisé que c'est l'opposition « *catégorique* » d'Israël qui fait que cette « *idée* » « *ne pourra pas être mise en œuvre* ». « *Je pense, a-t-il ajouté, que les Palestiniens recherchent désespérément un moyen de faire cesser les violences et je ne leur en veux pas pour ça. Je pense qu'il y a plusieurs façons de parvenir à cet objectif, et la véritable réponse, c'est de faire taire les armes dès que possible* ».

« *Nous ne cherchons pas à obtenir une résolution de l'ONU ou quelque chose au sein du système des Nations unies, a-t-on indiqué au département d'Etat, nous sommes prêts à envisager quelque chose de différent* ». Selon le *Jerusalem Post*, Washington pourrait proposer l'envoi en Cisjordanie et à Gaza d'un petit groupe d'observateurs non armés, sur le modèle de celui en place à Hébron depuis le massacre commis dans une mosquée par un extrémiste israélien en 1994. Cette unité d'observateurs, baptisée « *présence temporaire internationale à Hébron* » (TIPH), est composée d'une trentaine de Norvégiens. – (AFP, Reuters.)

Et VOUS, qu'attendez-vous d'Internet ?

6

“QU'IL NOUS DONNE DES AILES.”
ROLF DIETRICH, INGÉNIEUR ET RÉINVENTEUR DE LA ROUE DE BICYCLETTE

internet sans fil

Accrochez-vous bien Rolf ! En réinventant la roue, vous l'avez rendue plus rapide, plus puissante. Nous faisons de même en construisant un nouvel Internet haute performance – l'Internet sans fil. Il s'appuie sur notre architecture sans fil, actuellement n° 1 de son secteur*, et bénéficie de la vitesse, de la capacité et de la fiabilité à 99,9999 % de notre dorsale optique Internet, autre grand leader du marché. Cette alliance crée de nouvelles opportunités économiques pour les opérateurs de réseaux sans fil : elle leur permet de fournir aux clients les applications et les services gourmands en bande passante tant souhaités sur les réseaux sans fil évolués 3G. Et cela, avec jusqu'à 100 % d'augmentation des marges d'exploitation dans les 5 ans à venir. Suivez la voie Nortel Networks et faites d'Internet exactement ce que vous en attendiez.

www.nortelnetworks.fr

* The Yankee Group et Herschel Shostack Associates Ltd.

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » sont des marques commerciales de Nortel Networks. ©2000 Nortel Networks. Tous droits réservés.

MAJORITÉ Le sommet de la gauche « plurielle », réuni à Paris mardi 7 novembre, s'est conclu par la publication d'une déclaration commune, dans laquelle les cinq par-

tis de la majorité énumèrent leurs engagements pour les deux ans à venir. Une série de sujets de désaccord, parmi lesquels figurent le calendrier électoral et le mode de scru-

tin, est mentionnée à la fin du texte. ● **LE POUVOIR D'ACHAT**, principale question en débat, fait l'objet d'une affirmation générale - « Les salariés doivent avoir leur part de la crois-

sance revenue » - et du souhait que la progression du SMIC « tienne davantage compte de la croissance ». ● **AU GOUVERNEMENT**, la gauche « plurielle » se décline de plus en

plus en stratégies individuelles des ministres, tournés vers les élections municipales ou portés, pour certains d'entre eux, par leurs ambitions en cas de victoire de la gauche en 2002.

La gauche « plurielle » fait la somme de ses différences

Plaidant le partage de la croissance, les cinq partis de la majorité, réunis mardi 7 novembre, se sont accordés sur un texte prenant en compte les revendications de chaque formation sans léser personne. Au gouvernement, chaque ministre s'occupe de plus en plus de lui-même

GRIPPÉ, Jean-Pierre Chevènement a démissionné... du sommet de la gauche « plurielle ». Mardi 7 novembre, dans les Salons de l'Aveyron, à Paris, où se réunissait ce sommet si longuement préparé, le président du Mouvement des citoyens (MDC) n'était pas là.

La veille, seul Jean-Yves Autexier, vice-président du parti, était venu à l'ultime réunion préparatoire, au siège du PS, rue de Solferino, où les quatre autres composantes de la majorité avaient délégué, chacune, au moins deux représentants. Le MDC était présent au sommet, bien sûr, avec une solide délégation de cinq personnes, mais comment dire plus clairement que cette réunion avait une importance toute relative ?

« Pour être tout à fait franc, je ne suis pas sûr que le texte final ait suffisamment suscité l'enthousiasme de Jean-Pierre Chevènement pour le sortir de son lit », avouait, mardi matin, Jean-Yves Autexier. Qu'importe ! Les autres partenaires de la majorité ont décidé de ne pas bouder leur satisfaction à la réunion de ce sommet, qui ne peut faire de mal à personne, à condition d'afficher quelques bonnes intentions. C'est ce que les cinq partis ont fait, au terme de leur réunion, en publiant un texte de dix pages qui détaille l'ensemble des engagements pris ensemble, mais aussi des désaccords persistants (lire ci-dessous).

Robert Hue a voulu et obtenu ce sommet de la gauche « plurielle ». Pour le patron du PCF, ce résultat vaut en soi la peine d'être souligné. Afin de montrer l'importance qu'il attache à cette rencontre, le secrétaire national du PCF est venu accompagné de ses principaux négociateurs, Jean-Paul Magnon et Patrick le Hyaric, mais aussi avec Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Nicole Borvo, sénatrice de Paris. L'unité du Parti communiste était ainsi démontrée, autour de son numéro un, après que le chef de file du PCF a surtout occupé les devants de la scène dans le procès avorté du Gifco.

« SOMMET SALUTAIRE »

Dans la dernière ligne droite, M. Hue n'a pas ménagé sa peine pour que la gauche débouche avec des « propositions fortes ». Dans un entretien publié, mardi, par Libération, le secrétaire national du PCF estime que « le sommet peut être extrêmement salubre à la gauche en lui évitant ce qui serait le pire : une clash social entre elle et les Français ».

Interrogé sur la solidarité entre les différentes composantes de la gauche, le responsable estime que « le PS a tendance parfois à se complaire dans une hégémonie certaine à l'égard de ses partenaires. Ce comportement recèle un danger ma-



jeur : il peut mutiler ce qui fait depuis plusieurs années la force de la gauche, c'est-à-dire sa diversité ».

Proximité de son congrès oblige, le Parti socialiste a composé une délégation représentative de ses différents courants, François Hollande ayant choisi, parmi les six responsables qui l'entouraient, deux dirigeants qui défendent des motions opposées à la sienne, Marie-Noëlle Lienemann, pour la Gauche socialiste, et Alain Vidalies,

qui défend un texte commun avec Henri Emmanuelli. C'était une façon de montrer que la déclaration commune ressemblait vraiment à une motion de synthèse pour congrès du PS. « On est arrivés au texte que je souhaitais », expliquait M. Hollande, en soulignant que chacune des cinq composantes de la gauche plurielle avait su « faire les compromis nécessaires » et « apporter sa touche ».

De son côté, Laurent Fabius

s'emploie à doucher les ardeurs sociales des partis de la majorité. « Qu'on soit généreux en particulier sur les bas salaires et les bas revenus, c'est normal : à la fois c'est la justice et puis c'est, en particulier, le message de la gauche », a expliqué M. Fabius, lundi 6 novembre sur France 2, mais il faut en même temps rester équilibré. »

« PAS UNE TRÈS BONNE CHOSE »

Enfonçant le clou, le patron de Bercy s'est déclaré « très attentif à ce que l'on ne dérape pas sur le plan des finances publiques (...). On peut être de gauche et se rappeler que deux et deux font quatre », a-t-il insisté. M. Fabius s'en est pris, aussi, à une proposition-phare de la déclaration commune : une progression du SMIC, au premier semestre 2001, qui tienne davantage compte de la croissance. « Quand on la recalcule, on s'aperçoit qu'elle serait moins favorable que la formule actuelle, et ce n'est pas une très bonne chose », juge le ministre de l'économie. M. Hollande a prévenu cette critique en introduisant, à la demande de M. Hue, « un mécanisme de garantie en cas de retournement conjoncturel ».

Pour les Verts, tout occupés à la préparation de leur congrès ce texte-programme est « une cote assez bien taillée », comme le dit Jean-Luc Bennaïm. Bien taillée, mais peut-être pas pour la bonne per-

sonne, puisque « les mesures sont plus ou moins datées, et quand il y a la date, on ne sait rien des financements correspondants », ajoute le secrétaire national des Verts. Satisfait de « l'avancée sur les minima sociaux, les transports maritimes, le ferroutage », les Verts soulignent les limites d'un « montage à cinq » qui tient plus du patchwork que d'un nouveau souffle. Et regrettent qu'il ait fallu attendre trois ans et demi pour mener ce laborieux travail commun.

Le Parti radical de gauche, lui, n'a pas oublié son accès de mauvaise humeur lors de l'épisode budgétaire. « Sans nos 14 voix, Jospin était contraint à la démission », rappelle Jean-Michel Baylet, mais le délégué du PRG se félicitaient d'avoir « réussi à faire passer [leurs] idées en matière de démocratie sociale » et se disaient satisfaits du « coup de pouce au SMIC ».

Relégués en fin de texte, les désaccords n'en sont pas pour autant négligeables : l'inversion du calendrier et la Corse pour le MDC et le PRG, l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les Verts et pour le PCF. Rendez-vous au prochain sommet ?

Alain Beuve-Méry,
Béatrice Gurrey
et Michel Noblecourt

« Les salariés doivent avoir leur part de la croissance revenue »

AU TERME du sommet de la gauche « plurielle », réuni à Paris mardi 7 novembre, les cinq partenaires de la majorité ont publié un texte commun de dix pages, dont voici les principaux extraits :

Croissance et emploi : « Dans les deux ans qui viennent, nous voulons conforter la croissance (...) par l'amélioration du pouvoir d'achat : (...) Au 1^{er} janvier 2001, pour les salariés au niveau du smic comme pour les petites retraites, l'accroissement du pouvoir d'achat s'éleva de 3 %, auxquels s'ajouteront les mesures prises pour l'allocation logement et la taxe d'habitation. Mais, au-delà, les salariés (...) doivent avoir leur part de la croissance revenue (...). La hausse des salaires est en premier lieu de la responsabilité des employeurs. »

» En ce qui concerne le smic, les formations de la gauche plurielle se prononcent pour une progression au cours du premier semestre 2001 qui tienne davantage compte de la croissance, avec un mécanisme de garantie en cas de retournement conjoncturel. Par ailleurs, ces partis sont d'accord pour l'extension de la mesure d'allègement de CSG à 1,8 smic. L'ensemble de ces questions et notamment celle des bas salaires, doit être l'occasion de réunir une conférence sur les

revenus. (...) Les minima sociaux doivent être augmentés dès la fin de l'année 2000 pour dépasser progressivement le niveau du seuil de pauvreté. (...)

» Par l'amélioration de l'emploi : (...) les partis de la gauche plurielle souhaitent inscrire les priorités suivantes dans la durée : en pénalisant financièrement le recours aux emplois précaires (...); en favorisant l'association des représentants des chômeurs au sein des organismes sociaux pour les dossiers qui les concernent ; en renforçant les moyens de l'inspection du travail ; (...) en proposant de définir un statut spécifique de l'élu social. »

Emplois-jeunes : « Ce plan a répondu à une attente parmi les jeunes et il doit être mené à son terme. (...) Dès lors qu'il correspond à une demande, l'objectif des 350 000 dans le public doit être atteint. Le cas des emplois-jeunes dans le milieu associatif est à examiner tout particulièrement. (...) Pour l'ensemble des 16 à 25 ans, construire son autonomie, c'est avoir les moyens de développer un projet d'avenir. (...) Toutes les composantes de la gauche plurielle sont prêtes à envisager le principe d'une allocation d'autonomie et convergent sur l'idée que cette question est un des grands chantiers sur lequel la gauche plurielle se doit d'avancer. »

Institutions : « Approfondir la démocratie en

engageant un nouvel acte de la décentralisation : (...) par l'affirmation de l'autonomie fiscale des collectivités : l'autonomie fiscale doit avoir pour corollaire une très forte péréquation par le biais des dotations de fonctionnement et d'équipement (...); par l'harmonisation des mandats électoraux : tous les mandats seront harmonisés dans une durée identique (de cinq ou six ans), renouvelable une seule fois, y compris le Sénat. »

» En démocratisant la vie politique locale, par l'élection au suffrage universel direct des conseillers des intercommunalités à fiscalité propre à l'horizon 2007 ; (...) par l'instauration du droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections municipales, dans les mêmes conditions que pour les ressortissants européens ; (...) par l'instauration d'un statut de l'élu. »

Construction européenne : « Améliorer la Charte des droits fondamentaux pour en faire un texte de référence, afin d'affirmer les valeurs de progrès dans l'Union européenne. »

Demeurent en débat : « La question du calendrier pour la revalorisation du smic ; le plan autoroutier ; la date et les conditions de mise en œuvre d'une dose de proportionnelle aux élections législatives ; le calendrier des élections présidentielle et législatives ; l'évolution du statut de la Corse ; l'évolution du statut des DOM-TOM ; la situation des sans-papiers. »

Au gouvernement « pluriel », chacun s'occupe de plus en plus de son propre avenir

SUR SA ROUTE, il y a Béziers. Sur ma route, c'est le titre du livre de Jean-Claude Gayssot, dont la parution est programmée, comme un clin-d'œil, au lendemain du sommet de la gauche « plurielle », le 8 novembre, et fort opportunément à quelques mois des élections municipales. La route du ministre des transports passe par le scrutin de mars 2001, et le singulier du titre n'est pas pure coïncidence. Sur la chaussée du ministre des transports se trouvent en effet le maire sortant Raymond Couderc (UDF) et... le candidat du Parti socialiste, Alain Barrau, député de l'Hérault. Il y aura donc bien « deux candidats socialistes à Béziers », comme on dit, rue de Solferino, pour railler le bon élève communiste de la classe « plurielle » de Lionel Jospin.

La réalité est plus compliquée que la blague. A Béziers, il y aura un candidat socialiste et un candidat gouvernemental. Il y aura M. Barrau « un ministre aux projets ambitieux et aux choix résolus (TGV, autoroutes, réalisation de l'avion gros porteur Airbus A-3XX) », qui « doit aussi faire face aux accidents, parfois aux catastrophes (Concorde, naufrage de l'Erika, tun-

nel du Mont-Blanc ». « Plus que tout, un ministre politique, un ministre communiste, dont on s'accorde à dire qu'il est l'un des poids lourds de l'équipe Jospin », dit la publicité des éditions Stock.

« Barrau a l'accord national et la légitimité pour lui », explique un conseiller du ministre, qu'un sondage place loin derrière l'UDF, mais légèrement devant son challenger non « gouvernemental », « mais on pense qu'aujourd'hui, il n'a aucune chance de battre la droite ». La permanence du ministre-candidat résume bien l'idée. « Entrée libre », dit l'accueil. Et, sans la moindre petite référence au Parti communiste : « Jean-Claude Gayssot, une chance pour les Biterrois ».

LIBERTÉ PERSONNELLE

Ainsi va la gauche « plurielle » après trois ans et demi de pratique. Avant, on expliquait aux militants la marque verte ou rouge que le gouvernement allait imprimer à la politique gouvernementale. Aujourd'hui, les ministres pensent d'abord à ce que le papier à en-tête peut apporter à leur destin. La solidarité, que Jean-Pierre Chevènement a apprise à ses dépens, per-

met désormais, en retour, une grande liberté personnelle. C'est le temps du tous pour un, bien sûr, mais chacun pour soi.

Les livres et les confidences à la presse *people* incarnent ces rêves à la première personne. Le premier ministre, qui veut désormais du « vivant » à Matignon et dans ses discours, n'y trouve rien à redire. Même si le poids de son nouveau portefeuille empêche la campagne médiatique dont elle rêvait, la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a gagné sa liberté : tout à la fois, *Une femme au cœur de l'Etat* (Fayard) et une candidature, en mars 2001, à Avignon. Une seule matinée passée à Caseneuve, dans sa maison du Vaucluse, c'est assez pour recevoir Elle (daté 8 octobre) en taillant ses rosiers et en arrosant ses oliviers. Et glisser, à propos de Matignon : « Il faut être fataliste. Nous sommes quelques-uns à être populaires et à avoir de hautes responsabilités. Lionel Jospin choisira. »

« C'est pas trop ? », s'est enquis Anne-Sylvie Schneider, la conseillère en communication de Martine Aubry, auprès de quelques élus du Nord, après que la « une » de Paris-

Match (daté 26 octobre) a raconté le retour de cette dernière à Lille pour retrouver « l'homme de sa vie ». Les gens du Nord sont pudiques, et certains, autour d'elle, s'étaient inquiétés d'une mini-faute de goût dans un départ choisi, orchestré et savamment mis en images.

L'ex-locataire de la rue de Grenelle avait organisé à Lille ses rencontres nationales des emplois-jeunes, en décembre 1999, avant le congrès de la médecine du travail. A quelques mois des élections municipales, les membres du gouvernement ont intérêt à se rappeler au bon souvenir des électeurs et de leurs militants.

RENDEZ-VOUS À SOCHAUX

« Je suis ministre, regardez comme je suis désirable », disent-ils les uns après les autres. Le 23 novembre, le ministre délégué chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici, recevra la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, Jacques Delors, le commissaire Michel Barnier, le Polonais Bronislaw Geremek, le professeur de l'université de Göttingen Rudolf von Thadden à la Maison des arts de des loisirs de... Sochaux. Prési-

dence française oblige, tout ce petit monde fera le voyage dans le Doubs, à l'invitation du candidat à la mairie de Montbéliard.

« Je suis ministre et je m'en sers », « Je suis ministre et je me fais remarquer », même quand on est une bonne copine « juste », sympa et modeste, comme Marylise Lebranchu. L'entourage de la nouvelle garde des sceaux a opportunément rappelé, à l'heure des portraits de l'impétrante place Vendôme, que l'ancienne maire de Morlaix n'avait pas hésité à plonger, elle, dans l'eau de l'Atlantique à 12 degrés, après le naufrage de l'Erika, où certain(e)s manquaient à l'appel.

« Je suis ministre, je fais mon travail et j'ai donc droit à la reconnaissance » : le nouveau ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, a habilement choisi un président de consensus pour la direction du CNRS. Homme de gauche, Gérard Mégie est réputé ouvert aux questions de l'environnement. Difficile, dans ces conditions, d'imposer un socialiste en seconde place au radical de gauche Schwartzenberg, qui fait de la résistance, sur sa liste aux élections mu-

nicipales, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), quand il y verrait bien un autre PRG pour compenser la faible représentation de ce parti au gouvernement.

Quand on songe à être un jour davantage qu'un premier ministre et qu'on veut effacer la perte des champions d'une première équipe, les indépendances de « Martine, Elisabeth, et pourquoi pas Laurent », premier-ministres d'un Lionel Jospin élu président, ne doivent pas être découragées. Le 3 novembre, à Coëtquidan, le premier ministre a même tenu à sortir de l'ombre les oubliés des médias. « J'entends dire beaucoup de choses sur le gouvernement, les noms, les vedettes, les remplaçants, tout ça, a-t-il dit, mais il y a deux postes dont on ne parle jamais, qui sont extrêmement difficiles, stratégiques et qui ont été tenus pendant trois ans et cinq mois de façon remarquable. » Des portefeuilles « de cohabitation » : la défense et les affaires étrangères. Ils ne sont pas candidats - à ce jour - à Matignon, mais cela n'a pas empêché Alain Richard et Hubert Védrine de rosir de plaisir.

Ariane Chemin

Alain Richard annonce des mesures pour les dernières classes d'appelés

Les crédits de la défense ont été adoptés

LES APPELÉS qui trouveraient un emploi durant leur service national pourront bénéficier d'une libération anticipée, c'est-à-dire quitter l'uniforme après huit mois passés sous les drapeaux au lieu de dix mois actuellement. Ceux qui iront jusqu'au terme de leurs obligations militaires pourront recevoir une allocation de 4 000 francs à l'issue de leur service.

Ces mesures, qui sont applicables dès la fin novembre, ont été annoncées par Alain Richard, ministre de la défense, durant l'examen, lundi 6 novembre, par les députés du projet de budget militaire pour 2001. Déjà, depuis juin, les titulaires d'un contrat de travail, hormis les fonctionnaires titulaires, bénéficient d'un report d'incorporation qui aboutit, de fait, à une exemption du service.

Dans sa globalité, le projet de budget, soit 188,9 milliards de francs hors pensions, en progression de 0,55 % par rapport à celui de 2000, a été adopté par la majorité, à l'exception des communistes, qui se sont abstenus. Les députés du PCF, notamment Jean-Claude Sandrier (Cher) et Bernard Birsinger (Seine-Saint-Denis), ont tenu à exprimer « un désaccord de fond » sur la politique industrielle de la défense, qu'ils jugent inapte au maintien des compétences nationales. Expliquant le vote contre de l'opposition, plusieurs députés, comme Yves Fromion (RPR, Cher), Jean-Louis Bernard (UDF, Loiret), Antoine Carré (DL, Loiret) ou Jacques Myard (RPF, Yvelines), ont dénoncé « les réductions budgétaires systématiques » incompatibles, selon eux, avec « l'ambition de la France » de jouer un rôle stratégique en Europe face aux Etats-Unis.

M. Richard a précisé que la professionnalisation des armées se traduira, en 2001, par la création de 11 791 emplois professionnels, civils et militaires, et par la disparition de 39 657 postes de recrues. Il sera procédé à l'appel sous les drapeaux de 22 218 appelés en 2001 et de 27 121 en 2002, année de l'achèvement de la professionnalisation.

Si le nombre des libérations anticipées, liées à l'obtention d'un

contrat de travail, ne peut être prévu par le ministère de la défense, celui des bénéficiaires d'une allocation de fin de service est, en revanche, quasiment fixé : 11 000 d'ici à fin 2000 (soit une dépense de 40 millions de francs) et 30 000 en 2001 (pour un coût d'une centaine de millions de francs). Les prévisions pour 2002 restent à établir.

De nombreux députés expriment, en privé, le sentiment que la « suspension » du service national, puisque tel a été le principe retenu par Jacques Chirac en février 1996 dans le cadre de sa réforme radicale des armées, pourrait intervenir dès la fin 2001. C'est-à-dire un peu avant les échéances électorales, et non en décembre 2002 comme il est prescrit.

LA SURVIE DE GIAT INDUSTRIES

M. Richard a, d'autre part, annoncé la commande par l'armée de terre de ses 65 premiers véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) – sur un besoin total de 700 exemplaires – au groupe GIAT Industries associé, pour la circonstance, à Renault Véhicules industriels (RVI). Le montant de cette commande est de 2,35 milliards de francs (358,2 millions d'euros) et il présage d'autres étapes qui porteront le contrat final à 12,8 milliards de francs. Les livraisons doivent commencer en 2005.

Avec le marché des 96 derniers chars de combat Leclerc à fin 2001, la décision de commander le VBCI est une bouffée d'oxygène déterminante pour la survie de GIAT Industries. En effet, selon Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), ce groupe d'armement aurait dû, s'il évoluait dans un contexte de libre entreprise, fermer ses portes depuis longtemps. En dix ans, il a totalisé plus de 22 milliards de francs de pertes « en raison d'une organisation industrielle déficiente » et d'« un effondrement de ses marchés ». L'Etat a dû verser, pour remettre à niveau son capital, 18,5 milliards de francs prélevés sur le budget d'équipement des armées.

Jacques Isnard

Jacques Chirac et Lionel Jospin honorent les médaillés de Sydney

IL Y AVAIT une quarantaine de médaillés d'or, d'argent ou de bronze, des athlètes sans récompense aussi, des entraîneurs, des présidents de fédération sportive et des parents de champions. Autant dire que, sous les dorures de l'Elysée, cet ensemble-là rappelait des souvenirs de nuits blanches à regarder, aux antipodes, les Jeux de Sydney.

Jacques Chirac avait convié, lundi 6 novembre, l'ensemble des athlètes français présents aux derniers Jeux olympiques. Pour les remercier de ces « moments fabuleux » et leur remettre Légion d'honneur et Mérite, selon la décision « à titre exceptionnel » du gouvernement en conseil des ministres. Et comme le sport est l'une des disciplines qui unit les Français, Lionel Jospin s'est trouvé lui aussi au premier rang, à l'Elysée, pour féliciter les champions.

« AH, CES MATCHS ! »

Dans la petite foule de sportifs, le premier ministre a d'ailleurs vite repéré, deux têtes au-dessus des autres et allure dégingandée, ceux qui pratiquent son sport de prédilection : les basketteurs. Ce sont eux, finalistes de l'épreuve olympique, qu'il est d'abord allé voir : « Ah, ces matchs ! » Le président, lui, est attentif aux judokas, mais il a eu quelques mots personnels pour Pascal Gentil, champion de taekwondo, un sport venu de Corée, qu'il pratique avec la précision et la rapidité d'un félin.

Tirant les enseignements de Sydney, le chef de l'Etat s'est pourtant risqué à relever la faiblesse de la France en athlétisme, où elle n'a obtenu aucune mé-

daillé. « Une grande nation sportive ne peut se satisfaire des résultats obtenus dans certaines disciplines-phares du programme olympique », a-t-il dit. « La réflexion sur le devenir du sport dans notre pays, a-t-il ajouté, c'est d'abord au mouvement sportif de la mener. »

« C'est le mouvement sportif qui doit impulser les changements souhaitables », estime M. Chirac, en soulignant « les difficultés que les fédérations et les clubs sportifs rencontrent pour s'adapter, être capable de faire du "sur mesure", au niveau local, là où leur action est toujours plus nécessaire ». M. Chirac a rappelé que la lutte contre le dopage est « une priorité incontournable », puis il a soutenu la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008. « Permettez-moi de former un vœu. Puissiez-vous, mes chers amis, nous faire vivre d'autres moments aussi fabuleux, aussi extraordinaires, dans les années qui viennent, et notamment à Athènes en 2004 et à Paris en 2008 », a-t-il lancé.

Chacun s'est ensuite égaillé dans les salons du palais présidentiel, et il est difficile de déterminer qui, de M. Chirac ou de M. Jospin, l'a emporté au match de la photo-compagnie-du-champion. David Douillet, venu avec femme et fils, a dû redire vingt fois devant la presse sa fierté de porter la Légion d'honneur. Et gentiment mettre fin à la rumeur qui le voudrait chiraquien : « J'ai une amitié avec l'homme. Cela n'a rien à voir avec l'adhésion à un parti ou à un système. » Ce dernier mot fait foi.

Raphaëlle Bacqué

Des sénateurs de droite et de gauche proposent la reconnaissance du génocide des Arméniens

Un accord s'est fait pour engager la procédure de « discussion immédiate »

L'ensemble des groupes du Sénat, majorité de droite et minorité de gauche associées, soutiennent l'inscription à l'ordre du jour, selon la

procédure de « discussion immédiate », d'une proposition de loi visant à la reconnaissance par la France du génocide des Arméniens, en Tur-

quie, en 1915. Ce texte est identique à celui adopté par l'Assemblée nationale en 1998. Le débat était prévu mardi 7 octobre. (Lire aussi page 34.)

LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE du Sénat diffuse, depuis lundi 6 novembre, un reportage sur la reconnaissance du génocide perpétré en Turquie contre les Arméniens en 1915. Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a reçu une nouvelle fois, le 31 octobre, Alexis Govciyan, président de la Coordination pour la reconnaissance du génocide arménien, qui appelait à un rassemblement devant le Palais du Luxembourg mardi. Au même moment, dans l'hémicycle, les sénateurs allaient tenter d'inscrire à l'ordre du jour une proposition de loi dont l'article unique stipule que « la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».

Le texte a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 29 mai 1998. Il rassemble également des sénateurs de tous bords. « Je milite pour la reconnaissance du génocide arménien depuis 1978, l'année où j'ai été élu député », rappelle Jean-Claude Gaudin (DL, Bouches-du-Rhône), maire de Marseille, où vit une importante communauté arménienne. Cependant, le gouvernement et l'Elysée y

sont hostiles pour des raisons diplomatiques et commerciales, tenant aux relations avec la Turquie. L'Hôtel Matignon a toujours refusé de transmettre au Sénat le texte voté par les députés.

La majorité sénatoriale peut, cependant, compléter son ordre du jour – le texte étant d'origine parlementaire – en mettant en œuvre la procédure de mise en « discussion immédiate » du texte. La demande doit être faite par trente sénateurs répondant à l'appel de leurs noms dans l'hémicycle. Au terme d'un débat, suivi d'un vote, les sénateurs décident ou non d'examiner le texte. Le 21 mars, la gauche, minoritaire, avait tenté, en vain, cette procédure. La majorité sénatoriale l'avait repoussée même si quelques élus de droite l'avaient soutenue (Le Monde daté 8-9 octobre). Les sénateurs devaient faire une nouvelle tentative mardi.

« Cette fois-ci, ce devrait être la bonne ! », espère M. Gaudin. Les choses ont changé, la perspective des élections municipales aidant. Le 26 octobre, Adrien Gouteyron (Haute-Loire), secrétaire général

du RPR, déposait une proposition de loi visant à reconnaître le génocide arménien (Le Monde du 28 octobre). Beaucoup y ont vu un « signal positif » de l'Elysée. Le texte proposé mardi est signé par un membre de chaque groupe du Sénat. « La droite a fini par comprendre qu'en refusant d'examiner le texte, elle se mettait à dos une partie de l'opinion tout en rendant service au gouvernement de Lionel Jospin », explique Patrick Devedjian, porte-parole du RPR et fervent partisan de la reconnaissance du génocide arménien.

PRESSION TURQUE

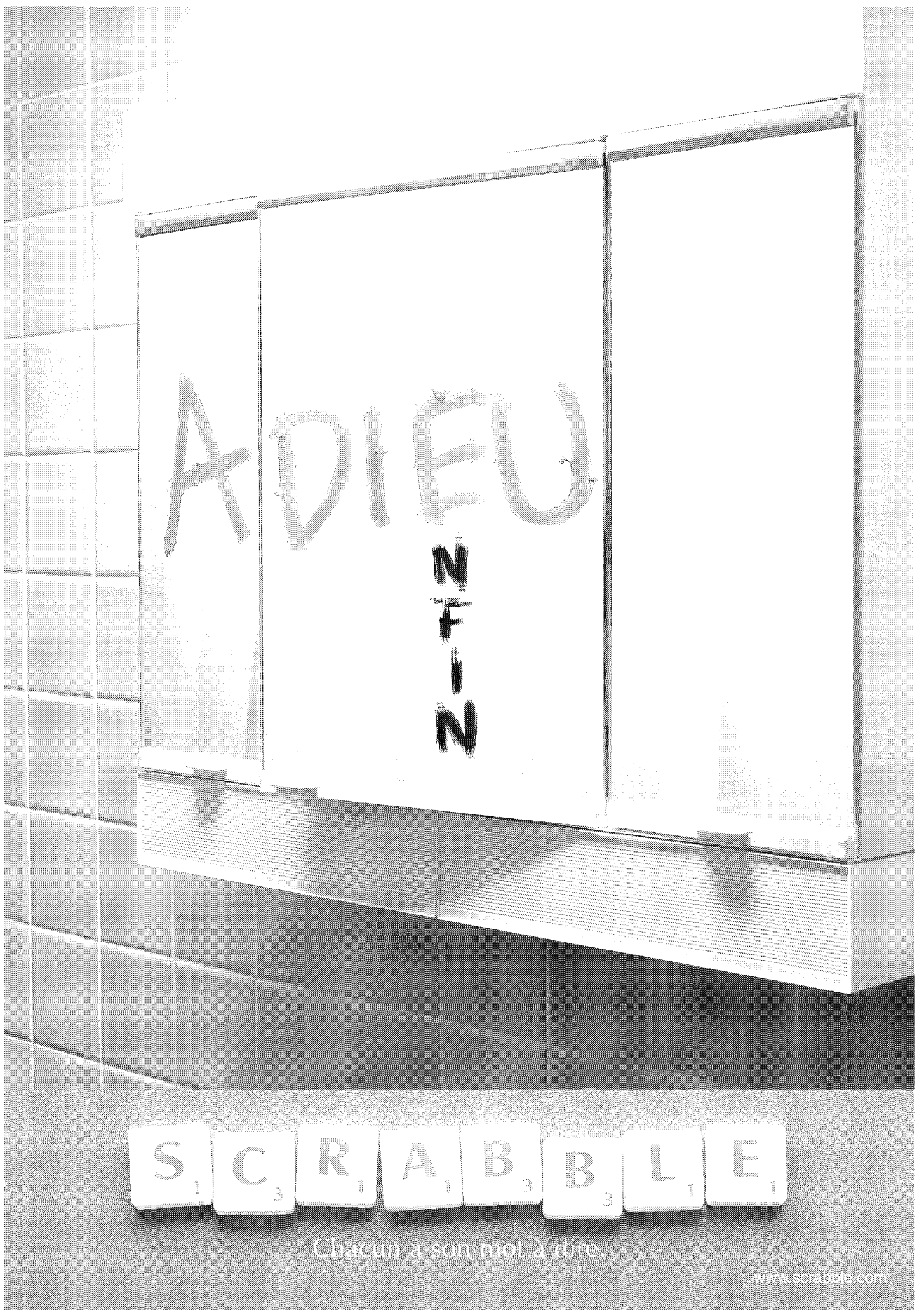
Certains sénateurs du RPR, qui avaient voté contre, au mois de mars, devaient cette fois voter pour, comme Roger Karoutchi (Hauts-de-Seine), proche de Philippe Séguin. A droite, il reste quelques irréductibles comme Xavier de Villepin (UDF, Français de l'étranger), président de la commission des affaires étrangères. Le suspense devait durer jusqu'au dernier moment. « Oui ou non, le texte sera-t-il discuté ? »,

s'interrogeait encore, lundi soir, Claude Estier, président du groupe socialiste.

Les autorités turques maintiennent la pression. Lundi, cinq parlementaires turcs ont demandé à être reçus par la présidence du Sénat. Dans un entretien au quotidien turc *Sabah*, le 4 novembre, Bernard Garcia, l'ambassadeur de France à Ankara, raconte comment il a fait pression, en octobre, auprès du Parlement européen, contre la reconnaissance du génocide arménien.

Les députés européens examinaient le rapport de Philippe Morillon (UDF) relatif à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Daniel Cohn-Bendit (Verts) et d'autres élus souhaitaient poser la condition préalable de la reconnaissance du génocide arménien. M. Garcia explique qu'il a « prié » Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, d'« intervenir d'urgence ». Finalement, le rapport ne dit rien d'explicite sur le sujet...

Clarisse Fabre



Chacun a son mot à dire.

Michel Noir veille à entretenir la flamme parmi ses partisans du RPR lyonnais

Condamné, l'ancien maire redeviendra éligible lors des législatives de 2002

Débordant d'activité, Michel Noir publie un roman, prépare un doctorat de sciences de l'éducation et crée une start-up, pour laquelle le conseil

régional Rhône-Alpes a voté discrètement, fin septembre, une subvention. Tout en affirmant avoir « tourné la page » de la politique, l'ancien

maire de Lyon entretient la flamme parmi ses partisans, au RPR. Sa peine d'inéligibilité prendra fin en 2002.

LYON

de notre correspondant

La quatrième de couverture de son dernier roman, *Le Réseau Copernic*, sorti en librairie, le 2 novembre, aux éditions Actes-Sud, est formelle : « Ancien ministre et député, maire de Lyon, Michel Noir se consacre aujourd'hui exclusivement à l'écriture. » Exclusivement ? Pas tout à fait. Le « Grand », comme le surnomment ses amis lyonnais, est tout occupé au montage d'une start-up, en même temps qu'à la préparation d'une thèse de sciences de l'éducation, intitulée : « Développement dans les habiletés cognitives de l'enfant par la pratique du jeu de l'échec ». Grand amateur d'échecs lui-même, l'ancien ministre du commerce extérieur de 1986 à 1988, après une courte parenthèse théâtrale où il avait joué *Oncle Vanja* d'Anton Tchekhov, a repris ses études, en 1999, et passé un DEA de psychologie cognitive à l'université Lyon-2, pour pouvoir se consacrer à ce travail de recherche.

Son projet de start-up n'est pas très éloigné de sa thèse. Associé à un chercheur de l'INSA (Institut national des sciences appliquées) et à un médecin, M. Noir étudie le

lancement sur le Net d'un « service de stimulation et d'entraînement cognitifs pour prévenir les effets du vieillissement ». Le projet est encore confidentiel et, pourtant, le 29 septembre, le conseil régional Rhône-Alpes lui a voté deux subventions de 180 000 francs et 80 000 francs. Le conseil a approuvé un rapport sur l'enseignement supérieur et la recherche, dans lequel est prévu, au titre du « dispositif régional de soutien à la création d'entreprises innovantes », l'affectation à l'INSA de ces deux subventions pour l'appui scientifique et technique du projet de création d'entreprise Senior-Brain-Training.com.

INFLUENCE

Si M. Noir se dit totalement absorbé par cette entreprise et par ses travaux d'écriture, et s'il est vrai qu'il a quitté la scène politique depuis sa condamnation en 1995 dans l'affaire Botton, son influence ne continue pas moins de s'exercer sur ce que Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône et maire de Lyon, appelle le « microcosme » lyonnais. Pendant cinq ans, l'ancien maire s'est fait discret. On l'a bien aperçu sur le plateau de « La marche du siècle »,

sur France 3, en 1999, puis lors d'un débat sur « la langue de bois en politique », au café Bartholdi, à Lyon, avec Gilles Bona (Verts), maire du premier arrondissement. Il est venu, au début de l'année, aux vœux de son ancien adjoint à l'urbanisme Henry Chabert. Cependant, M. Noir s'est gardé de tout commentaire sur l'action de son successeur à la mairie.

Chez lui, dans sa maison de la Croix-Rousse, il a continué à accueillir « ceux qui avaient le blues », à se « tenir informé de l'actualité avec une précision d'horloger », selon un de ses proches. Il a organisé des petits déjeuners avec M. Chabert ou des dîners avec ses autres fidèles du RPR, les maires des quatrième et septième arrondissements, Gabriel Caillet et Marie-Chantal Desbazeille, ou encore les adjoints au maire de Lyon Alain Moyat et Jean-Marc Chavent. A aucun moment, l'ancien maire n'a coupé les liens avec sa famille, restée orpheline depuis son départ. « C'est le seul et unique chef, il n'y a jamais eu de véritable alternative », estime M^{me} Desbazeille, qui avait pourtant suivi M. Chabert avant que le député du Rhône et adjoint au maire de Lyon ne soit renvoyé devant le tribunal

correctionnel. Plus récemment, M. Noir a organisé chez lui une réunion des frères ennemis, M. Chabert et Jean-Michel Dubernard, lui aussi député, pour tenter de réconcilier, à quelques mois des élections municipales, une fédération RPR qui ne s'est jamais remise de la fracture qu'il avait lui-même provoquée en créant Nouvelle Démocratie. Les mauvaises langues y voient le début du retour de l'ancien maire qui en 2002, au moment des élections législatives, aura purgé son inéligibilité.

L'intéressé dément. « J'ai tourné la page », répète-t-il à ses visiteurs, sans ignorer qu'à Lyon sa popularité reste grande. Un sondage paru dans *Lyon capitale* (daté 31 octobre-7 novembre) le place encore en tête des dirigeants de droite dans le cœur des Lyonnais, derrière Anne-Marie Comparini (UDF), présidente du conseil régional.

Au même moment, une juge lyonnaise, Noëlle Cousinier, a signifié à M. Noir une nouvelle mise en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans le cadre des comptes suisses de son gendre Pierre Botton.

Sophie Landrin

L'ancienne compagne de José Bové suscite le débat au sein de la Confédération paysanne

PENDANT trois mois, Alice Monier a hésité. La lettre qu'elle a envoyée au mensuel de la Confédération paysanne, *Campagnes solidaires*, ne risquait-elle pas d'être interprétée, dans les chaumières syndicalistes et dans les salles de rédaction, comme une opération de repréailles contre son très médiatique époux, José Bové ? Le « démonteur » du restaurant McDonald's de Millau, la vedette des manifestations de Seattle, le pourfendeur de la « malbouffe », cet homme qu'elle avait connu jeune, alors qu'ils étaient encore étudiants, avec qui elle vivait et militait depuis près de trente ans, cet homme l'a quittée, début juin, « pour une nouvelle compagne » (*Le Monde* du 26 octobre).

Du jour au lendemain, Alice Monier, devenue l'ex-M^{me} Bové, a perdu non seulement son mari, mais

aussi sa famille d'adoption, cette famille de la militance pour laquelle elle n'a cessé de donner. D'un coup, écrit-elle, « on ne vous voit plus, vous vous dissolvez comme un comprimé effervescent ». Quelques syndicalistes du Larzac, où se trouve l'exploitation Bové, lui apportent leur soutien. Ce sont les seuls. La Confédération paysanne, dont elle n'est pas membre, avait su pourtant « utiliser la sphère du privé, c'est-à-dire les sentiments, la mise en scène du quotidien, pour son plus grand profit », rappelait-elle dans sa lettre, fustigeant un « syndicat de machos ». Du jamais-lu, dans la presse syndicale agricole...

L'ÉPOUSE « LICENCIÉE »

« Parmi les membres du secrétariat national, tout le monde n'était pas d'accord avec le contenu de la lettre », admet le directeur de publication de *Campagnes solidaires*,

Bernard Moser ; mais l'idée de la « censurer » n'est venue à l'esprit de personne, assure-t-il. « C'est à l'unanimité, sans aucune réticence, qu'on a décidé de la publier. En dix minutes, l'affaire était réglée. » M^{me} Monier le reconnaît : la Confédération paysanne a « joué le jeu » malgré les risques médiatiques qu'une telle publication entraîne.

A Bagnole, au siège du syndicat, on en sait quelque chose ! « Vous n'imaginez pas les questions bas de gamme que les journalistes nous posent ! », se plaint un des animateurs pour expliquer « l'énerverment » ou le mutisme des dirigeants. Coïncidence ? Ce sont les dirigeantes – bien moins nombreuses que leurs camarades masculins – qui sont le plus facilement disposées à évoquer l'affaire. Certaines avouent s'être « senties coupables » de n'avoir pas su témoigner leur soutien à « l'épouse

« licenciée », comme se décrit M^{me} Monier. D'autres récusent les griefs de cette dernière : « Je la connais, bien sûr, mais comme une camarade. On n'est pas des amis proches. A quel titre je lui aurais fait signe ? », s'interroge l'une d'elles.

« On est des femmes de l'ombre, de toute façon, lâche une militante. Il y a des sujets que les hommes ne veulent pas aborder : les problèmes du couple, des enfants, les difficultés de la vie quotidienne, le partage du temps. » Dans le syndicat, on parle seulement de ce qui est lié aux revendications, aux choses du travail au sens strict », explique une autre. « La femme doit se préserver, c'est important qu'elle ait un lieu à elle. Dans un couple, surtout chez les agriculteurs, si le partage du travail n'est pas égal entre l'homme et la femme, s'il n'y a pas un bon équilibre, c'est sûr qu'à long terme, il y a de la casse », plaide Mikele, agricultrice au Pays basque, qui connaît bien M^{me} Monier.

« Les hommes, eux, n'ont pas le même souci du partage. Si leur femme milite, ils le voient comme un « plus » pour leur image à eux », ajoute-t-elle, en riant. Mikele n'ira pourtant pas, comme son amie Alice, jusqu'à parler de machos. « Les hommes, ils sont surtout piégés », dit-elle. Nicole Poupinet, seule femme membre du secrétariat national, s'interroge à haute voix : « Où est la faille ? Dans le fait que les hommes sont machos ou dans celui que nous, les femmes, sommes absentes des lieux de décision ? » La récente remise en route d'un « groupe femmes », au sein de la Confédération paysanne, pourra, espère-t-elle, accélérer une évolution positive des choses.

Que l'image de José Bové puisse être quelque peu ternie par cet épisode ne chagrine personne. « José, c'est un homme ordinaire : comme les hommes ordinaires, il a perdu pied », estime une épouse d'agriculteur. « La lettre d'Alice, ce n'est pas un règlement de comptes, c'est un appel qu'elle nous lance pour qu'on réfléchisse sur le militantisme et sur le risque qu'il y a, pour chacun de nous, de se faire « bouffer » par l'appareil, en laissant sur le quai les gens qu'on aime », s'enflamme un agriculteur, adhérent de longue date de la Confédération paysanne.

Alice Monier, la femme par qui le débat arrive ? A l'entendre, c'est tout ce qu'elle souhaite. « Je reçois au moins deux lettres par jour ! J'ai même reçu un paquet de chocolats. J'espère que ce n'est qu'un début », dit-elle.

Catherine Simon

Polémique sur l'Algérie entre Lionel Jospin et le Recours

LE RECOURS (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a vivement réagi au soutien apporté par Lionel Jospin, samedi 4 novembre, à l'appel des intellectuels sur la torture en Algérie (*Le Monde* du 7 novembre). L'organisation de rapatriés juge que le premier ministre est « frappé d'amnésie » en oubliant « les victimes civiles du FLN » dans ses déclarations sur le nécessaire « travail de vérité ». Le Recours l'accuse aussi d'« avoir fait en sorte de ne pas rejoindre en Algérie les 1 105 580 appelés du contingent alors qu'il était sorti officier de l'école d'application de Saumur ».

Matignon a indiqué, lundi 6 novembre, que, lorsque M. Jospin « a achevé son peloton d'élève officier à Saumur et qu'il a été affecté comme sous-lieutenant en Allemagne le 23 octobre 1962, les accords d'Evian qui ont mis fin à la guerre d'Algérie avaient été signés le 18 mars 1962, soit depuis sept mois ».

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : très réservé sur le processus de Matignon, Roland Francisci, le député (RPR) de Corse-du-Sud, a précisé, lundi 6 novembre, après la visite du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à Ajaccio (*Le Monde* daté 5-6 novembre), qu'il est « favorable au projet actuel du gouvernement comportant le volet économique et financier dont la mise en œuvre n'implique pas la révision de la Constitution ». M. Francisci se déclare « satisfait par les déclarations de M. Vaillant indiquant que le gouvernement n'entend pas entreprendre en Corse de réformes susceptibles de porter atteinte à l'unité de la République ».

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, se déclare, mardi 7 novembre, dans un entretien au *Figaro*, partisan d'une « grande formation » de droite « permettant en son sein l'organisation de sensibilités différentes ». Il juge cependant que la question de la désignation d'un candidat unique de l'opposition pour la présidentielle « n'est à l'évidence pas mûre » et qu'« elle ne sera sans doute possible qu'après 2002 ».

■ **PRG** : Yves Bonnet, conseiller général de la Manche, ancien député (1993-1997), a démissionné de l'UDF pour adhérer au PRG. Dans un communiqué publié lundi 6 novembre, l'ancien directeur de la surveillance du territoire (DST) de 1982 à 1985 affirme que « Lionel Jospin, à la différence de Jacques Chirac, est l'homme d'Etat dont a besoin la France ».

■ **LYON** : Anne-Marie Comparini (UDF), présidente de la région Rhône-Alpes, affirme, mardi 7 novembre, dans un entretien au *Progrès*, son opposition à une alliance de la droite modérée avec Charles Millon, président de la Droite libérale chrétienne (DLC), au second tour des municipales à Lyon. Réaffirmant qu'elle ne sera pas candidate à la mairie, M^{me} Comparini prévient qu'elle ne figurera pas sur une liste conduite par Michel Mercier (UDF) si celui-ci passe un accord avec l'ancien ministre de la défense. Cette élection doit être l'occasion, selon elle, de « réaffirmer son éthique humaniste ». – (Corresp.)

■ **RÉUNION** : Raymond Barre (app. UDF) a jugé, lundi 6 novembre, « absurde » et « dangereux » le « projet de couper [son] île natale », la Réunion, en deux départements. « Compte tenu des très fortes oppositions qui se sont fait jour, je demande au gouvernement d'éviter cette réforme inutile et de consulter pour avis les Réunionnais », ajoute l'ancien premier ministre à la veille de l'examen en nouvelle lecture par le Sénat du projet de loi d'orientation sur l'outre-mer.

■ **CONJONCTURE** : selon « l'indicateur résumé », publié mardi 7 novembre par l'Insee et qui prend en compte les opinions favorables et défavorables des ménages sur leur situation financière et leur niveau de vie, le solde des réponses est passé du niveau sans précédent de +2 en juillet à -8 en septembre puis à -4 en octobre. Après la phase de dépression de la rentrée (prix pétroliers, grève des routiers), le moral des ménages est remonté, sans retrouver les sommets de l'été.

■ **SOCIAL** : la secrétaire générale de la CFTD, Nicole Notat, a jugé « de bon augure », lundi 6 novembre, son entretien avec la ministre de l'emploi et de la solidarité. Elisabeth Guigou lui a semblé « décidée » à de « meilleures relations avec les acteurs sociaux ». M^{me} Guigou lui a précisé qu'une éventuelle indexation du SMIC sur la croissance « n'est pas en discussion au niveau de son ministère ».



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vte sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris
Jeudi 23 Novembre 2000 à 14h30

UN APPARTEMENT à PARIS 8^{ème}
184, Boulevard Haussmann et 4, Rue de Monceau
de 7 Pièces Principales (273,98 m² environ)
au 1^{er} étage, comp. : grand salon, petit salon, salle à manger, office cuisine, dégagements, 4 chambres, 2 salles de bains, wc
2 Chambres au 4^{ème} étage et Une Cave
Mise à Prix : 3.000.000 F

S'adresser à **Me B. AMIGUES**, Avocat, membre de la SCP MOREAU, BERNARD, AMIGUES & DARMON, Société d'Avocats à Paris 8^{ème}
3, Rue La Boétie - Tél : 01.42.66.10.11 - Internet : www.licitor.com
S/les lieux pour visiter le Mardi 21 Novembre de 10h30 à 11h30

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES

En la Chambre des Notaires, 12, Avenue Victoria à PARIS 1^{er}
Le **MARDI 21 NOVEMBRE 2000 à 14 heures 30**

33, AVENUE DU MARECHAL LYAUTEY à PARIS (16^{ème})

1 APPARTEMENT de 5 PIECES (117 m²) et UNE CAVE

41, AVENUE DU MARECHAL LYAUTEY à PARIS (16^{ème})

1 APPARTEMENT de 4 PIECES (89,70 m²) et UNE CAVE

1 APPARTEMENT de 4 PIECES (91,10 m²) et UNE CAVE

1 CHAMBRE (13 m²)

144, BOULEVARD SUCHET à PARIS (16^{ème})

1 APPARTEMENT de 4 PIECES (92,40 m²) et UNE CAVE

2, SQUARE RACAN à PARIS (16^{ème})

1 APPARTEMENT de 2 PIECES (56,70 m²) et UNE CAVE

Pour visites et renseignements s'adresser à :

Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)

14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

4, RUE DU PONT LOUIS PHILIPPE à PARIS (4^{ème})

1 APPARTEMENT de 5 PIECES (127,40 m²) - DEBARRAS et UNE CAVE

LOCAL à aménager en APPARTEMENT de 5 PIECES (100,5 m²) et UNE CAVE

1, SQUARE PADIRAC à PARIS (16^{ème})

1 CHAMBRE (15,1 m²)

100, BOULEVARD SUCHET à PARIS (16^{ème})

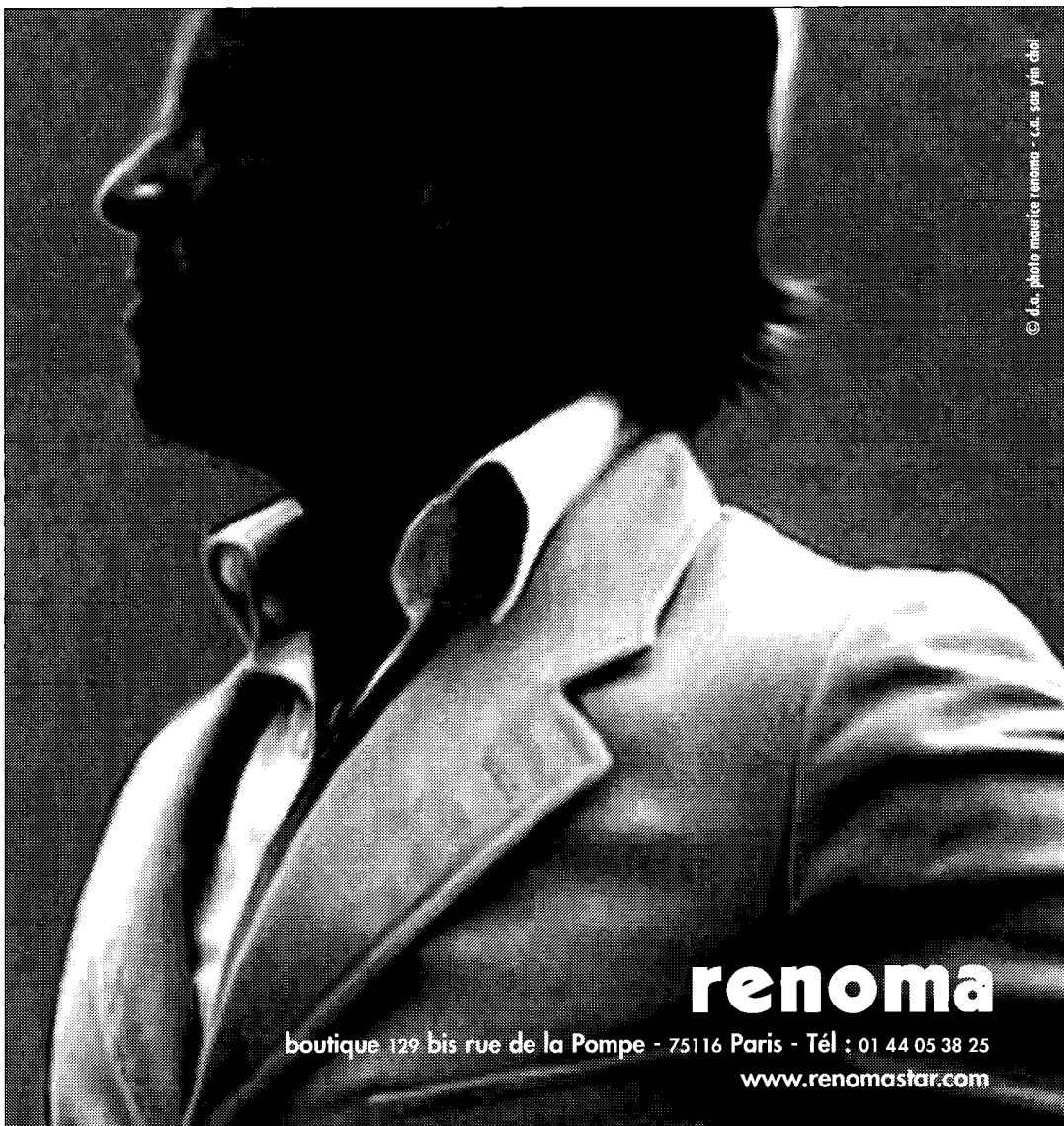
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (74,7 m²) et UNE CAVE

Pour visites et renseignements s'adresser à :

Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)

77, boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14

http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (1,29 F/mn)



renomastar

boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25

www.renomastar.com

SANTÉ La peur des consommateurs progresse, en France et à l'étranger, sur les risques liés à la crise de la « vache folle ». Dans un entretien au *Monde*, Lucien Aben-

haïm, directeur général de la santé, relativise l'inquiétude actuelle. Il annonce que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sera saisie sur la questions des cantines

scolaires et des aliments que les Français peuvent consommer. ● **DANS LES CANTINES SCOLAIRES**, le bœuf a été banni des menus par de nombreux maires, qui préfèrent appli-

quer le principe de précaution. ● **LES PROFESSIONNELS** de la filière bovine s'inquiètent des répercussions de la crise sur la vente de viande de bœuf. Les chiffres sont en

baisse de 30 % dans les magasins de la chaîne Auchan. ● **LES PEURS** se sont focalisées sur la côte de bœuf, pièce symbole de la boucherie (*lire aussi notre éditorial page 19*).

Les pouvoirs publics face à la montée des peurs sur la « vache folle »

Dans un entretien au « Monde », Lucien Abenhaïm, directeur général de la santé, annonce qu'il saisit l'Agence française de sécurité sanitaires des aliments sur la question des cantines scolaires et des aliments bovins que les Français peuvent consommer. Le débat s'amplifie sur les farines animales

« La crise de la vache folle prend des allures d'affaire d'Etat. Pourquoi entend-on beaucoup plus à ce sujet les responsables de la politique agricole que ceux de la politique de santé ?

– Il y a un domaine partagé d'expression et d'action avec le ministère de l'agriculture concernant l'exposition humaine au risque par voie alimentaire. En revanche, nous sommes directement en charge de la question de la prévention des risques de transmission interhumaine de l'agent pathogène de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Si la discussion sur les farines animales a lieu au niveau interministériel, la mise en œuvre des décisions dans ce domaine relève, en effet, du ministère de l'agriculture. Nous devons agir radicalement vis-à-vis du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, non pas du fait que le risque encouru serait particulière-

ment grand, mais parce que nous avons les moyens d'éviter la diffusion de cette maladie introduite de façon artificielle chez l'homme et de nous approcher le plus possible

« S'il y avait un problème majeur sur les étals de boucherie, je prendrais les mesures nécessaires »

de son éradication – ce qui est rare en santé publique –, au premier chef en agissant sur la source : les farines animales qui ont recyclé le

prion pathologique. Ma conception de la santé publique passe par une information complète donnée aux consommateurs qui peuvent ainsi choisir ou non d'adapter leur comportement en fonction de l'ensemble des données disponibles.

– **Dans plusieurs villes, les responsables de cantines scolaires viennent de décider d'interdire la viande de bœuf dans leurs menus. Cette décision vous paraît-elle fondée ?**

– Il faut répondre à l'inquiétude actuelle. Nous avons saisi, le 7 novembre, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa) de la question des cantines scolaires et je lui demande des recommandations sur les aliments que les Français peuvent consommer. Si j'avais des éléments scientifiques pour penser ou soupçonner qu'il y a un problème majeur avec ce qui se trouve sur les étals de boucherie, je prendrais les mesures

nécessaires. En attendant, ne tombons pas dans la démagogie. Il a été jusqu'à présent impossible de reproduire l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) à partir de la viande rouge. La focalisation sur la viande est d'autant plus injustifiée que les dérivés de bovins ne finissent pas tous dans les boucheries : il y a les raviolis, les gélatines, des sauces ou des biscuits. Les farines animales sont consommées par les porcs, les volailles et les poissons. En l'absence de données scientifiques, prendre des mesures uniquement sur des éléments spéculatifs aboutirait à une situation aberrante en termes de santé publique.

– **Etes-vous en mesure d'évaluer l'importance de l'exposition de la population française à l'agent de l'ESB ?**

– Les Britanniques qui comptent plus de quatre-vingts cas humains ont fourni des prévisions très difficiles à interpréter : de quelques



LUCIEN ABENHAÏM

dizaines de cas jusqu'à 150 000 cas. La situation est encore plus difficile en France où nous n'avons que trois cas. Nos modèles reposent sur le fait que nous avons été exposés à cet agent il y a une dizaine d'années par des produits d'origine britannique qui représentaient environ 5 %, au plus 10 %, de la consommation française, puis à de la viande française non débarrassée de tout tissu à risque. L'exposition est donc beaucoup plus faible qu'il y a dix ans, même si la proportion d'animaux contaminés a augmenté.

– **Comment entendez-vous, dès aujourd'hui, gérer les risques de transmission du prion pathologique au sein de l'espèce humaine ?**

– Pour ce qui est du risque de transmission de l'agent pathogène via le sang ou les produits dérivés du sang, nous avons pris la décision en mars 2000 de ne pas exclure du don les donneurs de sang ayant séjourné depuis 1980 dans les îles britanniques parce ce risque n'était pas significatif par rapport à celui non négligeable d'exposition en France. Parallèlement, différentes mesures de prévention vis-à-vis des produits sanguins ont été prises ou sont en train de l'être. J'ai saisi une nouvelle fois l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) de cette question et cette

agence va dans les prochaines semaines nous rendre de nouvelles conclusions actualisées. Cette nouvelle expertise se fera en présence des associations de donneurs de sang et de malades concernés. La question leur est posée de savoir s'il convient, comme en Grande-Bretagne, de ne plus utiliser le plasma des donneurs de sang français et d'importer le plasma destiné à fabriquer les médicaments dérivés du sang à partir de pays indemnes de l'ESB.

– **Quelle sera votre action préventive vis-à-vis du risque de transmission interhumaine du prion pathologique de l'ESB via les interventions chirurgicales et l'utilisation des différents matériels médicaux ?**

– Nous avons fait un projet de circulaire qui est actuellement soumis à toutes les professions, à tous les acteurs sanitaires concernés afin de parvenir à un consensus sur ce qui doit être fait vis-à-vis des endoscopes, des outils chirurgicaux, du matériel à usage unique, des produits de désinfection et de leur efficacité... A partir du moment où l'on n'est pas capable de détecter la présence de prions pathologiques dans le sang et où l'on ne peut pas identifier les personnes à risque, il nous faut bien considérer que tout patient est à risque, de même que tout acte médical, diagnostic ou thérapeutique, même si ces derniers sont selon toute vraisemblance, peu dangereux. Ce rappel au respect des mesures universelles de protection sanitaire et d'hygiène est à mes yeux une bonne opportunité pour augmenter la sécurité générale du système et réduire plus largement la fréquence des infections contractées à l'hôpital. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun et Jean-Yves Nau

Plus l'information est analysée, meilleure sera votre visibilité.

Plus le business va vite plus vous avez besoin d'une nouvelle **latribune.fr**

ACTUEL BOURSE NET.E.CO JOURNAL ARCHIVES SERVICES La Tribune

La souffrance des victimes et de leur famille à la télévision

LES IMAGES sont terribles. Un jeune homme gît sur son lit, décharné, le regard totalement absent, les membres rétractés par l'hypertonie, une sonde d'alimentation gastrique passe par sa narine droite. Il s'appelle Arnaud, il a dix-neuf ans et, même si le diagnostic n'a pu être établi avec certitude – cela n'est actuellement possible qu'à l'autopsie –, il n'y a plus de doute sur le fait qu'il est la troisième personne en France atteinte par la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, celle due à l'agent de la maladie de la « vache folle ».

Diffusées à la télévision, lundi 6 novembre sur M6, ces premières images d'une victime en France sont aussi l'occasion pour les parents d'Arnaud de rompre le silence : « On nous a conseillé de nous taire, pour ne pas affoler les gens et ne pas avoir les médias devant notre porte. » Ils le refusent à présent et font part de leur intention de déposer plainte contre X : « Notre fils a été empoisonné, il n'est pas question de laisser tomber », martèle la mère d'Arnaud. Elle ne cache pas sa colère devant la compassion manifestée envers les éleveurs dont le troupeau a dû être abattu, et qui bénéficient d'un soutien psychologique. « On ne pourra pas racheter un fils. Eux, ils peuvent racheter un troupeau et on les entend pleurer... »

Un sentiment d'injustice renforcé par l'indifférence qui leur est témoignée. Arnaud a présenté les premiers symptômes il y a quatorze mois. Ses parents s'occupent de lui à leur domicile. « Depuis novembre de l'année dernière, personne ne s'est préoccupé de savoir comment on se débrouille. On a été lâchés dans la nature. Pas un seul neurologue ou médecin n'a pris son téléphone et demandé l'état d'Arnaud »,

explique son père. La petite sœur d'Arnaud ne dissimule pas ses craintes : « J'ai été avec lui au fast-food. J'ai peur d'attraper la maladie. Le pire, c'est que, comme on connaît les symptômes, on saura tout de suite ce que c'est. » Arnaud allait souvent manger des hamburgers. Il avait déclaré à ses parents : « Je deviens fou. J'ai la « vache folle ». « Ce qui est terrible, explique la mère d'Arnaud, c'est qu'on ne peut plus communiquer. On ne sait pas s'il se rend compte. Il n'a pas de vie. Il n'y a rien à attendre. »

UNE CARENCE SURPRENANTE

Commentant en direct sur le plateau de M6 ces images, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a indiqué qu'il s'était entretenu de ce cas avec Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés : « C'est le premier cas qui interpelle les autorités françaises », a expliqué le ministre, indiquant qu'il n'y avait aucun dispositif prévu, mais que M^{me} Gillot y travaillait. Cette carence ne peut manquer de surprendre dans un pays qui a déjà eu à faire face aux scandales de l'hormone de croissance et du sang contaminé.

M6 a également diffusé un sujet de la BBC consacré aux victimes britanniques, qui avait suscité une forte émotion outre-Manche. Ce document retrace la dégradation inexorable des capacités intellectuelles et physiques d'une jeune femme, Pamela. Des images éprouvantes mais qui permettent de montrer la souffrance des familles, incroyablement dignes, l'affection témoignée par ces parents pour leurs enfants qu'ils voient mourir et la peur dans laquelle vivent le frère ou la sœur plus jeunes.



L'inquiétude s'est concentrée sur la côte de bœuf

CONTRAIREMENT à de récentes et tenaces rumeurs, le ministre de l'agriculture n'a pas réclamé à ses services la rédaction d'un arrêté qui viserait à interdire, dès les prochains jours, la commercialisation spécifique de la côte de bœuf sur l'ensemble du territoire national. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) n'a pas, non plus, été saisie de cette question par le gouvernement, et rien, aujourd'hui, ne laisse penser qu'elle le sera. Comment, dès lors, comprendre la brutale focalisation des inquiétudes sur cette pièce de bœuf bovine, et la décision prise, de manière unilatérale, par des chaînes de restaurants spécialisés, qui annoncent son prochain bannissement ?

La question de la sécurité sanitaire de la côte de bœuf n'est que l'un des sous-ensembles de la somme des problèmes soulevés par l'usage qui peut, ou non, être fait des os de bovins, et tout particulièrement de ceux de la colonne vertébrale, au regard du risque de contamination, par voie alimentaire, de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle »). Dans le même temps, ce sous-ensemble, hautement symbolique, apparaît comme une question-clé du dispositif préventif actuellement à l'étude au niveau gouvernemental.

MODIFIER LES GESTES DE DÉCOUPE

Il faut savoir que ce ne sont pas, ici, les os bovins qui font difficulté, mais certains fragments tissulaires anatomiques ou physiologiques, leur sont intimement attachés. L'analyse de plus en plus fine du risque de transmission de l'animal à l'homme du prion pathogène responsable de l'ESB, la découverte de la réalité des pratiques industrielles d'abattage des bovins, ainsi que la prise de conscience croissante des enjeux sanitaires dans ce domaine avaient conduit les membres du comité présidé par le docteur Dominique Dormont à rendre, sur ce thème, un avis précis daté du 28 février 2000. « La colonne vertébrale [des bovins] pose à la fois le problème des risques associés à son ouverture, exposant la moelle épinière lors de la découpe des carcasses, et à la présence des ganglions rachidiens. » Ce comité interministériel ajoutait qu'il « conviendrait d'éviter cette découpe de la colonne vertébrale » et « d'exclure son utilisation dans la chaîne alimentaire ». Les vertèbres bovines devraient ainsi, aux yeux des experts fran-

çais des maladies à prions, rejoindre les différents abats qui, ces dernières années, ont été considérés comme potentiellement infectés et qui, de ce fait, sont exclus de l'alimentation et détruits par incinération.

C'est précisément cette analyse de risque qui, bien tardivement, a conduit à la formulation de l'avis de l'Afssa réclamant de ne plus utiliser les os de bovins dans la fabrication des graisses destinées, via les lactoreplaceurs, à alimenter les jeunes veaux qui ne sont pas élevés « sous la mère ». Mais si, pour les autorités gouvernementales, il est relativement aisé de décider d'interdire effectivement le recyclage de ces os via les différentes matières grasses de l'agroalimentaire, les difficultés sont beaucoup plus nombreuses en ce qui concerne les modifications des gestes de découpe des carcasses bovines après leur abattage.

En pratique, imposer l'exclusion de la totalité de la colonne vertébrale dès l'abattoir conduirait à bouleverser toutes les pratiques et pourrait, à court terme, ruiner la boucherie traditionnelle, dont le savoir-faire réside dans la transformation des carcasses qui lui sont livrées. Procéder à l'exclusion immédiate, après l'abattage, des vertèbres aurait des conséquences anatomiques et mécaniques importantes, et demanderait que le travail de découpe soit poursuivi sur place. Dans ce cas, les bouchers traditionnels deviendraient de simples détaillants en viande bovine. La côte de bœuf (ainsi, dans une moindre mesure, que les T-Bones) est la seule pièce de viande dans laquelle le tissu musculaire bovin est commercialisé au contact direct de l'os et des tissus nerveux (ainsi que les ganglions rachidiens) qui y sont associés. Faut-il, dès lors, organiser sa prohibition ? A l'inverse, est-il possible de prendre les mesures sanitaires qui s'imposent sans entrer en opposition frontale avec la filière et les professions directement concernées ? Comment associer les bouchers à une telle mesure préventive ? Les différentes données de ce problème ont été exposées il y a quelques jours au premier ministre. Le gouvernement devra trancher et tirer les conséquences, à l'échelon international, des différentes mesures prises au titre du principe de précaution, qui, paradoxalement, isolent et fragilisent la France dans le contexte du libre marché de l'Union européenne.

Jean-Yves Nau

Les maires sont de plus en plus nombreux à appliquer le principe de précaution dans les cantines scolaires

MACÉDOINE, fricassée de volaille, emmenthal, flan à la vanille : le jour de la rentrée des vacances de Toussaint, les écoliers de Castelnaud-le-Lez, dans l'Hérault, ont évité le bœuf. Qui ne réapparaîtra pas dans leurs assiettes jusqu'à nouvel ordre. Le maire, Jean-Pierre Grand, a pris cette décision lundi 6 novembre, en demandant à la société Avenance, fournisseur des trois groupes d'écoles primaires de la ville, de cesser « toute fabrication de repas qui comporteraient dans leur composition de la viande de bœuf ». Pour M. Grand, « les directives de l'Etat en matière de risque ne sont pas claires, et l'on sait aujourd'hui que des animaux malades passent au travers des mailles du filet. Il existe une grande inquiétude chez les parents, l'opinion a encore en tête l'affaire du sang contaminé ».

Au nom du principe de précaution, les élus de Caen, Strasbourg, Dunkerque, Reims, Nogent-sur-Marne, Carcassonne, Toulouse, Cligny, Pont-Audemer, Orléans, Toulon, Dijon, Grenoble, Rouen et Bordeaux notamment ont emboîté le pas, lundi, aux maires de onze arrondissements parisiens qui, en

fin de semaine dernière, avaient retiré le bœuf des menus des cantines. « On va vers la généralisation de l'interdiction », pronostique Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France. « Les élus sont tentés par le risque zéro de peur d'être rendus responsables en cas de non-décision. » Ils attendent des « décisions rigoureuses émanant des autorités sanitaires et politiques sur les tests d'origine et des garanties de traçabilité pour lever l'interdiction ».

Jean-Louis Destans, le maire (PS) de Pont-Audemer, estime que « l'évolution du problème de la vache folle justifie que l'on s'inquiète. Les grands groupes de restauration collective nous assurent de la traçabilité de la viande mais nous avons quand même des interrogations ; nous ne maîtrisons pas toute la chaîne comme nous pourrions le faire si nous disposions d'une cuisine centrale ». Devant ce début de psychose, la Société normande de restauration, filiale de la Sodexho, qui fournit les 44 classes de Pont-Audemer, a annoncé qu'elle supprimait le bœuf de tous ses menus. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), de son côté, appelle « à

la raison », soulignant que « les enfants ont besoin de menus variés ».

Reste que dans les communes où le bœuf est désormais proscrit pour les écoliers, il continue d'être servi dans les collèges et les lycées. Une situation relativement « absurde », convient Vincent Reina, adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires. Les établissements d'enseignement secondaire gèrent directement leur service de restauration et le chef d'établissement, le chef de cuisine ou l'intendant peuvent, seuls, décider d'interdire le bœuf. Pour l'heure, seuls « deux ou trois » établissements auraient franchi le pas, selon Jean-Yves Rocca, secrétaire général du syndicat A & I (administration et intendance), « mais des interrogations se font jour sur l'utilisation du principe de précaution ». « Nous aimerions des indications claires de la part des autorités. »

En attendant, A & I continue de prôner la plus grande vigilance sur les garanties de traçabilité, recommande de proposer deux plats chauds au choix et conseille d'être très prudent au sujet des promotions qui ne vont pas manquer sur

la viande de bœuf. « Les plus grands risques proviennent du « bœuf caché », gélatine, sauce, boulettes. » Au niveau de l'éducation nationale, seul le rectorat de Strasbourg a conseillé aux cantines d'éviter temporairement de servir des hamburgers, des saucisses et d'autres aliments carnés reconstitués.

CONTRE-EXEMPLE LYONNAIS

Selon M. Reina, qui organise mardi 7 novembre une réunion des maires d'arrondissements parisiens sur ce thème, « il ne faut pas céder à la panique mais il convient de prendre en compte l'inquiétude des parents et de rassurer les collectivités locales ». Le tour de table de mardi a donc vocation à interpeller le gouvernement. « La situation ne permet plus que l'on attende encore pour supprimer les farines animales, et l'Etat pourrait prendre des mesures réglementaires pour développer les contrôles sanitaires dans les cantines ». A & I va demander cette semaine au ministre de l'éducation la création d'un observatoire sur la restauration scolaire.

Contre-exemple de ce mouvement général : la ville de Lyon, dans laquelle 14 000 repas sont servis chaque jour dans les écoles, et où l'on a mangé du bœuf le jour de la rentrée scolaire. Un accord, passé entre la cuisine centrale et la Sodexho il y a sept ans, garantit la traçabilité de la viande et interdit les produits dérivés les plus sujets à caution. « On peut penser que les maires qui interdisent le bœuf réagissent effectivement au principe de précaution mais cèdent aussi à la panique, parce qu'elles n'avaient pas de garantie de traçabilité suffisante », analyse pour sa part Jean-Jacques Hazan, de la FCPE Paris, pour qui les interdictions relèvent aussi « de motivations conjoncturelles, voire électoralistes ». Une analyse que n'est pas loin de partager M. Delevoye : « La situation électorale du moment exige des élus le risque zéro. »

Nathalie Guibert
et Stéphanie Le Bars

M^{me} Gillot redoute « plusieurs dizaines de cas » humains

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé, Dominique Gillot, estime qu'il faut se préparer en France à « plusieurs dizaines de cas » humains de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. « Avec l'augmentation du nombre de cas de maladie de la « vache folle » en France, il est fort probable que nous ayons plusieurs dizaines de cas de Creutzfeldt-Jakob. Il faut s'y préparer », déclare Mme Gillot dans un entretien publié mardi 7 novembre par *Le Parisien/Aujourd'hui*. Mme Gillot observe notamment que « le nombre de signalements de personnes présentant des symptômes de maladie de Creutzfeldt-Jakob est en augmentation » (*Le Monde* du 4 novembre).

Concernant le dossier des farines animales de viandes et d'os, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a estimé, lundi, que le gouvernement étudiait les conditions dans lesquelles ces déchets pourraient être définitivement retirés de la consommation animale. « Même si ce n'est pas forcément une question de sécurité alimentaire, ça éliminera les fraudes », a précisé

M. Glavany. Peu favorable à un délai d'attente, Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a affirmé la même jour que, sur cette question, il « fallait aller très vite parce que c'est l'application du principe de précaution ». « Le plus vite, ça peut être fait à partir de maintenant, au moment où l'on parle », a-t-il insisté.

Pour leur part, les Verts réclament « l'application du principe de précaution » et un « moratoire immédiat débouchant sur une interdiction définitive » des farines animales. Toutefois, s'exprimant dimanche 29 octobre lors de l'assemblée générale décentralisée des Verts en Franche-Comté, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a souligné toutes les difficultés pratiques que soulèverait une telle interdiction. « Je ne dis pas qu'il faut donner des farines animales, mais que les Verts réfléchissent à la façon dont on passe d'un slogan à une politique opérationnelle, ça me paraît vital », a déclaré M^{me} Voynet.

La filière bovine craint l'impact de la crise sur les ventes

LE LABEL VBF (viande bovine française), qui fut la planche de salut de la filière lors de la grande crise de la « vache folle » de 1996, va-t-il se retourner contre elle, notamment à l'exportation ? La Pologne a annoncé, lundi 6 novembre, sa décision de « prendre des mesures afin de ne pas laisser entrer sur le territoire polonais, à compter du 8 novembre, les bovins, viandes et abats bovins, les farines de bœuf et les produits à base de viandes bovines en provenance de France ». Une décision plus lourde de conséquences psychologiques qu'économiques. La Pologne n'a importé aucune viande ni farine bovine de France depuis le début de l'année, seulement 150 tonnes d'abats et 650 bœufs sur pied. Une goutte d'eau comparée aux 66 000 tonnes exportées par la filière française hors de l'Union européenne l'an dernier, dont 41 000 tonnes livrées à la seule Russie.

Mais justement, ce dernier pays, qui a déjà annoncé son intention d'être plus sélectif dans le choix des départements français d'où provient la viande qu'il importe, pour éliminer ceux touchés par l'ESB, pourrait se voir encouragé à renforcer ses mesures de précaution et à chercher d'autres sources d'approvisionnement.

L'essentiel des exportations françaises se fait à destination de l'Union européenne, ce qui, ironiquement, devrait protéger la France de mesures unilatérales d'embargo telles que... celles prises par Paris contre la viande britannique. Quelque 484 000 tonnes de viande de bœuf - pour une production totale de 1,65 million de tonnes - avaient été exportées en 1999, essentiellement vers l'Italie, la Grèce, le Portugal, l'Allemagne. Soit un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de francs, auquel il faut ajouter 7 milliards de veaux sur pieds.

NE PAS ALIMENTER LA PSYCHOSE

En France, la crise de confiance pourrait se révéler plus profonde que celle de 1996. La réaction en chaîne des cantines scolaires, qui retirent les unes après les autres la viande de bœuf de leurs menus, n'inquiète pas outre mesure Laurent Cousin, directeur de la recherche et du développement à la Sodexho et président de la commission de sûreté alimentaire du Syndicat national de la restauration collective (SNRC). « Cela ne remet pas en cause la possibilité de continuer à réaliser, quatre fois par semaine, des repas appétissants et équilibrés, autour du poisson et des œufs, sans viande de bœuf. » Dans

la restauration traditionnelle, les chaînes à thème sont en première ligne. Hippopotamus, filiale du groupe Flo, se félicite d'avoir adopté pour des « raisons de présentation dans l'assiette » une découpe particulière de la côte de bœuf qui supprime le talon, cette partie qui rattache la côte à la colonne vertébrale. Les 215 restaurants Buffalo Grill ont décidé, dès le 3 novembre, de supprimer de leur carte les côtes de bœuf et les T-Bones steaks, et vont proposer cinq pièces de viande en provenance d'Amérique du Sud, à Paris d'abord puis très vite dans l'ensemble de la France. Chez McDonald's France, une opportune campagne publicitaire télévisée explique comment sont élaborés les hamburgers, exclusivement à partir des muscles de l'animal, ce qui devrait théoriquement les mettre à l'abri du prion.

Côté grande distribution, les consommateurs sont tentés de s'appliquer directement le principe de précaution en cessant leurs achats de viande de bœuf. Chez Auchan, on enregistrait samedi soir une baisse de 35 % des ventes au rayon boucherie, une baisse ramenée à 30 % en incluant la viande de veau, apparemment moins suspecte aux yeux des consomma-

teurs. Carrefour, qui fut le principal destinataire des lots douteux de la Soviba, qui avaient contribué au déclenchement de la crise en octobre, ne souhaite pas donner de chiffres pour ne pas alimenter la psychose. « C'est très irrégulier selon les magasins. Nous avons enregistré des baisses de 20 % à 40 % le premier jour de la crise. Les 39 magasins concernés ont été évidemment les plus touchés, mais d'autres ont mieux résisté. Il est clair que les clients ne nous ont pas commandé de côte de bœuf pendant le week-end... », se contentait de dire un porte-parole lundi.

Seul signe d'espoir pour ces deux enseignes : les produits de leurs filières, qu'elles ont évidemment mises en avant pour leur traçabilité, seraient moins touchés par la désaffection. Chez Auchan, le « veau du Ségala et de l'Aveyron » et la viande « bio » auraient même enregistré une hausse de 20 % de leurs ventes. « Les clients sont en quête de garantie », observe la responsable de la communication du distributeur, qui a vendu en 1999 pour 1,7 milliard de francs de viande bovine, dont 400 millions de francs de steak haché.

François Bostnavarion
et Pascal Galinier

LES CARAIRES 7210 F

1099,16 €

LES ILES AUX EPICES

8 JOURS LE 16 DECEMBRE 2000

LES ILES AUX MERVEILLES

8 JOURS LE 9 DECEMBRE 2000, LE 3 FEVRIER ET LE 3 MARS 2001

PRIX TTC PAR PERSONNE

TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

TOUT COMPRIS AU DEPART DE PARIS AVION ET TAXES AERIENNES 260 F

EN CABINE DOUBLE INTERIEURE STANDARD

PAS DE SUPPLEMENT POUR LES CABINES INDIVIDUELLES, SAUF SUITES

SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE

▷ N° Indigo 0 825 000 825

www.nouvelles-frontieres.fr

50% DE REDUCTION

pour la 2^e personne partageant la même cabine, hors vol, pour une inscription avant le 31 décembre 2000.

Offre valable sur toutes les catégories de cabine, sauf suites.

croisières en paquebot

Nouvelles Frontières

Voyager ça fait avancer

La justice ouvre une enquête sur l'équipe américaine dont Lance Armstrong est le leader

Des agissements suspects autour de US Postal auraient été constatés par des journalistes de France 3

Une enquête préliminaire visant l'équipe US Postal, dont le chef de file est Lance Armstrong, vainqueur des deux derniers Tours de France, a été

récemment ouverte par le parquet de Paris. Les policiers devront déterminer si des produits dopants ont circulé au sein de la formation amé-

ricaine. Une lettre anonyme au parquet a fait état d'agissements suspects constatés, en juillet, par des membres de la rédaction de France 3.

LE PARQUET de Paris a ouvert une enquête préliminaire, à la mi-octobre, visant l'équipe cycliste américaine US Postal, dont le leader est Lance Armstrong, vainqueur des deux derniers Tours de France. L'enquête a été confiée à la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris. Les policiers vont devoir déterminer si des produits dopants ont circulé au sein de la formation américaine lors du dernier Tour de France. La justice a été mise sur la piste de l'équipe US Postal par une lettre anonyme, parvenue il y a quelques semaines au procureur de la République de Paris. Dans sa missive, le « corbeau » indiquait notamment que des agissements suspects avaient été détectés par une équipe de télévision, France 3, lors du dernier Tour de France.

Interrogé par *Le Monde*, le directeur de la rédaction nationale de France 3, Hervé Brusini, a indiqué qu'une équipe de journalistes de la chaîne publique avait, lors du Tour de France 2000, en juillet, « repéré un étrange ballet dans le sillage de l'équipe US Postal ». Selon M. Brusini, les images et les documents réunis par les reporters « constituent une base de travail intéressante, mais encore insuffisante pour

donner lieu à une diffusion de cette enquête. Nous ne porterons ce sujet à la connaissance du public que lorsque nous aurons tous les éléments pour le faire ».

Au cours du dernier Tour de France, après l'arrivée d'une étape dans les Alpes, une puissante voiture, immatriculée en Allemagne et garée dans le périmètre réservé à l'US Postal, avait attiré l'attention d'une équipe de France 3. Deux hommes, qui ne semblaient pas faire partie de l'encadrement sportif de la formation américaine, avaient été surpris en train de charger cette voiture avec des sacs en plastique. La voiture avait ensuite pris la direction de l'autoroute avant de bifurquer vers une route départementale où les deux inconnus, qui estimaient sans doute être à l'abri des regards indiscrets, avaient déchargé les fameux sacs.

A l'intérieur de ces sacs se trouvaient des compresses, des tampons, des plaquettes de médicaments et des emballages de produits, la plupart étrangers, notamment allemands. A plusieurs reprises, lors du Tour 2000, un scénario identique s'est reproduit, toujours avec la même voiture. Les sacs suspects contenaient-ils des produits dopants ? Pour le moment, rien ne

permet de l'affirmer. Des expertises sur les flacons ramassés sur le bord de la chaussée pourraient permettre de déterminer s'il s'agissait de substances interdites. Les précautions prises pour s'en débarrasser semblent attester, aux yeux des policiers, leur caractère éminemment suspect.

GÉLULES, FLACONS ET SERINGUES

Lors du Tour de France 1998, en pleine affaire Festina, alors que toutes les équipes redoutaient d'être l'objet de perquisitions, deux « incidents » de ce type avaient été constatés. Le 24 juillet, un agriculteur de Dampniat (Corrèze) avait trouvé, en bordure de son champ, des gélules, des flacons et des seringues usagées. L'enquête des gendarmes avait simplement révélé que le peloton du Tour était passé par Dampniat quelques jours plus tôt, mais elle n'avait pas permis d'identifier l'équipe qui s'était débarrassée de cet encombrant colis.

Deux jours plus tard, le 26 juillet, un adolescent avait repéré un individu qui venait de jeter, dans un champ de maïs proche du Novotel de Voreppe (Isère), un sac poubelle rempli de médicaments et de fioles diverses. L'hôtel abri-

taut quatre équipes engagées sur le Tour de France. Là encore, il avait été impossible de mettre en cause l'une d'elles.

L'enquête ouverte à Paris risque de relancer les interrogations que ne manque pas de susciter, depuis plusieurs années, Lance Armstrong, chef de file incontesté de l'US Postal et du peloton en général.

Au cours du procès Festina, qui se tient à Lille depuis le 23 octobre, plusieurs prévenus, experts ou témoins ont ainsi émis des doutes sur les performances du cycliste américain. L'ancien entraîneur de l'équipe Festina, Antoine Vayer, s'est dit par exemple stupéfait de constater que, dans les étapes de montagne, Armstrong développait plus de puissance au fur et à mesure de la montée. « Humainement et physiologiquement, ce n'est pas possible », avait conclu M. Vayer (*Le Monde* du 30 octobre). Lors du Tour 1999, qu'il avait remporté après s'être miraculeusement guéri, quelques années plus tôt, d'un cancer des testicules, Lance Armstrong avait été mis en cause pour avoir utilisé une pommade contenant des corticoïdes.

Fabrice Lhomme

Procès Festina : le procureur demande la relaxe pour Richard Virenque

LILLE

de notre envoyé spécial

Gérald Vinsonneau, procureur adjoint de la République de Lille, a requis, lundi 6 novembre, dix-huit mois de prison avec sursis et cinquante mille francs d'amende contre Bruno Roussel, ancien directeur sportif de l'équipe cycliste professionnelle Festina. Celui-ci avait reconnu, en juillet 1998, avoir organisé le dopage au sein de sa formation, en ayant notamment recours aux services d'un médecin, le docteur Eric Rijckaert, dont le cas était disjoint au début du procès pour cause de grave maladie.

Contre Willy Voet, l'ex-soigneur de l'équipe, qui avait été interpellé à la veille du départ du Tour de France à la frontière franco-belge en possession d'une panoplie de médicaments prohibés et dopants, M. Vinsonneau a réclamé quatorze mois de prison avec sursis et vingt mille francs d'amende. Contre les autres prévenus (soigneurs, agent de communication de Festina, pharmaciens ayant délivré des médicaments sans autorisation), le procureur adjoint a demandé des peines allant de deux mois à un an de prison assorties du sursis, et des amendes complémentaires de dix à vingt mille francs, en faisant une exception pour Richard Virenque, coureur vedette de Festina, pour lequel il a souhaité une relaxe. M. Vinsonneau, s'appuyant sur les témoignages de coureurs et du médecin de l'équipe, a considéré qu'il n'existait

pas suffisamment de charges pour établir que le quintuple meilleur grimpeur du Tour de France avait incité ses coéquipiers à se dopar (seul fait qui lui était pénalement reproché). Se défendant d'être un « justicier du dopage », voire « un censeur moral », M. Vinsonneau a estimé que les faits jugés par le tribunal étaient « manifestement graves », puisqu'il s'agit de « doses non thérapeutiques de cocktails de médicaments », administrées, selon lui, à des « épreuves humaines » — ce qui implique, à ses yeux, « une immense responsabilité des médecins ».

« UNE VASTE HYPOCRISIE GÉNÉRALISÉE »

Axant son réquisitoire sur l'incompréhension de deux mondes — le cyclisme, la justice —, le représentant du parquet s'est étonné du comportement des professionnels du cyclisme, qui ont tendance, à l'entendre, à vivre dans un monde en marge des lois. Ainsi a-t-il cité Hein Verbruggen, le président de l'Union du cyclisme international (UCI), qui ne semblait pas comprendre les poursuites pénales, et notamment le travail d'enquête des policiers lors du Tour 1998. Dans le même ordre d'esprit, il a fustigé les écrits de Richard Virenque qui, dans un livre, a indiqué, alors qu'il mentait sur ses prises de dopants, que « le tribunal de [ses] lecteurs et supporters [étaient ses] seuls juges ». Enfin, M. Vinsonneau s'est étonné que le règlement de l'UCI, par exemple, n'interdise pas l'usage de la marijua-

na — prohibée selon la loi française — dans les épreuves cyclistes, à l'exception des épreuves de descente en VTT.

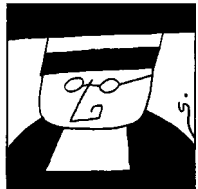
Justifiant implicitement la mesure de ses réquisitions (l'incitation au dopage et sa facilitation peuvent être punies de deux ans d'emprisonnement et cent mille francs d'amende), le procureur adjoint a affirmé que « rapidement [lors de l'enquête], on s'était rendu compte que le phénomène n'était pas limité à Festina ». Énonçant la litanie des citations d'anciens coureurs attestant de vieilles pratiques de dopage, il a estimé que les prévenus représentaient « un groupe de délinquants parmi d'autres ». « C'est une vaste hypocrisie généralisée », a-t-il dit. « La pression vient des dirigeants de l'équipe, qui agissent par rapport à leurs sponsors, aux exigences du public. Tout le monde fait l'autruche ».

Un peu auparavant, M^e Boussier, pour l'administration des douanes et des contributions indirectes, avait dit ne voir dans cette affaire de dopage qu'une « gloire à l'argent ». « La Société du Tour de France distribue quatorze millions de francs de primes aux coureurs. L'intérêt à la fraude est évident ». L'avocat a demandé que les prévenus de l'équipe Festina soient condamnés à verser solidairement 1,2 million de francs au titre de la réparation des infractions douanières liées au dopage.

Jean-Michel Dumay

L'accusation abandonne les poursuites contre Xavière Tiberi

XAVIÈRE TIBERI pensait n'avoir qu'un mot à dire avant de se retirer dignement, après l'annulation des poursuites en raison d'un tas invraisemblable de fautes de procédure.



PROCÈS

Elle en a finalement dit trois : sur ce qu'elle faisait dans la vie, elle a poliment répondu « j'aide mon mari », ce qui n'était pas frappant lundi 6 novembre devant la 9^e chambre de la cour d'appel de Paris. Mais s'il y a effectivement de solides chances que la procédure soit annulée, l'épouse du maire de Paris va devoir à nouveau s'expliquer et suivre jusqu'au bout le chemin de croix de son rapport, commandé en 1994 par le conseil général de l'Essonne.

Xavière Tiberi a bien touché 205 000 francs pour ce rapport fumeux, mais la saisie du petit document ayant été annulée en 1997, le tribunal d'Evry a estimé le 14 décembre 1999 que les poursuites l'étaient aussi (*Le Monde* du 7 novembre). Le parquet a aussitôt fait appel, sans soupçonner qu'il risquait quelques dommages collatéraux. Le procureur de la République d'Evry, Laurent Davenas, actuellement en vacances dans l'Himalaya, s'est en effet littéralement fait étriller lundi à l'audience.

Les ennuis sont venus de là où on les attendait le moins, du parquet. L'avocat général a expliqué d'emblée qu'il « ne soutenait pas l'appel du procureur d'Evry et demandait la confirmation du jugement pour Xavière Tiberi ». Le procureur général de Paris, Alexandre Benmakhlof, est certes un ancien conseiller de Jacques Chirac à la mairie de Paris et l'ex-directeur de cabinet de Jacques Toubon, le garde des sceaux qui avait fait son possible pour étouffer la procédure, mais son avocat général, Marc Guirimand, a longuement argumenté en droit.

La cour d'appel a annulé le 4 juillet 1997 l'essentiel de la procédure sur Xavière Tiberi mais pas toute la procédure, et pas tous les scellés. Bien plus, l'arrêt a ordonné qu'« il soit fait retour du dossier au juge d'instruction pour poursuite de l'information ». Personne ne sait ce qu'est devenue l'instruction, formellement toujours ouverte, et le procureur d'Evry, selon le parquet général, n'avait ainsi pas le droit de renvoyer devant le tribunal M^{me} Tiberi. Par ailleurs, il est interdit de tirer « aucun renseignement » de pièces annulées, or « tout le dossier tourne sur la reconstitution de la réalité du rapport, annulé, de M^{me} Tiberi ». Enfin le procureur d'Evry a autorisé la police judiciaire à picorer dans un autre dossier qui était momentanément au parquet, « un procédé un peu curieux, pour le moins », a observé

l'avocat général. Il a ainsi demandé la confirmation du jugement d'Evry, même si l'analyse du tribunal lui a paru parfois « un peu artificielle ».

Enhardi par ce prompt renfort, M^e Thierry Herzog, l'avocat de Xavière Tiberi, en a profité pour demander à la cour de trancher tout de suite la question. Afin d'éviter que sa cliente ne repasse trois jours pénibles à s'essouffler sur un rapport « qui lui vaut d'être présentée avec un bonnet d'âne, a remarqué l'avocat, sur des fautes d'orthographe, pourtant moins nombreuses que dans certaines conclusions de mes confrères ».

« HIMALAYESQUE »

Surtout, M^e Herzog en a profité pour habiller le procureur d'Evry pour les neiges éternelles. « Le nombre de débordements dans cette affaire dépassent l'entendement, a sifflé l'avocat. Avec un procureur qui passe son temps à parler aux médias plutôt qu'à requérir ; qui a commis en mai 1998, comme on comment un délit, un livre sur une affaire dont il avait les poursuites. Avec un bandeau : le procureur de l'affaire Tiberi parle ! Et il livre en annexe le rapport, une pièce annulée ! » Il a estimé que le tribunal d'Evry, « n'en déplaît à beaucoup », avait dit le droit. « Mais demander au procureur d'Evry de faire du droit, c'est pratiquement impossible ». Avoir ensuite fait appel est selon lui « abracadabrantesque, ou pour

atteindre des sommets, himalayesque ».

M^e Gaëtan Di Marino, autre avocat de M^{me} Tiberi, est venu border la démonstration en droit. Et s'est félicité en passant que les membres de l'accusation ne soient plus pour les parties « des turlutins », comme on disait au XIX^e siècle. Ce n'est pas une allusion grivoise : le turlu serait un oiseau qui a, comme les procureurs « toujours le même chant ». M^e Rodolphe Bosselut enfin, le conseil de Xavier Dugoin, a profité de la position du parquet général pour dénoncer la « partialité et la déloyauté » du procureur dans le choix des procédures et s'est enhardi à demander la nullité de l'ensemble des poursuites. Restait M^e Jean-Marc Fedida, partie civile pour le département de l'Essonne. Choqué « qu'on vienne souiller l'honneur d'un magistrat. Quand on pense cela, on a le courage de le dire en face ». Surtout, il ne souhaite pas « que le procès de gens qui ont détourné des fonds devienne le procès du procureur qui les a poursuivis ».

Après un long moment de réflexion, la cour a renvoyé sa décision sur les nullités à la fin du procès, seule une disposition touchant « à l'ordre public » lui aurait permis de trancher tout de suite. Xavière Tiberi a remis ses lunettes blanches. Mardi, il devait donc lui falloir repeler des emplois fictifs, des bonnets d'âne et des fautes d'orthographe.

Franck Johannès

Yahoo : des experts cherchent comment circonscrire l'accès à des sites délictueux

La vente d'objets nazis sur Internet pose un casse-tête

DANS LA PROCÉDURE judiciaire qui oppose le géant américain de l'Internet, Yahoo Inc., à trois associations antiracistes françaises, la parole était aux experts, lundi 6 novembre. Désignés par Jean-Jacques Gomez, juge des référés à Paris, les trois consultants (un Français, un Anglais et un Américain) devaient indiquer les possibilités techniques permettant d'identifier un internaute français et la manière de lui interdire l'accès à des sites au contenu considéré comme délictueux en France.

L'affaire a débuté en mai après que la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), rejointes par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), eurent saisi la justice pour faire cesser « le trouble à l'ordre public » provoqué par la vente de produits à la symbolique nazie sur un site d'enchères visualisable sur le réseau américain de Yahoo (*Le Monde* du 14 août). Cette mise en vente, autorisée aux Etats-Unis, est interdite en France. Mais la nature du réseau, par définition ouvert, et la différence de législation entre les deux pays posent à la justice française un problème de fond : est-il possible d'interdire l'accès d'un site à un public défini sans remettre en cause la liberté d'accès des autres utilisateurs ? Par une ordonnance du 22 mai, le président des référés a ordonné à Yahoo de lui proposer ses solutions techniques. Lors d'une nouvelle audience, le 24 juillet, l'avocat de Yahoo a fait valoir qu'aucune mesure n'est fiable à 100 %. Le 11 août, M. Gomez a décidé de faire

appel à d'« éminents spécialistes reconnus internationalement ».

Pour l'essentiel, les experts considèrent qu'il est techniquement possible de connaître la provenance géographique de 70 % à 80 % des internautes. Une fois identifiée l'origine géographique, il serait possible d'interdire l'accès à un site litigieux par l'intermédiaire du mot-clé utilisé au moment de la requête. Ainsi, tout internaute français tapant le mot-clé « nazi » se verrait interdit d'accès. Mais les experts ne se font pas d'illusion sur l'efficacité d'un tel filtrage. L'américain Vinton Cerf, l'un des créateurs d'Internet, estime qu'une telle solution ne peut être que « ponctuelle » : « Si on généralise un tel système on en viendrait à empêcher le système lui-même de fonctionner ».

SOLUTIONS « IMPARFAITES »

Même si les solutions proposées sont « imparfaites », les avocats des associations ont marqué leur satisfaction. En revanche, le substitut du procureur, Pierre Dillange, a estimé qu'il ne fallait pas opter pour un système de filtrage qui « n'est pas fiable à 100 % », suggérant une « suppression » pure et simple des sites incriminés. Une solution inapplicable : s'il est possible de supprimer une page personnelle au contenu litigieux, il est impossible de supprimer un site de vente aux enchères accessibles à tous, quelle que soit la nationalité de l'internaute ou la législation de son pays d'origine.

Le juge des référés rendra son ordonnance le 20 novembre.

Acacio Pereira

330 pages, 134 F

“L'abolition pure, simple et définitive.”
VICTOR HUGO

FAYARD
www.editions-fayard.fr

DISPARITION

Roger Peyrefitte

Ecrivain sulfureux et provocateur

L'ÉCRIVAIN Roger Peyrefitte est mort dimanche 5 novembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Né le 17 août 1907 à Castres, Roger Peyrefitte avait été diplomate avant d'être homme de lettres. Après des études chez les jésuites de Toulouse, et un diplôme obtenu à l'École libre des sciences politiques, il avait commencé sa carrière au Quai d'Orsay en 1931, avait été nommé secrétaire d'ambassade à Athènes en 1933, chargé de mission à la délégation générale du gouvernement français dans les Territoires occupés en 1943, et « révoqué » en février 1945, à la suite d'une affaire de mœurs.

Féru de culture gréco-latine, Roger Peyrefitte débute en 1944 une carrière de romancier avec *Les Amitiés particulières* (prix Renaudot), évocation de relations homosexuelles dans les internats de garçons, qui sera portée à l'écran en 1964 par Jean Delannoy. François Mauriac qualifie son livre de « dégoûtant » ; il réplique avec une incroyable violence : « *La méchanceté sainte de vos pores comme des stigmates* ». Il signe une *Mademoiselle de Murville* (1947) qui rappelle Pierre Louÿs et Henri de Régnier, des *Amours singulières* (1950) évoquant ces liaisons dangereuses dont il se fit toute sa vie le chanfre sulfureux (révoquées en 1956 dans *Jeunes proies*), et *La Mort d'une mère* (1950), confession autobiographique dans laquelle il dresse le bilan d'une vie, avec impudeur.

ESCALADE DU SCANDALE

Il s'engage alors dans une escalade du scandale, *Les Ambassades* (1951), suivi de *La Fin des ambassades* (1953), retraçant à mots couverts, et dans un esprit de revanche, sa carrière (hors normes) de haut fonctionnaire au Quai d'Orsay, et ses démêlés avec l'administration. L'écrivain, qui se présente comme un moraliste mais qui sera dorénavant perçu comme un « auteur à sensations », ne va plus cesser de provoquer : *Les Clés de saint Pierre* (1955), poursuivi en Italie pour « offense à la personne du souverain pontife, à l'Eglise et à la religion, et pour obscénité », s'en prend aux arcanes vaticanes et travers païens d'une église catholique crispée sur ses reliques, *Les Fils de la lumière* (1961) irrite les francs-maçons qui s'estiment calomniés, *Les Juifs* (1965) s'affiche comme un roman antisémite, où l'auteur se flatte d'avoir trouvé les preuves que Pierre Mendès France appartient à la même famille que Franco. « *Invinciblement attiré par tout ce qui lui paraît, à tort ou à raison, occulte, furtif, trouble* », écrit Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* du 26 juillet 1965, Roger Peyrefitte ramène tout « à des anecdotes aussi scabreuses que possible, sous le fallacieux prétexte de mettre en garde les honnêtes gens contre les turpitudes

d'une époque dissolue ». Cet index des « sornettes, insultes et infamies dont les juifs ont été accablés depuis deux millénaires » provoque évidemment un nouveau scandale, et la demande de la famille Rothschild, longuement mise en cause, que le livre soit retiré de la vente. Elle n'obtient que la suppression d'une page, tandis que le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme s'en prend à son éditeur, Flammarion.

En 1968, c'est à propos des *Américains* que Roger Peyrefitte pratique la désinformation. S'estimant diffamée (elle y est qualifiée d'« ex-citoyenne de Hitler »), Marlène Dietrich porte plainte contre l'écrivain, qui est condamné. *Des Français* (1970) se veut « la chronique impertinente et scandaleuse de la société française contemporaine » ; il obtient le tapage souhaité. Avec le même goût du succès faisandé, *Manouche* (1972) retrace l'histoire d'une cocotte des années 30. En 1976, c'est Louis Joxe qui le traîne en justice, mis en cause dans divers passages de son *Tableau de chasse, ou la Vie extraordinaire de Fernand Legros*. La même année, Roger Peyrefitte suscite à nouveau l'ire du Vatican, à la suite d'un article où il s'était attaqué à Paul VI (à propos de son document sur l'éthique sexuelle). *Propos secrets* (1977) lui vaut cette critique de Bertrand Poirot-Delpech (*Le Monde* du 8 juillet) : « *L'auteur pense acquérir le droit à ce déballage en livrant quelques-uns de ses propres secrets. Mais on verra qu'il paie en monnaie de singe : quelques péchés véniels de collège, accros de police et ennuis de santé. Son sujet reste les autres, surpris systématiquement dans leurs bassesses par le trou de serrure.* » Suivent trois biographies d'Alexandre le Grand (*La Jeunesse d'Alexandre*, 1977, *Les Conquêtes d'Alexandre*, 1979 et *Alexandre le Grand*, 1981), un auto-plaidoyer de l'auteur en *Enfant de chœur* sur la question de l'argent (1978), et la publication de sa correspondance avec Henry de Montherlant (1981), divulgation exhibitionniste d'écrits intimes et de leurs frasques homosexuelles. Hormis un surprenant récit policier (*La Soutane rouge*, 183), ses cibles suivantes seront *Voltaire, sa jeunesse et son temps*, de Gaulle (« *Si de Gaulle n'avait pas existé, notre destinée eût été la même.* »).

Editorialiste à *La France monarchiste*, agitateur du marché d'œuvres d'art érotiques, il publie son dernier livre en 1993 (*Le Dernier des Sèvres*). Roger Peyrefitte, qui obtint, parmi d'autres, deux prix pour l'ensemble de son œuvre, et qui avouait « le soufre est mon élément naturel », aura été, jusqu'à la caricature, l'un des gendelettres polémistes, haineux et mondains d'une certaine époque.

Jean-Luc Douin

AU CARNET DU « MONDE »

Union

Etienne RÉCALT

a le plaisir d'annoncer son union avec

Sajan VELUKUTTY.

Décès

– Gisèle Agnel, Et sa famille font part du décès de

René AGNEL, pasteur,

survenu le 28 octobre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation, suivie d'un culte, a eu lieu le 31 octobre, à Mazamet (Tarn).

37, avenue Jean-Mermoz, 81200 Mazamet.

– C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de

Takis ANAGNOSTOPOULOS, homme de cœur et grand scientifique, directeur de recherche de classe exceptionnelle et ancien directeur de l'U. 323 Inserm.

A. Edelman, directeur de l'U. 467 Inserm.

Ainsi que l'ensemble des chercheurs, techniciens, administratifs et étudiants s'associent à la douleur de tous ceux qui l'ont aimé.

« *Je n'espère rien, je ne crains rien, je suis libre.* » N. Kazantzakis.

Takis ANAGNOSTOPOULOS

est décédé le 6 novembre 2000.

De la part de Gabrielle Planelles.

– Ses filles, Fathia et son époux Chadli Bahri, Hallée et son époux Nabil Ben Khelil, Chefka et son époux Raouf Sanhaji, Sa fille Essia, Son fils, Mohamed Es Saheb et son épouse Kawther Hamza, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Ses neveux Youssef, Monji, Rafik Baccouche (Paris), Chafik Ben Romdhane et son épouse Zine Murabet (Paris), Ses nièces, Alya et son époux Slahedine Ben Saïd, Nadia et son époux Bertrand Le Gendre (Paris), Toute la grande famille du cheval en Tunisie et en France, ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père, oncle et doyen,

Moncef BACCOUCHE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président de la Société des courses de Tunis,

survenu le matin du 28 octobre 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année, des suites d'une courte maladie.

20, rue du Président-John-Kennedy, Carthage Hannibal, 2016 Tunisie.

– M. Sébastien Gsell, M^{me} et M. Gsell-Noy, ses enfants, Jessica et Arielle, ses petites-filles, Sa famille et ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

M. René GSELL, professeur émérite des sciences du langage,

survenu le 26 octobre 2000.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 2 novembre, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

– Le président de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle, Le personnel administratif et enseignant de l'université,

L'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées, s'associent à la peine de sa famille et des proches, au lendemain du décès de

René GSELL, professeur émérite en sciences du langage.

Marie-Antoinette GUILBERT, née GALACHE,

s'est endormie pour l'éternité le samedi 4 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-septième année, à la villa d'Epidaure de Garches où elle demeurait.

Mado, Jean-Pierre et Marie-Christine, ses enfants, Ses petits-enfants, Toute sa famille, Et ses amis, vous invitent à vous unir par la pensée ou par votre présence à ses obsèques qui se dérouleront le mercredi 8 novembre, à 15 heures, à la basilique de Vézelay.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vézelay.

15, allée des Acacias, 92310 Sèvres. Résidence Le Chevrigny, 15 B, route de Versailles, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse. 5, rue du Pré-Vert, 91190 Saint-Aubin.

– Les membres du directoire de la société SEMT Pielstick et son personnel ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Alfred HIRTZ,

qui fut son président de 1987 à 1994.

Ils présentent à sa famille toutes leurs condoléances.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 novembre, à 9 h 30, au cimetière de Boulogne-Billancourt, avenue Pierre-Grenier.

– Françoise et Dominique Chupin, Liliane Kobilinsky, Guy et Chantal Kobilinsky, André et Marie-Renée Kobilinsky, ses enfants, Jacques Durkheim, Marcel et Simone Durkheim, Maud Durkheim, Madeleine Durkheim, Raïssa Ghilchik, ses frères et belles-sœurs, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne KOBILINSKY, née DURKHEIM,

survenu en son domicile, le 5 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 novembre, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse. On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-15^e.

17, rue des Coudrais, 92330 Sceaux.

– M^{me} Albert Lebacqz, née Quinet, son épouse, M^{me} Colette Lebacqz, sa sœur, M. et M^{me} Emile Quinet, son beau-frère et sa belle-sœur, M^{me} Antoine Lothé, sa tante, Alain et Sophie Quinet et leurs enfants, Sylvie et Bernard Thibaud et leurs enfants, Marie-Amélie et François Desvieux de Marigny et leurs enfants, Ses neveux et nièces, Ses petits-neveux, Les familles Lebacqz, Lothé, Quinet, Paoli, Et son fidèle et dévoué entourage, ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert LEBACQZ, officier de la Légion d'honneur, ancien journaliste parlementaire, ancien président-directeur général de l'Agence républicaine d'information,

survenu le 30 octobre 2000.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 4 novembre, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil, à Paris-16^e.

59, boulevard Lannes, 75116 Paris. 5, avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

– Gisèle, Eric, Sabine font part du décès de

M. Pierre MARCHAND, pasteur,

survenu le 5 novembre 2000.

Dons possibles au profit de Cimade, Solidarité-Emploi ou CCSC.

Quartier Mignaca, 26500 Bourg-lès-Valence.

– M^{me} Nicole Lyardet, Le docteur Henri Marteret, Marie-Claire et Bernard Thierry, ses enfants, Ses huit petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Antoinette MARTERET,

à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 6 novembre 2000, en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Chaptal, 75009 Paris. 10, cité Malesherbes, 75009 Paris. 22, rue Chaptal, 75009 Paris.

– Nous qui avons fréquenté les coulisses du Théâtre Mogador entre 1970 et 1980, ayons une pensée émue et affectueuse pour celle qui, à toute heure, s'occupait de nos petites fringales

NINI, née Eugénie Delaroque,

décédée le 6 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

TARIF CARNET 2000

Tarif à la ligne : 140 F TTC - 21,34 €
 Tarif abonnés : 120 F TTC - 18,29 €
 Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
 e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Anne-Marie Dufourmental-Meyssignac, sa compagne et épouse, Sa famille ont la très grande douleur de faire part du décès de

Jean-Michel MEYSSIGNAC,

survenu le 5 novembre 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, jeudi 9 novembre, à 14 heures.

14, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les étudiants, Les anciens élèves, Et les enseignants de l'Institut européen des affaires (IEA), ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel MEYSSIGNAC, fondateur de l'IEA, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 novembre 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

– On nous prie d'annoncer le retour dans la maison du Père de

M. Roger PEYREFITTE,

le 5 novembre 2000.

Il repose à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17^e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, nouvelle église, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 9 novembre, à 16 heures, au cimetière d'Alet-les-Bains (Aude).

De la part de Sa famille, Et ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part. (Lire ci-contre)

– On nous prie de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M^{me} Claude PICARD GARSON, avocat honoraire au barreau de Paris, officier des Palmes académiques,

veuve de

M. Maurice GARSON, ancien déporté.

L'incinération a eu lieu le lundi 6 novembre 2000, dans la plus stricte intimité.

– Jean de Précigout, son époux,

M. (†) et M^{me} Jean-Claude de Précigout, M. (†) et M^{me} Bernard de Précigout, M. et M^{me} Michel Lambert, M. (†) et M^{me} Jacques Houel, M. et M^{me} Yves Fontaine, M. et M^{me} Daniel Bilalian, ses enfants,

Olivier et Blandine de Précigout, Valérie de Précigout, Thierry et Sophie de Précigout, Caroline et Philippe Leclerc, Frédéric et Cathy de Précigout, Jean-Noël et Anne de Précigout, Sophie et Thierry Walter, César Lambert, Laurent Charvillat, Catherine et Frédéric Meney, Stéphanie Fontaine, Mathieu et Sophie Fontaine, Nicolas Fontaine, Marguerite Bilalian, ses petits-enfants et leurs enfants,

M. et M^{me} Etienne de Précigout, son neveu et sa nièce,

ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

M^{me} Elisabeth de PRÉCIGOUT, née BURGERT, médaille de la Famille française,

survenu le 4 novembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 novembre, à 11 heures, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Estera, Jacques-Alexis, Et Rachel Szpicak ont la douleur de faire part du décès de leur père et mari adoré

Henri SZPICAK,

survenu le 3 novembre 2000.

Ses obsèques ont eu lieu le 7 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.

– M^{me} Charles Vaillle, née Madeleine Penciolelli, Ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles VAILLE, docteur en pharmacie,

inspecteur général de la Santé (e.r.), ancien président de la commission des stupéfiants des Nations unies, ancien président

de l'Académie de pharmacie, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, commandeur de la Santé publique.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, place Gerber, Paris-15^e, le vendredi 10 novembre, à 14 h 30, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 8 novembre 1990,

Rémi BRULOIS

nous quittait brutalement, à vingt-trois ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui et s'unissent d'intention à ses parents, à son frère et toute sa famille.

– Il y a trois ans déjà, le 8 novembre 1997,

Georges MAMY

nous quittait.

Merci de penser à lui.

Lucie L'Heureux.

« *Le temps qui m'est donné, que l'amour le prolonge.* » René-Guy Cadou.

Cours

DÉCOUVREZ L'INFORMATIQUE À DOMICILE

ALDISA, premier organisme de formation à domicile,

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.



PRÉSENT SUR TOUTE LA FRANCE
 Pour convenir d'un rendez-vous contactez vite le
01-46-67-18-90

Communications diverses

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 9 novembre, à 20 h 30 : « **Les élections américaines** », par Nicole Bernheim, ancienne correspondante du *Monde* aux Etats-Unis Tél. : 01-42-71-68-19.

– **Mardi 7 novembre, à 20 h 30** : « *La mort n'est pas un destin ; l'immortalité demain ?* », table ronde avec **Claude Cohen-Boulakia**, docteur en philosophie, **André Klarsfeld**, neurobiologiste, chercheur au CNRS, **Frédéric Revah**, neurobiologiste, Institut Pasteur, **Samuel Trigano**, professeur à l'université Paris-X - Nanterre. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)**

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**
 4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**
 103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Les Lorrains redoutent les séquelles des mines de fer

L'extraction du minerai a cessé en 1997 dans le bassin du nord de la région. D'ici à deux ans, 50 millions de mètres cubes d'eau pourraient envahir les galeries désaffectées. Associations et élus craignent des affaissements massifs, comme dans les bassins sud et centre

NANCY

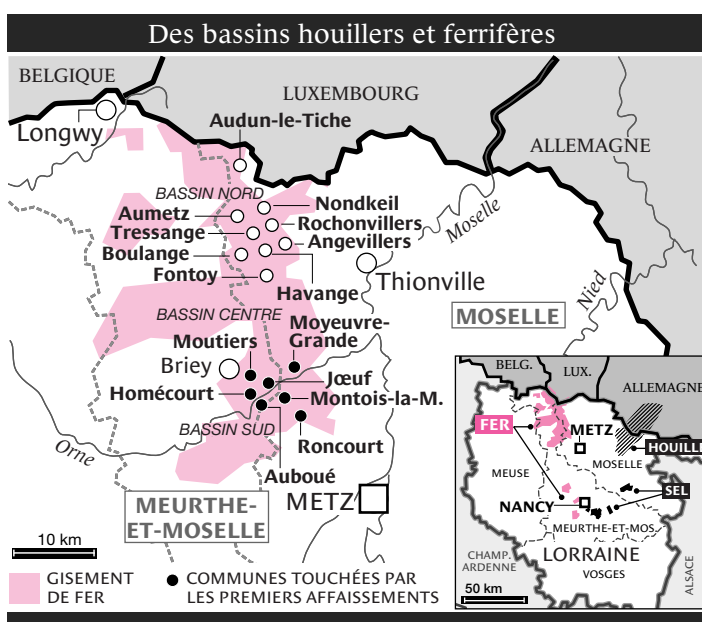
de notre correspondante

« On ira chez le ministre pour être polis. Mais, pour nous, c'est clair. C'est "non" à l'ennoyage, et on veut des consolidations ! » Bernard Bocowski et Silvere Fedeli, deux représentants des neuf associations qui refusent l'ennoyage du bassin ferrifère du nord de la Lorraine, sont très remontés. Mercredi 8 novembre, ils ont rendez-vous au secrétariat d'Etat à l'Industrie avec Christian Pierret, précisément lorrain, pour lui expliquer une nouvelle fois qu'ils ne veulent pas qu'on « ennoye » – autrement dit qu'on laisse se remplir d'eau – les mines situées sous leurs pieds, aujourd'hui fermées après avoir été exploitées pendant des décennies.

Lors du creusement des galeries en sous-sol, l'eau afflue naturellement. Pour remédier à ce phénomène et permettre l'exploitation, on pompe les eaux. Lorsque l'exploitation cesse, les galeries se remplissent petit à petit : une solution traditionnelle, historique, contre laquelle se rebelle aujourd'hui la population du bassin nord (au nord de la Meurthe-et-Moselle et jusqu'à Thionville en Moselle), persuadée que l'ennoyage va entraîner de graves désordres : problèmes d'approvisionnement en eau potable, danger d'inondations, incidences sur l'équilibre hydro-

gique et, enfin, risques d'affaissements. La dernière mine de fer du bassin nord, celle d'Audun-le-Tiche, a fermé en juillet 1997. En octobre 1998, Bernadette Malmont, préfet de la région Lorraine, a accordé quatre ans à la société luxembourgeoise Arbed, qui exploitait les mines de fer du bassin nord, pour préparer l'ennoyage. Les prévisions font état de 50 millions de mètres cubes.

Christian Eckert, maire PS de Trieux, en Meurthe-et-Moselle, insiste sur l'hydrologie des rivières, dont l'équilibre pourrait être rompu. « Le pompage par la société Lormines cessera dans les bassins sud et centre au 31 décembre 2000. Rien n'est prévu pour la suite, si ce n'est un soutien financier de l'Etat aux communes, pour une durée de six ans. Et après ? » Il cite en exemple le cas d'un plan d'eau, celui de Briey, qui pourrait devenir en été « un égout à ciel ouvert ». Ailleurs, on peut craindre des débordements, comme ce fut le cas il y a deux ans à Moyeuve, où le quartier Curel fut inondé et évacué, en dépit des prévisions des experts. « Le vrai principe de précaution, ajoute-t-il, c'est dire qu'on n'ennoye pas comme ça. Il faut approfondir les études, comparer le coût de l'ennoyage et celui du pompage de l'exhaure [eaux d'infiltration]. »



Actuellement, l'Arbed consacre 10 millions de francs par an au pompage, l'eau est revendue ensuite aux communes. L'arrêté préfectoral lui prescrit de pomper jusqu'à la fin 2002. Les populations du bassin nord sont inquiètes, elles se souviennent des affaissements dans les villes des deux autres bassins, Auboué, Moyeuve-Grande, Moutiers, Montois-la-Montagne, Roncourt (Le

Monde du 3 février). « L'Arbed ne répond pas à la question essentielle de l'incidence de l'ennoyage. Est-il un facteur déclenchant ou aggravant des affaissements ? », s'interroge Colette Goeriot, ex-maire PCF de Jœuf et présidente de Codolor, le collectif des communes minières de Lorraine. « On n'a pas tiré les leçons des affaissements survenus dans les deux autres bassins », ajoute-t-elle, en ré-

clamant des études géologiques complémentaires et, en attendant, la poursuite du pompage aux frais de l'Arbed.

Pas plus que les habitants des neuf associations qui réunissent Aumetz, Angevillers, Boulange, Fontoy, Havange, Rochonvillers, Tressange et la vallée de l'Alzette elle ne croit aux explications des scientifiques qui disent qu'en remplissant un trou avec de l'eau on le renforce.

MARNES ARGILEUSES

La nature géologique du terrain, des marnes argileuses, laisse craindre au contraire que le sous-sol se gorge d'eau avant de s'effondrer. « C'est comme mettre un morceau de sucre dans un café, il se délite ! », lance Brono Bodziuch, ancien mineur. L'effondrement, c'est la hanse de certains à Nondkeil, un village mosellan de 900 habitants près d'Hayange, classé en « risque fort », avec interdiction absolue de construire ou modifier les maisons. Enfin, la réduction de la vitesse à 70 kilomètres/heure sur l'autoroute A 31 toute proche ainsi que la pose de capteurs pour surveiller les mouvements de terrain contribuent à faire croître l'angoisse.

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le Lorrain Jean-Pierre Masseret, préconise lui aussi, comme Christian Eckert, des études

financières et techniques réalisées « loyalement par des experts indépendants ». Il a écrit à son collègue de l'Industrie. « Je ne suis pas convaincu que l'ennoyage soit la seule formule. Est-ce qu'on laisse l'Arbed se désengager comme on a laissé Lormines sortir ? Si l'Etat ne veut pas demander de comptes à l'exploitant, il devra, lui, en rendre... »

La question financière ne peut pas être éludée. Pour continuer à pomper, qui paiera ? Et quelle sera la répercussion sur le prix de l'eau, son traitement, pour les communes et les syndicats des eaux et le consommateur ? Dans les bassins sud et centre, des solutions palliatives ont été trouvées, financées en grande partie par l'Etat dans un premier temps. « Moi, je ne paierai pas un centime de plus pour mon eau », lance Christian Felici, de l'association d'Audun-le-Tiche. « On ne propose comme avenir, à des populations qui ont encaissé la fermeture des mines, que le désastre de l'après-mine. Ce n'est pas sérieux. On va vers le risque, et la dépense publique de l'indemnisation sera colossale. » La perspective des élections municipales et cantonales n'est pas étrangère à l'action des associations qui savent que, jusqu'au mois de mars, la période est propice pour faire pression sur les élus.

Monique Raux

L'attente se prolonge autour de l'épave du « Ievoli-Sun », au large du Cotentin

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

« Urgent de se hâter », le lapsus commis par un représentant de la marine nationale lors du point de presse du lundi matin 6 novembre à Cherbourg, illustre, en creux, la lenteur des opérations de reconnaissance entreprises autour de l'épave du Ievoli-Sun. Dès dimanche, le navire antipollution allemand *Neuwerk*, appelé en vertu des accords de Bonn d'assistance intra-européens, était dans la rade de Cherbourg. Les présentations avec la presse étant faites, le *Neuwerk* aurait dû prendre la mer en début d'après-midi pour aller réaliser sur zone les prélèvements tant attendus.

Mais les militants de Greenpeace – très présents, et qui ont déjà pu embarquer sur le patrouilleur *Iris* pour approcher le périmètre sensible avant de le

survoler à bord d'un hélicoptère Dauphin – souhaitaient cette fois encore être du voyage. Compte tenu du « caractère incertain » de sa mission et à défaut de « garantie sur la couverture des risques encourus » par les quatre militants écologistes, le commandant du *Neuwerk* a préféré se priver de leur compagnie.

« CONSÉQUENCES MINIMES »

Le *Neuwerk* a donc pris la mer vers 17 h 15 et a rejoint en trois heures la zone interdite. La nuit étant tombée, ce n'est qu'aux premières lueurs de l'aube, mardi, que les premiers prélèvements d'air à l'aplomb de l'épave devaient être effectués pour apprécier le champ de dispersion atmosphérique du styrène. On a cru d'abord que les nappes blanchâtres observées en surface correspondaient à une polymé-

sation spontanée, on dit aujourd'hui qu'il s'agirait d'une simple émulsion.

La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a confirmé, lundi matin, en marge du congrès de l'Union nationale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, l'existence de fuites, « mais quel est leur nombre, leur ampleur, cela on ne le sait pas précisément », a-t-elle indiqué. Elle a toutefois affirmé que « la diffusion lente du styrène devrait avoir des conséquences minimales pour l'environnement ». « Il n'y a pas de raison d'inquiéter les consommateurs et les pêcheurs à ce stade », a ajouté la ministre, qui avait pourtant parlé de « catastrophe écologique » le lendemain du naufrage.

Robert Belleret

Le combat solitaire des pilotes hauturiers

CHERBOURG

de notre correspondant

Le naufrage du chimiquier italien a fait réagir les pilotes hauturiers français, une douzaine de professionnels embarqués régulièrement sur les cargos qui remontent la Manche et la mer du Nord pour rejoindre les ports belges, hollandais et allemands. Chaque jour, quelques-uns prennent en charge des navires au large des côtes de Cherbourg ou du Havre. Souvent hélicoptéristes, ils assistent les commandants pendant leur navigation : traverser l'Atlantique n'est pas le même exercice que se faufiler dans un entonnoir encombré comme la Manche, terminé par l'étroit goulet du Pas-de-Calais...

Président de la coopérative Les Pilotes hauturiers français, Philippe Martin est convaincu qu'avec ses pairs ils peuvent contribuer à améliorer la sécurité en mer. Depuis dix ans, ils se démentent, sans guère de succès, pour imposer la présence obligatoire de ces guides. « La semaine dernière, explique le pilote, alors que le Ievoli-Sun était en difficulté au large de la Bretagne, j'ai été contacté pour prendre en charge un cargo qui remontait vers l'Europe du Nord. Le commandant, un Grec, était sérieusement malade et n'avait pas suffisamment confiance dans son second capitaine pour le laisser naviguer seul dans de tels pa-

rages. » A bord, Philippe Martin découvre un bateau en piteux état. « Les appareils de navigation ne fonctionnaient pas ou très mal. Sur les trois radars, un seul était utilisable par intermittence. » Quant à l'équipage, composé d'Indiens, il parlait à peine anglais. Le pilote doit réitérer plusieurs fois ses indications avant d'être compris par l'officier. « Il s'agissait pourtant de manœuvres élémentaires que tout marin averti connaît. »

« LA RAPIDITÉ PEUT ÉVITER LE PIRE »

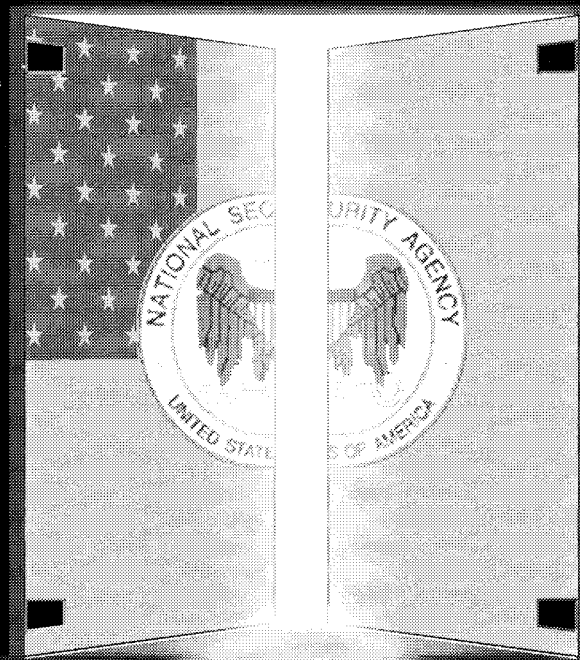
Des unités poubelles comme ce cargo ont rarement recours aux pilotes hauturiers. Pourtant, « En mer, la rapidité peut éviter le pire. Or nous savons que sur ce type de navire on hésite longtemps avant d'engager des frais de sauvetage et de remorquage. »

Pour Philippe Martin, « l'Europe doit se décider à imposer des pilotes à bord des navires à risques ou estimés comme tels au moment où ils se signalent dans le rail d'Ouessant ». « Il faut briser cette logique économique qui accorde plus de valeur à la cargaison qu'au bateau et à son équipage. Le naufrage est un risque calculé, souligne le pilote. On parle beaucoup du chimiquier italien, mais chaque jour, à travers le monde, des bateaux mal équipés font leur trou dans l'eau salée sans que personne ne sache rien. »

Jean-Pierre Buisson

La nouvelle enquête d'ARTE

40 ans de diplomatie américaine



LES HOMMES DE LA MAISON BLANCHE

Les mercredis 8, 15 et 22 novembre à 20.45

Vers un cofinancement privé-public pour le TGV Lyon-Turin

RÉUNIS à Lyon, lundi 6 novembre, autour du maire Raymond Barre, les membres de l'association franco-italienne la Transalpine, qui défend le projet de TGV Lyon-Turin, ont esquissé un plan de financement de ce chantier, évalué à plus de 11 milliards d'euros. Pour la première fois, des représentants d'institutions financières et bancaires ont annoncé leur volonté de participer à hauteur de 40 % au financement de la partie internationale du tunnel. La Caisse des dépôts et consignations, ainsi que, notamment, la Banque européenne d'investissement, la Société lyonnaise de banque, la Caisse d'épargne de Lyon, la banque italienne San Paolo, espèrent ainsi convaincre les gouvernements français et italien de la faisabilité et de la rentabilité du projet avant le sommet franco-italien, début 2001, qui devrait entériner, ou non, cette nouvelle liaison. – (Corresp.)

Bush la chance...

LE sénateur Gonzalo Barrientos est furieux. « Je commence à en avoir assez de ces balivernes, exploste-t-il en attrapant le téléphone sur son bureau pour convoquer la presse locale. C'est la deuxième fois qu'il me fait le coup ! Il ment ! » « Il », c'est George W. Bush, le gouverneur, et « le coup », c'est la manière plutôt habile dont, la veille au soir à la télévision, en pleine campagne présidentielle, il a récupéré à son avantage une initiative législative sur l'aide à l'éducation des minorités ethniques, dont la paternité revient en réalité à Gonzalo Barrientos, chef de file des démocrates au Sénat du Texas.

Arpentant rageusement son bureau orné de bois sombre et d'un immense drapeau texan, le sénateur, grosse moustache à la mexicaine, ceinturon et bottes texanes, démolit un autre mythe dans la foulée : non, affirme-t-il exaspéré, le gouverneur Bush, un républicain, n'a pas recueilli 49 % des voix de la communauté hispanique du Texas lorsqu'il a été réélu en 1998. « C'est exagéré. Compte tenu de l'abstention, il n'a pas dépassé 30 % ». Quelques jours plus tard, le président Clinton

che il y a à peine huit ans, un pedigree qu'il traînait comme un boulet lorsqu'il s'est lancé dans la bataille.

En fin de campagne, George W. Bush n'est plus l'héritier fortuné d'une dynastie politique de la Nouvelle-Angleterre, petit-fils du sénateur Prescott Bush, fils du président George H. W. Bush, grand frère du gouverneur de Floride Jeb Bush, le fils aîné à qui incombait d'office le devoir de reprendre le flambeau, celui par lequel arriverait la restauration. En dix-huit mois, George W. Bush a imposé au reste de ses compatriotes l'image d'un Texan, un vrai, avec les bottes, le pick-up et l'accent, des racines aussi profondes que le pétrole foré dans sa chère ville de Midland, une bourgade surgie au milieu de nulle part dans l'ouest de l'Etat où il a gardé un ranch. Il est un mari modeste, un père de famille qui protège jalousement ses filles jumelles de la curiosité publique, un homme qui a eu ses faiblesses – l'alcool, notamment –, mais a redécouvert Dieu, dont il parle abondamment. Il est le gouverneur de ce grand Etat, « my great state of Texas » comme il aime à dire, 18 millions d'habitants, des pauvres, des riches, des cow-boys et des millionnaires de la high-tech.

« Il lui manque le goût d'expérimenter, cette soif que l'on trouve chez Clinton ou Gore.

Il n'aime pas se plonger dans les dossiers, il préfère être briefé »

Bruce Buchanan

avouera « avoir manqué s'étrangler » en entendant George W. Bush, face à son adversaire Al Gore dans leur dernier débat télévisé, se vanter d'avoir doté le Texas d'une charte des droits du patient, un texte que les républicains ont refusé de voter au Congrès à Washington. Le gouverneur du Texas oublie en effet simplement de dire qu'il avait d'abord mis son veto à ce texte, honni des compagnies d'assurance médicale, puis que, lorsque le Parlement en a adopté une autre version, il l'a laissée passer sans la promulguer.

George W. Bush est comme ça. Avec le bon sourire de l'homme à qui tout réussit, le clin d'œil complice, une façon de vous taper dans le dos qui vous donne aussitôt envie d'être copain avec lui, et un regard résolument optimiste sur le monde qui l'entoure, il traverse la vie sans encombre et, le Texas comme tremplin, est en train d'achever, à cinquante-quatre ans, un sans-faute sur la route de la Maison Blanche. En fin de campagne, on en a presque oublié qu'il est d'abord le fils d'un président qui a quitté la Maison Blan-

Et il est un gouverneur au bilan impeccable, réélu triomphalement en 1998 avec 67 % des voix, dont il tire la légitimité de sa course à la Maison Blanche. En dépit d'une cohorte de conseillers léguée par son père, il n'est pas un produit de la culture politique washingtonienne, il n'est même pas « Bush », il est « W », « Dubya » prononcé à la texane, un surnom qu'il s'est mis à symboliser ces derniers jours dans des meetings par un signe des trois doigts levés au milieu de la main, formant la lettre W. « Si Al Gore est si intelligent qu'il a inventé Internet, ironisait-il l'autre jour, comment se fait-il que toutes les adresses sur Internet commencent par W ? Et pas seulement par un W, mais trois W : Dubya, Dubya, Dubya ! »

Mieux : non seulement George W. Bush, né à New Haven, berceau de la société WASP (White

anglo saxon protestant) dans le Connecticut, élevé dans les meilleures écoles du Massachusetts puis passé par Yale et Harvard, a imposé son identité de Texan, mais il a aussi imposé l'image d'un gouverneur efficace, rassembleur et conciliateur, un leader « qui obtient des résultats parce qu'il sait faire travailler les gens ensemble ». Si l'on veut en savoir plus sur « W », ce n'est pas à Washington que l'on va, ni dans le Connecticut ni à Kennebunkport dans le Maine, où le clan Bush passe tous ses étés et où le jeune George W. a fait quelques virées trop arrosées, c'est à Midland, où il a médiocrement tâté de l'industrie pétrolière, à Dallas où il a brillamment géré l'équipe de base-ball des Texas Rangers, et surtout à Austin, la capitale administrative du Texas où il siège avec bonheur.

C'est que, mises à part une ou deux grandes gueules comme Gonzalo Barrientos, dans la classe politique texane, on l'aime bien, le gouverneur : « D'abord, reconnaît M. Barrientos lui-même, c'est un type sympa. Il a du charme, une personnalité agréable. Ensuite, il a un nom et beaucoup d'argent. » Le génie de George W. Bush a sans doute été d'instaurer dès son arrivée, il y a six ans, au Capitole à Austin, sorte de réplique sudiste en marbre rose du bâtiment du Congrès à Washington, un climat de convivialité particulièrement bienvenu après l'ère Ann Richards, gouverneur démocrate à la personnalité fascinante mais qui traitait les législateurs de plus en plus cavalièrement. Lui s'est fait un point d'honneur d'aller à leur rencontre, les a invités à la résidence du gouverneur.

« Législateur de base au Texas, c'est un travail à mi-temps, il créait l'image de Bush au volant de la locomotive », souligne Bill Minutaglio. Mais est-ce qu'être gouverneur du Texas a quelque chose à voir avec la présidence des Etats-Unis ? Austin et Washington sont deux planètes différentes – « le Texas est unique, nous sommes un pays à part », souligne le sénateur Barrientos. Au Texas, pour des raisons historiques, l'exécutif est faible et divisé en plusieurs postes, chacun élu au suffrage universel ; la fonction législative est exercée par un Sénat de 31 élus et une Chambre basse de 150 membres, qui ne se réunissent qu'une fois tous les deux ans, pendant 140 jours. Les juges sont tous élus, il n'y a pas d'impôt sur le revenu. Le pouvoir du gouverneur est donc surtout un pouvoir incantatoire, pas d'exécution ni de lancement de programmes législatifs ambitieux. Les relations entre les deux partis échappent aussi aux règles nationales : les démocrates texans sont plus conservateurs qu'ailleurs, il n'y a pas de vrais clivages idéologiques au Parlement local. « Les Texans sont d'abord texans, démocrates ou républicains ensuite, relève un

Sympathique, optimiste et né sous une bonne étoile, il a presque réussi en quelques mois à faire oublier son père. Pour les Américains, l'héritier fortuné est devenu simplement « W », un vrai Texan et un gouverneur efficace

faciles avec les gens qui comptent, celle des Working Poor, les gens qui travaillent mais qui sont en dessous du seuil de pauvreté », observe Eva de Luna, chercheur dans un institut de recherche économique d'Austin, le Center for Public Policy Priorities. Depuis le début, sa priorité a été les allègements fiscaux, en particulier au bénéfice de l'industrie. « Nous avons dépensé 4,7 milliards de dollars pour les gens sans assurance-maladie au Texas », a-t-il dit récemment – mais 3,5 de ces 4,7 milliards proviennent d'œuvres caritatives, pas de l'Etat. Selon des chiffres fédéraux, le Texas occupe le dernier rang des Etats américains en matière de santé familiale. « Bush n'est pas un gouverneur de l'envergure d'un John Connolly ou d'un Mark White, résume le professeur Buchanan. Le Texas a des problèmes urgents, une structure fiscale inadéquate, un niveau de pollution élevé, des services sociaux insuffisants. George W. Bush a du cœur, mais il est aussi très profondément républicain. »

PARFOIS, des remarques inopinées révèlent quelques failles dans la célèbre « compassion » dont M. Bush a fait un slogan. Dans un entretien au magazine *Talk*, il ironise sur les supplications de Karla Faye Tucker, qu'il laisse exécuter en 1998 malgré une campagne mondiale. Dans un débat télévisé, il rit lorsqu'un jour-

industriel local à Austin. *Beaucoup de démocrates au Texas seraient républicains dans d'autres Etats.* »

L'atmosphère à Washington est quelque peu différente... « A Washington, cette approche pourra lui faciliter les choses mais ne constituera jamais la solution définitive », prédit le professeur Bruce Buchanan, politologue à l'Université du Texas, qui voit là un trait commun avec Ronald Reagan, « cette manière d'utiliser son affabilité comme un instrument de pouvoir ».

L'autre tour de force de George W. Bush a été de présenter son bilan de gouverneur comme un catalogue de mesures sociales et progressistes, qu'un examen même superficiel des six dernières années dément. Certes, M. Bush – qui, contrairement à la légende, ne parle pas couramment l'espagnol et l'avoue aisément lorsqu'il se trouve face à des hispaniques – a manifesté un grand respect pour la culture et l'immigration hispaniques, mais il a ignoré les secteurs les plus pauvres de cette communauté. Certes, le gouverneur a lancé une croisade pour la lecture, mais les efforts de fond pour améliorer l'éducation avaient été lancés sous ses prédécesseurs. Certes, le gouverneur a mis en route une réforme de l'aide sociale, à la demande du pouvoir fédéral, mais contrairement à d'autres de ses collègues républicains, notamment ceux du Wisconsin et du Michigan, il n'y a mis aucune audace ni imagination.

« M. Bush, par exemple, n'a rien proposé pour une catégorie importante, celle des Working Poor, les gens qui travaillent mais qui sont en dessous du seuil de pauvreté », observe Eva de Luna, chercheur dans un institut de recherche économique d'Austin, le Center for Public Policy Priorities. Depuis le début, sa priorité a été les allègements fiscaux, en particulier au bénéfice de l'industrie. « Nous avons dépensé 4,7 milliards de dollars pour les gens sans assurance-maladie au Texas », a-t-il dit récemment – mais 3,5 de ces 4,7 milliards proviennent d'œuvres caritatives, pas de l'Etat. Selon des chiffres fédéraux, le Texas occupe le dernier rang des Etats américains en matière de santé familiale. « Bush n'est pas un gouverneur de l'envergure d'un John Connolly ou d'un Mark White, résume le professeur Buchanan. Le Texas a des problèmes urgents, une structure fiscale inadéquate, un niveau de pollution élevé, des services sociaux insuffisants. George W. Bush a du cœur, mais il est aussi très profondément républicain. »

Pinées révèlent quelques failles dans la célèbre « compassion » dont M. Bush a fait un slogan. Dans un entretien au magazine *Talk*, il ironise sur les supplications de Karla Faye Tucker, qu'il laisse exécuter en 1998 malgré une campagne mondiale. Dans un débat télévisé, il rit lorsqu'un jour-

naliste évoque le problème d'accusés condamnés à mort dont l'avocat commis d'office avait dormi pendant le procès. Jake Tapper, journaliste à *Salon Magazine*, raconte comment, en 1994, George W. Bush a confié très sérieusement à une collègue, Lynn Novick, issue de Yale comme lui mais bien plus tard, que « Yale avait beaucoup perdu depuis que les femmes y étaient admises ».

L'une des grandes interrogations de la campagne présidentielle, qui l'aura poursuivi jusqu'au dernier jour, a porté sur sa compétence, une manière parfois déguisée de mettre en cause sa puissance intellectuelle, alors qu'il a impressionné par sa discipline, sa résistance, son refus de se laisser distraire, sa capacité à maîtriser un tempérament autrefois légendaire. En réalité, personne parmi ceux qui l'ont approché ne doute de son intelligence, mais beaucoup soulignent son manque de curiosité intellectuelle. « Il lui manque le goût d'expérimenter, cette soif que l'on trouve chez Clinton ou Gore, relève Bruce Buchanan. Il n'aime pas se plonger dans les dossiers, il préfère être briefé. » George W. Bush ne s'en cache pas, malgré les efforts de son entourage pour vanter sa culture : contrairement à sa femme Laura, ancienne bibliothécaire, il lit peu, il a des goûts très simples.

Son philosophe politique préféré est « Jésus ». « Bill a écrit un livre quand il était à Yale, moi j'en ai lu un », ironise-t-il à propos de l'intellectuel conservateur William Buckley. Cette approche entraîne parfois de troublantes lacunes : lors du second face-à-face télévisé en octobre avec Al Gore, M. Bush a estimé qu'il serait temps de convaincre « nos amis européens de mettre des troupes au sol dans les Balkans », une remarque qui traduit une profonde méconnaissance de la réalité mais qui est passée inaperçue. Car c'est aussi l'une des grandes qualités de George W. Bush : il a de la chance, beaucoup de chance. Lucky Dubya !

Sylvie Kauffmann





... contre Gore le mérite

S'IL accède à la Maison Blanche, Albert Gore Jr aura enfin réalisé le rêve de deux générations de Gore. Son père, le sénateur du Tennessee Albert Sr, avait en effet caressé l'espoir d'une vice-présidence avant de reporter ses ambitions sur son fils, programmé pour lui succéder dans la carrière, et qu'il voulait voir triompher avant sa mort. C'est sur son conseil qu'Al s'était porté candidat à l'investiture démocrate en 1988; en vain. Le vieux sénateur ne verra pas l'intronisation de son fils. Mais le virus de la vie publique ayant atteint la fille aînée d'Albert, Karenna, c'est à l'émergence d'une nouvelle dynastie politique américaine que nous assistons. Elle s'oppose à celle, bien plus vénérable, des Bush, qui compte un sénateur, un président et deux gouverneurs.

Derrière son attitude raide qui lui valut au lycée le surnom d'Apollon de bois, Albert, dit « Al » Gore, l'intellectuel populiste, est un personnage complexe, tiraillé entre son ambition et le mirage d'une vie familiale normale, à la fois tourmenté par le doute et trop sûr de lui, impitoyable et chaleureux, audacieux et prudent, hâbleur et soucieux du détail, sincère et calculateur. Non pas à la manière d'un Bill Clinton tourmenté par le démon de midi, qui s'est trop souvent montré, selon la savoureuse expression anglaise, « *économe avec la vérité* ». Mais ce n'est pas si souvent que l'on rencontre un politicien qui a lu Teilhard de Chardin, Husserl ou Merleau-Ponty, écrit seul un livre sur l'écologie et s'est passionné bien

avant d'autres pour la high-tech, bref un intellectuel dans une Amérique qui se méfie des « *eggheads* », les « *têtes d'œuf* ».

Ce succès, il le doit à un travail obstiné. Né coiffé, petit prince de la politique, il a quand même dû trimer d'élection en élection, n'ayant pas trouvé dans son berceau le charisme d'un Bill Clinton ou le charme désinvolte d'un George W. Bush. Si sa vie devait se résumer en un mot, ce serait celui d'effort. Effort pour se montrer digne des espoirs mis en lui par ses parents, effort pour surmonter une personnalité introvertie qui sied mal à un politicien, effort enfin pour franchir l'ultime étape, la seule qui compte, pour passer du poste de vice-président à un battement de cœur du bureau ovale mais dans l'ombre de l'homme le plus puissant du monde – à celui de *President of the United States of America*.

Cet homme, qui préfère gouverner à faire campagne, aura finalement passé la majeure partie de sa vie d'élection en élection. Elu, il devra faire ses preuves, montrer que les connaissances multiples qu'il a accumulées depuis l'école et qui, en dépit de ses hésitations, semblent avoir été choisies à dessein pour préparer un parcours présidentiel, lui permettent de devenir un homme d'Etat. S'il est élu, il le sera plus par raison que par enthousiasme, sa personnalité n'en ayant jamais déchainé.

Il lui a fallu ramer dur : il y a à peine plus d'un an, en septembre 1999, Al Gore était tellement loin dans les sondages derrière son rival à l'investiture démocrate, l'ex-sénateur Bradley, que les médias se donnaient tout juste la peine de le suivre. Seul journaliste à bord d'Air Force 2 lors du Labor Day, je l'avais suivi de meeting en meeting dans l'Iowa alors qu'il ressassait son même discours devant des auditoires qui auraient bien été conquis s'il n'avait été aussi raide. Au contraire, dans l'avion il paraissait ouvert, fredonnant le grand air de sa comédie musicale favorite, *Les Misérables*, et demandant : « *Vous l'aimez aussi, bien sûr ?* » Il parlait de ses enfants, de sa mère Pauline, d'origine protestante alsacienne, de sa rencontre avec Jean Monnet lors d'un voyage d'étudiant en Europe. C'était le début de sa contre-offensive. Cinq mois plus tard, il faisait mordre la poussière à Bill Bradley. Et la Fête du travail 2000 l'a vu passer en tête devant un « W » qui lui avait tenu la dragée haute pendant des mois.

« *Al est comme ces chanteurs à l'aise quand ils fredonnent dans leur salle de bains et qui se crispent dès qu'ils montent sur scène* », dit de lui Jerry Futrell. Ce vieil ami de la famille l'a vu grandir quand il passait ses vacances dans la ferme paternelle de Caney Fork, à Carthage. Car Al Gore n'est pas né dans les collines de l'Etat sudiste mais à Washington, où son père siégeait au Congrès, le 31 mars 1948. Il a passé son enfance dans un appartement du quartier des

Fils de sénateur, programmé dès l'enfance pour la politique, raisonnable, cultivé et bûcheur, bon fils, bon père et bon mari, Albert Gore Jr a toutes les qualités sauf une : le charisme. Si sa vie devait se résumer en un mot, ce serait celui d'effort

ambassades avec sa sœur aînée, Nancy, qui, souvent, remplaçait des parents accaparés par une vie mondaine, et il a poursuivi ses études dans l'école huppée de Saint-Albans. Dans cette pépinière de l'élite américaine, il a côtoyé les rejetons de grands noms de la politique, de la diplomatie ou du journalisme.

AL était le gamin dont rêve tout parent : sage, discipliné, studieux, demandant à son professeur tandis que ses camarades s'égayaient en attendant l'autobus : « *Monsieur, est-ce que c'est le moment de chahuter ?* » Ce parfait petit gentleman avait eu les honneurs de la presse à sa naissance, annoncée en « *une* » par le *Tennessean* à l'insistance de son père. L'admiration réciproque d'Albert et d'Al ne se démentira jamais. Le sénateur présentait le « *petit Al* » à ses invités, lui faisait écouter un coup de fil avec Kennedy, lui demandait son avis pour rédiger son discours à la convention de 1968, bref le préparait pour le pouvoir. Bill Turque a titré sa biographie *Né pour gouverner*.

On peut comprendre que cer-

tains de ses camarades aient jugé insupportable cet élève qui savait tout et ne considérait pas le sport comme un délassément mais comme un combat à gagner. Il avait peu d'amis mais pouvait être charmant. Et ses intimes, c'est à Carthage qu'il se les est faits, quand, chaque été, son père l'envoyait se ressourcer en trimant dur dans sa ferme.

Seule une prestigieuse université pouvait satisfaire ce fils de la nomenklatura de Washington. Ce fut Harvard, où Al, étudiant moyen, choisit un cours à option sur la présidence et rédigea son mémoire sur télévision et politique. C'était en pleine guerre du Vietnam, les campus s'enflammaient. Anti-guerre comme son père – qui y perdra son siège en 1970 –, il était aussi agacé par l'extrémisme des militants de gauche et prônait, déjà, la transformation du système de l'intérieur. Déchiré entre ses convictions et son devoir – un sursis obtenu par piston aurait terni l'image paternelle –, il finit par s'engager. Ce qui lui permit de choisir son affectation et d'éviter d'aller au front : journaliste aux armées, il passa cinq mois au Vietnam. Mais il refusa un poste de planqué dans la garde nationale, au contraire de « W ».

Les contradictions qui le taraudent se révèlent dès son retour de cette « *sordide croisade* ». Écœuré par ce qu'il a vu, hésitant sur l'avenir, il se lance dans des études de théologie qu'il ne finira pas, pas plus que celles de droit. Jeune marié, il commence une carrière de journaliste au *Tennessean* de Nashville, se laisse pousser les cheveux, fume de l'herbe, veut s'installer à la campagne et écrire. Déjà, pourtant, ses collègues l'imaginent sur la voie royale qui mène à la Maison Blanche. C'est même son patron qui lui mettra le pied à l'étrier en lui signalant que l'ancien siège d'Albert Sr va se libérer. Al prend sa décision sans consulter sa femme, Tipper; c'est en 1976, il est élu à la Chambre, puis au Sénat six ans plus tard.

La transformation se poursuit, le libéral se modère, le Washingtonien redécouvre ses racines : il s'agit d'éviter les erreurs qui ont perdu le père, trop éloigné de ses électeurs. Il hésitera un temps sur l'avortement, la réglementation des armes à feu ou celle du tabac, avant de se rallier aux positions de son parti. Comme Bill Clinton, il est de ces « *nouveaux démocrates* » qui veulent ramener le parti vers le centre, où se trouvent les électeurs; avec Joe Lieberman, il sera l'un des rares démocrates à soutenir la guerre du Golfe. Il ne cesse de courir, traverse sa circonscription en tous sens, organise tous les week-ends des « *town meetings* », des meetings en ville. Sa mère, qui le couve plus qu'elle n'a couvé son mari, dira : « *Je les ai formés tous les deux, mais j'ai mieux réussi avec mon fils qu'avec mon mari.* »

Passionné par des sujets qui

n'enflamment guère l'opinion – l'environnement ou le contrôle des armements –, grand avaleur de dossiers, il sait choisir les angles qui attirent l'attention des médias. Il consacrera plusieurs mois à écrire *Earth in the Balance*, son best-seller, dans lequel il décrit sans ménagement son « *impatience envers [sa] tendance à sentir le vent et à être trop prudent* ». Mais il est aussi connu pour la férocité avec laquelle il s'en prend à ses adversaires de tous bords, suivant les conseils donnés par maman : « *Souris, relaxe-toi, attaque !* » Il ne parviendra cependant pas à désarçonner George W. Bush. Il se veut à la fois le porte-parole des « *familles laborieuses* » et un partisan de la réduction des dépenses sociales, de la mondialisation et du relâchement des liens avec des syndicats trop à gauche.

Décontenancé par son échec de 1988, bouleversé par l'accident qui a failli coûter la vie à son fils, Albert III, l'année suivante, il n'en perd pas pour autant son ton doctoral et pontifiant, dissimulant peut-être un certain manque d'assurance. Capable de brusques retournements quand les circonstances l'imposent, têtue, ambi-

me jamais dans l'histoire, il aura joué un rôle majeur au côté d'un Bill Clinton, qu'il fait aujourd'hui semblant de ne plus connaître.

Selon Lawrence Seidman, professeur d'économie à l'université du Delaware – et qui dirigeait les jeunes démocrates à Harvard lorsque Al y étudiait –, c'est le vice-président qui, avec le secrétaire au Trésor Robert Rubin, a convaincu Bill Clinton d'accorder la priorité à la discipline fiscale et à l'équilibre budgétaire, malmenés pendant l'ère Reagan, et de ne pas céder aux sirènes de la gauche, qui, par la voix du secrétaire au travail, Robert Reich, voulaient privilégier les programmes sociaux. « *Pour restaurer la confiance, il fallait remettre notre maison en ordre. Clinton et Gore ont renversé la tendance* », dit le professeur.

OPPOSÉ comme Bill Clinton à l'isolationnisme diplomatique et économique, Al Gore a aussi renforcé la résolution d'un président trop souvent attiré par le compromis quand il s'est agi de réformer le système de protection sociale, pour remettre les gens au travail et réduire les coûts. Il l'a poussé à tenir bon face aux républi-

« *Al est comme ces chanteurs à l'aise quand ils fredonnent dans leur salle de bains et qui se crispent dès qu'ils montent sur scène* »

Jerry Futrell

tiens, parfois surpris à enjoliver la vérité – un travers que « W » lui a reproché durant toute la campagne –, il n'est jamais parvenu à s'attirer la sympathie des Américains. Lui qui a joué un rôle majeur dans le lancement de l'« *autoroute de l'information* », a perdu de sa crédibilité en prétendant être un des inventeurs de l'Internet. Mais Al Gore a une vie familiale sans tache : bon fils, bon père, bon époux, bon chrétien, il devient en 1992 le partenaire idéal de Bill Clinton, qui cherche déjà à faire oublier des débordements sexuels pour briguer la présidence. Personne ne donne de chance au « *ticket* » de deux jeunes démocrates sudistes face à un George Bush auréolé par le triomphe de l'opération « *Tempête du désert* ». A tort.

Quelle différence entre les deux hommes ! Entre le séducteur et le bon élève, entre celui qui sait si bien improviser après un coup d'œil sur le canevas préparé par ses adjoints et l'homme qui a du mal à se détacher de son texte ou à faire le geste qui créerait une intimité avec le public. Ainsi a-t-il toujours fait des efforts pour établir des bonnes relations avec les Noirs sans jamais parvenir à établir ce lien affectif tissé par Bill Clinton avec les minorités. N'empêche, vice-président actif com-

cains, devenus majoritaires au Congrès en 1994, dans la querelle budgétaire; la fermeture temporaire des activités gouvernementales qui en résulta fit rebondir l'image présidentielle, avant qu'elle ne vacille à nouveau dans le scandale du « *Monicagate* ».

Dans cette affaire, où manqua sombrer la présidence, Al Gore s'est montré d'une loyauté sans faille, alors que le moindre signe de faiblesse de sa part aurait pu sceller le sort de Bill Clinton. Personnellement choqué, comme il le reconnaîtra ultérieurement, il n'en qualifia pas moins le président, sauvé de justesse de l'*impeachment*, d'« *un des plus grands de l'histoire* ».

Malgré tout, la cohabitation n'aura pas été exempte de compromis ou de compromissions. Et Al Gore traînera toujours derrière lui l'image de sa visite dans un monastère bouddhiste, pour chercher un financement politique, ou des coups de fil donnés de son bureau à la Maison Blanche pour solliciter des fonds. Mais, comme le dit Lawrence Seidman, « *Al Gore sera la continuation de Clinton, un peu à gauche du centre, raisonnable, modéré, mais sans avoir ni les forces ni les faiblesses de celui-ci* ».

Patrice de Beer

Israël, coupable par nature ?

par Jacques Tarnero

ISRAËL est-il coupable par nature ? Coupable de faire la guerre et coupable de faire la paix ? D'occuper le Liban et de le quitter ? De n'avoir pas été un Etat et d'en être un ? D'être dans les nations et hors les nations ? Coupable parce que singulier et coupable de prétendre à l'universel ? Coupable d'avoir survécu et coupable d'exister ? Coupable quoi qu'il fasse, quoi qu'il soit ?

Depuis ses origines, Israël bouscule les catégories de l'histoire par son histoire singulière. Israël est né d'un rêve millénaire répété : « *L'an prochain à Jérusalem* », puis l'Etat d'Israël est né d'une volonté politique, le retour à Sion, basée sur une appréciation géopolitique fautive : « *un peuple sans terre pour une terre sans peuple* ». Telle est la contradiction intime de ce petit pays, mais de cette grande nation. Cette contradiction, Israël, ne finit pas d'en payer le prix.

D'Isaac d'York à Isaac Babel, de la Kahena à Albert Cohen, les juifs ont raconté une histoire qui s'est autant mariée avec les aventures de l'Occident qu'avec celles du Levant ou de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine. Quand l'espoir messianique se fut métamorphosé, un temps, en discours révolutionnaire, ce fut au bout du compte par leur élimination que les bolcheviques, devenus staliens, remboursèrent leur dette aux révolutionnaires juifs. L'avenir radieux ne se trouvait ni dans la révolution ni au Birobidjan. Pour les survivants du nazisme comme pour ceux du communisme, l'utopie sioniste devenait dès lors l'ultime recours. Née à la fin du XIX^e siècle, l'idée prit corps, nourrie de ce constat, bien antérieur au nazisme, qu'il n'y aurait de paix pour les juifs qu'à l'intérieur d'une structure nationale. Etait-ce une idée fautive ?

Au début du siècle dernier, l'Etat de Palestine n'existait pas. Le peuple palestinien en tant que tel, en tant que peuple qui se reconnaît dans une histoire, une culture, une langue, une religion, une tradition, existait sur ce morceau de terre de l'Em-

pire ottoman sans que des frontières étatiques en viennent préciser les contours territoriaux. Ce peuple était mêlé aux autres composantes des peuples arabes de la région. L'identité politique palestinienne est née tardivement, du conflit avec Israël autant que de son rejet par les autres pays arabes supposés frères. D'abord instrumentée par les Etats arabes environnants, puis autonome, la représentation politique palestinienne avait d'abord fait de l'anéantissement d'Israël l'alpha et l'oméga de son projet. Baptisé « *progressiste* » dans les années 70, le combat, conduit par l'OLP, ne négocia pas sur les méthodes. La Palestine voulait réinscrire son nom là où Israël l'avait effacé.

Le drame insoluble de ce conflit réside dans sa formule matricielle : « *deux peuples pour une seule terre* ». Israël n'avait pas voulu ou n'avait pas pu tenir compte du locataire précédemment installé. Ainsi va l'histoire. Les Arabes ont laissé pendant sept siècles des traces indélébiles en Andalousie, ils ont occupé et imposé leur loi religieuse aux Numides. Les immigrants européens ont bousculé les peuples amérindiens. Des peuples ont été déplacés, des frontières ont changé de place, mais peuvent pour autant dire que les juifs étaient étrangers à la terre d'Israël ? Qu'ils y seraient venus à la manière du duc d'Aumale ? Comment ne pas prendre en compte cette insatiable soif de retour inscrite dans le récit de ses origines ? Comment ne pas resituer le mouvement sioniste au sein des mouvements d'émancipation des peuples européens au XIX^e siècle ? Peut-on réduire le projet sioniste à sa traduction coloniale parce que pensé au siècle apogée des colonisations européennes ?

A qui appartient la terre, le sol, le sous-sol ? Dans l'affrontement au Proche-Orient, chacun affirme sa légitimité en creusant le sol. Des strates symboliques et archéologiques marquent l'antériorité de l'un par rapport à l'autre. Sous les mosquées, le rocher de Mahomet. Sous le Rocher, le temple d'Hérode. Sous

le temple d'Hérode, celui de Salomon. L'empilement du sacré et du symbolique ne peut pas, architecturalement, se partager. D'israélo-arabes les guerres sont devenues israélo-palestiniennes pour risquer de muter aujourd'hui en confrontation judéo-islamique. C'est donc en tenant compte des histoires respectives, du sacré et du politique que le conflit qui oppose juifs et Arabes peut être pensé aujourd'hui en séparant justement le sacré du politique. Depuis sept ans, un espoir était né, les hommes de bonne volonté s'étaient pris à espérer que les refus s'étaient érodés, que la blessure subie par les Palestiniens en 1948 avait commencé à se cicatriser. Peu importait que d'autres blessures

Le drame insoluble de ce conflit réside dans sa formule matricielle :

« deux peuples pour une seule terre »

infligées aux Palestiniens par d'autres Arabes aient pu être bien plus cruelles, plus sanglantes, plus nombreuses. Pourtant il ne reste qu'un seul coupable. Le malheur arabe semble n'avoir qu'une seule source : Israël, pas encore les juifs.

Ce malheur arabe, cette catastrophe - « *nakba* » - (qui s'inscrit dans l'imaginaire arabe comme le pendet de Shoah), a-t-il Israël pour unique responsable ? Cette catastrophe participe du discours récurrent sur « *l'humiliation arabe* ». Israël est-il aussi responsable de « *l'humiliation arabe* » ? Ce thème d'une humiliation, jamais vengée, jamais apaisée autrement que par la revanche dans le sang et la guerre, oblige à penser que les codes politiques, les codes culturels sont trop différents pour être conciliables.

Que, depuis la chute de Cordoue, la bataille de Lépante ou la dislocation de l'Empire ottoman, le monde arabe et le monde musulman construisent et entretiennent l'idée d'une revanche à prendre contre un ennemi protéiforme pose une vraie énigme historique. Cet enfermement arabe raconte une histoire continue de malheurs vrais (la colonisation) et de malheurs imaginaires (c'est toujours la faute des autres : de l'impérialisme, du sionisme, des croisades, etc.), jamais de la corruption, des dictateurs).

Comment penser ce décalage culturel ? Comment analyser cette incapacité à penser ses propres souffrances autrement qu'en termes de conjuration venue de l'extérieur ? Comment penser cette incapacité à lire d'une manière critique sa propre histoire ? Comment comprendre ces « *intifadeurs* » de banlieue qui incendient une synagogue ? Etrangement, les médias et l'opinion se sont habitués à cet état. Les barbaries arabo-arabes sont perçues comme allant de soi alors que les violences judéo-arabes deviennent des crimes abominables. Comment interpréter cette dissymétrie dans l'indignation ? Quel est ce mépris non dit pour les uns autant que cet étrange soulagement de pouvoir qualifier les juifs israéliens de « *tueurs d'enfants* » ?

Cette attitude arabe rencontre pour son plus grand bonheur-malheur une attitude judéo-israélienne complémentaire. On aurait pu penser que l'orientalisation d'Israël, par la venue au pouvoir de la droite nationaliste ou par la transformation culturelle de la société (les sépharades), allait rapprocher les identités culturelles par une symétrie des mentalités. Il n'en est rien. On ne déteste jamais tant que son reflet.

Ce sont deux autismes qui se font concurrence dans une surenchère mimétique de rejet. Du crime de Baruch Goldstein à l'assassinat de Rabin par un fanatique juif, c'est une part obscurantiste que la démocratie israélienne a laissé croître. Les

colonies se sont transformées en autant de bastions fondamentalistes.

La faute historique d'Arafat, à Camp David, est de n'avoir pas su ou voulu favoriser cette évolution vers la sortie de l'autisme réciproque. En acceptant la main tendue, il favorisait la pérennité d'un interlocuteur avec qui la paix était possible et, avec elle, la sortie des deux enfermements. Si Israël a sa part de responsabilité dans l'ignorance de la « *nakba* » palestinienne, Israël ne peut pas être comptable des catégories psycho-politiques du monde arabe. Arafat a fait le choix de refuser la paix, car elle ne résultait pas d'une conquête : « *L'intifada ne cessera que lorsque le drapeau palestinien flottera sur Jérusalem* ». Ce n'est pas la paix que veut Arafat, c'est perpétuer son image.

Ce n'est pas être un ami de la paix ni de la justice que de refuser de lire les enjeux symboliques, plus profonds que la relation israélo-palestinienne, qui se jouent autour des appellations mont du Temple-esplanade des Mosquées. Ce n'est pas être ami des Arabes que de conforter des choix immatures. Ce n'est pas être ami d'Israël que d'encourager certains de ses zélotes. Ce n'est pas aider à la compréhension de ce conflit que de vouloir le lire obstinément dans les catégories de la guerre d'Algérie. Ce n'est pas informer sur ce drame que de jouer, dans un total alphabétisme médiatique, sur les clichés, le sensationnel et le morbide.

La France est le pays européen qui a la plus grande communauté juive et la plus grande part de population musulmane. Elle a un rôle à jouer, plus noble que sa seule « *politique arabe* ». Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est peut-être ce choc des civilisations, sinistre corollaire de la mondialisation.

Jacques Tarnero est chercheur associé au CNRS-Cirejed (Centre interdisciplinaire de recherche sur les juifs et les diasporas).

Regarder le Shass avec d'autres lunettes

par Abraham Serfaty

L'ESPOIR De paix en Terre sainte, quasi disparu, renaît. Le parti Shass, qualifié d'« *ultra-orthodoxe* », vient de décider de ne pas faire chuter Ehoud Barak à la Knesset durant un mois. Un mois, le temps, tout juste, de faire la paix !

Quel est donc ce parti Shass qui dispose, avec ses 17 députés à la Knesset, d'un tel pouvoir ? « *Ultra-orthodoxe* », tout comme le parti des colons ? Allons donc ! Voyons les faits de plus près, avec d'autres lunettes que celles d'un Etat moderne, expression d'une nation constituée.

Le parti Shass est en Israël avant tout le parti des juifs orientaux, et plus particulièrement celui des juifs marocains déshérités, abandonnés dans les quartiers pauvres de Tel-Aviv et Jérusalem, et dans ces « *villes de développement* » de la périphérie d'Israël où les a cantonnés le pouvoir israélien après les avoir « *désinfectés* » au DDT. Avez-vous vu le film *Shhur* ? Avez-vous vu ce film ?

Marx avait écrit « *la religion est l'esprit des temps sans esprit* ». A l'ébéniste aveugle de ce film, identique à ceux que j'ai connus dans les quartiers juifs pauvres de Casablanca dès les années 30, il ne restait que la religion.

Le Shass est leur expression, ce qui les rattache à l'humanité dans un monde inhumain, dans un Etat inhumain. Lorsque le rabbin Arie

Ce parti est avant tout le parti des juifs orientaux, celui des juifs marocains déshérités, abandonnés dans les quartiers pauvres de Tel-Aviv et de Jérusalem

Deri prône la révolution juive en l'opposant à la révolution sioniste, il prône la dignité de cet ébéniste aveugle.

Cette dignité est incompatible avec ce qu'est aujourd'hui l'Etat d'Israël, celui dont nous voyons tous les jours les hélicoptères et les chars bombarder - et tuer - les Palestiniens armés de pierres - et leurs enfants.

Le Shass, au-delà des calculs politiques et financiers qu'il exprime, ne peut répondre à l'aspiration de dignité de son électoral qu'en œuvrant pour la paix, qu'en soutenant résolument l'action pour la paix.

Que ce soit Yossi Beilin, dirigeant travailliste de gauche et juif tunisien d'origine, qui ait mené l'œuvre de rapprochement avec le Shass, que le Meretz, parti laïque des juifs ashkénazes, mais parti de paix, ait appuyé cette œuvre, est significatif des mutations que vit le monde politique d'Israël, et le monde israélien plus généralement, devant ce choix historique auquel il est confronté.

Que le même jour, 31 octobre, la communauté juive marocaine au Maroc ait clairement exprimé son engagement pour une paix de justice, que la dernière proposition de Yasser Arafat avant de quitter Washington ait été de confier la souveraineté des Lieux saints de AI Qods-Jérusalem au roi du Maroc, voilà qui démontre l'immense responsabilité du Maroc, et du judaïsme marocain dans son ensemble, pour sauver la paix.

Mes sœurs et mes frères juifs marocains en Israël se doivent de répondre à cette responsabilité historique, et d'en être les premiers agents.

Abraham Serfaty, ancien opposant marocain, est conseiller auprès de l'Office national marocain de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep).

Oui, en tant que juifs !

par Daniel Bensaid, Rony Brauman et Marcel-Francis Kahn

EN tant que rien », Alain Finkielkraut reproche (*Le Monde* du 28 octobre) aux signataires - 180 à ce jour - de l'appel paru dans *Le Monde* du 18 octobre de l'avoir signé « *en tant que juifs* ».

Cette démarche inhabituelle dont nous sommes parties prenantes n'a, en effet, de précédent en France qu'une prise de position en 1982 de juifs contre l'invasion du Liban et contre les massacres de Sabra et Chatila. Elle nous paraît aujourd'hui justifiée par le refus de nous laisser enrôler, à notre corps défendant, au service de la politique répressive de l'Etat d'Israël. Car c'est bien là le sens de l'appel de Jean Kahn aux juifs de France, leur demandant de « *s'identifier à l'Etat d'Israël* » ; c'est ce qu'a repris *Le Monde* en titrant que « *tous les juifs de France font bloc derrière Israël* ». Or, identifier les juifs dans leur ensemble à la politique des dirigeants sionistes et permettre l'équation juifs = Israël revient à les enfermer malgré eux dans une responsabilité collective à laquelle répond, presque inévitablement, une confusion, voulue ou non, entre antisionisme et antisémitisme.

Il nous est donc apparu nécessaire de briser, en « *tant que juifs* », l'escalade religieuse et communautaire pour revenir au fond politique de la question. Malheureusement, nombre d'intellectuels engagés dans la défense des droits nationaux des Bosniaques, des Tchétchènes ou des Kosovars restent étrangement silencieux (si ce n'est pis) quand il s'agit des réfugiés et des camps palestiniens. A croire qu'une sorte d'« *exception israélienne* » interdirait de dénoncer l'occupation des territoires et la négation du droit des Palestiniens à leur souveraineté.

Commençons par préciser que nous ne tenons pas Yasser Arafat pour un héros de l'émancipation universelle. L'Autorité palestinienne dispose d'un appareil administratif et répressif hypertrophié pour encadrer une société mutilée par le chô-

mage, l'étranglement commercial, et les contrôles militaires israéliens. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que puisse se développer une bureaucratie parasitaire, autoritaire et corrompue. Mais le fond du problème ne se limite pas aux rôles respectifs et aux personnalités d'Arafat, de Barak ou de Sharon ; et les critiques adressées au premier ne justifient en rien de renvoyer dos à dos l'armée israélienne et les lanceurs de pierre palestiniens, rendus coresponsables des violences.

Depuis les accords d'Oslo, routes stratégiques et routes de contournement découpent en lambeaux les territoires occupés. La colonisation de peuplement, qui s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens au mépris des engagements pris à Oslo, n'a jamais cessé. Elle dépasse le chiffre de 350 000 colons juifs (dont 50 000 installés depuis les « *accords de paix* »), alors que la proclamation de l'Etat palestinien est chaque fois repoussée pour ne pas perturber la progression du « *processus de paix* ».

Le contrôle des frontières, de la sécurité, de l'accès à l'eau reste aux mains d'Israël. Plus de 80 % de l'économie de Cisjordanie et de Gaza en dépend, de même que le trafic entre les zones autonomes. Tous les produits pétroliers proviennent d'Israël. Depuis 1993, le PNB des territoires a été divisé par deux et le chômage est monté en flèche. Le proto-Etat palestinien se trouve donc réduit à une peau de chagrin, et à un « *archipel* » sans continuité territoriale.

Les résolutions 242 et 337 de l'ONU sur la restitution de territoires acquis par la force ne sont pas appliquées. Les accords d'Oslo sont même en deçà, qui en font « *des territoires en discussion* ». Les accords de Wye Plantation attribuent à l'administration palestinienne une zone représentant 17,2 % de la Cisjordanie, contre 59 % à Israël, et 23,8 % à une administration « *mixte* ».

Oui ou non, la politique de l'Etat d'Israël, la poursuite de l'implantation des colonies, l'étranglement éco-

nomique, la non-application des résolutions de l'ONU, sont-ils les premiers responsables de l'exaspération des populations dans les territoires occupés ?

Oui ou non, y a-t-il asymétrie entre l'Etat d'Israël, avec son armée suréquipée, d'un côté, et les insurgés de l'Intifada de l'autre (plus de 150 morts par balles du côté palestinien, au rythme quasi routinier de 3 à 6 par jour, et une quinzaine parmi les Palestiniens israéliens, cela fait beaucoup de « *balles perdues* », comme ose l'écrire Bernard-Henri Lévy) ?

Oui ou non, cette politique, assignant à l'Autorité palestinienne une tâche de maintien de l'ordre sur une population humiliée et poussée à

Malheureusement, nombre d'intellectuels engagés dans la défense des droits nationaux des Bosniaques, des Tchétchènes ou des Kosovars restent étrangement silencieux (si ce n'est pis) quand il s'agit des réfugiés et des camps palestiniens

bout, aboutit-elle à laminer les forces palestiniennes laïques au profit des extrémistes religieux ?

Oui ou non, cette confessionnalisation du conflit risque-t-elle de conduire à son internationalisation ? Le processus de paix passe par la construction d'une confiance réciproque. C'est un patient apprentissage, fondé sur la reconnaissance de l'Autre et de ses droits égaux. Sept ans après les accords d'Oslo, le résultat est désastreusement inverse.

Alain Finkielkraut admet d'ailleurs sans ambages que l'installation des colonies de peuplement, encouragée par les différents gouvernements israéliens depuis 1993, est « *calamiteuse* » et que « *la tutelle israélienne reste plus étouffante que*

jamais ». Il reconnaît que cette politique soulève une « *colère légitime* » et « *enflamme les rebelles* ».

Ici même, l'Intifada palestinienne peut fort bien fournir une cause à des rebelles sans cause, exaspérés par le chômage, les discriminations, l'inégalité scolaire. Les mettre dans le même sac qu'un Le Pen, c'est ne pas comprendre que leurs motifs sont différents et c'est peut-être les pousser dans la direction que l'on prétend éviter. Mais expliquer n'est pas justifier : toute agression visant des juifs en tant que juifs est intolérable et doit être condamnée. Car, « *réactionnelle mais non réactionnaire* » dans un premier temps (selon la formule de Finkielkraut), la révolte

de séparation dont les Arabes israéliens seraient les premiers à faire les frais, mais dans la coexistence de deux nations jouissant de droits égaux.

Ces voix sont minoritaires, sans doute. Mais qui pourrait jurer que ces minorités ne représentent pas l'avenir ? Car Israël devra choisir entre un Etat démocratique et laïque et le repli sur un Etat juif confessionnel, entouré de bantoustans. Le droit au retour ne saurait être reconnu aux Juifs et refusé aux Palestiniens, dont 800 000 ont été chassés après 1948 au nom d'une politique de « *transfert* » (on dirait aujourd'hui de purification). Les dirigeants israéliens misent encore sur une « *séparation* » (on dirait, sous d'autres cieux, d'apartheid) des populations israéliennes et palestiniennes, pourtant trop mêlées pour être séparées, sauf à pratiquer un nouveau « *transfert* » au prix de nouveaux Deir Yassine et de nouveaux Kafir Kassem.

Il existe désormais un fait national israélien irréversible, mais, dans ce marché de dupes du « *chacun chez soi* », les uns ont un chez-soi, les autres n'en ont pas. La seule solution passe par la reconnaissance de droits égaux, par le dépassement des nationalismes bornés au profit d'une citoyenneté démocratique et laïque, par la reconnaissance des torts faits aux Palestiniens, par une coexistence débarrassée de l'intolérance religieuse et du droit du sang.

Ce sera long, disait le prophète Jérémie. Et difficile. Mais quelle solution alternative, si ce n'est la fuite en avant dans la guerre avec, à l'horizon, le piège d'un nouveau Massada pour les juifs israéliens eux-mêmes ?

de séparation dont les Arabes israéliens seraient les premiers à faire les frais, mais dans la coexistence de deux nations jouissant de droits égaux.

Ces voix sont minoritaires, sans doute. Mais qui pourrait jurer que ces minorités ne représentent pas l'avenir ? Car Israël devra choisir entre un Etat démocratique et laïque et le repli sur un Etat juif confessionnel, entouré de bantoustans. Le droit au retour ne saurait être reconnu aux Juifs et refusé aux Palestiniens, dont 800 000 ont été chassés après 1948 au nom d'une politique de « *transfert* » (on dirait aujourd'hui de purification). Les dirigeants israéliens misent encore sur une « *séparation* » (on dirait, sous d'autres cieux, d'apartheid) des populations israéliennes et palestiniennes, pourtant trop mêlées pour être séparées, sauf à pratiquer un nouveau « *transfert* » au prix de nouveaux Deir Yassine et de nouveaux Kafir Kassem.

Il existe désormais un fait national israélien irréversible, mais, dans ce marché de dupes du « *chacun chez soi* », les uns ont un chez-soi, les autres n'en ont pas. La seule solution passe par la reconnaissance de droits égaux, par le dépassement des nationalismes bornés au profit d'une citoyenneté démocratique et laïque, par la reconnaissance des torts faits aux Palestiniens, par une coexistence débarrassée de l'intolérance religieuse et du droit du sang.

Ce sera long, disait le prophète Jérémie. Et difficile. Mais quelle solution alternative, si ce n'est la fuite en avant dans la guerre avec, à l'horizon, le piège d'un nouveau Massada pour les juifs israéliens eux-mêmes ?

Daniel Bensaid est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII.
Rony Brauman est ancien président de Médecin sans frontières.
Marcel-Francis Kahn est professeur de médecine émérite à la faculté Xavier-Bichat.

Risques de la précaution

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

LES SABLES-D'OLONNE, novembre. Les vingt-quatre concurrents du Vendée Globe vont donc foncer plein sud-ouest, presque au portant, à partir de jeudi. Passé La Corogne, ils choqueront encore les écoutes, tout schuss vers l'été du Cap, avant les bastons de l'Antarctique, cet autre côté de nulle part.

On ne saura jamais combien il y aurait eu de mâts sur le pont, de balises déclenchées, d'hélicoptères en action, si le départ avait été donné dimanche comme prévu - les courses au large, comme l'Histoire, s'écrivent directement au propre, sans brouillon. Ce qui est sûr, c'est qu'en cas de casse Jeantot, ancien et patron de la compétition, aurait été traîné devant tous les tribunaux imaginables. La décision était la bonne, puisqu'elle venait de dix-neuf des skippers (un contre, quatre abstentions) et à la demande de l'Anglais Tolkein, ce qui n'est rien, connaissant les vieilles taquineries franco-britanniques !

Même si le vent réel de dimanche-lundi s'est révélé un cran au-dessous des prévisions, le plateau continental, lui, est resté ce qu'il est, un des pièges de la course, tant il creuse des mers croisées fatales au matériel (c'est le même phénomène qui a brisé l'Erika et le Invincible-Sun). Plein debout, la tempête de sud-ouest force 9-10 n'aurait pas laissé d'eau à courir avant la côte, en cas de fuite sèche. En halant le nord-ouest et en mollissant, le vent va laisser le

temps des réglages et des amarines nécessaires.

Les dizaines de milliers de spectateurs accourus pour le départ ont parfaitement compris le report, en plaisanciers pour qui un bon marin, s'il doit savoir prendre le temps qu'il trouve au large, doit aussi ne pas s'y engouffrer. Sur les quais, ils ne saluent pas des gladiateurs en partance pour la gueule du lion ; ils admirent des pourvoyeurs de rêve et des calculateurs de risques. Les exploitants et metteurs en scène de ces paris ont moins bien accepté les pertes sèches de l'ajournement. Que ce dernier ait permis de distinguer les amateurs d'exploits des marchands de sensations n'est pas son moindre mérite.

Le hasard a voulu (mais est-ce si fortuit ?) qu'à quelques heures de ce contretemps sportif plusieurs actualités mettent en balance la même sagesse nouvelle qu'on appelle « principe de précaution » et ses conséquences, les réglementations, tout aussi mal vues, et parfois fâcheuses, que la mise en danger des gens elle-même. Il s'agissait du naufrage du *Invincible-Sun*, après celui de l'*Erika*, ainsi que de la suspicion jetée subitement sur la viande de bœuf, après des siècles de règne suave dans nos assiettes, et de la maladie des anciens combattants du Golfe, victimes, si on a bien saisi des révélations tardives, d'une prophylaxie approximative devant les menaces de guerre chimi-

que. Les athlètes du Vendée Globe ont montré leur maturité en bravant les sarcasmes d'anciens coureurs du temps où inconscience et défis « de mecs » faisaient partie du spectacle.

La déferlante de prudence qui s'est abattue (en gros depuis l'*Amoco-Cadiz*, le sida, le sang contaminé et la « vache folle ») sur les droits de la mer, de la santé et de l'alimentation, entraîne un fouillis d'incertitudes, de généralisations brutales, de paperasses, de faillites, de chômages, de chicanes et d'atteintes à nos aises ancestrales, sans parler des culpabilisations croisées et autres repentances.

On nous promettait un siècle spirituel, et c'est une ère de contentieux autour du concret qui s'annonce, de compromis casuistiques entre la liberté immémoriale des mers et la défense des côtes, entre l'art de vivre et les procès aux bouchers, comme aux médecins. L'aventure du progrès va-t-elle se perdre dans des procédures pusillanimes ?

L'adjectif latin *pusillus* dont est fait ce mot ne signifie pas seulement « sans audace, craintif, précautionneux » - terme déjà plus négatif que la *précaution* dont la jurisprudence est en train de faire un devoir, un principe, peut-être un dogme, ce qui justifierait la prédiction d'un avenir sacré, quelque chose comme la superstition de la méfiance en tout, de la trouille. *Pusillus* veut aussi dire « petit » et, d'après Cicéron : « mesquin ».

Chavez, fils spirituel de Fidel Castro

Suite de la première page

Depuis le studio installé pour l'occasion sur le champ de bataille de Carabobo, lieu de l'histoire victorieuse remportée en 1821 par Simon Bolívar sur les troupes coloniales espagnoles, les duettistes en treillis ont répondu durant plus de quatre heures aux questions des auditeurs avant de pousser ensemble une chansonnette. Paternel, Fidel Castro a conseillé à son jeune émule de renforcer son dispositif de sécurité. « *Tes adversaires internes et externes tenteront de t'éliminer, et tu n'as pas de remplaçant actuellement dans ce pays* », a prédit le leader cubain, qui affirme avoir été l'objet de plus de six cents tentatives d'assassinat.

Tant Fidel Castro que Hugo Chavez ont pris soin de distinguer la révolution cubaine vieillissante du jeune processus révolutionnaire bolivarien. « *C'est un mensonge colossal d'affirmer que Chavez veut implanter le modèle cubain au Venezuela* », a martelé le leader cubain tandis que son homologue vénézuélien niait que son exemple ait pu inspirer de récentes tentatives de soulèvement militaire en Equateur et au Pérou. L'époque de l'exportation de la révolution cubaine, marquée par l'appari-

tion d'une guérilla castriste au Venezuela dans les années 70, est révolue. Pour Castro, dont la grande ambition consiste aujourd'hui à transformer Cuba en « *pays le plus cultivé de la planète* », « *le Venezuela n'a d'autre option qu'une révolution dans le cadre d'une économie de marché qui, grâce aux ressources du pays, et sans rien nationaliser, permettra d'atteindre 75 % des conquêtes de la révolution cubaine* ».

D'accord sur la nécessité de constituer un « *pôle de pouvoir* » latino-américain face aux Etats-Unis et de lutter contre le « *capitalisme néolibéral* », les deux leaders ont dénoncé la démocratie représentative prônée par Washington qui n'a pas fait reculer les inégalités béantes, la misère et la corruption, lui opposant la démocratie participative et la révolution sociale, trait d'union entre les modèles cubain et vénézuélien.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Victoire diplomatique, le voyage de Fidel Castro au Venezuela va aussi apporter une précieuse bouffée d'oxygène à l'économie cubaine mise à mal par l'envolée des prix du pétrole. Aux termes d'un accord solennellement signé à Caracas par les deux présidents sous les portraits des pères fondateurs Simon Bolívar et José Martí, le Venezuela s'est engagé à livrer à Cuba 53 000 barils de pétrole par jour, le tiers environ de la consommation de l'île, à des conditions préférentielles. Une partie de ces fournitures bénéficiera de crédits à quinze ans à un taux bonifié de 2 %. L'accord de troc, simi-

laire à celui qu'avait signé Hugo Chavez à la mi-octobre avec dix autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, permet à Cuba de régler une fraction de sa facture pétrolière sous forme de biens et de services, par exemple en envoyant des médecins et des entraîneurs sportifs au Venezuela.

LE TRIOMPHE DE L'IDÉOLOGIE

L'opposition vénézuélienne s'est déchaînée contre la visite de Fidel Castro et la signature de l'accord pétrolier. Durant plus d'une semaine, les pages éditoriales des grands quotidiens se sont remplies d'articles dénonçant « *le cadeau fait à la dictature castriste* », les violations des droits de l'homme dans l'île, le « *nouvel axe Caracas-La Havane* » ou le caractère burlesque de la visite du président cubain accusé d'ingérence dans les affaires vénézuéliennes. Par ricochet ou directement, la volée de bois vert visait Chavez et son « *délire de grandeur géopolitique* ». Renforçant les craintes des investisseurs et de Washington, « *l'idylle avec Castro représente le triomphe de l'idéologie sur le sens commun* », résumait l'universitaire Anibal Romero.

Si Fidel Castro avait tout à gagner de ce voyage, le pari semble plus risqué pour Hugo Chavez. Selon un sondage publié par le quotidien *El Universal*, près de la moitié des Vénézuéliens jugeaient inopportune la visite du président cubain, alors qu'un gros tiers l'estimait « *positive* ». Les milieux d'affaires n'ont pas caché leur agacement face aux égards prodigués à Fidel Castro,

même si le ministre de l'énergie, Ali Rodríguez, a insisté sur le potentiel « *de plus grand marché des Caraïbes* », courtisé par l'Europe et les grandes entreprises nord-américaines qui réclament la levée de l'embargo. Avec les syndicats proches de l'opposition, le patronat a mis en garde contre la concurrence des professionnels de la santé et techniciens cubains qui seront envoyés au Venezuela dans le cadre de l'accord de troc.

Depuis l'entrée de Chavez sur la scène vénézuélienne, l'administration Clinton a adopté une politique pragmatique de *wait and see*, consistant à juger les actes et non les propos du jeune président. Troisième exportateur mondial de pétrole, le Venezuela a toujours répondu à la demande des Etats-Unis en période de crise, depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à la guerre du Golfe.

Quelques jours avant l'arrivée de Fidel Castro, le secrétaire américain à l'énergie Bill Richardson était à Caracas, où son homologue Ali Rodríguez lui a offert de couvrir une éventuelle augmentation de la demande de produits pétroliers que provoquerait un hiver rigoureux. Ces réalités énergétiques continueront sans nul doute de peser lourdement, que l'élu s'appelle George W. Bush ou Al Gore, les deux candidats considérés comme bonnet blanc et blanc bonnet par Fidel Castro.

Jean-Michel Caroit

RECTIFICATIFS

ABEILLE

Dans notre article sur les remorqueurs « *Abeille* », publié dans *Le Monde* du 4 novembre, nous avons donné par erreur à l'un des remorqueurs le nom d'un des deux commandants de l'« *Abeille Flandre* », Charles Claden.

ALBAN BERG

Un malheureux lapsus, dans l'article consacré à la mort du baryton autrichien Walter Berry (*Le Monde* du 31 octobre), nous a fait confondre *Wozzeck* et *Lulu*, d'Alban Berg. C'est le second qui a été complété par Friedrich Cehra, et non le premier.

PATRICK MARSAUCHE

Dans notre article consacré à l'abandon de l'autoroute A 51 (*Le Monde* du 28 octobre), nous avons déformé le nom du conseiller municipal (Verts) de Gap : il s'agit de Patrick Marsauche. Nous le prions de nous excuser de cette erreur.

PRÉCISION

PHOTOGRAPHIE

Dans l'article consacré aux photographies d'Indiens de Edward S. Curtis (*Le Monde* du 28 octobre), les références du livre de Serge Bramly, Edward S. Curtis ont été omises. Ce livre a été publié aux éditions Nathan, dans la collection Photo Poche, n° 43, 144 p., 60 F. (1990, 2^e édition 1997).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Pour une politique de santé

A U cours de l'excellente émission consacrée lundi soir par M6 à la « *grande peur* » de la « *vache folle* », la mère d'une des victimes humaines - la troisième en France - de la maladie a exprimé d'une façon poignante sa détresse. Personne ne s'intéresse à nous, a-t-elle dit en substance, personne ne nous demande des nouvelles de notre fils, personne ne nous propose d'aide psychologique ni d'indemnisation, alors que les éleveurs dont les animaux sont touchés par l'épidémie sont l'objet de toutes les attentions et de toutes les sollicitudes : la mort d'un adolescent serait-elle moins digne de compassion que le sort d'un agriculteur obligé de sacrifier son troupeau ?

Sans doute doit-on mettre sur le compte de la douleur un tel cri d'indignation, mais celui-ci n'en révèle pas moins une des dimensions les plus pénibles de la maladie de la « *vache folle* » : l'épidémie a jusqu'à présent été gérée par les pouvoirs publics comme un problème d'agriculture plus que comme un problème de santé publique. On entend presque exclusivement la voix de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, et guère celle de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé. Ce choix répond probablement à la volonté du gouvernement de ne pas créer un mouvement de panique. Mais il est temps de tenir aux Français un autre discours.

Assurément excessive et peut-être injustifiée, la panique est déjà là. La décision de plusieurs maires de retirer la viande de bœuf des cantines montre que l'inquiétude grandit et que nombre d'élus veulent se prémunir contre les consé-

quences d'actions judiciaires dont ils pourraient être un jour l'objet. Les déclarations de ceux qui demandent des poursuites contre les ministres des précédents gouvernements ajoutent encore à l'angoisse, en suggérant implicitement un rapprochement avec l'affaire du sang contaminé.

Pour apaiser ces peurs il est indispensable que des mesures rapides soient prises. Parmi celles-ci, l'interdiction totale des farines animales est urgente. Ce n'est pas un hasard si Laurent Fabius, qui fut au premier rang de l'affaire du sang contaminé, la recommande aujourd'hui. L'ancien premier ministre, qui fut l'un des premiers à tenter d'appliquer, en son temps, le « *principe de précaution* », est bien placé pour savoir ce qu'il en coûte de tergiverser en ces matières. On sait que l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) a demandé un délai de trois ou quatre mois avant de donner son avis sur ce point. On sait aussi que cette décision poserait des problèmes de stockage et de recyclage des déchets utilisés dans ces farines. Mais il est des circonstances où il faut savoir bousculer les experts.

Il est malheureusement certain que la contamination a eu lieu, pour l'essentiel, dans les années 80, à une époque où les Français ont consommé du bœuf sans la moindre crainte. Mais ce n'est pas une raison pour négliger les risques que fraudes et imprudences continuent de faire peser sur la santé des Français. Car ce qui est en jeu, c'est l'affirmation d'une véritable politique de santé publique, plutôt que la gestion précautionneuse d'intérêts particuliers.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jarrault (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le miracle de la vinylite

LE MARTYRE des discophiles va prendre fin. La mutilation des chefs-d'œuvre de vastes proportions - symphonies, concertos, etc. -, leur découpage en tranches de quatre minutes est maintenant une barbarie inutile.

Un vrai concert dans un fauteuil. Le rêve est cette fois à la portée de chacun. De nouvelles techniques de reproduction sonore permettent en effet ce que le changeur automatique, ce robot aux saccades antimusicales, avait plus ou moins adroitement essayé de réaliser : une demi-heure de musique ininterrompue.

L'industrie phonographique française commence de lancer, deux ans après l'Amérique, les fameux disques longue durée, portant l'effervescence dans le monde des amateurs de musique enregistrée. Les mélomanes se réjouissent que la *Cinquième* de Beethoven

puisse maintenant tenir sur un seul disque.

Réduisant l'encombrement des disques, facilitant l'audition, ces nouveaux venus augmentent également la qualité de la reproduction sonore. Nous avons écouté récemment des fragments de la *Passion selon saint Matthieu* enregistrée par les Discophiles français et reproduite sur disque micro-sillon par la marque américaine Vox. Il n'y a plus de bruit d'aiguille. Il ne subsiste rien de ce grattage de fond qui indispose tant les amateurs.

Silencieuse, la vinylite est également plus résistante que la gomme laque. Les disques sont pratiquement incassables, peu facilement rayables et l'aiguille les use beaucoup moins vite que les autres.

Pierre Drouin
(8 novembre 1950.)

Chronique américaine, par Patrick Artinian



CONTACT PRESS IMAGES

Free State High School. C'est bien connu, les Américains votent peu. Pour les inciter à se rendre aux urnes, diverses opérations de sensibilisation visant essentiellement les jeunes sont entreprises. Entre midi et deux, au moment de la cantine, on vote à la « *Free State High School* ». Les lycéens ont le choix entre six candidats (Phillips, Gore, Brown, Buchanan, Bush, Nader et Hagelin) pour la présidentielle et trois (Kline, Moore et Mina) pour le Congrès.

Avec l'aide du quotidien *Lawrence Journal World*



FINANCE C'est vendredi 10 novembre que prendra fin l'offre publique d'achat (OPA) hostile du groupe suédois OM Gruppen sur le London Stock Exchange (LSE). ● LE

RAID de l'opérateur de la Bourse de Stockholm a peu de chances de réussir. Le capital de la Bourse de Londres est cadencé et l'agresseur a été victime du sentiment nationaliste sous-

jacent des petits courtiers de province. ● MALGRÉ SON ÉCHEC probable, l'attaque lancée par le scandinave aura représenté un grand choc pour l'un des derniers bastions du vieil esta-

blissement financier londonien. ● LA PORTE est désormais ouverte à de futures OPA contre une proie d'autant plus alléchante qu'elle est minée au sommet par des querelles internes.

● SI UNE ALLIANCE transatlantique avec le Nasdaq américain est préférée par les grands actionnaires du LSE, les places continentales s'intéressent aussi de près à la Bourse de Londres.

Stockholm éconduit, la Bourse de Londres devra trouver d'autres partenaires

L'offre d'achat du groupe suédois OM Gruppen sur le London Stock Exchange, qui prend fin vendredi 10 novembre, a peu de chances de réussir. Ce raid hostile a toutefois constitué un électrochoc pour les dirigeants de l'institution britannique, si longtemps atone

LONDRES

de notre correspondant à la City

Tous les belligérants de la bataille pour le contrôle de la Bourse de Londres ont les yeux rivés sur la date du vendredi 10 novembre, quand prendra fin l'offre publique d'achat (OPA) hostile du groupe suédois OM Gruppen, valorisant la « proie » à 1,064 milliard de livres (1,77 milliard d'euros). Si les chances de succès du raid de l'opérateur de la Bourse de Stockholm sont minces, l'histoire retiendra en tout cas que ce « coup » a contraint le London Stock Exchange (LSE), si longtemps confit, à changer de face. Pour le plus grand profit de l'actionnaire.

CAPITAL CADENASSÉ

La lutte entre l'outsider OM et le vénérable LSE recèle bien des enjeux. C'est l'affrontement d'un capitalisme technologique (le suédois) et d'un capitalisme national pétri de bonnes manières (celui du London Stock Exchange). A long terme, l'issue de ce combat de deux mois dépasse l'échec prévisible du raid scandinave. C'est une brèche dans l'un des derniers bastions du vieil établissement financier londonien.

La porte est désormais ouverte à de futures OPA contre une proie d'autant plus alléchante qu'elle est minée au sommet par des querelles internes.

Dès le départ, les chances de succès d'OM Gruppen, il est vrai, étaient faibles. Le capital du LSE est en effet cadencé puisque, pour l'emporter, l'offre doit obtenir le soutien de trois quarts des actionnaires. A ce jour, OM détient seulement moins de 3 % des actions. Ensuite, l'agresseur a été victime du sentiment nationaliste sous-jacent des petits courtiers de province. A leurs yeux, malgré ses récents déboires, la citadelle de Throgmorton Street garde un statut : une institution nationale symbole par excellence de la City, première place financière européenne. Un sursaut chauvin que l'on retrouve dans l'échec, annoncé le 12 septembre, d'iX, le projet de fusion avec la Bourse de Francfort. Enfin, les problèmes techniques récurrents survenus en octobre à la Bourse de Stockholm ont affaibli le principal argument de l'attaquant, en l'occurrence son savoir-faire informatique.

Malgré sa probable défaite, OM

sort grandi de cette foire d'empoigne qui lui a permis d'accroître sa notoriété. Quelle meilleure rampe de lancement, en effet, pour la Bourse d'investissement Jiway, plate-forme paneuropéenne pour le marché de détail, que cette OPA du David scandinave contre le Goliath anglais ? Cette co-entreprise entre OM et la banque d'affaires américaine Morgan Stanley Dean Witter doit être inaugurée dans la foulée de l'annonce du résultat de l'offre suédoise, le 17 novembre.

Le Nasdaq cherche un allié en Europe

Après l'échec d'iX, qui devait marier les Bourses de Londres et de Francfort, et auquel il devait être associé, l'Américain Nasdaq cherche un partenaire en Europe. Son président, Frank Zarb, a indiqué, lundi 6 novembre, lors d'une conférence, qu'il avait « évidemment étudié toutes les Bourses européennes et [avait] été en discussion avec elles pendant quelques mois ».

Le marché des valeurs de croissance américaines désire nouer une alliance sur le Vieux Continent afin de créer un marché mondial pour les 5 000 actions cotées sur sa Bourse électronique. En juin 1999, il a ouvert à Tokyo, en association avec Softbank, Nasdaq Japan. « La prochaine étape serait d'avoir un accord similaire en Europe », a reconnu M. Zarb, qui préférerait mettre en place un partenariat. Le président de la deuxième Bourse américaine n'a cependant pas commenté les récentes informations du *Wall Street Journal* selon lesquelles les dirigeants du Nasdaq considéreraient le London Stock Exchange comme un « partenaire naturel ».

« L'affaire OM est un début, pas une fin. En contraignant le LSE à se pencher sur son avenir, OM a rendu un fier service aux actionnaires » : comme l'indique Angela Knight, directrice générale de l'Apcims, l'organisme regroupant les petits porteurs représentant un tiers du capital de la Bourse londonienne, l'état-major de la Bourse n'aura guère le temps de savourer une victoire à la Pyrrhus. Selon un sondage confidentiel, 80 % des membres de l'Apcims sont critiques vis-à-vis du

président du LSE, Don Cruickshank. Sa stratégie, dévoilée début octobre, de développer les activités internes en lieu et place d'une alliance avec une autre Bourse a reçu un accueil mitigé des opérateurs. Le maintien de l'indépendance apparaît aux « gents » comme une solution à courte vue. Les projets prêtés à Don Cruickshank (création d'un nouveau marché européen des valeurs de croissance, concurrent du Neuer Markt allemand, relance du second marché et de l'indice tech-Markt des cent principales valeurs technologiques et renforcement de la technologie du système Sets) sont perçus comme dictés par les intérêts de survie d'une direction du LSE donnant le sentiment de ne pas savoir pourquoi elle se bat.

CHEVALIER BLANC ?

Car le sort de la Bourse de Londres ne sera pas réglé pour autant le 10 novembre. Chevalier blanc, alliance ou nouvelle OPA hostile ? Les spéculations sur l'avenir de l'Exchange vont déjà bon train. De l'avis général, le Nasdaq new-yorkais serait prêt à jouer les chevaliers blancs en proposant une alliance au LSE. Un accrochage

transatlantique a l'avantage de plaire aux grands actionnaires, en particulier à la coalition dite « MGM », regroupant les trois filiales britanniques des mastodontes de Wall Street, Merrill Lynch, Goldman Sachs et Morgan Stanley, considérés comme les architectes du projet avorté iX. En privé, Don Cruickshank semble favorable à la solution Nasdaq basée sur la communauté de langue et de méthodes de travail. Sa récente attaque frontale contre « le manque de transparence, le gouvernement d'entreprise brumeux » des Bourses du Vieux Continent vise en fait à désarmer toute contre-offensive éventuelle de Francfort ou d'Euronext. Vu de Londres, l'ex-partenaire allemand constitue un plus grand danger que l'alliance entre Paris, Amsterdam et Bruxelles. Malgré l'échec du projet iX, la Deutsche Börse, alliée aux Bourses de Milan et de Madrid, n'a pas abandonné ses ambitions sur Londres. L'alliance à trois doit d'abord être consolidée avant de pouvoir se répandre au-delà de sa base de départ.

Marc Roche

Les erreurs stratégiques à répétition du London Stock Exchange

LONDRES

de notre correspondant à la City

Lorsque Big Ben sonne, en ce lundi 27 octobre 1986, le septième coup, le London Stock Exchange (LSE) perd brutalement ses coutumes et privilèges séculiers. Le « big bang », la déréglementation sans entrave, ni garde-fou de la Bourse de Londres, créée en 1801, marque l'abandon du système traditionnel de répartition strict des rôles d'agents de change (brokers) et de contrepartistes (jobbers), la fin des commissions de courtage fixe, la mise en place d'un système de cotation entièrement automatisé, le Seaq, et la levée de l'interdit empêchant les firmes étrangères de prendre pied dans les charges londoniennes. Les fameuses bornes de la corbeille de ce qui fut *The International Stock Exchange of the United Kingdom and Ireland* sont rangées au rayon des accessoires : une semaine après le « big bang », la criée, où se pressaient jusqu'à 5 000 courtiers, disparaît à jamais.

Le coup de poker du président, Sir Nicholas Proctor Goodison, en charge de l'organisation depuis 1976, se révèle un coup de maître. Mais le krach du 19 octobre 1987, qui voit l'indice FT-SE chuter de

249 points, provoque une redistribution des cartes avec une emprise grandissante des grandes banques américaines, débarquées en force, sur le conseil d'administration. De Guinness à Maxwell, de Blue Arrow à Barings : l'image du LSE est aussi écornée par une série de scandales qui dé-

frayent la chronique dans les années 80-90 et qui provoquent une re-réglementation discrète des circuits financiers sous les auspices de la Banque d'Angleterre.

Une plus grande transparence du négoce, l'enregistrement des conversations téléphoniques et la multiplication des contrôles internes pourtant n'arrêtent pas les tricheries. Cible d'attaques dans la presse à la suite de la multiplication des panes du système informatique, Sir Nicholas coopte en 1988 un autre patricien, lui aussi sorti de l'université de Cambridge, Sir Andrew Hill Smith, ancien président de la maison de fusils de chasse à platine, Holland & Holland, pour lui succéder.

En 1994, Sir John Kemp-Welch, ex-patron de l'agent de change aristocratique Cazenove prend à son tour les commandes de ce « club ». Dans cette City en proie au vertige de l'argent vite gagné, un strapontin au conseil de direction du Stock Exchange est considéré par les golden boys comme une... perte de temps. Résultat, les administrateurs sont en général des banquiers en fin de carrière placés là par les mastodontes financiers pour préserver leur position privilégiée de teneurs de marché.

Le volume d'affaires explose. Londres s'impose comme leader mondial dans le négoce des devises, des actions européennes, des matières premières. Mais sous l'ode au succès règne la cacophonie. L'intendance ne suit pas. « C'était une mu-

tuelle où chaque membre avait son mot à dire. Les coalitions se formaient et se défaisaient au gré des problèmes. La règle de l'unanimité condamnait le Stock Exchange à l'immobilisme, l'empêchant de voir venir l'onde de choc venue des Bourses continentales et nord-américaines », critique Narayan Naik, professeur de finance à la London Business School.

La technologie fait régner la zizanerie entre les membres du LSE. En 1993, l'abandon après des investissements de 400 millions de livres du système « Taurus » provoque la démission du directeur général, Peter Rawlins. Le suivant, Michael Lawrence, est renvoyé comme un laquais en 1996 pour avoir voulu imposer unilatéralement le Sets, système de négociation électronique semblable à celui en vigueur dans la majorité des Bourses mondiales. Il faudra deux ans au nouveau patron, Gavin Casey, pour contraindre les courtiers à introduire leurs ordres de vente et d'achat directement dans le système sans passer par les teneurs du marché.

Vivant sur une rente de situation, peu intéressée par les questions de marketing ou de vente de son savoir-faire à l'étranger, la vieille dame se laisse aller. Trop occupé à désamorcer les conflits entre les différentes catégories d'adhérents, M. Casey ne saisit pas l'ampleur de la transformation du paysage autour du LSE : déréglementation sur le continent et montée en puissance de Francfort, avènement de

l'euro auquel la Grande-Bretagne n'adhère pas et pressions des nouveaux réseaux électroniques rivaux de règlement-livraison ou de compensation. Sans coup férir, le marché à terme Liffe s'empare des produits dérivés. Créé en 1995, le second marché, l'AIM, réservé aux PME, est un fiasco. L'institution perd son rôle de supervision du secteur boursier au profit du régulateur financier, le *Financial Services Authority*,

Vivant sur une rente de situation, peu intéressée par les questions de marketing, la vieille dame se laisse aller

pour les introductions en Bourse, la chasse aux irrégularités ou aux délits d'initiés.

L'annonce-surprise, en juillet 1998, de la fusion entre le LSE et la Deutsche Börse (DB) provoque la rogne et la grogne chez les hommes en costume sombre et chaussures noires. Grogne feutrée comme il se doit dans un univers fait de 278 membres armés d'habitudes, mais inquiétude réelle devant le coût de ce chambardement et surtout le sentiment d'une domination allemande. Pressé par Tony Blair de quitter son « splendide isolement », Londres a en effet négocié avec Francfort en position de

faiblesse. Alors que la DB a eu le nez de miser dès le départ, en 1993, sur les nouvelles technologies boursières, le LSE reste doté d'un outil informatique peu performant. Ainsi, les 168 000 transactions que la place londonienne réalise quotidiennement, peuvent être effectuées en deux minutes par le raider suédois OM. Le règlement des transactions sur actions prend entre cinq et dix jours à Londres, contre trois à Francfort. « [Le patron de la Deutsche Börse] Werner Seifert avait un ordre du jour clair : le poste stratégique de directeur général et les valeurs de haute technologie. Les Anglais ne savaient pas ce qu'ils voulaient », rapporte un banquier français. A l'époque, M. Casey est obnubilé par la transformation du Stock Exchange en société commerciale, ce qui est fait au printemps 2000.

Au même moment, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, impose comme président du LSE Don Cruickshank (*Le Monde* du 30 août). Consultant de formation, cet ancien régulateur des télécoms, auteur d'un rapport sur la concurrence bancaire, est appelé à présider le futur iX. Erreur de casting. Là où il faudrait un informaticien, on choisit un « politique » au profil de gendarme des marchés, qui a l'habitude d'être maître du temps. Ce qui n'est jamais le cas en Bourse...

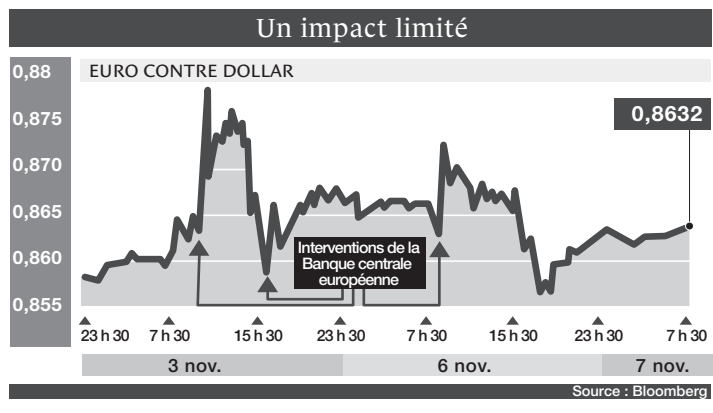
M. R.

L'euro ne profite guère des interventions de la Banque centrale européenne

LA DEVISE EUROPÉENNE s'échangeait à 0,8638 dollar, dans les toutes premières transactions mardi 7 novembre. L'euro n'est pas parvenu à conserver ses gains acquis à la suite d'une nouvelle intervention, la veille, de la Banque centrale européenne (BCE) sur le marché des changes. Cette action, effectuée sans l'aide de la Réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon, avait permis à la monnaie unique de se hisser, lundi, temporairement, au-dessus du seuil de 0,87 dollar.

Les opérateurs ont mis en avant l'isolement de la BCE pour expliquer l'absence d'effet durable sur la devise. « L'intervention n'impressionne pas tellement le marché. La principale inquiétude, c'est qu'il n'y a pas d'intervention coordonnée. (...) Cela fait douter du soutien éventuel d'autres pays à la BCE », a indiqué à Reuters Kevin Logan, cambiste à la Dresdner Bank, à New York.

La presse allemande de mardi est également de cet avis. « Les achats de soutien à l'euro restent inefficaces », titre en « une » le *Süddeutsche Zeitung*. L'absence de concertation avec les Etats-Unis affaiblit, selon le quotidien, l'impact des interventions : « Plus la banque centrale agit sans ef-



fet sur les marchés des changes, plus sa crédibilité sera endommagée ». Le *Handelsblatt* s'interroge sur les raisons qui ont conduit les gardiens monétaires à agir seuls : « Le risque de perdre en crédibilité n'a pas pesé lourd. La BCE a préféré consolider la mini-tendance à l'appréciation de l'euro. Ce mouvement est encore intact ».

Les ministres des finances des onze pays de la zone euro et de la Grèce, réunis lundi soir à Bruxelles au sein de l'Eurogroupe, ont égale-

ment réitéré leur soutien à l'institut d'émission. L'Eurogroupe se félicite de la présence de la BCE sur les marchés des changes, a déclaré, mardi, Laurent Fabius, le ministre français de l'économie et des finances et président de l'Eurogroupe. Le ministre espagnol des finances, Rodrigo Rato, a déclaré qu'il n'y avait pas de raison de critiquer la BCE. « L'intervention reste un outil entre les mains de la Banque centrale avec l'autorisation que nous lui avons donnée », a-t-il ajouté. Le ministre belge des fi-

nances, Didier Reynders, a néanmoins signalé : « la seule chose qui nous inquiète encore, c'est la situation de l'euro et la nécessité d'avoir un euro plus fort, ce qui serait bon pour la croissance européenne ».

En Allemagne, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, s'est réjoui, lundi, des récentes interventions. Il a estimé qu'elles étaient « en général un succès ». « Les interventions, et notamment celle du 22 septembre, ont levé une grande partie de doutes dans les marchés », a-t-il commenté. En particulier, « elles ont permis de prouver que l'intervention appartenait bien à la panoplie de la BCE ». « Je suis toujours satisfait des interventions », a-t-il ajouté. M. Welteke en a profité, également, pour apporter son soutien au président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg : « Je suis sûr que la politique de la BCE et aussi son président méritent la confiance ». Interrogé lundi sur Radio classique, le vice-président de l'institut d'émission, Christian Noyer, a indiqué que la valeur actuelle de l'euro est « trop faible et n'est pas satisfaisante » pour la BCE.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard, à Francfort

Rabobank et DG Bank renoncent à leur rapprochement

LA BANQUE allemande DG Bank et sa consœur néerlandaise Rabobank ont annoncé, lundi 6 novembre, qu'elles renonçaient à fusionner leurs activités de banque d'affaires, de marchés et leurs opérations internationales. Ces deux établissements mutualistes, proches du monde agricole, respectivement huitième et troisième banque de leur pays, avaient annoncé, le 15 octobre 1999, qu'elles souhaitaient se doter d'une banque d'investissement commune.

Par ce projet, lancé au moment où la frénésie de fusion était la plus forte en Europe, elles espéraient minimiser le désavantage dont souffrent les groupes mutualistes, qui, n'étant pas cotés en Bourse, ne peuvent fusionner en échangeant des actions ou ne peuvent procéder à des acquisitions très chères qu'ils paieraient en titres. Au passage, ce rapprochement devait leur permettre de mettre de l'ordre dans leurs activités respectives de banque d'affaires. Au-delà de ce projet, les deux banques souhaitaient intégrer d'autres activités,

pour créer un « groupe coopératif européen ».

La complexité de l'opération de fusion « prend beaucoup de temps aux équipes et mobilisent leurs dirigeants au détriment des clients », indique un communiqué de Rabobank. « Les deux partenaires restent néanmoins attachés à leur stratégie européenne commune, conçue pour renforcer leur position sur leur marché domestique par le biais d'accords de coopération et de joint-ventures », précise-t-il.

De son côté, DG Bank relève que la décision a été prise car les deux banques ont constaté que « qu'elles avaient des difficultés substantielles dans la définition du positionnement et de la stratégie » de la nouvelle entité. Elles s'en tiendront au rapprochement de leurs filiales boursières, DG bank prenant 50 % du capital de Rabo Securities NV. Ni Bernd Thiemann, le président de DG Bank, ni Hans Smits, celui de Rabobank, n'ont l'intention de quitter leurs fonctions.

Sophie Fay

Le débat sur les aides à la construction navale ressurgit dans l'Union européenne

Naguère partisane de leur maintien, la France est aujourd'hui le pays le plus enclin à les supprimer

Le régime actuel – qui doit, en principe, prendre fin le 31 décembre – autorise les Etats à subventionner une prise de commande de navires jus-

qu'à 9 % de son montant. La France est prête à se passer d'aides, alors que l'Allemagne aurait prévu leur maintien. Compromis possible : ne conserver

des subventions que pour les navires de charge (porte-conteneurs, pétroliers, cargos, etc.), les plus soumis au dumping des Sud-Coréens.

NANTES

de notre correspondant

Les aides publiques à la construction navale seront-elles supprimées en Europe à compter du 31 décembre, comme l'Union européenne l'a décidé en 1998 ? Le régime actuel autorise les Etats à subventionner une prise de commande jusqu'à 9 % de son montant. L'Allemagne, qui, à l'époque, réclamait haut et fort sa disparition, a depuis révisé sa position. Selon la Chambre syndicale française des constructeurs de navires, le ministère de l'économie allemand a prévu pour l'année 2001 une enveloppe de 240 millions de deutschemarks (123 millions d'euros) afin de subventionner les contrats pris par ses chantiers navals.

Le sujet pourrait être évoqué vendredi 10 novembre lors du sommet franco-allemand, puis le 5 décembre en conseil des ministres européens si la Commission donne suite à la demande de plusieurs autres Etats. Les partisans du maintien des subventions justifient leur position par le dumping de la Corée du Sud sur la construction des navires de charge (porte-conteneurs, pétroliers, cargos, etc.). Le comité européen des constructeurs de navires a d'ailleurs déposé une plainte contre ce pays, que Bruxelles doit décider prochainement de porter ou non devant l'Organisation mondiale du commerce.

La France, qui, il y a trois ans,

s'est battue seule et vainement pour le maintien des aides publiques à la navale, est curieusement aujourd'hui le pays qui semble le plus enclin à les supprimer. « Il n'appartient ni au président en exercice du conseil des ministres de l'industrie ni à la France de proposer le maintien d'aides à la commande de navire, dont le principe de l'interdiction a été décidé », répondait récemment Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, au député de Loire-Atlantique René Leroux (PS), qui plaiderait pour leur prorogation. M. Pierret ajoutait au passage que « le doublement du chiffre d'affaires des Chantiers de l'Atlantique au cours des dernières années rendrait excessivement coûteux pour les finances publiques le maintien de ce régime ».

SELON LE TYPE DE NAVIRES

La Chambre syndicale française des constructeurs de navires plaide pourtant pour la persistance de telles aides, mais uniquement sur les types de navires soumis à la concurrence de la Corée du Sud. « 9 % d'aides, c'est insuffisant pour un navire de charge face au dumping coréen, qui peut atteindre 25 % du prix du navire, et c'est injustifié dans le cas d'un navire à passagers, qui n'est pas soumis à une telle concurrence », explique Patrick Boissier, PDG des Chantiers de l'Atlantique.

Au terme d'un plan de réorganisation qui lui a permis de baisser ses coûts de 30 % et de porter sa

capacité de production à cinq navires par an, la filiale d'Alstom affirme être prête à prendre des commandes sans aides publiques, mais « à condition que les conditions de la concurrence soient respectées par l'ensemble des pays ». Une telle possibilité est un changement radical de situation dans cette industrie, qui a toujours et partout été aidée. « La commande du Queen-Mary-II a été négociée avec une aide nettement inférieure au plafond de 9 % », affirmait M. Boissier le 6 novembre, lors de la signature avec l'armateur Cunard de ce contrat de 780 millions de dollars qui porte à dix le nombre de commandes fermes de paquebots inscrites au plan de charges du chantier naval français. Certains contrats auraient même été décrochés dès cette année sans aide publique par la filiale d'Alstom.

La proposition de la Chambre syndicale des constructeurs de navires permettrait de continuer à aider les chantiers européens présents sur le secteur des navires de charge, sans fausser la concurrence

sur les navires à passagers, qu'aucun dumping ne menace. La construction navale française étant réduite pour l'essentiel aux Chantiers de l'Atlantique – dont 90 % de l'activité sont représentés par les paquebots –, l'inquiétude de M. Pierret sur le coût des aides n'aurait plus également de raison d'être.

Leader mondial de ce marché en plein développement, après une mue radicale, les Chantiers de l'Atlantique craignent aussi que la suppression totale des aides n'oblige certains chantiers européens à se reconvertir sur les navires à passagers, faute de pouvoir lutter contre les Coréens sur les navires de charge. En cas de maintien des aides par certains pays européens, le souci du chantier de Saint-Nazaire est d'éviter qu'une trop grande orthodoxie libérale du gouvernement français ne se retourne contre lui, alors qu'il est probablement le chantier naval qui a le plus fait en Europe pour se passer de subventions.

Dominique Luneau

TotalFinaElf continue de se réorganiser dans la chimie et la distribution

Il veut fermer le centre de recherche de Levallois

NEUF MOIS après la reprise d'Elf Aquitaine, le groupe pétrolier français TotalFina poursuit sa réorganisation. Mardi 7 novembre, un comité central d'entreprise d'Atofina, branche chimie du groupe, devait évoquer la restructuration de la recherche et la fermeture du centre d'application de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine. En juin, Atofina a procédé au regroupement de la direction de la pétrochimie à Bruxelles.

La nouvelle étape concerne la recherche dans la chimie, avec la suppression d'un des six centres, celui de Levallois, qui emploie 243 personnes. Selon la CFDT, cette fermeture est inscrite dans un projet global de 319 suppressions d'emplois et 255 transferts géographiques de postes de travail sur un effectif global de 1 831 salariés : « C'est donc près d'un tiers du personnel de la recherche et développement qui est menacé dans son emploi. » Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO et CFTC appelaient à une journée de grève mardi dans l'ensemble des sites du

groupe et à une manifestation devant le siège d'Atofina à la Défense.

Simultanément, la Commission européenne étudie le plan de la cession de 70 stations-services d'autoroutes, qu'elle a posée comme condition pour donner son aval à la fusion entre TotalFina et Elf. Elle « se prononcera bientôt » sur la liste des repreneurs, a indiqué, lundi 6 novembre, un porte-parole.

Il répondait ainsi à une information de la Lettre de l'Expansion évoquant le nom de Carrefour comme retenu pour une quinzaine de stations ainsi que ceux de l'italien Agip et du groupe indépendant français Dyneff. S'estimant exclu, le patron des Centres Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, a écrit au commissaire européen à la concurrence, Mario Monti. Selon lui, « le traitement de ce dossier n'a pas assez pris en compte les règles fondamentales d'équité et de compétition loyale ainsi que l'intérêt des consommateurs ».

Dominique Gallois

Bruxelles porte plainte contre deux géants américains du tabac

LA COMMISSION européenne vient d'intenter une action en justice contre deux fabricants de cigarettes américains, Philip Morris et RJ Reynolds, qu'elle accuse de faire de la contrebande sur le territoire de l'Union européenne. Alors qu'elle cherche à protéger les intérêts financiers européens de ce trafic clandestin, c'est aux Etats-Unis qu'elle a choisi de déposer son recours, vendredi 3 novembre. Dans un bref message lu par un porte-parole, lundi 6 novembre à Bruxelles, la commissaire au budget, Michaela Schreyer, a expliqué que l'action civile engagée par la Commission se fonde « notamment sur la violation, par ces sociétés, du Racketeering Influenced and Corrupt Organization Act » (loi américaine anticorruption).

Le porte-parole, qui a fait part de la requête avec beaucoup de pru-

Indemnités records en Floride

Un juge de Floride a confirmé, lundi 6 novembre, le verdict d'un jury populaire, qui avait condamné, en juillet, les grands fabricants de tabac américains à verser 145 milliards de dollars de dommages et intérêts à un demi-million d'anciens fumeurs malades et de parents de personnes décédées de maladies liées au tabac. Les grands groupes de tabac avaient introduit de multiples recours, pour obtenir notamment une réduction du montant des sanctions. Toutes leurs demandes ont été rejetées. Ce verdict éclipe toutes les indemnités versées jusque-là aux Etats-Unis. RJ Reynolds et Philip Morris ont annoncé qu'ils feraient appel.

dence, a précisé qu'« aucun commentaire » ne serait fait, ni sur le choix du tribunal – la Cour fédérale de New York – ni sur le contenu de la plainte. Selon l'AFP, qui a pu s'en procurer le texte, la Commission accuse Philip Morris et RJ Reynolds d'avoir « créé et exploité un système sophistiqué de contrebande pour leurs marques respectives, qui opère à travers le monde et à l'intérieur de la Communauté européenne ». M^{me} Schreyer a seulement indiqué

que l'action entreprise contre les cigarettiers vise « leur implication dans la contrebande de cigarettes dans l'Union européenne ».

Le vice-président de Philip Morris Europe, David R. Davies, a immédiatement fait savoir, dans un communiqué, que sa société « ne comprend pas, que ce soit juridiquement ou pratiquement, pourquoi la Commission a choisi de porter son action devant une cour américaine plutôt que d'utiliser le cadre réglementaire de l'Union européenne ». Il a ajouté : « Nous allons vigoureusement contester cette tentative sans précédent d'utiliser les tribunaux américains pour mettre en cause notre responsabilité. »

FAIRE CESSER LA CONTREBANDE

M^{me} Schreyer a expliqué que « la Commission recherche avant tout une compensation des pertes financières subies et une injonction du juge qui fasse cesser la contrebande ». En effet, « la protection des intérêts financiers de l'Union est une priorité importante de la Commission » et « la présente plainte s'inscrit dans [sa] stratégie de lutte contre la fraude et les irrégularités financières ».

La contrebande de cigarettes constitue la principale fraude au budget de l'Union européenne, selon l'Office européen de lutte anti-fraude (Olaf). Chaque année, les caisses de l'Union seraient privées de plusieurs milliards d'euros par ce trafic qui permet de vendre des cigarettes sans acquitter les droits de douane et de TVA.

La contrebande grève également les recettes de TVA des Etats-membres. Les plus touchés sont l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal. Le porte-parole de M^{me} Schreyer a indiqué que plusieurs Etats pourraient se joindre à la plainte de la Commission. En octobre, le gouvernement anglais a lancé une enquête à l'encontre de British American Tobacco, soupçonné lui aussi de contrebande. En décembre 1999, le Canada a lancé une action contre les fabricants de cigarettes américains, allant même jusqu'à accuser RJ Reynolds d'avoir mis en place « un réseau de contrebandiers et de sociétés écrans offshore pour assurer l'approvisionnement illégal » de son marché.

Rafaële Rivais (avec AFP)

Fixe | Mobile | Internet

Cliquez, et votre facture téléphonique se fait descendre...

SYMAPS

→ www.budgetelecom.com

Le 1^{er} service gratuit qui vous permet en un coup de click :

➔ de comparer tous les services de téléphonie fixe, mobile et d'accès Internet ➔ de calculer le prix réel de vos appels nationaux, internationaux, mobile et Internet ➔ de vous abonner gratuitement et simplement aux opérateurs les moins chers ➔ de profiter des tarifs discounts des opérateurs pour vos appels internationaux.

Budgetelecom.com

Réducteur de factures télécom

« L'Humanité » hésite toujours à ouvrir son capital

L'avenir du quotidien communiste, en proie à de graves difficultés financières, sera présenté le 18 novembre devant le conseil national du PCF.

Richard Béninger, le directeur général du titre, s'en va et Pierre Zarka, le président, est sur la sellette

QUE VEUT la direction du PCF ? C'est au cinquième étage de la place du Colonel Fabien, dans le bureau de Robert Hue, autour d'une petite équipe constituée par le secrétaire national du PCF et Michel Laurent - président du conseil de surveillance de *L'Humanité* et membre du collège exécutif du PCF - que se joue l'avenir du quotidien communiste. Samedi 18 novembre, M. Laurent doit présenter un rapport sur la situation du journal, devant le conseil national du parti. Déjà, en octobre 1997, Pierre Zarka, son directeur, avait présenté un rapport sur « les fonctions de *L'Humanité* », resté sans suite. Cette fois-ci, l'actuel rapporteur bénéficie « d'une grande complicité » avec M. Hue, précise-t-on place du Colonel-Fabien.

Lundi 6 novembre, les grandes lignes du plan de sauvetage préparé par M. Laurent ont été présentées au conseil de surveillance du journal. Le rapatriement à Paris de toute l'impression du quotidien et la réduction de la pagination, de 28 à 24 pages, ont été annoncés. Les effectifs de la rédaction (entre 70 et 75 journalistes) et de la diffusion ne sont pas concernés.

Après avoir fait annoncé en septembre que la question n'était plus « taboue », M. Laurent préconise une ouverture du capital de *L'Humanité* - aujourd'hui détenu à 100 % par le PCF -, avec la création d'une société de lecteurs et de plusieurs autres sociétés actionnaires. En revanche, la part que le Parti communiste entend conserver n'est pas arrêtée : elle pourrait être majoritaire (51 % du capital), ou se limiter à la minorité de blocage (33,3 %). Par ailleurs, une charte éditoriale destinée à la rédaction est en cours d'élaboration.

L'annonce de ces mesures est dictée par l'urgence de la situation.

Erosion des ventes, déficit croissant

● **Diffusion totale payée :** 52 269 exemplaires en 1999 (déclaration sur l'honneur), contre 54 835 en 1998, 56 444 en 1997 et 58 245 en 1996 (chiffres Diffusion Contrôle).

● **Résultats 1999 :** la Société nouvelle du journal *L'Humanité* (SNJH) a enregistré un déficit de 29,2 millions de francs (4,45 millions d'euros) pour un

chiffre d'affaires de 180,3 millions de francs, selon le greffe du tribunal de commerce de Bobigny. ● **Evolution :** ce déficit s'est accru avec les années. Il est passé de 3,6 millions de francs en 1996 (pour un chiffre d'affaires de 205,5 millions) à 8,4 millions en 1997 (pour 197,8 millions) et 8,6 millions en 1998 (pour 193,2 millions).

Claude Maggiori, le concepteur de la nouvelle formule du quotidien

lancée le 18 mars 1999, ne cache pas une certaine amertume. « Je suis déçu par l'attitude du Parti. On a rêvé, il y a un an et demi. On pensait que le journal pouvait avoir sa force, son énergie. Le quotidien voulait s'émanciper, mais s'est trouvé instrumentalisé par le Parti ». Si *L'Humanité* s'est malgré tout « modernisée », « grâce au travail remarquable de certains journalistes », M. Maggiori craint que l'hypothèse d'une ouverture même très partielle du capital de *L'Humanité* ne soit jamais vraiment d'actualité. « Le PCF est encore très divisé sur cette question. Certains s'évanouissent à l'idée qu'un industriel, riche, puisse prendre même 1 % du journal. »

Pour faire face à des échéances financières, le siège historique du boulevard Poissonnière a déjà été vendu en deux fois. Selon Marc Chavannes, directeur financier du quotidien, la cession des locaux de l'imprimerie a permis dans un premier temps de financer la construction de l'immeuble d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis. La deuxième tranche du bâtiment (5 500 mètres carrés dont une partie est toujours louée à un McDonald's) a été cé-

dée, pour 100 millions de francs (plus de 15 millions d'euros), en février. Pourtant conséquent, ce ballon d'oxygène n'a permis que d'éponger des dettes.

Le prochain coup de pouce financier pourrait ne pas venir du privé, mais du gouvernement Jospin. Un décret, paru le 25 octobre au *Journal Officiel*, modifie les conditions d'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires. En 1999, *L'Humanité* s'était vu attribuer 8,3 millions de francs d'aides de l'Etat. La manne totale prévue pour tous ces journaux, déjà en forte hausse en 2000 (26,6 millions de francs, soit +13,3 % par rapport à 1999), devrait encore augmenter en 2001, pour atteindre 30 millions de francs. Le ministère de la culture et de la communication ne confirme pas la dotation prévue pour *L'Humanité*, qui, selon *Le Canard Enchaîné*, devrait avoisiner les 15 millions cette année.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

La question de la direction de *L'Humanité* n'est pas encore réglée. Le départ du directeur général Richard Béninger, qui va prendre la direction du dépôt de presse de Châlons-sur-Saône, est désormais officiel. Le président et directeur de la publication, Pierre Zarka, est également sur la sellette, tout comme Claude Cabanes, directeur de la rédaction. Pierre Laurent, rédacteur en chef exécutif et frère de Michel Laurent - chargé du rapport sur l'avenir du titre - pourrait reprendre le journal en main.

Le 15 septembre, juste avant la Fête de l'Huma, M. Laurent avait annoncé le lancement d'une nouvelle souscription et un plan de relance du journal pour début novembre. Cette annonce n'a pas fait l'objet de discussions internes. La direction du PCF n'a d'ailleurs toujours pas l'intention d'ouvrir un débat, après le conseil national du 18 novembre, une décision mise en cause par certains militants.

Deux courants traversent le PCF sur le sort de *L'Humanité*. Les uns ne retrouvent plus dans le quotidien les informations qu'ils y appréciaient sur le Parti et souhaiteraient saborder l'actuelle version pour en faire « la lettre de la Nation, version

« Regards » fait peau neuve

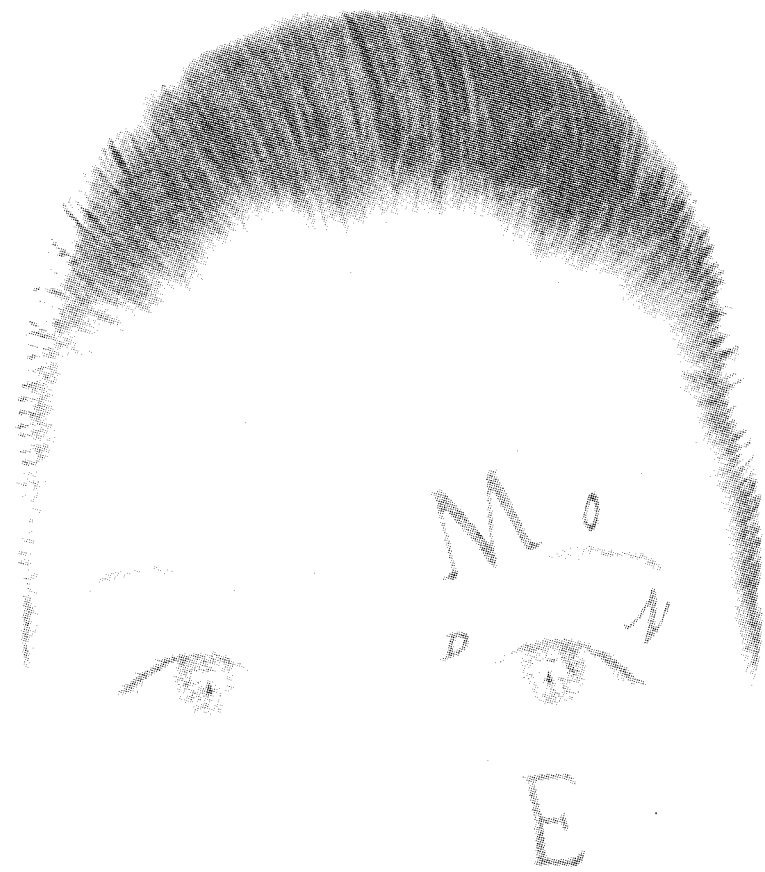
Nouvelle formule, nouveau format, nouveau comité de rédaction élargi : le mensuel *Regards* a fait peau neuve depuis la rentrée de septembre. C'est à l'équipe de *Futurs*, le journal des refondateurs communistes, qu'a été confiée la relance du mensuel « communistes » (au pluriel). Roger Martelli, membre du collège exécutif du PCF, directeur de la publication, et Catherine Tricot, rédactrice en chef, sont passés d'une publication à l'autre, en conservant les mêmes fonctions. La nouvelle formule du magazine, tiré à 20 000 exemplaires, doit être « ouverte à toutes les sensibilités communistes, et tournée vers la société civile », explique M. Martelli.

Disposant de 12 000 abonnés, *Regards* est en vente, au prix de 35 francs, dans les kiosques. Sous la houlette du directeur artistique, un gros effort a été entrepris sur la maquette et sur la couverture, très épurée. Une société des amis de *Regards* est en cours de constitution.

communiste ». Les autres, favorables à l'évolution actuelle, constatent que le PCF n'a plus les moyens d'assurer le développement de *L'Humanité*, et prônent une ouverture maîtrisée du capital.

Alain Beuve-Méry
et Nicole Vulser

jeudi 9 novembre



Lire
et voir

Le Monde

Magazine mensuel - 20F - numéro 1

Photo : Jean Larivière

Le quotidien communiste « L'Unità » reparaitra en janvier

ROME

de notre correspondante

Initialement, le quotidien *L'Unità*, créé par Antonio Gramsci et le Parti communiste italien (PCI) le 12 février 1924, devait reparaitre mardi 7 novembre, date qui se trouve être, dans le calendrier grégorien, le jour anniversaire de la révolution d'Octobre 1917. Mais, en raison notamment de retards pris dans le financement de cette relance, *L'Unità* ne reviendra finalement en kiosque qu'en janvier 2001. C'est ce qu'ont promis ses repreneurs, après un accord survenu à la mi-octobre. Le journal emblématique de l'ancien PCI, celui des DS (démocrates de gauche) qui lui ont succédé, avait arrêté ses rotations pour éviter la faillite (*Le Monde* du 15 juillet). Le 28 juillet, *L'Unità* publiait sa dernière « une », une page presque vide sous le titre et un édito sans complaisance : « La gauche, toute la gauche est aujourd'hui plus faible. Il existe un droit pour les êtres humains, mais aussi pour un journal qui a accompagné la vie de millions de personnes, c'est le droit à une bonne mort. Je ne sais pas si le journal reprendra. »

Un air de deuil avait envahi ses partisans, mais aussi les milieux de presse, tant l'histoire de ce titre fut prestigieuse. Lors des mégafêtes de *L'Unità* cet été, du nord au sud de la péninsule, et particulièrement à Bologne, des foules énormes s'étaient mobilisées pour la relance du quotidien absent des kiosques.

CONSORTIUM D'ÉDITEURS

L'espoir s'est concrétisé. Aux commandes de la nouvelle formule, deux professionnels, Furio Colombo, ancien manager et député du centre-gauche, et Antonio Padellaro, qui vient de l'hebdomadaire *L'Espresso*. Le journal s'émancipera des DS, souhaitant les repreneurs, devenant plus pluraliste, « un peu libéral et radical », au fond dans le style d'évolution

des mêmes DS. Il gardera en « une » la référence à Gramsci et son traditionnel titre. Le quotidien sortira sur 28 pages, offrira quatre suppléments hebdomadaires et verra une diffusion de 50 000 exemplaires.

Il a fallu trouver des fonds, fournis par un consortium de plusieurs éditeurs, et non par un seul, pour préserver davantage l'indépendance du titre. Vingt-quatre milliards de lire (84 millions de francs) sont apportés par les éditions Baldini & Castoldi, dont le dirigeant Alessandro Dalai prend la tête du consortium, aux côtés de son confrère D'Ettore, d'autres sociétés du monde de la communication comme BasicNet ou Datamat, de Mariella Marcussi, conseillère régionale de Toscane, d'un industriel du plastique... Mais l'Etat doit encore 27 milliards de lire (95 millions de francs) à *L'Unità*, au titre de la loi sur la presse, et un compromis est en cours.

L'équipe choisie par ses deux nouveaux directeurs comporte 44 journalistes et 35 compographeurs, selon les termes de l'accord signé le 12 octobre entre les liquidateurs de la vieille société, les syndicats et le gouvernement. Les 120 employés qui restent sur le carreau toucheront pendant deux ans des indemnités financées par un fonds de 1,4 milliard de lire (4,9 millions de francs).

Sur le site Internet de Viva *L'Unità*, l'association de lecteurs et journalistes née pendant l'absence de parution, un forum s'est ouvert sur ce que va être le nouveau journal. Pour un des animateurs, Alberto Leiss, « la nouvelle *Unità* devra trouver son originalité, le rapport avec ses lecteurs qui la soutiennent, le type d'information, le style même, pour conquérir une place à gauche, entre le Manifesto et la Repubblica ».

Danielle Rouard

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAEWOO MOTORS** : le constructeur sud-coréen n'a pas pu honorer le paiement d'une créance de 44,2 millions d'euros, lundi 6 novembre. La compagnie pourrait être forcée de déposer son bilan, ce qui compliquerait sa vente à General Motors.

● **ROLLS ROYCE** : la direction de la firme britannique, spécialisée dans les moteurs d'avion, de navire et les turbines industrielles, s'apprête à supprimer environ 5 000 emplois sur un total de 40 000, d'ici trois ans, indiquent *Les Echos* du mardi 7 novembre.

● **IBM** : International Business Machines Corp., le plus grand fabricant mondial d'ordinateurs, a annoncé, mardi, son entrée dans le capital de la société britannique Kymata, fabricant de composants optiques pour les communications et l'industrie informatique.

● **MERISTEM THÉRAPEUTICS** : la société biotechnologique de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), qui vise à produire des médicaments à partir de plantes OGM, a racheté la société Sedaherb de Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire), spécialisée dans l'approvisionnement en matières végétales, a-t-elle annoncé lundi.

● **FORD** : le deuxième constructeur automobile mondial va procéder au rappel de 430 000 Mustangs, modèles 1994 à 2001, pour des anomalies dans le fonctionnement du frein de secours.

● **ROHM & HAAS** : le chimiste américain et son compatriote US Salt Holdings discutent d'une « alliance éventuelle » de leurs activités d'exploitation des gisements de sel, en Amérique du Nord, a reconnu, mardi, un porte-parole de Rohm & Haas.

SERVICES

● **ENDESA** : l'électricien espagnol se dit prêt à prendre 30 % de la SNET, la filiale de production d'électricité des Charbonnages de France, si elle est autorisée à en prendre le contrôle à terme. L'ouverture du capital de la SNET a été décidé durant l'été. Endesa a fait la meilleure offre financière devant Suez-Lyonnaise.

● **MICROSOFT** : le géant américain a dévoilé lundi une

nouvelle série de produits et services, baptisée E-Business Acceleration, et destinés à aider les entreprises, petites ou grandes, à développer leurs activités en ligne.

● **NORTHWEST** : la quatrième compagnie aérienne américaine va rétrocéder sa participation majoritaire (pour 450 millions de dollars) dans Continental Airlines, comme le demandait le département de la Justice, ont annoncé lundi les deux compagnies. Un procès anti-trust contre les deux compagnies s'était ouvert le 1^{er} novembre. A la suite de l'accord, les poursuites sont suspendues.

● **DEUTSCHE BAHN** : le ministre des finances allemand, Hans Eichel, s'est dit, lundi, opposé à toute ouverture du capital comme à toute hausse des subventions de la compagnie ferroviaire nationale. Le président de la Deutsche Bahn, reconnaissant que « ses recettes ne couvraient pas les salaires », s'était déclaré auparavant favorable à l'arrivée d'entreprises étrangères.

● **ALITALIA** : la compagnie aérienne italienne a reconnu, lundi, dans un communiqué, être en contact avec Swissair, mais ne pas avoir de projet de participation croisée avec le groupe suisse. Selon la presse helvétique, le conseil d'administration de la compagnie aérienne suisse, prévu le 22 novembre, pourrait examiner un projet d'échange d'actions avec Alitalia.

● **EMPLOI** : la moitié des entreprises de plus de 100 salariés recrute par Internet, cette proportion s'élevant à deux sur trois dans les entreprises de plus de 500 salariés, selon une étude réalisée par BVA. Les entreprises de services utilisent ce canal de recrutement à 69 %, contre respectivement 24 % et 28 % pour les secteurs du BTP et du transport.

FINANCE

● **LAZARD** : la banque d'affaires a démenti, lundi, toute discussion avec Mediobanca en vue d'un rapprochement ou d'une alliance.

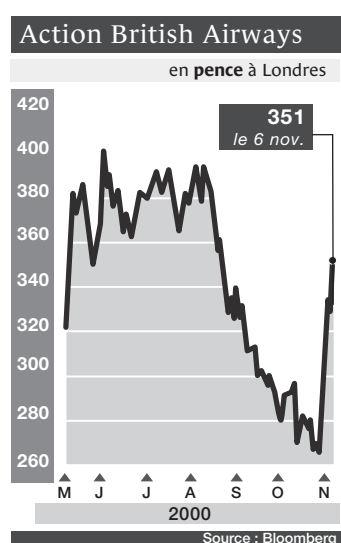
● **MAIF** : les tarifs de l'assureur mutualiste seront stables ou en baisse en 2001, sauf pour les contrats d'assurance habitation et risques divers des adhérents de Filia-MAIF, qui augmenteront de 5 %, a annoncé le groupe dans un communiqué lundi.

VALEUR DU JOUR

British Airways surprend le marché

BONNE SURPRISE, lundi 6 novembre, pour les investisseurs qui ont du British Airways (BA) en portefeuille. Le bond de près de 400 % de son bénéfice avant impôts au deuxième trimestre de son exercice 2000/2001 a donné des ailes à l'action qui a gagné 6,36 %, à 351 pence, à la Bourse de Londres. Les bénéfices se sont élevés à 200 millions de livres (333,3 millions d'euros) contre 40 millions de livres lors de la même période de 1999. Les analystes tablaient sur des bénéfices impossibles entre 60 millions et 190 millions de livres. Au vu de ces chiffres, la compagnie aérienne britannique semble s'être installée sur la voie du redressement. L'autre motif de satisfaction pour les investisseurs reste l'annonce de la mise en vente de GO, la filiale à prix cassés de la compagnie britannique, créée en 1997 pour répondre aux attaques des autres compagnies à bas coût comme Ryanair ou EasyJet. Selon les analystes, cette opération, si elle est menée à son terme, pourrait rapporter entre 300 millions et 400 millions de livres à British Airways.

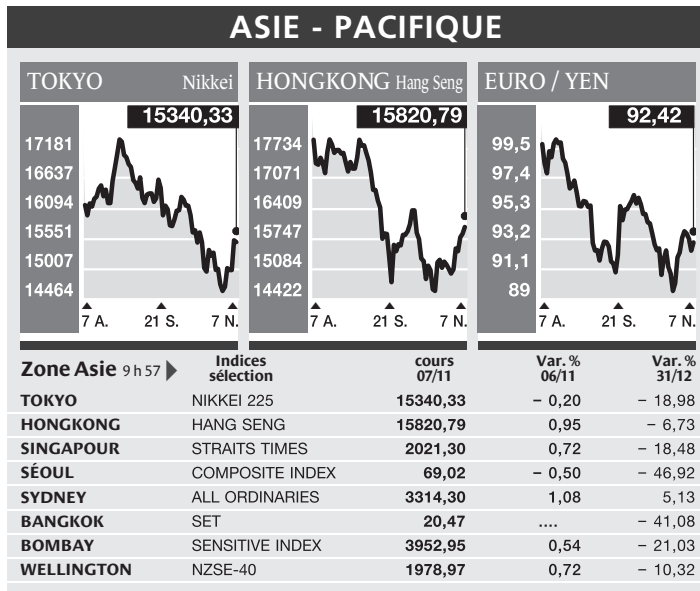
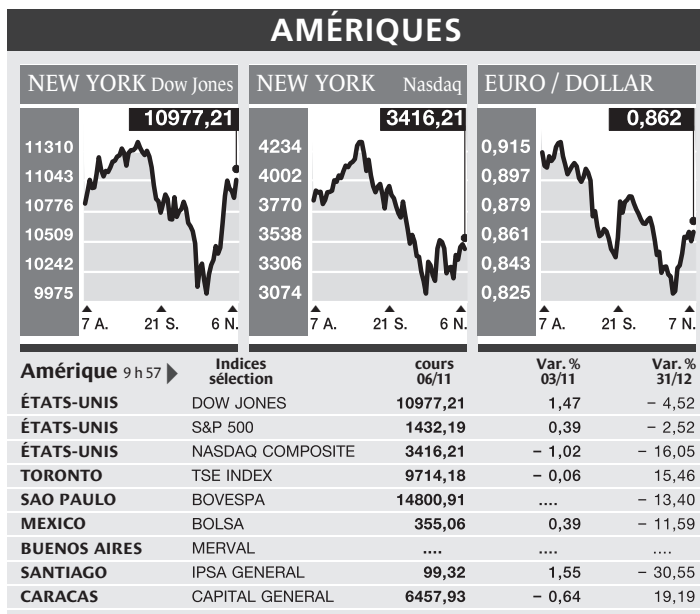
Le marché « supposait que nous aurions des difficultés à remonter la pente face à la complexité des négociations avec KLM, l'arrêt des vols du Concorde et la hausse des prix du carburant », a commenté lundi Rod Eddington, le nouveau directeur général de la compagnie et successeur de Bob Ayling. Ces résultats sont au contraire « la preuve que



BA est resté concentrée sur son métier de base et sur ses clients dans un contexte d'incertitude », a-t-il ajouté. Les perspectives pour le deuxième semestre sont « meilleures que l'an dernier », selon BA, du fait entre autres de la réduction de ses capacités (qui ont été excédentaires pendant plusieurs années) et de la poursuite de la croissance en Europe.

Après les rumeurs d'un rapprochement supposé avec Air France et l'américain Delta Airlines au sein de l'alliance SkyTeam, British Airways a rappelé qu'elle restait engagée dans l'alliance Oneworld, aux côtés d'American Airlines dont la croissance se poursuit avec l'arrivée d'Aer Lingus et LAN Chile au mois de juin.

François Bostnavaron (avec AFP)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a commencé la séance du mardi 7 novembre en hausse de 0,65 %, le CAC 40 s'établissant à 6 393,62 points. Lundi, après avoir touché un plus haut du jour de 6 456,09 points en début de séance, il n'avait cessé ensuite de reculer en dépit de la nette hausse de Wall Street, pour terminer en recul de 0,73 %, à 6 352,24 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était en légère hausse de 0,06 %, à 7 140,25 points, mardi lors des premiers échanges. Lundi, il avait gagné 0,11 %, à 7 136,30 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres a débuté la séance de mardi sur une hausse de 0,35 %, à 6 453,8 points. Lundi, sous l'impulsion des valeurs pétrolières et pharmaceutiques, il avait clôturé sur un gain de 0,71 %, à 6 431 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a terminé en repli mardi, une progression des fabricants de semi-conducteurs n'ayant pas suffi à compenser la baisse de valeurs de l'économie traditionnelle comme les chantiers navals et ou de grandes valeurs technologiques. Le Nikkei, qui avait enregistré lundi sa deuxième plus forte hausse depuis le début de l'année (3,60 %), a terminé en baisse de 0,20 %, à 15 340,33 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a terminé, lundi 6 novembre, en hausse de 1,47 %, à 10 977,21 points, alors que l'indice Nasdaq a perdu 1,02 %, à 3 416,24 points. Le Dow Jones, qui regroupe les valeurs traditionnelles, est passé en cours de séance au-dessus des 11 000 points alors que l'indice Nasdaq, qui concentre les valeurs de la technologie et de l'Internet, a faibli en fin d'après-midi après avoir été pénalisé par un avertissement donné par VA Linux sur l'évolution de ses résultats financiers.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'établissait à 5,32 % mardi 7 novembre, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,21 %. Lundi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans s'est tendu à 5,85 % et celui de l'obligation à trente ans à 5,88 %. La baisse du rendement d'une obligation traduit une hausse de son prix.

MONNAIES

L'EURO se maintenait au-dessus de 0,86 dollar, mardi, lors des premières transactions. Il cotait 0,8644 dollar, contre 0,8614 dollar lundi soir à New York. Face à la devise japonaise, la monnaie unique européenne s'échangeait à 92,80 yens, contre 92,48 yens lundi à New York. Le billet vert se traitait à 107,34 yens, contre 107,43 yens lundi soir.

ÉCONOMIE

Légère remontée du moral des ménages

L'INDICATEUR résumé d'opinion des ménages a légèrement rebondi en octobre, à -4 points, mais il n'efface que partiellement son repli de 10 points enregistré en septembre quand il était tombé à -8 points. L'enquête de conjoncture auprès des ménages, rendue publique mardi 7 novembre par l'Insee, révèle en outre une très nette amélioration de l'opinion des ménages sur les perspectives d'évolution du chômage. En octobre, cette opinion s'est sensiblement améliorée concernant le niveau de vie futur et passé en France et les ménages sont plus nombreux qu'en septembre à estimer que leur propre situation financière se redresse et va continuer à progresser.

Les ménages anticipent par ailleurs de plus en plus une baisse des prix dans les mois à venir, alors que la situation passée des prix apparaît stabilisée. Aussi sont-ils moins nombreux qu'en septembre à juger le moment propice à la réalisation d'achats importants. A l'inverse, du côté de l'épargne, les ménages, qui apparaissent nettement plus nombreux en octobre à pouvoir mettre de l'argent de côté, jugent de plus en plus opportun de thésauriser, l'indice correspondant atteignant un plus haut de trois ans.

Le président socialiste de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, a jugé mardi qu'il ne serait « pas sage » d'indexer le SMIC sur la croissance, mais il a souhaité « des coups de pouce » au SMIC et aux minima sociaux. « Je ne suis pas a priori partisan de retourner dans une formule d'indexation qui ne paraîtrait pas sage », a-t-il affirmé sur LCI.

La demande d'achat de logements neufs en France « s'inscrit à nouveau en légère baisse » au troisième trimestre, après un plateau observé depuis le début de l'année, indique l'enquête trimestrielle dans la construction immobilière, rendue publique lundi 6 novembre par l'Insee.

Les artisans et les petits entrepreneurs du bâtiment, interrogés en octobre par l'Insee, ont indiqué que leur activité « a décéléré au troisième trimestre », tout en restant « dynamique », selon une enquête de conjoncture publiée lundi.

La consommation a été « hésitante » en France en octobre 2000 par rapport à octobre 1999, l'indice mensuel de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) s'établissant à -0,5 % pour les hypermarchés, +0,6 % pour les

supermarchés et +2,2 % pour les magasins de proximité (à magasins comparables).

SUISSE : le taux de chômage est resté inchangé, à 1,7 %, en Suisse au mois d'octobre, par rapport à septembre, a-t-on appris mardi auprès du Secrétariat suisse à l'économie. Ce taux est le plus bas depuis décembre 1991.

ZONE EURO : les ministres des finances de la zone euro sont « toujours préoccupés par la situation de l'euro », a déclaré lundi soir le ministre belge des finances, Didier Reynders, à l'issue d'une réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles.

ALLEMAGNE : les entrées de commandes dans l'industrie allemande, en hausse depuis le mois de février, ont connu en septembre un net renversement de tendance, ajoutant aux signes déjà nombreux de ralentissement de la croissance dans la première économie de la zone euro.

ESPAGNE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne a ralenti au troisième trimestre, à 4 % en glissement annuel contre 4,2 % au premier semestre, selon une estimation publiée lundi par la Banque d'Espagne.

RUSSIE : la hausse des prix à la consommation en Russie a atteint 2,1 % au mois d'octobre, portant à 16,5 % l'inflation enregistrée sur les dix premiers mois de l'année, a annoncé le comité d'Etat aux statistiques.

La Russie a enregistré sur les dix premiers mois de l'année un excédent budgétaire de 125,8 milliards de roubles (4,5 milliards de dollars), soit 2,3 % du PIB, selon les données préliminaires annoncées par le ministère des finances.

ITALIE : le nombre de voitures neuves immatriculées en Italie a progressé de 5,6 % en octobre sur douze mois, avec un total de 194 200 automobiles immatriculées, a annoncé lundi le ministère italien des transports.

JAPON : le gouvernement a indiqué mardi qu'il envisage des mesures pour venir en aide au secteur de l'assurance-vie, qui a subi en octobre les deux plus graves faillites depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les ventes de véhicules de marque étrangère ont bondi de 12,3 % en octobre au Japon sur un an à 18 190 véhicules, illustrant, selon les professionnels du secteur, la reprise économique en cours.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	COUR. NORVÉGIENNE	7,4508
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	COUR. SUÉDOISE	7,9770
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	COURONNE TCHÈQUE	...
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	DOLLAR AUSTRALIEN	...
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	DOLLAR CANADIEN	1,3283
PUNT IRLANDAISE	0,78756	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	...
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	DRACHME GRECQUE	...
FRANC BELGE (10)	4,03399	FLORINT HONGROIS	...
MARKKA FINLAND.	5,94573	ZLOTY POLONAIS	...

Cours de change croisés						
07/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	...	0,93297	0,86235	0,13143	1,42585	0,56673
YEN	107,18500	...	92,42500	14,09000	152,83000	60,75500
EURO	1,15962	1,08196	...	0,15245	1,65450	0,65735
FRANC	7,60880	7,09780	6,55957	...	10,84750	4,31145
LIVRE	0,70143	0,65430	0,60440	0,09220	...	0,39750
FRANC SUISSE	1,76450	1,64600	1,52130	0,23200	2,51555	...

Taux d'intérêt (%)				Matif		
Taux 06/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Volume 07/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,85	Notionnel 5,5	11636	86,44
ALLEMAGNE	4,83	5,10	...	DÉCEMBRE 2000	NC	NC
GDE-BRETAG.	5,63	Euribor 3 mois	NC	NC
ITALIE	4,83	...	6,04	DÉCEMBRE 2000	NC	NC
JAPON	0,32			
ÉTATS-UNIS	6,53			
SUISSE			
PAYS-BAS			

Pétrole		
En dollars	Cours 06/11	Var. % 03/11
BRENT (LONDRES)	31,30	+ 0,03
WTI (NEW YORK)	0,33	+ 0,43
LIGHT SWEET CRUDE	33,02	+ 1,23

Matières premières		
En dollars	Cours 06/11	Var. % 03/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1816,50	+ 0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1488,50	- 0,10
PLOMB 3 MOIS	486,50	- 0,51
ETAIN 3 MOIS	5340	- 0,19
ZINC 3 MOIS	1085,50	- 0,23
NICKEL 3 MOIS	7005	- 0,28
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,78	+ 0,21
PLATINE A TERME	159482,50	...
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	261,75	- 0,38
MAÏS (CHICAGO)	209,50	...
SOJA TOURTEAU (CHG.)	174	- 0,34
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	743	- 0,80
CAFÉ (LONDRES)	695	- 0,86
SUCRE BL. (LONDRES)	167	- 0,20

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Vodafone a reculé de 3,95 %, à 243 pence, lundi 6 novembre, après que la presse dominicale s'est fait l'écho du possible rachat par l'opérateur britannique des 25 % du capital de la filiale Mobile Com de Swisscom. Les deux sociétés se sont refusées à commenter cette information. Le titre Swisscom a gagné, pour sa part, 3,43 %, à 467 francs suisses.

mis avoir des contacts avec le groupe suisse mais s'est déclaré étranger à un projet d'échange d'actions. Le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca a fait un bond lundi de 5,06 %, à 3 320 pence, après avoir obtenu le feu vert des autorités sanitaires américaines pour la Naropine, un anesthésique longue durée. L'action Siemens a abandonné, lundi, 0,68 %, à 153,85 euros, mais sa filiale Infineon qui fabrique des micro-processeurs, a vu son titre s'adjuger 3,02 %, à 54,50 euros, à la veille de la publication de ses résultats annuels. Ceux-ci devraient atteindre des records après la hausse de 110 % de son bénéfice net sur les neuf premiers mois.

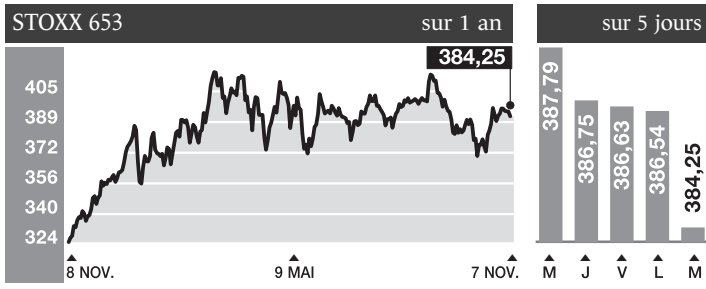


Table of stock indices and company performance for STOXX 653, including RANK GROUP, RYANAIR HLDGS, SAIRGROUP N, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage companies including ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical companies including ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of equipment companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

07/11 10h06 Code pays Cours en euros % Var. 06/11

AUTOMOBILE

Table of automotive companies including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of banking companies including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CONGLOMERATS

Table of conglomerate companies including D'IETEREN SA, AZEO, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications companies including ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction companies including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products companies including ACERIALIA, ACERINOR X, ALUMINIUM GREEC, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption companies including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

CHIMIE

Table of chemical companies including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

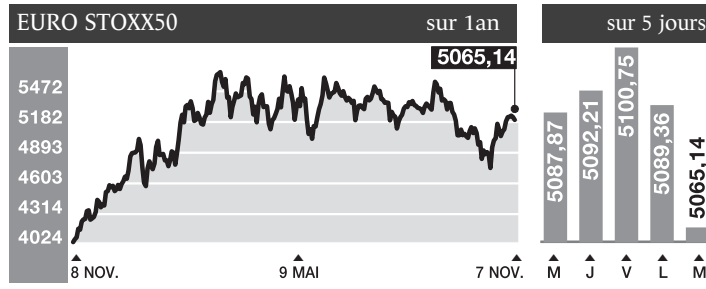


Table of stock indices and company performance for EURO STOXX50, including SERCO GROUP, SGL CARBON, SHANKS GROUP, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution companies including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

ASSURANCES

Table of insurance companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high-tech companies including AIXTRON, ALTCAL-A, ALTEC SA REG, etc.

(Publicité)

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

ÉNERGIE

Table of energy companies including BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services companies including 3I GROUP, ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

MEDIAS

Table of media companies including MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services companies including ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods companies including AHOLD, ALTADIS -A, AMADEUS GLOBAL, etc.

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock market performance for various companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market performance for companies like AIRSFRAY NV, ANTONOV, etc.

EURO

Table of Euro market performance for companies like AIRSFRAY NV, ANTONOV, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

Les deux holdings du groupe Lazard, Rue Impériale de Lyon et Azeo, poursuivaient leur progression, mardi 7 novembre, dans les premières transactions, après que Lazard eut démenti toute discussion sur une éventuelle alliance avec Mediobanca. Les deux titres, qui avaient vivement progressé lundi, gagnaient respectivement 0,65 %, à 2 617 euros, et 1,6 %, à 82,5 euros.

Le groupe français d'infrastructures pour l'énergie et les transports Alstom a ouvert, mardi, en hausse de 4,17 %, à 26,70 euros, après publication de ses résultats. Le bénéfice net du groupe s'est inscrit en repli de 54,6 % au premier semestre 2000/2001, achevé au 30 septembre, mais les perspectives sont positives : le carnet de commandes a atteint entre avril et septembre un « niveau record ».

L'action Equant a ouvert, mardi, en baisse de 3,21 % à 38,01 euros après la publication de ses résultats trimestriels. Le groupe a enregistré une perte, plus forte qu'attendu, de 31 millions de dollars au troisième trimestre, contre 10,4 millions un an plus tôt.

Le titre France Télécom reculait légèrement de 0,08 % à 119,9 euros, mardi matin, après la publication d'un chiffre d'affaires sur neuf mois en hausse de 21,6 %. Celui de la téléphonie mobile a également progressé de manière importante (44,7%), alors que celui de la téléphonie fixe a reculé de 3,4 %.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 7 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(X)MM, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE, etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs.

Table of market data for international markets, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, etc.

Table of market data for international markets, including Adecco, American Exp, Amvescap Exp, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 6 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of market data for the Nouveau Marché, listing companies like Abel Guillem, Ab Soft, Access Comm, etc.

Main table of market data for the Nouveau Marché, listing companies like Coheris Atix, Coil, Cion Et Sys, etc.

Table of market data for the Nouveau Marché, listing companies like Prosodie Bs, Prologue Sof, Proxidis, etc.

Table of market data for the Nouveau Marché, listing companies like Generale Loc, Geodis, Gfi Industri, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 7 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for the Second Marché, listing companies like Ab Groupe, Actelec Reg, Alceda, etc.

Table of market data for the Second Marché, listing companies like General Loc, Geodis, Gfi Industri, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 6 novembre

Émetteurs
AGIPI
AGIPI AMBITION (AXA)
AGIPI ACTIONS (AXA)

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, BNP Paribas, BNP Moné Court Terme, etc.

Fonds communs de placements
BPN MONÉ ASSOCIATIONS

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT
www.bppm.fr

Table of Banque Populaire Asset Management data, including BP OBLI CONVERTIBLES, BP OBLI HAUT REND, etc.

CDC Asset Management
LIVRET B. INV.D PEA

MULTI-PROMOTEURS
NORD SUD DÉVELOP. C.

CAISSE D'ÉPARGNE
www.cdc-assetmanagement.com

Table of Caisse d'Épargne data, including Écur. 1,2,3... FUTUR, Écur. Act. Fut.D PEA, etc.

Table of SICAV and FCP data, including Éc. Monét.D, Écur. Oblig. Internat, etc.

Fonds communs de placements
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C.

INDOCAM
www.indocam.com

Table of Indocam data, including Atout Croissance, Atout Foncier, etc.

Fonds communs de placements
ATOUT VALEUR

Table of Indocam data, including Indocam Val. Restr., Master Actions, etc.

Table of SICAV and FCP data, including Cicamonde, Convertic, Eparcic, etc.

CREDIT LYONNAIS
www.clamdirect.com

Table of Crédit Lyonnais data, including Euroco Solidarité, Euroco 2000 C3, etc.

Fonds communs de placements
ACTILION DYNAMIQUE C*

Table of Crédit Lyonnais data, including Actilion Dynamique C*, Actilion Europe, etc.

SG ASSET MANAGEMENT
www.sg-assetmanagement.com

Table of SG Asset Management data, including Cadence 1 D, Cadence 2 D, etc.

Fonds communs de placements
DÉCLIC ACTIONS EURO

Table of SG Asset Management data, including Déclic Actions Euro, Déclic Actions Franc, etc.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Les récents avis de tempête, faisant suite aux ouragans de l'hiver 1999, qui avaient mis à terre 140 millions de mètres cubes de bois, stimulent les recherches sur

le comportement mécanique des peuplements forestiers. ● **DES SPÉCIALISTES** étudient la résistance des arbres au vent. Si les systèmes racinaires jouent un rôle primordial

dans leur stabilité, de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte, comme le type de sol et la structure du couvert boisé. ● **L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS** sou-

haite encourager de nouvelles pratiques sylvicoles, prévoyant des éclaircies plus fréquentes et une meilleure préparation des sols. Les lisières des massifs forestiers de-

vraient bénéficier d'un traitement spécifique. ● **LES EXPERTS** estiment que la diversité génétique des forêts constitue la meilleure des parades contre ces catastrophes naturelles.

Les chercheurs s'efforcent de prémunir la forêt contre les tempêtes

Alors que l'on s'inquiète des effets dévastateurs des catastrophes météorologiques de décembre 1999, l'INRA et le Cemagref étudient la sensibilité des arbres au vent. De nouvelles pratiques sylvicoles pourraient améliorer leur résistance, sans toutefois apporter de garantie absolue

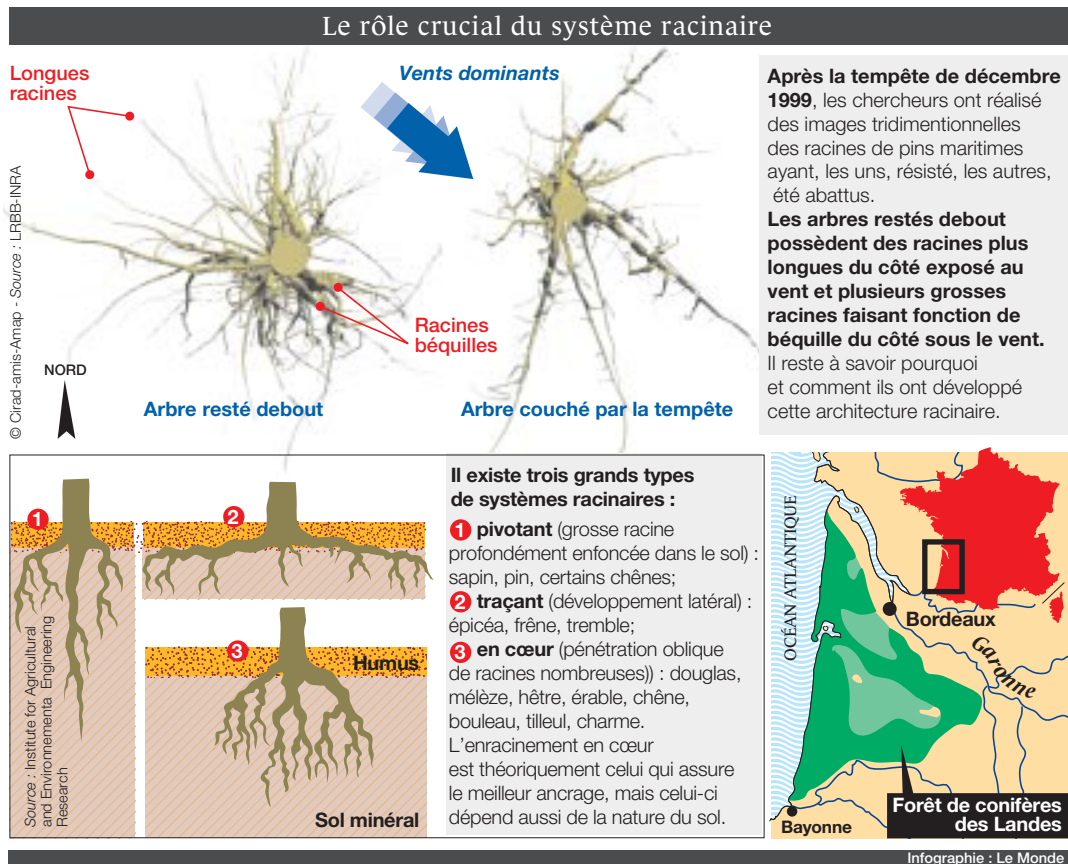
BORDEAUX

de notre envoyé spécial

« D'après les ouvrages spécialisés, il ne devrait strictement rien se passer. Et pourtant ! » Et pourtant les faits sont là, têtus comme les arbres plantés par Stéphane Berthier. Cet étudiant en biomécanique prépare une thèse consacrée aux « effets du vent sur la croissance et le développement du pin maritime ». Voilà deux ans, il a aménagé, au Centre de recherches forestières de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Cestas, près de Bordeaux, un dispositif expérimental rudimentaire. Un ventilateur, fixé à l'extrémité d'un bras rotatif, souffle sans discontinuer de l'air sur de jeunes plants disposés en cercle.

« Même avec un vent très faible de 30 km/h et à raison de 10 secondes seulement d'exposition toutes les 20 minutes pour chaque arbre – soit un cumul de trois jours par an –, on observe des réactions inattendues, preuve d'une grande sensibilité des végétaux », décrit le thésard. Celui-ci a eu la surprise de constater que les pousses ne s'inclinaient pas dans le sens du vent, mais recherchaient le soleil, « comme si la sollicitation mécanique éveillait une sensibilité à la lumière ». Surtout, il est vite apparu que les plants soumis à ce régime poussaient mieux que les autres. « Regardez, il n'y a pas photo ! », s'exclame Stéphane Berthier, montrant un groupe d'arbres témoins plantés à la même époque et que ses protégés dépassent d'une bonne tête.

Ce surprenant phénomène trouve peut-être son explication



dans un meilleur développement racinaire, favorisant une croissance plus vélocité des pins « ventilés ». Quelques spécimens détériorés pour les besoins de l'étude semblent attester : le côté exposé au vent présente un entrelacs de longues racines arrimant l'arbre au sol, à la manière de haubans, tandis que le côté sous le vent est

pourvu d'une grosse racine faisant office de béquille. Une dissymétrie qui confirme l'aptitude des arbres à s'adapter aux contraintes qu'ils subissent, en élaborant du bois de compression (chez les résineux) ou de tension (chez les feuillus), c'est-à-dire des tissus ligneux plus ou moins rigides agissant à la façon de véritables muscles.

De là à imaginer « éduquer » les arbres et les acclimater au vent, en équipant les pépinières de souffleurs, il y a un fossé que le jeune chercheur se garde de franchir. A supposer qu'un tel projet soit viable économiquement, rien ne dit que les plants adultes conserveraient les propriétés des pousses juvéniles. Comment, de surcroît,

La diversité génétique, meilleure des parades

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Des catastrophes naturelles, la pinède landaise en a maintes fois essuyées. Pour ne considérer que le demi-siècle écoulé, elle a connu le feu (300 000 hectares, soit le tiers du massif, ont brûlé à la fin des années 40), le froid (50 000 hectares ont gelé durant les hivers 1985 et 1986), la tempête pour finir (100 000 hectares ont été partiellement soufflés en décembre 1999). Devant un pareil enchaînement de calamités, il est tentant de chercher à accroître, par sélection génétique, la résistance des arbres aux aléas climatiques. Une forte demande s'exprime aujourd'hui en ce sens de la part des exploitants forestiers.

Pour Antoine Kremer, directeur du laboratoire de génétique et d'amélioration des arbres forestiers de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Cestas (Gironde), la meilleure des

parades est au contraire « la diversité génétique ». « Les programmes de sélection de pins maritimes, rappelle-t-il, ont été lancés dans les années 50, avec une finalité économique : il s'agissait alors d'améliorer, en quantité et surtout en qualité, la production de résine. » Celle-ci ayant perdu de son intérêt, d'autres pays comme le Portugal la fournissant à meilleur compte, la priorité s'est ensuite déplacée vers la recherche d'arbres à fort potentiel de croissance.

DANGEREUSE MONOCULTURE

Sur tout le littoral landais – berceau originel d'une forêt dont la plus grande partie a été artificiellement gagnée, au siècle dernier, sur les marécages –, les forestiers choisissent six cents arbres remarquables par leur taille et leur structure, dont ils firent des greffes et dont les clones furent replantés sur le domaine de l'INRA. Ces grands ancêtres furent croisés entre eux,

puis les plus beaux de leurs descendants sélectionnés et eux-mêmes croisés, comme le furent à leur tour leurs rejetons, jusqu'à la troisième génération.

Parallèlement, le laboratoire a réalisé la cartographie et le séquençage partiel du génome du pin maritime, dont il a localisé « des régions comportant des gènes qui ont un intérêt pour le volume et la rectitude du tronc ». Il s'est aussi penché sur le contrôle génétique d'autres propriétés susceptibles de présenter un avantage économique, comme la densité du bois ou sa résistance aux insectes et aux stress hydriques. Mais jamais n'a été recherché un éventuel gène de résistance au vent.

Telle n'est pas la voie à suivre, insiste Antoine Kremer. « Plus on introduit de critères de sélection – pourquoi pas aussi la résistance au feu et au froid, ou, comme le demandent certains industriels, des arbres sans nœud ou aux branches

horizontales ? –, plus complexe est le problème et plus lent le processus de sélection. » Il est en outre persuadé que « maintenir une diversité génétique aussi élevée que possible augmente la probabilité que, le jour où survient une catastrophe, il se trouve dans la population forestière des gènes capables d'y faire face ».

Le chercheur s'inquiète donc de la monoculture d'un massif landais constitué, sur un million d'hectares, d'une seule et unique espèce, qui la met à la merci d'un accident écologique majeur. Pour y remédier, l'INRA teste plusieurs essences de substitution, comme les pins de Caroline du Nord et de Californie, le chêne rouge et le bouleau, qui pourraient s'accommoder de sols très pauvres. Reste à savoir si une telle diversification est compatible avec les exigences de la rentabilité économique.

P. L. H.

les replanter ? Dans la direction des vents dominants ? Ils seraient alors à la merci de bourrasques inopinées, d'autant que le développement racinaire observé dans le sens du vent semble s'opérer au détriment des racines latérales.

Plus modestement, les scientifiques s'efforcent de mieux comprendre le comportement mécanique des peuplements forestiers. Ces recherches, hier marginales, suscitent un regain d'intérêt depuis les tempêtes de décembre 1999, qui ont mis à terre 140 millions de mètres cubes de bois. Et les modèles des climatologues, qui prévoient une intensification des phénomènes extrêmes liée au réchauffement de la planète, ne peuvent que les stimuler.

Les innombrables chablis laissés au sol par les ouragans offrent à Thierry Fourcaud, chercheur au laboratoire de rhéologie du bois de Bordeaux (CNRS-INRA-université Bordeaux-I), un désolant mais aussi merveilleux terrain d'observation, dont il veut « tirer profit au maximum pour étudier les systèmes racinaires et leur plus ou moins grande efficacité ». A cet effet, le laboratoire a entrepris de modéliser, pour mieux les comparer, les architectures racinaires de plusieurs dizaines d'arbres fauchés par le vent ou restés debout.

MOINS HAUTS, MIEUX ENRACINÉS

Les racines ne font cependant pas tout. « La résistance au vent est fonction de multiples facteurs, souligne Laurent Bergès, spécialiste des écosystèmes forestiers au centre de Nogent-sur-Vernisson (Loiret) du Cemagref (Centre du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts). Elle dépend des caractéristiques de l'événement climatique, bien sûr, mais aussi des espèces (les résineux sont globalement plus sensibles que les feuillus), du type de sol qui joue sur la qualité de l'ancrage (les racines peuvent fixer une masse de terre représentant six à huit fois celle des parties aériennes), de l'âge et de la hauteur des arbres, de la structure du couvert... » Bref, une équation comportant de si nombreux paramètres qu'il serait illusoire de lui chercher une solution unique. « Neutraliser les tempêtes en proposant un modèle de forêt susceptible de résister à toutes les déferlantes éoliennes n'est pas envisageable », conclut un groupe de travail piloté par le groupement d'intérêt public Ecofor, en préconisant la création d'un observatoire européen des dégâts des tempêtes.

L'Office national des forêts (ONF) n'en tire pas moins de premières leçons. « La hauteur dominante d'un peuplement est déterminante pour sa stabilité : trois ou quatre mètres supplémentaires suffisent à doubler le risque qu'il soit

couché par un vent de 130 ou 140 km/h. A l'avenir, nous allons procéder à des éclaircies plus fréquentes, ce qui permettra aux systèmes racinaires de se développer et aux arbres de grossir plus rapidement, au lieu de se transformer en chandelles », annonce Jacques Trouvilliez, chef du département aménagement, sylvicultures et espaces naturels. Le travail du sol et notamment le drainage des terrains humides, défavorables à un enracinement solide, seront encouragés, « la sylviculture pouvant même être abandonnée sur les sols les plus spongieux ».

Un traitement spécifique devrait en outre être réservé aux lisières,

Les xylophages, une menace différée

Les attaques massives d'insectes xylophages que redoutaient les forestiers sur les arbres abattus par les tempêtes ne se sont finalement pas produites cette année. Le froid et la pluviosité « ont été globalement défavorables à la multiplication des insectes », note le département de la santé des forêts du ministère de l'Agriculture, à l'exception de zones de pullulations « constatées très localement », notamment dans le Sud-Ouest. La menace n'est toutefois que différée. « Les circonstances climatiques ont permis de gagner une saison, mais les risques pour les années 2001 et suivantes demeurent très importants », estime l'expert du ministère.

dont la structure joue un rôle capital sur l'importance des dégâts subis par les forêts. L'expérience montre que lorsqu'elles sont trop denses, elles génèrent des turbulences dévastatrices pour les zones situées immédiatement derrière elles. Les essences à feuilles caduques, offrant moins de prise aux tornades hivernales, pourraient donc être privilégiées dans ces lisières, auxquelles un profil étagé en biseau donnerait aussi une fonction de déflecteur.

Le chantier de reconstitution de la forêt ne fait que commencer. Selon l'ONF, « il faudra une dizaine d'années pour qu'elle se régénère, de préférence de façon naturelle et en favorisant le mélange des essences ». Pour les chercheurs, il importe de ne pas se précipiter. « Le danger, met en garde Laurent Bergès, serait que, sous prétexte de mieux prendre en compte la résistance au vent, on en néglige d'autres paramètres, au risque de fragiliser finalement la forêt. »

Pierre Le Hir

Les rhinogrades, un canular qui sent la vraie question scientifique à plein nez

« MARCHANT dressé sur ses narines, / Le nabosème à fière mine, / Son rejeton à ses côtés, / Vous ne le trouvez cité / Ni dans le Brehm, ni le Mayer, / Ni aucun autre dictionnaire. » Versification approximative, écriture ampoulée : c'est bien là le style de l'obscur poète Christian Morgenstern, choisi pour chanter l'ordre des rhinogrades – des animaux chez qui le nez, hypertrophié, sert de moyen de locomotion – dans une plaquette à l'origine d'un des plus formidables canulars scientifiques des années 60.

Pour notre grand bonheur, Dunod réédite cette *Anatomie et biologie des rhinogrades*, publiée en 1962 avec la complicité des éditions Masson. Un livre d'une centaine de pages signé du Dr Harald Stümpke, chercheur germanique inconnu « disparu prématurément », et dont les textes furent le plus sérieusement du monde préfacés par Pierre-Paul Grassé, authentique membre de l'Institut, prétendument traduits par son compère Robert Weil et illustrés par Gerolf Steiner, professeur émérite de zoologie à l'université de Heidelberg.

Malgré le parfum d'authenticité de l'ouvrage, les chercheurs de l'époque ne furent pas dupes de l'existence improbable de ces

« nez-marcheurs » ou, faut-il le préciser, de ces « pieds-de-nez ». Dès la préface, Pierre-Paul Grassé prévenait son lecteur. « Depuis la création (...) de la pataphysique, écrivait-il, le firmament des sciences ne s'était guère enrichi que de la cybernétique, mais voici que maintenant un astre de première grandeur vient de s'allumer (...), la patabiologie. » Ce livre, ajoutait-il, « n'apporte pas que des faits nouveaux, il invite l'homme de science à réfléchir sur les causes profondes qui ont diversifié les êtres vivants à la surface de notre planète, sur le moteur même de l'évolution. (...) Biologiste, mon bon ami, souviens-toi que les faits les mieux décrits ne sont pas toujours les plus vrais. »

UN MYTHE BIEN VIVANT

Subtil avertissement de l'honorable académicien, qui, avec cet exercice littéraire, pouvait régler ses comptes avec quelques collègues. A l'époque, l'idéologie dominante, explique Stéphane Hergueta, du Muséum national d'histoire naturelle, postulait que l'évolution se faisait de façon « lente et progressive, par accumulations de petites mutations dues au hasard ». Pierre-Paul Grassé refusait que ce moteur de l'évolution fut dépourvu de but. Il pensait que la sélection

naturelle, « dirigée par la nécessité d'une adaptation de la forme à la fonction, pour assurer une meilleure survie », s'accompagnait forcément d'une « volonté » de l'animal. La polémique était d'autant plus forte que les outils qui auraient pu la calmer n'étaient pas disponibles. L'embryologie expérimentale, comme la biochimie, étaient balbutiantes, la biologie moléculaire inexistante. Quant à la double hélice de l'ADN décrite par Crick et Watson, elle venait tout juste d'être récompensée par le Nobel !

Quarante ans après leur invention, les rhinogrades continuent d'exister. Parce qu'ils assument une fonction irremplaçable : ils offrent « un regard d'autocritique et de dérision » face aux incertitudes de la science. Une fonction que chercheurs et patabiologistes perpétuent aujourd'hui tant en France (biblist3.fst.univ-lehavre.fr/rhinoweb/ et speleologie.free.fr) qu'à l'étranger, par des dossiers (*Science et avenir* de juillet-août), des posters et des expositions mettant en scène des « nez-marcheurs » naturalisés, comme ceux que la Grande Galerie de l'évolution a présentés au public le 1^{er} avril 2000.

Jean-François Augereau

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

NEW YORK	@ 1980F	LAS VEGAS	@ 2750F
MARRAKECH	@ 1190F	DAKAR	@ 2890F
MIAMI	@ 2500F	ATLANTA	@ 2250F
LOS ANGELES	@ 2300F	LONDRES	@ 820F
ATHENES	@ 1509F	DUBLIN	@ 790F
ISTANBUL	@ 1670F	ROME	@ 1425F
BOSTON	@ 2090F		

www.anyway.com

0 803 008 008* - 3615 ANYWAY***

L'idée de « spécificité sportive » figurera au Conseil européen de Nice

Les ministres des pays de l'Union ont approuvé une déclaration commune

A l'occasion d'une réunion, lundi 6 novembre, à Paris, les ministres des quinze pays de l'Union européenne ont élaboré un texte en vingt-quatre

points qui devrait être annexé aux conclusions du Conseil européen de Nice (8-9 décembre). On est encore loin de la rédaction d'une directive

exemptant le sport d'un certain nombre de règles de la concurrence. Mais l'idée d'une spécificité sportive est désormais reconnue.

LE PRINCIPE de « spécificité sportive » avance à son rythme, c'est-à-dire à petits pas. Réunis lundi 6 novembre à Paris, les ministres des sports des quinze pays de l'Union européenne sont tombés d'accord, majoritairement mais pas à l'unanimité, sur une déclaration commune mettant en avant les caractéristiques spécifiques du sport au regard du droit communautaire. Ce texte, que la Grande-Bretagne et l'Irlande prévoient d'amender sur trois points n'ayant pas été rendus publics, comprend vingt-quatre articles qui vont de la pratique amateur du sport au rôle des fédérations, jusqu'à la protection des sportifs mineurs. Le document devrait, en principe, être annexé aux conclusions du Conseil européen qui se déroulera à Nice, sous présidence française, les 8 et 9 décembre.

donnée. Mais l'opération prendra plus de temps que prévu. Le document finalisé lundi à Paris n'est rien d'autre, pour l'heure, qu'une déclaration d'ordre politique. Cela ne lui confère aucune valeur juridique, comme le confirme, jour après jour, l'actualité du sport-business en Europe. Les observateurs auront ainsi remarqué que si le texte de l'Union européenne accorde une forte légitimité aux fédérations sportives en tant que garantes de l'organisation des compétitions, le lancement d'une ligue privée de basket-ball grâce à l'argent d'une société de téléphonie espagnole, Telefonica, n'a pu être évité cette année (*Le Monde* du 21 octobre). De la même manière, alors que la déclaration des quinze ministres recommande la création de « dispositifs de contrôle de gestion » pour les clubs fortement endettés, le Real

de Madrid vient de communiquer le montant de son déficit cumulé : 1,8 milliard de francs.

« L'Union européenne ne peut pas imposer ce genre de décision. Elle ne peut qu'inciter les Etats à le faire », a déclaré Marie-George Buffet après s'être félicitée du « large consensus » dégagé lundi. « Ce n'est pas une déclaration de plus sur la spécificité sportive, a appuyé la ministre. Ce texte doit maintenant servir de point d'appui pour les Etats dans leur travail législatif propre. Il doit également servir de référence pour le monde sportif » dans ses relations avec les institutions politiques.

Si les dissonances sont sans doute moins nombreuses au sein des quinze ministres des sports qu'il y a quelques mois, l'élaboration d'un « modèle sportif commun » n'est pas épargnée par les lenteurs de la construction eu-

ropéenne. Ainsi, à propos de l'Agence mondiale antidopage (AMA) dont il fut également question lundi : d'aucuns auraient aimé voir diminuer le nombre de villes européennes candidates à héberger son siège ; il est finalement passé de sept à six, seule Luxembourg ayant accepté de se retirer. « Il va falloir retenir une seule ville pour avoir une chance d'avoir l'AMA en Europe », a indiqué Marie-George Buffet en annonçant une énième réunion sur le sujet.

Autre moment de tension : plusieurs ministres, notamment l'Espagnol Juan Antonio Gomez-Angulo, ont demandé à la commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture et du sport, Viviane Reding, présente à la réunion, de s'expliquer sur la procédure qui oppose actuellement Bruxelles et les autorités mondiales du football à propos du système de transfert des joueurs professionnels (*Le Monde* du 31 octobre). Viviane Reding a tenu à rassurer les gouvernements inquiets par la perspective de cet énorme chamboulement. « Nous avons entrepris un dialogue avec le monde du football en lui demandant de nous faire des propositions. C'est la première fois que la Commission procède ainsi. D'habitude, pour les affaires liées à des problèmes de concurrence, les choses vont bien plus vite », a indiqué la commissaire européenne. Celle-ci espère toutefois arriver à un accord avant le 31 décembre.

Frédéric Potet

AUCUNE VALEUR JURIDIQUE

Cette première étape est encore loin de constituer une fin en soi. Il y a un an et demi, lorsque le processus a été lancé à l'initiative de la ministre française, Marie-George Buffet, on parlait alors davantage d'« exception » que de « spécificité » sportive. Ce glissement sémantique illustre les difficultés rencontrées par les ministres des sports à faire avancer leur concept. L'ambition initiale, qui consistait à ajouter un article « sport » au traité de Rome, voire à rédiger une « directive européenne » qui exempterait le sport d'un certain nombre de règles de la concurrence, n'a pas été aban-

L'avenir des échantillons d'urine du Tour de France

En marge de la réunion des ministres des sports de l'Union européenne, Marie-George Buffet a réagi, lundi 6 novembre, à la menace que fait peser l'Union cycliste internationale (UCI) sur les échantillons d'urine des coureurs du Tour de France conservés au Laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Le président de l'UCI, le Néerlandais Hein Verbruggen, avait récemment déclaré que si le test de détection de l'érythropoïétine (EPO) mis au point par le laboratoire français n'était pas validé par le Comité international olympique (CIO) avant le 15 novembre, il réclamerait la destruction des échantillons. « Pour moi, cette date du 15 novembre n'existe pas. Les échantillons ne seront pas détruits », a assuré Marie-George Buffet. Lundi, à Monaco, où se tient le Sportel, marché international du sport et de la télévision, le Président de la commission médicale du CIO, le prince Alexandre de Mérode, a affirmé que le test anti-EPO « devait être validé dans environ six mois ».

Football : l'« affaire » Ekong bouleverse le marché italien des transferts

ROME

correspondance

Il s'appelle Ekong Prince Ipke. Il ne sera jamais Diego Maradona ni Roberto Baggio, mais ce joueur nigérian de vingt-deux ans risque de rester dans l'histoire du calcio. Pour la presse italienne, il est déjà le « Bosman noir », celui qui va, à nouveau, bouleverser le marché des transferts. Ekong Prince Ipke avait vu son contrat cassé par son club, qui, relégué en série C à l'issue de la saison 1999-2000, ne pouvait plus aligner que des ressortissants de la communauté européenne. Il s'est alors retourné vers le tribunal de Reggiana, qui a condamné la discrimination entre les joueurs en fonction de leur origine. Désormais, pour la justice italienne les footballeurs ont tous les mêmes droits, qu'ils soient sujets communautaires ou pas.

Ekong Prince Ipke a donc repris l'entraîne-

ment, confiant. Il devrait être rapidement réintégré dans l'équipe. La fédération italienne, elle, s'apprête à abroger le point de règlement litigieux et à réformer également les statuts des deux divisions d'élite (série A et série B), lesquels prévoient qu'un club ne peut aligner que trois joueurs non communautaires sur le terrain et ne doit pas en compter plus de cinq dans ses effectifs. La Lazio Rome et le Milan AC ont déjà fait savoir qu'ils n'attendront pas pour appliquer cette mesure.

Pour cause d'emploi de trois autres non communautaires, dimanche 5 novembre, lors du match l'opposant à l'Atalanta de Bergame (3-3), le Milan AC a dû se passer des services du gardien de but Dida et du défenseur Roque Junior. La chronique retiendra que la formation bergamasque, elle, n'aligne que des joueurs italiens. L'histoire, elle, retiendra la nouvelle accélération de la libéra-

lisation du marché des joueurs. Car il semble bien que la fédération italienne soit résignée.

Cette réforme contrainte relance le débat sur les risques que court le secteur italien de la formation mis en danger par un recrutement tous azimuts. Afin de sauver l'« école italienne », un pacte d'honneur pourrait unir les clubs qui s'engageraient à aligner un minimum de six nationaux. Certains redoutent toutefois une chasse éfrénée sur le marché étranger, tandis que d'autres se félicitent déjà de l'effet modérateur d'une telle mesure sur les salaires. Une chose est sûre : cette révolution va stopper la chasse aux aîeuls italiens, portugais ou autres, à laquelle se livraient les joueurs sud-américains pour obtenir un passeport communautaire et contourner un règlement devenu caduc.

Salvatore Aloïse

En Turquie, Pascal Nouma distribue buts et claques

ANKARA

correspondance

Ses adorateurs l'appellent « la panthère noire ». Lui-même se voit plutôt comme « le nouveau roi du Bosphore ». Mais pour ses détracteurs, ce serait plutôt « la grosse brute ». Racheté à Lens début juillet pour un peu plus de 50 millions de francs par le club stambouliote de Besiktas, qui se déplace sur le terrain du FC Barcelone, mercredi 8 novembre, pour le commerce de la dernière journée de la première phase de la Ligue des champions, Pascal Nouma est sans conteste parvenu, en l'espace de quatre mois, à se faire un nom en Turquie.

Meilleur marqueur de son équipe avec douze buts en vingt rencontres, l'attaquant français a su impressionner par son potentiel physique et son jeu de tête. Au point que son entraîneur, Nevio Scala, le compare avantageusement avec Mario Jardel, la vedette brésilienne transférée du FC Porto à Galatasaray pour 27 millions de dollars (environ 200 millions de francs) : « Si Jardel était chez nous, ce serait quand même Nouma que je choiserais. [Le Brésilien] serait remplaçant », affirme sans ciller l'ancien technicien de Parme.

L'ex-Lennois n'a pourtant pas que des amis en Anatolie. Le 27 août, à l'issue d'un match chaotique contre le petit club de Rizespor, Pascal Nouma a été à deux

doigts de se faire lyncher par les joueurs de l'équipe adverse. « A la fin de la partie, j'avais plein de traces de crampons sur les jambes, [il] a joué très dur et l'arbitre a fermé les yeux », expliquait Kürsat Duyum, un des protagonistes du pugilat final, au quotidien Fanatik, tandis que le Français confiait sa version des faits à Radikal : « Du début à la fin, j'ai eu l'impression qu'on me tapait dessus. Et après quatre-vingt-dix minutes, ils se sont jetés sur moi pour me frapper. »

Pour se remettre de ses émotions, l'avant-centre a fini la soirée avec Oumar Dieng, le footballeur français de Rizespor, dans un

bar d'Ortaköy, quartier d'Istanbul renommé pour ses distractions, en dépit des consignes de son coach qui avait instauré un couvre-feu à 23 heures. Les deux compères quittaient l'établissement vers quatre heures du matin, lorsque les flashes se sont mis à crépiter autour d'eux. Pris en faute, Pascal Nouma a d'abord lancé des avertissements aux quatre photographes turcs concernés avant de mettre ses menaces à exécution à grands coups de poings et de pieds. L'agression s'est terminée au poste de police. Le footballeur a ensuite été transféré au palais de justice

Robert Louis-Dreyfus reprend l'OM en main

Le patron de l'Olympique de Marseille, Robert Louis-Dreyfus, a officiellement, lundi 6 novembre, le limogeage de son manager sportif Eric di Meco, première mesure concrète de la « reprise en main » annoncée d'un club plongé dans une sévère crise sportive et politique concrétisée, notamment, par la démission du président Yves Marchand (*Le Monde* du 4 novembre). Selon la version officielle, Eric di Meco a pris « la décision de cesser ses fonctions » lundi, mais un proche de l'ancien joueur a affirmé qu'il avait été « viré » dès samedi 4 novembre, avant même la défaite contre Rennes (1-0). Le directeur sportif Marcel Dib s'attend à connaître le même sort. Fait rarissime, Robert Louis-Dreyfus s'est rendu au centre d'entraînement, lundi, pour s'entretenir avec certains joueurs, dont le capitaine Patrick Blondeau, invité à céder son brassard à l'attaquant libérien George Weah, récemment recruté, et l'entraîneur, Abel Braga. Si Robert Louis-Dreyfus n'a rien officiellement révélé de ses projets, le quotidien *Le Parisien* affirme toutefois, mardi 7 novembre, que l'homme fort du club rêve d'un tandem technique composé de Guy Roux et de Patrick Remy, l'ancien entraîneur de Sedan actuellement en fonction à La Gantoise (Belgique).

et n'a dû se relaxer qu'à l'intervention d'un des dirigeants de Besiktas.

UN GOÛT AMER

Les tribulations du natif d'Epina-sur-Seine ne se sont pas arrêtées là. Le 26 septembre, alors que son équipe se faisait sévèrement corriger par Leeds United (6-0) en Ligue des champions, Pascal Nouma s'est mis à jouer les redresseurs de torts. Traversant le terrain à grandes enjambées, il a adressé une giflette monumentale au Britannique Mills, qui avait maille à partir avec le joueur de Besiktas Marcus Münch. L'agression n'a pas été sanctionnée par l'arbitre, mais un rapport assassin de l'inspecteur de l'UEFA a conduit à la suspension du footballeur français pour quatre matchs.

Pour Pascal Nouma qui, à vingt-huit ans, rêvait de se faire remarquer dans les compétitions européennes et de décrocher un bon transfert vers l'Espagne ou l'Italie, la sanction a un goût amer. D'autant que les piètres résultats de son club (dernier avec quatre points du groupe H) ne l'autorisent guère à espérer revivre cette saison les émotions de la Ligue des champions. L'avant-centre risque fort de rester un « roi » à Istanbul et un quidam partout ailleurs.

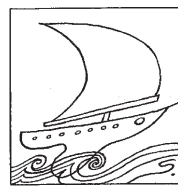
Nicolas Cheviron

Le départ du Vendée Globe à nouveau reporté

Des conditions météorologiques défavorables et des vagues déferlantes de quatre à six mètres interdisent toute sortie des concurrents

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée) de notre envoyée spéciale

Des vingt-quatre skippers engagés dans le Vendée Globe, seul le Suisse Dominique Wavre (Union Bancaire Pri-



VOILE

vée) s'est présenté, lundi 6 novembre, en fin de matinée, au briefing météo. Après un premier report de quarante-huit heures du départ prévu à l'origine, dimanche 5 novembre à 13 h 11, ses rivaux jugeaient sans doute cette nouvelle réunion superflue. Un tour sur le ponton déserté même par les spectateurs confirmait que les navigateurs sont fin prêts. Leurs monocoques fermés font le gros dos sous le ciel chargé défilant en accéléré et crachant des grains brutaux.

Malgré l'absence massive des concurrents, le briefing s'est mué en une nouvelle concertation entre Dominique Wavre, Richard Silvani, de Météo France, le comité de course et le capitaine de Port Olona. Un coup d'œil à la mer depuis la jetée suffisait pour comprendre que les vagues déferlantes de quatre à six mètres interdisaient toujours toute sortie du chenal. Les interlocuteurs n'ont pas tardé à tomber d'accord : la dépression qui s'esternise sur la façade atlantique dictait au bon sens un nouveau report du départ.

« Cette dépression s'évacue moins vite que prévu, explique Dominique Wavre, et le vent reste de secteur ouest, ce qui rend la mer peu praticable pour le départ. » Ces conditions présentent notamment le risque de voir les voiliers rapidement rejetés sur les cailloux ou sur la plage des Sables-d'Olonne. « On aurait pu tenter le coup d'annoncer un départ mercredi, ajoute Philippe Jeantot, mais c'était prendre à nouveau le risque de ne pas avoir une mer calme. »

D'abord surpris, samedi, par la décision quasi unanime des skippers de demander un report (*Le Monde* du 7 novembre), le fondateur-organisateur du Vendée Globe a donc surenchéri.

« TRÈS BELLES CONDITIONS »

A nouveau repoussé de quarante-huit heures, le « coup de canon » est maintenant prévu pour jeudi 9 novembre. En raison du calendrier des marées, l'horaire a été retardé à 16 h 11. La météo promet pour l'occasion de « très belles conditions » : un vent de secteur nord soufflant à quinze nœuds. Le remorquage vers la ligne fictive des premiers monocoques devrait commencer jeudi dès 11 h 30.

Pour assurer un peu de spectacle aux terriens, les solitaires auront à virer une bouée devant la côte avant de s'élaner pour leur tour du monde sans escale et sans assistance. « Aucun motif autre que la météo ne pourrait m'inciter à décaler à nouveau le départ », a déclaré Philippe Jeantot, interrogé sur l'éventuelle tentation de prolonger l'attente jusqu'au week-end pour des raisons de visibilité médiatique. « Cette fois devrait donc être la bonne, puisque nous étions tous d'accord pour partir à la première fenêtre météo favorable », dit Dominique Wavre.

Cette parenthèse forcée semble être bien vécue par tous. Les marins sont des gens patients et les sponsors souhaitent voir leurs coureurs aller au bout de l'aventure. « On règle des détails, des choses qu'on aurait faites en mer », dit Dominique Wavre. Les préparateurs les plus prévoyants passent tout leur temps à bord des « coursiers » pour éviter les mauvaises surprises dues à la tempête. Les skippers peuvent donc dormir quelques nuits de plus sur leurs deux oreilles, avant de ne plus le faire que d'un œil pendant les semaines à venir.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

- **ATHLÉTISME** : la Fédération française a annoncé, lundi 6 novembre, une hausse de 10,9 % de ses licenciés pour la saison 1999-2000, un record depuis 1966. Quelque 179 019 sportifs étaient officiellement affiliés au 31 octobre 2000, dont 63 % d'hommes et 37 % de femmes.
- **CYCLISME** : Félícia Ballanger, double championne olympique de cyclisme sur piste, aux Jeux olympiques de Sydney, a fait des adieux à la compétition, lundi 6 novembre, au Palais des sports de Grenoble, lors de la 5^e soirée des Six Jours cyclistes, suivie par 7 000 personnes.
- **RUGBY À XIII** : l'équipe de France, qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde, rencontrera la Nouvelle-Zélande, dimanche 12 novembre, à Leeds (Grande-Bretagne).

75^{ème} semaine sociale

Travailler et Vivre

17 • 18 • 19 novembre 2000

Palais des Arts et des Congrès d'Issy
25, avenue Victor Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux
(Métro Ligne 12 : Mairie d'Issy • RER C : Issy Ville)

Renseignements et inscriptions : Semaines Sociales de France
3-5 rue Bayard 75008 Paris
Tél. : 01 42 56 55 40
Fax : 01 42 56 55 45
info@ssf.fr.org • www.ssf.fr.org

Jean-Paul BAILLY
Jacques BARROT
Jean BOISSONNAT
Pierre DEBERGÉ
Laurent DEGROOTE
Jacques DELORS
Annie DREUILLE
Anne DUTHILLEUL-CHOPINET
Jean-Baptiste de FOUCAULD
Yves GONNORD
Michel HANSENNE
Bernard IBAL
Jean KASPAR
Christiane LAMBERT
Jean LAPEYRE
Françoise PIOTET
Alain SUPIOT
Claude THELOT

COULON/EP/AR/PS/SZ/00

Temps agité

MERCREDI. Une dépression centrée en mer du Nord dirige sur le pays un flux rapide de nord-ouest à sud-ouest. Le temps sera très instable sur l'ensemble du pays. Vents encore assez forts.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Journée agitée avec de fréquentes averses, parfois à caractère orageux, en particulier sur les côtes. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h. Températures de 10 ou 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Journée maussade avec de fréquentes averses parfois orageuses. Le vent de sud-ouest à nord-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h en rafales. Les températures de l'après-midi ne dépasseront pas 10 degrés.

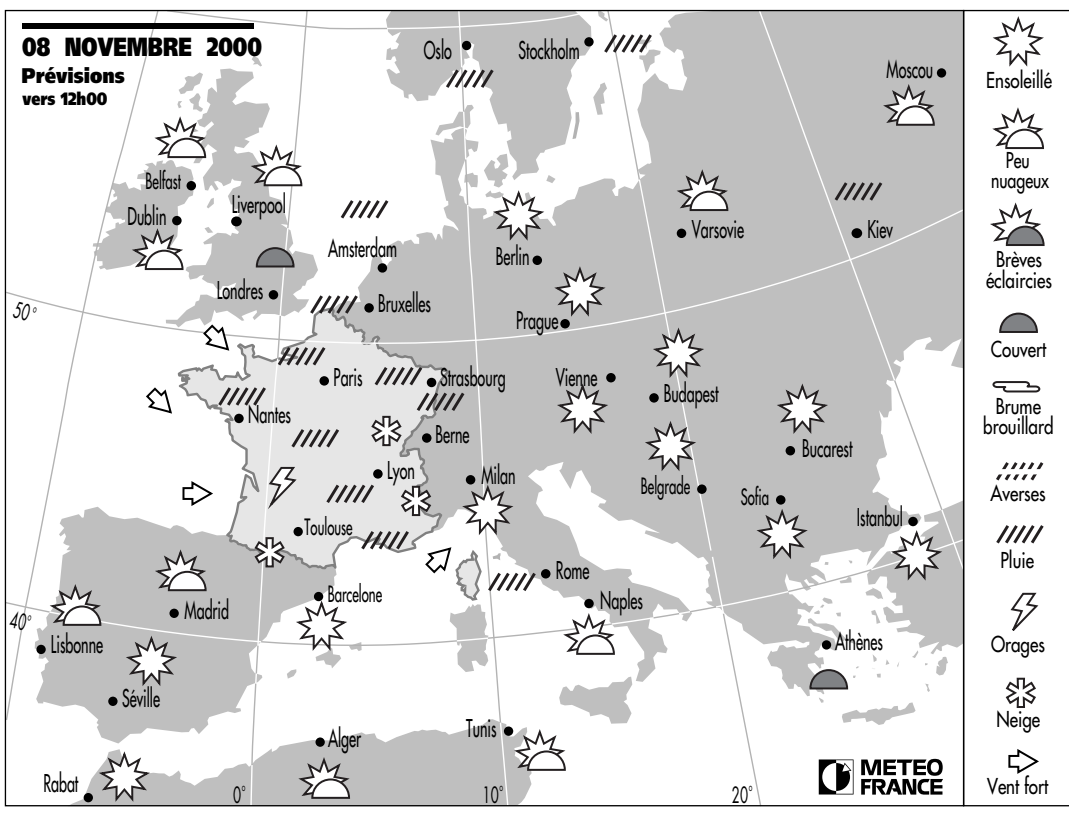
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Nuages tout au long de la journée. Averses nombreuses et neige au-dessus de 1 000 mètres sur le Jura et les Vosges. Le vent de sud-sud-

ouest soufflera jusqu'à 70 km/h. Les températures seront comprises entre 9 et 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Journée très agitée avec de fréquentes averses, des orages et du vent. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 100 ou 110 km/h près des côtes, 70 km/h dans l'intérieur. Neige au-dessus de 1 200 mètres sur les Pyrénées. Températures de 10 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Temps médiocre avec de nombreuses averses et orages. La limite pluie-neige sur les Alpes et le Massif Central sera voisine de 1 000 mètres. Le vent soufflera jusqu'à 70 km/h. Températures de 9 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Côte d'Azur et la Corse, averses parfois orageuses. Sur les autres régions, nuages et éclaircies. Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h. Les températures atteindront 12 à 17 degrés.



(Publicité)

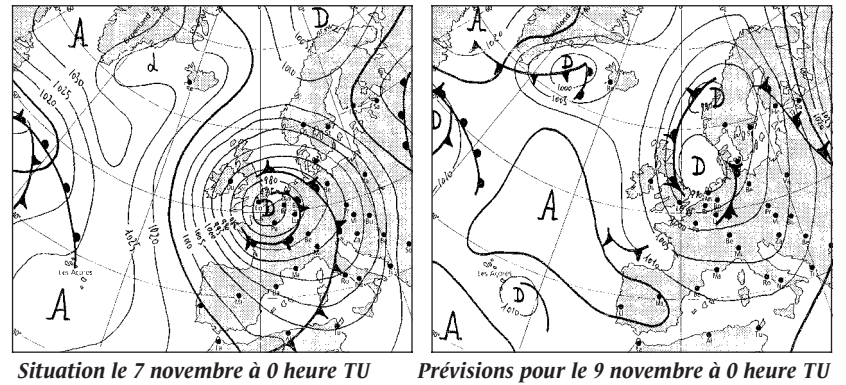
KELKOO COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP

WWW.kelkoo.com
Votre Guide d'Achat sur Internet

PRÉVISIONS POUR LE 08 NOVEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	10/15 P	NANCY	8/10 P
BIARRITZ	9/12 P	NANTES	7/11 P
BORDEAUX	9/11 P	NICE	10/13 P
BOURGES	8/10 P	PARIS	7/10 P
BREST	8/10 P	PAU	7/11 P
CAEN	7/9 P	PERPIGNAN	7/13 P
CHERBOURG	7/10 P	RENNES	7/11 P
CLERMONT-F.	7/10 P	ST-ETIENNE	7/10 P
DIJON	7/10 P	STRASBOURG	8/10 P
GRENOBLE	6/8 P	TOULOUSE	7/11 P
LILLE	7/9 P	TOURS	7/10 P
LIMOGES	7/9 P	FRANCE outre-mer	
LYON	7/10 P	CAYENNE	23/30 P
MARSEILLE	9/14 P	FORT-DE-FR.	23/30 P
		NOUMEA	22/26 P

PAPEETE	23/29 P	KIEV	9/11 P	VENISE	10/14 S	LE CAIRE	16/26 S
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	7/12 S	NAIROBI	16/27 S
ST-DENIS-RE.	21/28 S	LIVERPOOL	5/10 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/28 S
EUROPE		LONDRES	5/9 C	BRASILIA	19/25 P	RABAT	10/18 S
AMSTERDAM	8/10 P	LUXEMBOURG	5/7 P	BUENOS AIR.	15/22 C	TUNIS	14/22 S
ATHENES	18/25 C	MADRID	4/11 S	CARACAS	24/28 C	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	8/15 S	MILAN	9/14 S	CHICAGO	4/12 S	BANGKOK	20/32 S
BEFAST	3/7 S	MOSCOW	2/5 S	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	17/25 S
BELGRADE	12/19 S	MUNICH	2/13 S	LOS ANGELES	12/19 S	BOMBAY	24/33 S
BERLIN	6/12 S	NAPLES	14/18 S	MEXICO	8/23 S	DIJAKARTA	28/31 C
BERNE	3/10 C	OSLO	3/7 P	MONTREAL	2/12 C	DUBAI	20/27 S
BRUXELLES	6/9 C	PALMA DE M.	10/17 S	NEW YORK	7/17 S	HANOI	21/30 S
ATHENES	18/25 C	MADRID	5/11 S	SAN FRANCIS.	11/15 S	HONGKONG	23/27 C
BUCAREST	8/14 S	ROME	11/17 P	SANTIAGO/CHI	9/16 P	JERUSALEM	15/26 S
BUDAPEST	8/9 C	SEVILLE	9/18 S	TORONTO	6/14 C	NEW DEHLI	17/32 S
COPENHAGUE	8/9 C	SOFIA	11/18 S	WASHINGTON	5/21 S	PEKIN	-4/4 S
DUBLIN	3/8 S	ST-PETERSB.	6/11 C	AFRIQUE		SEOUL	3/9 S
FRANCFORT	6/8 P	GENEVE	5/9 C	ALGER	10/19 S	SINGAPOUR	25/30 P
GENEVE	5/9 C	STOCKHOLM	6/10 P	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	14/19 S
HELSINKI	8/10 C	TENERIFE	13/17 S	KINSHASA	21/30 P	TOKYO	11/18 S
ISTANBUL	17/23 S	VARSOVIE	6/12 S				



PRATIQUE Les cartes d'abonnement au cinéma menacent-elles les autres réductions ?

ILS ÉTAIENT quatre copains qui voulaient voir *Gladiator* en version originale. Mais à l'UGC-Gobelins (Paris 13^e) on ne proposait que la version française. « Allez donc au Gaumont grand écran Italie, de l'autre côté de la place, où ils le jouent en v.o. », leur conseilla une spectatrice, impatiente d'entrer et agacée de les voir hésiter. « Nous ne pouvons aller qu'au Grand Rex, et c'est trop loin pour arriver à l'heure ! », répondirent les jeunes gens qui, possesseurs de la « Carte illimitée UGC », n'étaient pas disposés à dépenser 50 francs supplémentaires pour aller voir le film dans un réseau concurrent.

Dès son lancement, le 29 mars, la carte UGC a connu un vif succès, relancé par l'interdiction temporaire du ministère de la culture, en mai, qui a eu pour effet de procurer à l'exploitant une campagne publicitaire inattendue. Lorsqu'elle a été remise en vente le 26 juillet, la carte illimitée a « fait un malheur », entraînant une progression de 10 % des parts d'UGC sur le marché parisien. Depuis, après avoir vainement tenté d'obtenir l'interdiction de la carte UGC (*Le Monde* du 9 septembre), la Gaumont et MK2 ont fait alliance pour proposer « Le

Pass », un abonnement valable six mois dans leurs salles, aux mêmes conditions : le spectateur peut voir autant de films qu'il le souhaite pour 98 F par mois (*Le Monde* du 14 septembre). « Il s'agissait de répondre à la demande du public et de rester concurrentiels », indique-t-on chez MK2.

Mais les spectateurs sont-ils vraiment bénéficiaires ? Pas sûr. Car la programmation est spécifique à chaque distributeur. Ainsi, les Parisiens qui souhaitaient voir le film de Ken Loach *Bread and Roses* dès sa sortie, le 25 octobre, ne pouvaient le faire que dans deux salles UGC et dans des cinémas indépendants. Pour bénéficier d'un choix étendu, il

faudrait acheter à la fois la « Carte illimitée » UGC et « Le Pass » Gaumont-MK2, autrement dit, déboursier 196 F par mois.

Le succès des abonnements a aussi des conséquences inattendues : il n'est plus possible de réserver sa place à l'avance, l'exploitant craignant un revirement du client, qui peut opter à la dernière minute pour un autre film. « Tout billet émis implique un reversement au distributeur, c'est pourquoi nous avons arrêté la vente à l'avance », explique-t-on au MK2. Priscille, abonnée à l'UGC, aime découvrir des films qu'elle n'aurait pas eu l'idée d'aller voir auparavant. Mais elle n'apprécie guère les salles encombrées : « Pour ne pas

être cantonné au premier rang ou sur un strapontin, il faut arriver très tôt. On est alors condamné à voir les publicités - toujours les mêmes - qui alternent avec les bandes-annonces des nouveaux films ; c'est lassant. »

Quant aux exploitants, ils ne vont peut-être pas tarder à déchanter, car, pour peu que l'abonné fréquente le cinéma deux à trois fois par semaine, le prix de la place tombe à 11 francs (ou 8 francs seulement pour douze utilisations par mois). Il est donc à craindre que les exploitants ne tentent de se rattraper en supprimant les autres réductions : étudiants, Carte verte et, surtout, les cartes « cinq places » valables deux mois, vendues entre 171 et 196 francs (soit de 34,80 à 38 francs la séance).

Car le système de l'abonnement, qui convient très bien aux célibataires, est beaucoup moins intéressant pour les couples et les familles. « Avec les chèques-cinéma du réseau indépendant et les cartes de cinq places au MK2, à l'UGC et au Gaumont, je dispose d'une offre très étendue, et je parviens toujours à utiliser mes cartes, car je vais rare-

ment au cinéma seule », explique Marina, habituée des salles obscures. Anne, qui sort moins souvent, achète elle aussi des cartes de cinq places pour aller à l'UGC de son quartier. « J'y vais avec mon copain, avec des amis qui profitent de ma carte, ce qui ne m'empêche pas d'aller au Max Linder s'il y a un bon film. » Pour elle, l'abonnement l'obligerait à fréquenter toujours le même établissement. « Lorsque ma carte est épuisée, je sais qu'il est possible d'en acheter une autre, chez un distributeur concurrent. Je préserve ainsi ma liberté de choix. »

création des abonnements n'entraînera pas la suppression des autres réductions. « Nous souhaitons sauvegarder la pluralité des tarifs », précise-t-on au MK2.

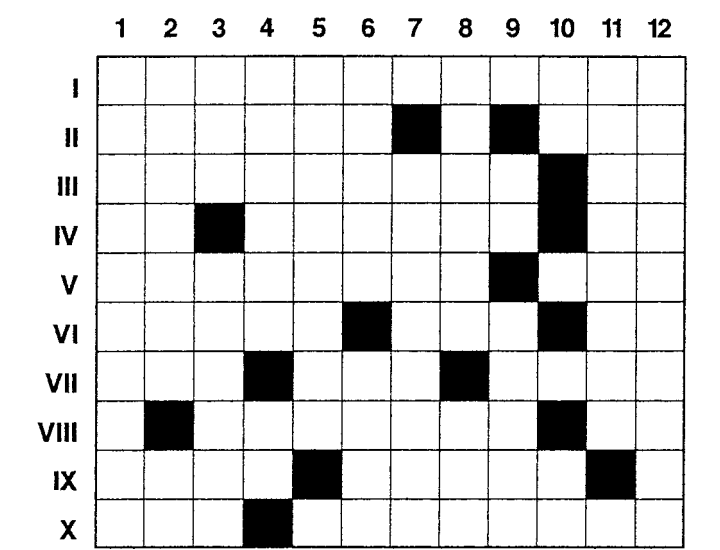
De plus, l'abonnement n'a pas que des avantages. En principe, le titulaire s'engage pour six mois (Gaumont-MK2) ou un an (UGC). Mais à la lecture des conditions générales, on s'aperçoit que la reconduction est tacite, et que pour mettre fin au contrat il faut respecter un préavis de deux mois avant l'échéance. A l'issue de la période initiale, on peut se désister à tout moment, mais toujours avec un délai de deux mois. Quant à la résiliation anticipée, elle n'est admise qu'en cas de « motifs légitimes : déménagement à l'étranger, hospitalisation de longue durée, décès ». Enfin, la souscription est assortie de frais de dossiers (200 francs). Mais que l'on se rassure, ceux-ci ne seront pas réclamés aux spectateurs qui s'abonneront avant le 20 novembre chez Gaumont-MK2 et le 31 décembre chez UGC.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 267

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Devient zinzin s'il est institutionnel. - II. Un peu trop confiantes. Petite patronne. - III. Peaux fines. Sortent du précédent. - IV. Sur la portée. Rejoint le rein. Article. - V. Son amertume donne de bonnes confitures. Re-lève les plats plats. - VI. Mit à l'abri en le retournant. Baie nipponne. Règle à table. - VII. Possessif. Pour un envoi et une réponse rapides. Couche familiale. - VIII. Qui semble déplacée chez l'adulte. Doubles à la messe. - IX. Ouver-

ture à l'anglaise. Fait un travail tout en finesse. - X. Sans intérêt. Libéreras.

VERTICALEMENT

I. Naturelle ou non, elle aide au développement. - 2. Un vieux du fond des mers. Forme de pouvoir. - 3. Jeta un œil. Chant religieux. - 4. Laissas de côté. Départ d'une très longue série. - 5. Evite le départ des coups. - 6. Protège la main du guerrier nippon. Blanche, elle passe au rouge après coups. - 7. Programme du PC que l'on ne

peut pas prendre au sérieux. - 8. Monuments funéraires. Personnel. - 9. Deux points. Découpé. - 10. D'un auxiliaire. Fin d'infinif. - 11. Petits emplois sur les planches. - 12. Ne sont pas très regardantes sur l'origine des choses.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 266

HORIZONTALEMENT

I. Prêts-à-porter. - II. Laveuse. Gage. - III. Otage. RF. Pot. - IV. Mi. Educateur. - V. Borné. Hué. Ta. - VI. Incassable. - VII. En. Iso. Art. - VIII. Réarme. Ur. OE. - IX. Vengeresse. - X. Sues. Engrais.

VERTICALEMENT

1. Plombières. - 2. Rationne. - 3. Eva. RC. Ave. - 4. Tégénaires. - 5. Suédés. Mn. - 6. As. Siège. - 7. Perchas. En. - 8. Faubourg. - 9. RG. Tel. RER. - 10. Tape. Ea. Sa. - 11. Egout. Rosi. - 12. Re-traitées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 199

L'esquimau est au nord

Partie jouée en club
Tirage : D E E I M S U

a) Trouvez et placez un sept-lettres et un huit-lettres. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).

Tirage suivant : C I K N R S U

b) En 2 endroits différents, placez 2 mots différents rapportant respectivement 47 et 74 points.

Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).

Solution de a) : EUDEMIS, papillon, 9 E, 72.

Tirage suivant : A C E R S U X

c) Trouvez un huit-lettres en vous appuyant sur le I de EUDEMIS.

d) Trouvez deux huit-lettres qui quadruplent.

Solution de b) : INUKS, esquimau, 8 A, 74.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

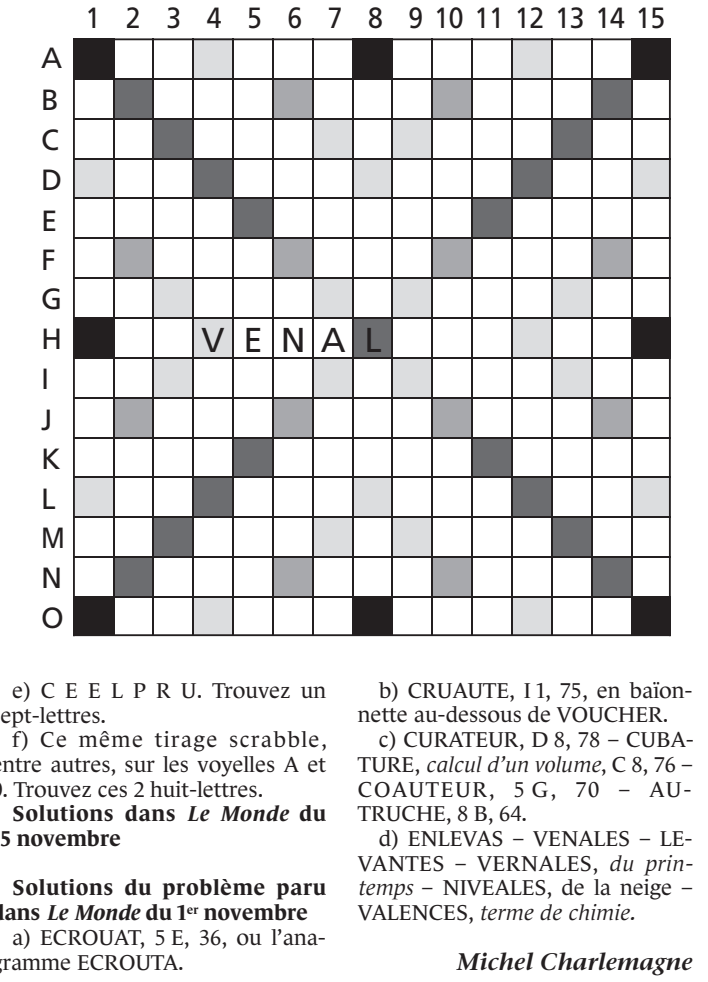
e) C E E L P R U. Trouvez un sept-lettres.

f) Ce même tirage scrabble, entre autres, sur les voyelles A et O. Trouvez ces 2 huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 15 novembre

Solutions du problème paru dans Le Monde du 1er novembre

a) ECROUAT, 5 E, 36, ou l'anagramme ECROUTA.



CINÉMA

C'est une petite semaine (onze nouvelles productions à l'affiche) sous l'influence de deux films immenses. Deux œuvres en proie à la maladie, qui, paradoxalement, font étinceler comme jamais les feux du cinéma et vibrer sa beauté. Venu de Hongkong, *In the Mood for Love*, septième long métrage du réalisateur chinois Wong Kar-wai, met en scène, sous la forme d'un spleen érotisé, la maladie de l'âme. Un homme (Tony Leung, prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 2000, une femme (Maggie Cheung), leur rencontre et leur amour impossible constituent les ingrédients classiques de ce mélo transcendé par sa modernité. Ce film recadre avec virtuosité le thème récurrent du cinéma d'Antonioni, des intérieurs de Hongkong aux ruines d'Angkor. A mille lieues de ce roman courtis revisité, le cinéaste néerlandais Johan Van der Keuken, l'un des plus grands documentaristes de ce temps, fait de la maladie qui ronge son corps le moteur de son nouveau film, *Vacances prolongées*. Atteint d'un cancer de la prostate, le cinéaste, caméra à l'épaule, hisse les voiles pour le vaste monde. Il en rapporte un souffle et une grâce qui donnent envie, par leur fragilité même, d'aimer la vie.

Horreur, mépris et vidéo

« **BLAIR WITCH 2 : LE LIVRE DES OMBRES** ». Film américain de Joe Berlinger. Avec Kim Director, Jeffrey Donovan. (1 h 30.)

En 1999, *Le Projet Blair Witch* fut un phénomène paranormal, même en faisant abstraction de son contenu. Succès planétaire dont le coût de fabrication n'excédait pas celui d'un spectacle de fin d'année dans une université américaine, film culte quand l'objet prétendait être tout autre chose que du cinéma – la restitution de cassettes vidéo amateur, prodige de marketing utilisant Internet de façon si innovante que personne n'a réussi à rééditer l'opération. Malgré le décès des principaux protagonistes, le retour sur investissement fut si impressionnant qu'une suite était inévitable. *Blair Witch 2 : Le Livre des ombres* se distingue de son prédécesseur : c'est un vrai film de fiction hollywoodien, tourné pour l'essentiel sur pellicule 35 mm, parsemé de citations renvoyant aux classiques contemporains du film d'horreur, de *L'Exorciste* aux cauchemars cannibales de George Romero. Mais la fiction hollywoodienne elle-même n'est plus ce qu'elle était. Source de tous les maux des Etats-Unis (en tout cas MM. Gore et Bush

en sont sûrs), Hollywood n'arrive plus à raconter d'histoire sans tenir compte du qu'en-dira-t-on. Après une heure et demie plus ou moins cauchemardesque, *Le Livre des ombres* s'achève en deux temps : d'abord, un journaliste de télévision pontifie sur la responsabilité des cinéastes, en l'occurrence les auteurs du *Projet Blair Witch* (pre-

ZOOM

Avec « *Blair Witch 2* », on passe de la farce d'étudiants réussie au cynisme éhonté

mier épisode), qui ont inspiré les horreurs commises par les personnages du second film ; ensuite, l'un de ces personnages, convaincu de crimes atroces sur la foi d'une cassette vidéo, affirme : « *C'est des conneries* » (« *bullshit* »).

On est passé du succès d'une farce d'étudiants, qui avaient réussi à forcer la porte du marché du cinéma en en défiant toutes les règles, à l'affirmation du cynisme le plus éhonté. Bien avant le triomphe de l'autoparo-

die (*Screeam*, *Scary Movie...*), le genre a toujours été à la pointe de la manipulation du spectateur. On a récemment eu l'occasion, à Paris, de revoir *La Marque du vampire*, de Tod Browning, qui se conclut sur un tête-à-queue narratif dont on trouve un lointain écho dans la conclusion du *Livre des ombres*. Mais l'humour laisse ici la place à un désir désespéré d'insuffler un peu de substance et de dignité à une entreprise qui relève d'abord du commerce.

Pour se voiler la face, les auteurs de ce film bien fichu et déprimant n'ont d'autre recours que la mauvaise foi. On sent, dans les derniers plans du *Livre des ombres*, qu'ils veulent à tout prix gagner le concours du plus malin qu'ils ont organisé tout au long du film, présenté lors des premiers plans comme « *la reconstitution de faits ayant suivi la sortie du Projet Blair Witch* » et parsemé de perles de sagesse comme « *La vidéo dit la vérité, le film ment* ». Mais tout ce qu'on gagne à jouer au plus malin, c'est de démontrer à ses partenaires qu'on les prend pour des imbéciles. A en juger par les sifflets qui ont accueilli le film lors de son avant-première parisienne, le message passe.

T. S.

RENCONTRE

Le producteur René Cleitman stoppe « L'homme qui tua Don Quichotte »

« **Vous venez d'arrêter le tournage de *L'homme qui tua Don Quichotte*, de Terry Gilliam, que vous produisez. Cet arrêt est-il définitif ?**

– A la suite d'une hernie, Jean Rochefort, qui interprète Don Quichotte, ne peut plus monter à cheval pour un temps que les médecins ne peuvent déterminer. Ce qui est indéterminable est ingérable, le film est arrêté. L'idée de donner le rôle à Jean Rochefort, qu'avait eue Terry Gilliam, m'avait particulièrement séduit lorsque j'ai décidé de produire le film. Depuis qu'il avait été contacté pour le rôle, il y a deux ans, il avait travaillé son anglais. C'est d'autant plus absurde que c'est un excellent cavalier.

– **Que va-t-il se passer maintenant ?**

– Nous sommes passés de la production d'un film au règlement d'un sinistre avec les assurances. Nous sommes en train de fermer la production du film à Madrid. Terry Gilliam pensait à ce film depuis longtemps mais l'adaptation littérale d'un roman picaresque était difficile. Il avait eu l'idée d'introduire un personnage contemporain, un publicitaire précipité dans le passé aux côtés de Don Quichotte, que devait jouer Johnny Depp. Terry Gilliam n'avait pu trouver de producteurs aux Etats-Unis, parce que, malgré l'introduction du personnage joué par Johnny Depp, il reste très fidèle à Cervantès, ce qui est un avantage en Europe, mais un handicap à Hollywood. Johnny Depp, comme toutes les vedettes hollywoodiennes, était en *pay or play* (clause standard des contrats aux Etats-Unis, aux termes de laquelle un acteur s'engage à tourner un film avant que les financements ne soient réunis, à condition qu'il soit payé au même prix que le tournage ait lieu ou pas, NDLR). Le budget total du film était prévu à 32 millions d'euros.

– **L'arrêt total d'un film de cette importance est un événement très rare.**

– Oui. On doit faire face à toute une cascade de conséquences. Si le projet revoit le jour, il aura un autre visage, artistiquement, financièrement. Nous avons été frappés au tout début du tournage. Je me sens comme un coureur qui aurait fait toute la préparation pour les Jeux olympiques et qui reste coincé dans les starting-blocks. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

Un roman d'amour courtois à Hongkong

In the Mood for Love. Wong Kar-wai met en formes une gravure céleste, où deux étoiles chinoises tournent sensuellement autour de la mélancolie

Film chinois de Wong Kar-wai. Avec Maggie Cheung, Tony Leung, Siu Ping-lam, Rebecca Pan. (1 h 38.)

Sur l'électrisante ligne de fuite où se consume son œuvre, il en va des films de Wong Kar-wai comme de ses personnages : ils se croisent sans savoir, se frôlent sans se voir, se rejoignent sans y toucher. On peut ainsi tenir *In the Mood for Love* comme un possible développement de *Nos années sauvages* (1990), deuxième long métrage de l'auteur, dont le dernier plan pourrait être le premier de celui-ci.

Pour mémoire, *Nos années sauvages* mettaient en scène, dans le Hongkong des années 60, un jeune homme immature et séduisant, incarné par Leslie Cheung, qui séduisait successivement deux jeunes filles – Maggie Cheung et Carina Lau – avant de les abandonner pour partir aux Philippines à la recherche de sa véritable mère et de s'y faire stupidement assassiner. Le dernier plan du film, inexplicable et infiniment troublant, montrait un autre jeune homme, nouveau personnage interprété par Tony Leung, qui adoptant les gestes du défunt, se préparait longuement à sortir de chez lui comme pour se rendre à un rendez-vous amoureux.

Ce film devait initialement comporter une suite, qui ne fut pas tournée. De la même manière que Tony Leung y est manifestement un avatar de Leslie Cheung, *In the Mood for Love*, qui met aujourd'hui en scène le couple Maggie Cheung-Tony Leung dans le Hongkong des années 60 semble un avatar de *Nos années sauvages*, reprenant l'intrigue là où l'avait abandonnée son auteur pour la rejouer, comme on va le voir, sur un autre registre – en un raccord d'autant plus fulgurant que dix années séparent, dans la réalité, les deux films.

Sans doute *In the Mood for Love*, qui n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre, se suffit-il amplement à

lui-même. L'évocation de *Nos années sauvages* a toutefois l'avantage d'assigner une origine au nouveau film de Wong (la mort du personnage interprété par Leslie Cheung comme hors champ de l'histoire d'amour entre son double réincarné Tony Leung et Maggie Cheung) et de mettre le doigt, par l'idée même du passage d'un film à l'autre, sur le tuffeau stylistique de *In The Mood For Love* : le thème et sa variation.

RAPPROCHEMENTS FUGITIFS

Ce thème – l'amour impossible – et cette variation – les velléités de l'accomplir – sont depuis toujours l'affaire du cinéma à la fois fébrile et languide de Wong, sauf qu'ils sont ici portés à leur plus haut point de mélancolie, de déchirement et d'incandescence. Nous sommes en 1962 à Hongkong. Elle, secrétaire dans une compagnie de transport maritime, et lui, journaliste, emménagent le même jour, par hasard, dans des locations contiguës.

L'absence de leurs conjoints respectifs, relégués dans un hors champ perpétuel par la grâce de la mise en scène, favorise insensiblement, par mille petits signes de connivence et de familiarité, leur timide rapprochement, étroitement surveillé par une société réduite ici aux membres sympathiques mais omniprésents du voisinage. Leur difficulté à partager le même plan autrement qu'en se croisant furtivement sur le seuil d'une porte, dans un couloir ou une venelle, pourrait se prolonger plus longtemps s'ils ne finissaient par déduire, chacun de son côté, que leurs conjoints leur sont infidèles, ensemble.

Que faire ? Etre trahi crée des liens. Ils se rapprochent davantage, dînent ensemble, partagent les mêmes taxis, se retrouvent même coincés une nuit entière dans une chambre, faute d'oser en sortir à cause de l'irruption inopinée des voisins. Insensiblement, leurs regards s'attendrissent, leurs



Maggie Cheung, femme-fleur aux mille robes, incarnation d'une passion jugulée, spiritualisée.

mais se frôlent, l'espace entre eux diminue, mais dès que l'un fait mine d'avancer pour le pas décisif, l'autre recule. Ils décident finalement de ne pas s'abaisser à accomplir à leur tour ce que « *les deux autres* » leur font subir. Facile à dire. Car il n'est pas jusqu'aux jeux prétendument innocents auxquels ils se livrent – durant lesquels ils mettent par exemple en scène la manière dont ils annoncent à leurs conjoints qu'ils savent – qui ne semblent destinés à aiguïser et à prolonger l'exquise torture à laquelle les voue leur serment.

La vérité du sentiment qu'ils éprouvent l'un pour l'autre éclate ainsi dans le faux-semblant de la scène jouée, d'autant plus fortement que Wong Kar-wai l'aura lui-même filmée de façon ambiguë. Il finira par s'exiler à Singapour, non sans avoir mimé avec elle, une dernière fois, la rupture, la leur cette

fois-ci, dans une « scène » bouleversante d'émotion.

Mis en scène dans une veine sensuelle et pointilliste, à traits vifs et plans rapprochés, le film évoque une gravure où les étoiles chinoises Maggie Cheung et Tony Leung (Prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 2000) semblent ressusciter les figures sublimes et langoureuses de l'amour courtois. Il paraît paradoxal de comparer Wong Kar-wai, chanteur survolté de la modernité cinématographique chinoise, avec les troubadours du Moyen Age occitan. Mais l'histoire des formes artistiques est pleine de mystères, et for-

ce est d'admettre que ce qui gouverne ce film est bien la domination des mouvements passionnels, l'effroi de la possession perçue comme relâchement du désir, et la spiritualisation de ce dernier mise au service d'une culture qui privilégie la rectitude de l'action et la reproduction des belles formes.

TENTATIONS ORGANIQUES

Cette idée de la beauté de la forme et de sa reproduction, qui renvoie à celle du thème et de la variation, est exemplairement incarnée dans le film par la plastique de Maggie Cheung et la quantité astronomique de robes qui, au détour de

chaque plan, l'offrent et la dérobent tout à la fois à notre regard. Le principe de la robe de Maggie Cheung est celui d'un film où se confronte l'inéductibilité du vécu (le destin) à la virtualité des possibles (les occasions manquées) : un modèle unique en forme de liane décliné en une infinité de couleurs et de motifs à dominante florale.

La femme-fleur qui en émane (le titre original du film est d'ailleurs *Le Temps des fleurs*) évoque étrangement ce passage où le poète Francis Ponge, dans *Le Parti pris des choses*, décrit la faune et la flore : « *La variété infinie des sentiments qui fait naître le désir dans l'immobilité a donné lieu à l'infinie diversité de leurs formes*. » C'est donc bien à une épopée des formes et de leurs métamorphoses que nous convie Wong Kar-wai dans ce film, remontant des tentations organiques de la chair à l'humus végétal de l'humanité et possiblement plus haut encore, jusqu'au règne minéral. L'éblouissante séquence documentaire finale, tournée dans le sanctuaire cambodgien d'Angkor, voit le héros, la bouche collée aux ruines, confier le secret de son amour à l'éternité de la pierre.

A ceux qui seraient tentés de reprocher au film son maniérisme, il faudrait, calmement mais résolument, opposer ce secret – où l'amour, la mort et le sacré sont transsubstantiés dans le pari esthétique de l'art – comme la marque d'un des plus grands cinéastes de notre temps. Au même titre que le Manoel de Oliveira de *La Lettre*, ou de la Chantal Akerman de *La Captive*, les amours contrariées de Wong Kar-wai confèrent à ce film l'élégance suprême, celle du désespoir.

Jacques Mandelbaum

Variations graphiques d'un rêve cinématographique

GRAPHISTE de formation, Wong Kar-wai n'a pas seulement mis à profit ce talent dans ses films, donnant naissance à un genre visuel inédit, dont *In the Mood for Love* propose une subtile variation. Il a aussi constamment accompagné son activité de cinéaste d'objets composés sur papier, comme dans le cas du magnifique porte-folio d'affiches pour son film jamais réalisé, *Summer in Beijing*. Certains de ces éléments visuels figurent dans le livre *Wong Kar-wai*, de Jean-Marc Lalanne, David Martinez, Ackbar Abbas et Jimmy Ngai, publié par les éditions Dis voir en 1997 (128 p., 220 F). Dans le cas de *In the Mood for Love*, le réalisateur hongkongais a conçu un livre magnifique et caractéristique de sa manière.

Défini seulement comme *A Wong Kar-wai Project* sur l'emboîtement qui contient ce pavé carré de belle épaisseur, l'objet est un « effet

second » du film, ou une autre modalité d'existence d'un noyau de fiction qui n'existe nulle part à l'état pur, seulement dans ses avatars successifs, dont l'ouvrage suggère qu'ils pourraient être bien plus nombreux encore.

La deuxième partie du livre est la version courte et expurgée d'un roman de l'écrivain et publiciste hongkongais Liu Yichang, intitulée *Intersection* et publiée dans les années 70. Ce texte raconte les aventures d'une adolescente et d'un homme vieillissant. Le titre original de ce texte, dont s'est très indirectement inspiré le film, *Duidao*, signifie « Tête-bêche ». Wong Kar-wai explique que cette expression, appliquée ici aux croisements de deux récits, « *l'un de mémoire, l'autre d'anticipation* », concerne pour lui aussi bien « *l'intersection entre la lumière et la couleur, le silence et les larmes (...)* ou encore le

regard de jeunes yeux sur un visage vieillissant, les mots empruntés pour des rêves revisités ».

Ces explications renvoient à des relations binaires, démenties par la construction du film, et par ce que suggère la partie essentielle du livre : quelque deux cents photos, d'une bouleversante beauté, réagencées et laconiquement légendées pour invoquer une tout autre histoire que celle racontée par *In the Mood for Love*. A la suite du précédent film de Wong, *Happy Together*, son mode de réalisation avait permis le montage d'un autre film, *Buenos Aires Zero Degree*, à partir des éléments tournés. Avant qu'une semblable tribulation n'advienne peut-être à *In the Mood for Love*, ce livre témoigne du caractère foisonnant de l'inspiration d'un grand créateur de formes contemporain.

J.-M. F.

ARTCURIAL.com
EXPLORE AND BUY ART ON LINE
WWW.ARTCURIAL.COM - OUVERTURE OCTOBRE 2000

ARMAN • CHADWICK • COCTEAU • BALLA • BACON • BERROCAL
DE CHIRICO • SCIA • DELAUNAY • DORAZIO • DIMITRESCO
LES LALANNE • MAN RAY • ETIENNE-MARTIN • MOORE
PENALBA • ANNE & PATRICK POIRIER • RAYNAUD • ROUGEYRON
SANCHEZ • ZAO-WOU KI • WALDBERG

ARTCURIAL : 01 AVENUE MONTAIGNE - 75008 PARIS - TEL. : 01 42 99 16 18
24, AVENUE PRINCESSE GRACE - 08000 MONTE-CARLO - TEL. : 377 97 70 43 62

Le voyage de Johan Van der Keuken

SI LA RÉPUTATION de Johan Van der Keuken n'est aujourd'hui plus à faire – il n'est pas exagéré de le considérer comme l'un des plus grands documentaristes de notre

PORTRAIT

Au peu d'espoir que lui laisse son cancer, le cinéaste répond par un tour du monde filmé

temps –, ce cinéaste reste paradoxalement mal connu (son œuvre pléthorique recèle encore des zones non explorées) et, pis encore, prend un malin plaisir à dérouter les exégètes. On a tout écrit sur lui, et son contraire. L'extraordinaire diversité de son œuvre explique en partie cette indécision. Les rédacteurs d'encyclopédies et autres historiens compilateurs aiment à plier les hommes à l'ordonnement de leurs rubriques. Ils ne savent donc pas où ranger celui que Serge Daney avait surnommé le « *Hollandais planant* », lequel s'est illustré avec une intelligence et une acuité égales, et souvent en les mêlant, dans le cinéma direct, l'œuvre engagée, le journal intime, la tentation fictionnelle ou l'essai expérimental.

C'est dire l'étendue du talent de Van der Keuken, d'autant plus impressionnant qu'il y ajoute une pensée théorique de haute volée sur le cinéma, ainsi qu'un art parallèle

et non moins consommé de la photographie, par la pratique de laquelle il se fit d'abord connaître, à l'âge de dix-sept ans.

Né à Amsterdam en 1938, sorti de l'Idhec vingt ans plus tard, cet homme est l'auteur d'une œuvre dont le génie – depuis *L'Enfant aveugle* (1966) jusqu'à *Amsterdam Global Village* (1996) – consiste à interroger sans relâche les conditions de perception et de reproduction de la réalité, avec le souci constant de s'y comprendre soi-même en y comprenant autrui, au double sens de ce terme. Johan Van der Keuken, pour aller à l'os, est un essayiste, une manière de Montaigne à la caméra, dont la grande question, entre regard distancé et caméra participante, consiste à penser le monde comme espace collectif et à lutter contre le cloisonnement, l'iniquité et la cruauté qui le minent.

LA QUESTION DES QUESTIONS

Tout essayiste digne de ce nom doit faire face, un jour ou l'autre, à la question des questions, celle de la mort. Il semblait logique qu'après avoir récemment, et de façon combien bouleversante, accompagné celle de sa sœur dans *Derniers mots, ma sœur Joke* (1998), Johan Van der Keuken en vienne à regarder la sienne en face. On aurait tout de même préféré que l'exercice demeurât suffisamment spirituel pour éviter à Johan Van der Keuken d'être atteint, en 1995, à cinquante-sept

ans, d'un cancer de la prostate, dont le traitement n'empêche pas, trois ans plus tard, une fulgurante récurrence. Au peu d'espoir que lui réserve le diagnostic, le cinéaste répond en mettant en chantier *Vacances prolongées*, un vaste tour du monde filmé qui met à profit la proposition de Noshka Van der Lely, sa compagne, et l'ingénieur du son de la majorité de ses films, de partir ensemble en voyage.

Commencé au Bhoutan avec l'idée de « *vitaliser son regard sur l'extérieur* », le film, superbe, s'achève sur la découverte, aux Etats-Unis, d'un traitement plus agressif que celui ordinairement administré en Europe, avec, de fait, des résultats miraculeux. Réalisé, selon son auteur, « *dans la perspective de la mort et dans un équilibre d'autant plus périlleux* », le film, sorti en début d'année, aux Pays-Bas, et diffusé au mois de mai sur Arte, a obtenu un nombre de prix impressionnant dans les festivals.

Johan Van der Keuken devait passer huit jours à Paris pour accompagner sa sortie française, mais entre-temps « *la chose s'est de nouveau manifestée* ». Johan, fatigué, ne restera qu'un jour dans la capitale, et « *attend d'être en forme* » pour s'atteler à son nouveau projet, un film en trois volets tourné en Espagne. Puisque le combat continue, qu'il nous sache à ses côtés.

J. M.



WILLIAM LAXTON POUR « LE MONDE »

Johan Van der Keuken est un essayiste, dont la grande question consiste à penser le monde comme espace collectif et à lutter contre le cloisonnement, l'iniquité et la cruauté qui le minent.

Wong Kar-wai et ses acteurs, dans la chaleur du désordre

A L'ÉCRAN, c'est comme un rêve mélancolique et beau, impondérable telle cette fumée de cigarette qui s'évapore dans la nuit de Singapour. Derrière l'écran, ce fut... plus compliqué. Plus de trois ans d'errance, de rencontres, de brouilles, d'impasses. Au point que, quand s'ouvre le Festival de Cannes, *In the Mood for Love*, qui en sera l'un des plus beaux moments, n'est toujours pas fini.

Retrouver le cinéaste et ses deux vedettes à Paris en ayant prévu de les faire converser ensemble donne une petite, toute petite idée du processus qui a entraîné ce désordre, et conduit à cette merveille. Chacun retiré dans un coin du salon d'un grand hôtel parisien, ils viendront s'asseoir alternativement ; lorsqu'ils sont réunis, c'est téléphone portable collé à l'oreille, ou pour aussitôt partir commander à boire l'un pour l'autre, ou Dieu sait quoi. Nulle rivalité, moins encore d'hostilité, dans un état second d'épuisement rieur, ils font le tour du monde avec leur film, caravane de luxe post-adolescente. Mais l'organisation n'est pas le nerf de leur talent, c'est ainsi.

Maggie Cheung était une jeune star de la mode hongkongaise et des films de kung-fu, quand le débutant Wong Kar-wai lui proposa le premier rôle d'un drôle de film de genre, *As Tears Go By*, en 1988. Tony Leung Chiu-wai était le jeune premier en vue du cinéma commercial chinois lorsque le même lui proposa en 1990 l'inoubliable scène finale de sa deuxième réalisation, un polar sentimental et déstructuré, porté par une énergie à la fois élégante et vitale, avec à nouveau Maggie Cheung en tête d'affiche.

STYLISTE INSPIRÉ

Nos années sauvages devient un film-culte en Asie et marque le début de reconnaissance de la cinéphilie occidentale. Empêché de réaliser la suite de ce film, Wong Kar-wai s'est affirmé depuis en quatre titres (*Chungking Express*, *Les Cendres du temps*, *Les Anges déchus*, *Happy Together*) comme un auteur essentiel et singulier de la nouvelle vague extrême-orientale. Styliste inspiré, il bénéficie du soutien sans faille de deux collaborateurs, le chef opérateur australien Chris Doyle et le décorateur William Chang.

Il retrouve Maggie Cheung pour *Les Cendres du temps*, Tony Leung dans tous ses films, le Club des Cinq (en comptant Doyle et Chang) trame depuis des années un grand mélodrame à tourner en Chine populaire, *Summer in Beijing*, sans cesse reporté. En 1996, ils sont d'accord pour se lancer ensemble, dans les conditions dont ils ont l'habitude : sans scénario, sans autre filet que la totale confiance qu'ils se portent.

Admirable sentiment (notamment de la part de ces deux grandes vedettes que sont devenus Tony Leung et Maggie Cheung), sentiment rarement partagé par les financiers. Les entreprises de Wong Kar-wai n'ayant pas toutes été couronnées de succès commercial (euphémisme), les producteurs disposés à s'embarquer à l'aveuglette sur son nouveau projet ne se bouculent pas. C'est Maggie Cheung qui trouvera la solution : en 1998, elle profite d'un voyage à Paris du réalisateur pour lui présenter le producteur français Eric Heumann, qui accepte de s'engager dans l'aventure.

Le résultat sera à la hauteur des plus hautes espérances artistiques, mais aussi des pires cauchemars financiers et logistiques. Wong Kar-wai raconte qu'il avait à l'origine trois synopsis, qui devaient donner lieu à un film en trois parties, avant qu'un ami lui dise qu'en l'écoutant en parler il était évident que « *l'épisode situé en 1962 était celui qui me tenait à cœur. Il avait raison. On s'est lancés sur celui-là.* »

Les autres se sont lancés de même, sans en demander davantage : « *Avant le tournage, je ne demande rien, je sais que les informations qu'il me donnerait seraient fausses. Je préfère ne pas partir dans une mauvaise direction* », explique Tony Leung. Il a raison : croyant qu'il aurait à donner des gages à Heumann, Wong avait bricolé une histoire où l'acteur interprétait un écrivain de livres porno et Maggie Cheung une prostituée...

Aujourd'hui encore, le cinéaste et ses comédiens parlent du film comme d'une idée plus que comme une histoire. Wong Kar-wai dit qu'il représente à ses yeux la reprise de *Nos années sauvages* (qui se passait déjà dans les années 60), « *pas vingt ans après, mais fait par*

des gens vingt ans plus vieux. De ce fait, il porte moins sur des individus et des péripéties que sur des sensations, des souvenirs, des atmosphères. »

PRISES INNOMBRABLES

Ils sont allés à Macao chercher des décors d'époque et sont tombés au milieu de la mafia. Ils sont allés à Bangkok, et Wong Kar-wai a entrepris de tourner un autre film en douce (un autre de ses éternels projets, *2046*)... Ils ne savent même plus quelle a été la première scène qu'ils ont tournée et qui se trouve dans le film terminé, tellement il y eut de prises, de séquences, de voyages, d'interruptions. Mais tous sont formels : ils ont passé des semaines dans une minuscule boutique de nouilles où il y avait à peine la place de poser la caméra...

Le scénario, ou ce qui en tint lieu, changeait sans cesse. « *Je voulais que les décors décident du déroulement des événements*, explique Wong Kar-wai. *Mais ce qui se passait entre Maggie et Tony aux répétitions a aussi fait évoluer l'histoire.* » « *Pas seulement !* corrige Tony Leung. *Il se servait surtout de ce qu'on disait hors répétition. J'ai eu du mal à accepter de jouer, pour la première fois, un personnage qui me ressemble vraiment.* » « *Il nous connaît si bien qu'il peut tout nous emprunter, complète Maggie Cheung. Très vite, on ne savait plus où cette histoire allait, le tournage partait dans toutes les directions. Nous avons assez tourné pour faire cinq films différents.* »

Tony Leung et Maggie Cheung ont découvert *In the Mood for Love* lors de la projection cannoise, sans savoir ce qui s'y trouvait. Ils ont été surpris, « *comme chaque fois qu'on découvre un de ses films, même lorsqu'on en est l'interprète principal* », dit Tony Leung, qui y a gagné un prix d'interprétation qu'il aurait à bon droit partagé avec sa partenaire. Ça y est, tout le monde parle en même temps, veut raconter une anecdote, une impression, une idée à développer. Caché derrière ses lunettes teintées, Wong Kar-wai, prenant conscience de la confusion, se tait. Son visage s'éclaire de son immense sourire, il se laisse aller en arrière.

Jean-Michel Frodon

Le cinéma, un remède contre le mal ?

Vacances prolongées. Un homme atteint d'un cancer filme le monde à corps perdu

Film néerlandais de Johan Van der Keuken. (2 h 22.)

L'affaire est tragiquement simple. En 1998, le cinéaste Johan Van der Keuken apprend que son cancer de la prostate, traité trois ans plus tôt, récidive en se généralisant, de telle sorte que les médecins ne lui laissent guère d'espoir de survie. Noshka, sa compagne, lui propose alors de voyager, et il s'embarque aussitôt pour ce qu'il nommera non sans humour des « *vacances prolongées* ». A contrario d'œuvres réalisées dans des conditions similaires, où la mort devient la perspective explicite du film, le cinéaste ne choisit pas la voie du repli sur soi et de l'exhibition du corps souffrant, mais celle de l'interaction entre son corps et le monde. Ce parti pris détermine les propriétés de son film : la caméra portée et l'œuvre en perpétuel mouvement, une présence personnelle permanente mais maintenue hors champ (voix off, fragments du corps...), un récit de voyage conçu comme un rituel initiatique.

Celui-ci s'organise en étapes : géographiques d'abord, qui relient le Bhoutan au Brésil et le Burkina-Faso aux Etats-Unis, avec Amsterdam pour épicerie ; dramaturgiques ensuite, à travers le chevauchement du récit de ces voyages et de la chronique médicale informant de l'évolution de la maladie. Le plus souvent, les deux sont liés, de façon inextricable. Non pas seulement parce que la maladie est le moteur secret de ce voyage, mais aussi parce que les lieux, les paysages et les personnages que le cinéaste rencontre sur son passage y renvoient de façon plus ou moins directe. Ce sont, à Amsterdam, les face-à-face intraitables entre Johan et son médecin traitant (« *Combien de temps me donnez-vous ?* »), au Bhoutan, la consultation d'un médecin traditionnel, au Népal, la prise en charge de Johan par une femme chamane dans la transe d'une cérémonie divinatoire, aux Etats-Unis, la découverte d'un nouveau traitement miracle, inusité en Europe, et personifié par le pragmatisme du pra-

ticien qui le met en œuvre. Il y a ici une reprise des thèmes chers au cinéaste (la confrontation Nord-Sud, l'égalité des hommes devant la mort et l'inégalité de leurs chances devant la vie), appliquée non sans courage ni même un certain humour, à son propre destin. Mais c'est paradoxalement dans les séquences, de loin les plus nombreuses, qui mettent entre parenthèses la maladie, qu'on ressent le plus fortement de quelle trame surgit ce film et entre quels gouffres il progresse.

La misère au Burkina-Faso, ces enfants africains, morveux et rieurs, appelés à tour de rôle et en gros plan à se nommer devant la caméra, la recension des petits objets dérisoires chers au cinéaste par lesquels il nous montre ce qui restera bientôt de lui, l'obscurité qui engloutit les danseurs de la boîte de nuit de Rio, le recueillement sidéral d'un moine tibétain, les travellings verticaux partant du sol pour aboutir au ciel – tout cela indique mieux que n'importe quoi d'autre de quoi il retourne ici, entre inclination à l'inventaire et préparation au départ.

Les principaux films

de Johan Van der Keuken

- 1957. *Paris à l'aube*
- 1962. *Lucebert, poète-peintre*
- 1964. *L'Enfant aveugle (1)*
- 1966. *Herman Slobbe/L'Enfant aveugle (2)*
- 1967. *Big Ben, Ben Webster in Europe*
- 1968. *L'Esprit du temps*
- 1970. *Beauty*
- 1972. *Journal*
- 1973. *La Forteresse blanche*
- 1974. *Le Nouvel Age glaciaire ; Les Vacances du cinéaste*
- 1975. *Les Palestiniens*
- 1978. *La Jungle plate*
- 1981. *Vers le sud*
- 1982. *La Tempête d'images*
- 1986. *I Love \$*
- 1991. *Face Value*
- 1994. *Lucebert, temps et adieux*
- 1996. *Amsterdam Global Village*
- 1998. *Derniers Mots - ma sœur Joke 1935-1997*

La mise en scène du film, en privilégiant ce double motif, trahit la terrible ambiguïté dont il procède. Comme s'il s'agissait ici tout à la fois de s'acclimater à la mort et de se divertir d'elle, de faire ressentir son empreinte fatale sur le temps tout en montrant la vitalité et la beauté des espaces et des personnes qu'elle touche. Entre le regard du réalisateur, en proie à la prolifération anarchique qui le mine du dedans, et la source de revitalisation de ce regard que constitue la diversité des hommes et du monde, on assiste à une lutte et à un suspense aussi palpitants qu'un James Bond. Entre vivre et laisser mourir, *Vacances prolongées* est aux variations spirituelles de son auteur ce que le taux de PSA (marqueur tumoral) est à son organisme.

Le film ne nous aura finalement parlé que de cette impossibilité à démêler la mort de la vie qui fait tout le tragique et le sublime de l'existence. Film d'une part cancérisé, en proie à la possession (la confrontation au corps étranger), à la prolifération (les plans énumératifs), au dédoublement (l'hommage à Nosh, sa compagne, via *Vertigo* d'Hitchcock), et à la fuite en avant (le voyage comme extension infinie). Film d'autre part éclatant de vie et de lyrisme, célébrant les vertus de la fécondité (les enfants), du désir (la verticalité du regard et des corps), et de la communion panthéiste avec le monde (la caméra participante). Ouvert sur la vibration de plus en plus faible de deux tasses posées l'une sur l'autre, *Vacances prolongées* se clôt sur une grandiose et longue séquence d'un fleuve hollandais, où le ballet industriel des gros bateaux s'estompe lentement dans un souffle scintillant. Qu'est-ce que le cinéma, sinon ce battement miroitant tendu entre mort et vie ?

Jacques Mandelbaum

★ France 2 diffusera *Johan Van der Keuken*, de Thierry Nouel, vendredi 10 novembre, à minuit ; Planète proposera une rétrospective d'une trentaine de films de l'auteur du 3 novembre au 23 février 2001.

Parce que Le Monde Ne Suffit pas ...

HORS CHAMP

■ **FESTIVAL : la 5^e édition du Festival du film français d'Acapulco** a lieu du 7 au 12 novembre. Cette manifestation organisée par UniFrance, organisme public de promotion du cinéma français à l'étranger, en collaboration avec Imcine, son homologue mexicain, propose douze longs métrages français et trois mexicains. Parmi eux *Sade*, de Benoît Jacquot, *Taxi 2*, de Gérard Krawczyk, *La ville est tranquille*, de Robert Guédiguian, et *Asi es la vida*, d'Arturo Ripstein. Parallèlement aux projections du Festival, les acheteurs de films issus du continent latino-américain et seize sociétés françaises de vente de longs métrages sont conviés à un marché du film qui s'achèvera un jour plus tôt, le 11 novembre.

■ **PALMARÈS : le 22^e Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier** a décerné son Antigone d'or à *Un sang violent*, film italien d'Edoardo Winspeare. Le Prix du public a été attribué au film géorgien *27 Missing Kisses*, de Nana Djordjaze. Dans la catégorie court métrage, le Grand Prix est allé à *Combat de coqs*, de l'Israélien Sigalit Lipschitz, *Mariage en papier*, de Stéphane Duvidier recevant pour la France le Prix du public. Deux bourses d'aide au développement, d'une valeur de 50 000 francs chacune, ont par ailleurs été attribuées aux scénarios de *L'Enfant endormi*, de Yasmine Kassari (Maroc/Belgique), et de *Fatima*, de Sibel Koskai (Turquie).

Au Festival de Tokyo, l'Asie mieux que le Japon

La manifestation confirme les difficultés du cinéma du pays, malgré de nouveaux talents et méthodes de production

TOKYO
de notre envoyé spécial

Du 28 octobre au 5 novembre, le 13^e Festival international du film de Tokyo (TIFF) aura donné une image paradoxale de l'état du cinéma dans la région et de la situation des structures susceptibles de le défendre. Comme tous les autres, ce festival a en effet témoigné de la vitalité du cinéma asiatique, ce qui est sa vocation principale – sa compétition internationale n'ayant jamais été en mesure de rivaliser avec celles de Cannes, Venise ou Berlin. Mais ce diagnostic positif s'accompagne de deux effets secondaires contradictoires.

Le premier tient à ce que la plupart des bons films présentés dans le centre culturel Bunkamura avaient déjà été découverts dans d'autres festivals. Ainsi de l'iranien *One More Day*, premier film de Babak Payami construisant une magnifique histoire d'amour où la mise en scène prend à charge à la fois la violence de la répression et l'exigence de liberté des individus (présenté à Berlin), ou le très beau *A Poet*, de l'Indonésien Garin Nugroho, évocation brechtienne du bain de sang infligé à son pays par la dictature de Suharto au milieu des années 60 (vu à Locarno). Ainsi aussi du splendide dispositif formel et narratif conçu

par le Coréen Hong Sang-soo avec *La Vierge mise à nu par ses prétendants*, révélé par Cannes, tout comme les trois très beaux films chinois *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai, *Yi-Yi*, d'Edward Yang, et *Tigre et dragon*, de Ang Lee. Ou encore le drame rural de Zhang Yimou, *The Road Home*, et la parodie hongkongaise *Bullets over Summer* (Berlin), la comédie coréenne *Barking Dogs Never Bite* (Saint-Sébastien)... Parmi les films du continent asiatique, la seule œuvre inédite de très haute qualité est le nouveau film du (jeune) « père » de la nouvelle vague kazakhe, Serik Aprymov,

Le palmarès

Le Grand Prix du Festival, doté de 10 millions de yens (0,7 million de francs) a été attribué à *Amours chiennes*, du Mexicain Alejandro González Iñárritu, qui reçoit également le Prix de la mise en scène. Le Prix spécial du jury est décerné au Coréen Hong Sang-soo pour *La Vierge mise à nu par ses prétendants*. Le Prix du meilleur scénario va à Stuart Blumberg pour *Keeping the Faith*, réalisé par Edward Norton (Etats-Unis). Le Prix de la meilleure contribution artistique est partagé entre *One More Day*, de l'Iranien Babak Payami, et *Rituel*, du Japonais Hideaki Anno. Le Prix du meilleur acteur est attribué à Moussa Maaskri dans *Mondialito*, de Nicolas Wadimoff (France), tandis que celui de la meilleure actrice va à Jennifer Jason Leigh pour sa performance dans l'étonnant *The King is Alive*, du Danois Kristian Levring – quatrième film « Dogme », dont l'une des caractéristiques est que les nombreux interprètes sont traités sur un pied d'égalité. Le Prix du meilleur film asiatique est décerné à *Trois Frères*, du Kazakh Serik Aprymov, avec mention spéciale pour *La Vierge mise à nu par ses prétendants*.

Trois frères. Cet étrange conte noir situé dans la steppe est doué d'un sens de la composition des images, d'un art du croquis comme de la fresque paysagère remarquables.

Il restait naturellement, enjeu majeur du TIFF, la découverte de la production japonaise, caractérisée par davantage de déceptions que de révélations. La meilleure proposition japonaise du festival reste *The Guys from Paradise*, du vigoureux et provocant Takeshi Miike. Située aux Philippines, cette farce picaresque témoigne d'une verve salutairement mal embouchée. Comme la plupart des réalisations d'au-

teur – à l'exception du travail méthodique de Takenori Sento (*Le Monde du 10 novembre 1999*) –, le film de Miike est un à-côté d'une entreprise de la nébuleuse audiovisuelle, KSS, qui fabrique des dessins animés pour adultes.

ÉVIDENTE USURE

Mais il a aussi bénéficié du programme d'aide à la production mis en place par le TIFF (Project Market), et d'un mode de financement original : la création d'un site Internet proposant au public de souscrire des parts de coproduction. Il reste qu'on s'expliquait mal l'absence au programme de *Not Forgotten*, le deuxième film de Makoto Shinozaki révélé par le très beau *Okaeri* (les deux titres figurent au programme du prochain Festival des Trois Continents à Nantes). De même, après le succès local du splendide *Face* (découvert à Saint-Sébastien), du voile jeté sur *Another Battle*, film de yakusa crépusculaire mis en scène avec une élégance quasi surnaturelle par Junji Sakamoto.

Le TIFF portait le deuil de son président, Yasuyoshi Tokuma, mort le 20 septembre. Patron d'un des grands groupes de médias japonais (comportant la major Daiei et le studio Ghibli), il avait considérablement accru les ambitions et la visibilité de la manifestation depuis qu'il

en était devenu le patron en 1991. Celle-ci risque de souffrir encore davantage d'être aux mains des représentants les plus traditionnels, et les plus inféodés à Hollywood, de l'industrie lourde des images dans le pays. Alors que le Festival de Pusan a conquis la première place parmi les festivals asiatiques, alors que la Corée s'affirme – artistiquement mais aussi économiquement – comme un pays de cinéma, que Hongkong semble connaître un prometteur renouveau et qu'un nouveau compétiteur régional, Singapour, fait de notables efforts pour s'affirmer, la place du Japon apparaît fragilisée.

Si l'évidente usure de son festival en est un symbole, un signal de bon augure pourrait venir de la nouvelle manifestation organisée du 16 au 24 décembre dans la capitale. Tokyo Filmex est une initiative du talentueux producteur Shozo Ichijima, aujourd'hui membre de Kitano Office, qui fut aussi le responsable de ce qui était la section la plus dynamique du TIFF, Cinema Prism. Le programme annoncé pour sa première édition nourrit, à tout le moins, l'espérance que Tokyo reste, ou redevienne, un des epicentres de la féconde nébuleuse du cinéma asiatique.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

ELVIS ET MARILYN

■ Il est bulgare, elle est roumaine. Ce sont d'approximatifs sosies d'Elvis Presley et de Marilyn Monroe. Lauréats d'un concours de sous-préfecture, ils gagnent une invitation dans une boîte de nuit italienne qui devient la porte de sortie rêvée de leur quotidien terne. Dénués de papiers en règle, ils utilisent une filière clandestine, traversent la Yougoslavie en ruine, se font violemment rudoyer par des soudards, tombent sur des contrebandiers français. Ils parviennent

enfin en Italie où ils découvriront les revers d'un Occident tant convoité. *Elvis et Marilyn* est un de ces *road-movies* édifiants, égrenant, une fois de plus, les malheurs des immigrés d'Europe centrale venus chercher le bonheur dans un monde durci par le capitalisme. Le film d'Armando Manni n'évite aucun cliché de ces *Infortunes de la vertu* contemporaines et outrageusement attendues. *Jean-François Rauger* Film italien d'Armando Manni. Avec *Edyta Olszowka, Goran Navojec*. (1 h 33.)

LES VAINQUEURS

■ Et dans la catégorie « petit film britannique sympa », le vainqueur est... sûrement pas *Les Vainqueurs*... qui tentent pourtant d'exploiter la veine mise à jour par le triomphe de *The Full Monty*. Ici aussi, les victimes de la crise et de la mondialisation tentent de lutter avec les moyens du bord. Cette fois, on a quitté les vallées du Yorkshire pour le pays de Galles et les mineurs au chômage laissent leur place à l'équipe d'un hall de bingo à l'ancienne, menacé par l'ouverture de la succursale d'une chaîne nationale qui propose de plus gros lots dans un décor moins miteux. Craignant

sans doute de ne pas tenir la distance, le scénariste Jason Sutton accable ce thème de digressions assez malvenues qui empêchent le film de trouver son rythme. Rien de méchant et rien d'enthousiasmant dans cette affaire, qui réunit des comédiens apparemment heureux d'adopter ou de reprendre l'accent gallois (parmi eux Freddie Jones, qui fut l'un des piliers du cinéma d'horreur britannique il y a trente ans), et se conclut dans une bonne humeur un peu forcée.

T. S. Film britannique de Julian Kemp. Avec Freddie Jones, Kelly MacDonald. (1 h 30)

THE WATCHER

■ Un exemple, parmi d'autres, pour illustrer la vacuité totale de *The Watcher*. Pas une séquence qui ne se termine sans cet horrible bruit de porte qui claque, signalant la transition à une nouvelle scène. On se souvient que la technique fut utilisée avec un certain succès pour épuiser la résistance nerveuse des spectateurs de films comme *Seven*. Ici son efficacité dramatique est nulle, avec pour seul effet le réveil en sursaut des clients bernés, entrés dans la salle avec l'espoir de voir un thriller et découvrant une accumulation de clichés visuels (bitume mouillé, éclairages verdâtres) et dramatiques (et si le criminel n'était que le *doppelgänger* du détective ?). Peut-être conscient de l'ampleur du désastre, Keanu Reeves (le méchant) tente de dissimuler son désarroi sous une expression qu'il voudrait terrifiante mais qui reste le seul motif de réjouissance que génère *The Watcher*. T. S. Film américain de Joe Charbanic. Avec Keanu Reeves, James Spader, Marisa Tomei. (1 h 36.)

BLAIR WITCH 2 : LE LIVRE DES OMBRES

IN THE MOOD FOR LOVE
Lire page 30.

VACANCES PROLONGÉES
Lire page 31.

SHAFT

Lire ci-contre.

IL ÉTAIT UNE FOIS EN CHINE III, IV, V et VI
Lire page 33.

Shaft solde sa mythologie

Shaft. John Singleton s'empare du personnage de privé noir créé par Gordon Parks en 1971



Samuel L. Jackson en détective puritain et politiquement correct.

Film américain de John Singleton. Avec Samuel L. Jackson, Vanessa Williams, Jeffrey Wright, Christian Bale. (1 h 39.)

Le succès inattendu de *Sweet Sweetback's Baadasssss Song*, de Melvin Van Peebles, au cours du printemps et de l'été 1971, révéla aux Etats-Unis l'existence d'un public noir adhérant massivement à des productions à caractère ethnique. La MGM sera la première compagnie à profiter de ce marché en produisant *Shaft* qui remporta un tel succès qu'il sauvera la compagnie de la faillite.

Ce film réalisé par le photographe Gordon Parks généra deux suites (*Les Nouveaux Exploits de Shaft* et *Shaft contre les trafiquants d'hommes*), une série télévisée et plusieurs romans de poche, tous signés Ernest Tidyman. *Shaft* possédait tous les atouts d'une franchise à la James Bond : un machisme et une violence de bon aloi et un thème musical, composé par Isaac Hayes. La nouvelle version réalisée par John Singleton, avec Samuel L. Jackson dans le rôle-titre, reprend l'héritage familial des mains de l'oncle John (interprété symboliquement par Richard Roundtree, le John Shaft du film de Gordon Parks). Si elle n'est pas foncièrement inférieure à l'original, il y a une marge entre un film qui définissait une mythologie et son plus récent avatar qui en exploite les dividendes. Au nouveau *Shaft* manque également la bande-son d'Isaac Hayes dont seul le thème principal a été conservé, noyé au milieu d'une série de raps médiocres.

Détective de la police new-yorkaise – privé solitaire dans la version de 1971 –, Shaft démissionne avec fracas de son poste pour mettre fin aux exactions d'un fils de milliardaire raciste et criminel que la justice n'est pas parvenue à condamner. Ce Shaft-là n'a pourtant rien d'un rebelle misanthrope. Son rendez-vous préféré est le fameux Lenox

Lounge à Harlem, un bar fréquenté par son oncle John, Gordon Parks, une ancienne gloire des New York Giants et l'un des comédiens de la série télévisée *Urgences*. La barmaid est la poétesse Sonja Sohn, apparemment tétanisée dès que Shaft se penche vers elle pour lui rappeler qu'il est de son devoir de satisfaire son corps. Ce qu'il accomplit hors champ : ce Shaft relooké se distingue aussi par son puritanisme, une trahison envers l'esprit des films de blaxploitation.

ROBIN DES BOIS

Shaft se démarque aussi par un goût du politiquement correct incompatible avec le *Shaft* de Gordon Parks. Richard Roundtree se révélait une verrue aussi gênante pour la police de New York que pour les activistes noirs. Le personnage de crapule fasciste interprété par Christian Bale transforme, au contraire, Samuel Jackson en Robin des Bois de la minorité noire et de la démocratie américaine.

Signé Richard Price, le scénario de *Shaft* réserve néanmoins quelques moments bien sentis où l'on retrouve la patte de l'auteur de *Clockers*, l'un des romans les plus documentés sur l'univers des petits dealers et des flics de la brigade des stupéfiants. Un personnage de dealer exubérant interprété par Jeffrey Wright apporte une note de vraisemblance bienvenue. Tout de blanc vêtu – sa peau ne supporte que le coton d'Égypte –, il énonce son drame quotidien avec la même ferveur qu'un acteur shakespearien : richissime, mais reclus dans son appartement par peur d'être assassiné, il s'est bâti une prison d'où il ne pourra jamais dépenser l'argent qu'il a amassé. Le devenir de John Shaft et de ses tenues apparaît, en revanche, nettement plus évident. On retrouvera sans doute son manteau Armani en exposition dans un restaurant Planet Hollywood.

Samuel Blumenfeld

NOUVELLE FORMULE.
NUMÉRO DE NOVEMBRE, À DÉCOUVRIR
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

NOVEMBRE 2000 N° 551

CAHIERS
DU
CINÉMA

PROCÈS BARBIE
La télévision dans l'histoire

JÉRUSALEM
Un cinéaste palestinien témoigne

INGMAR BERGMAN
raconte « Infidèle »
de Liv Ullmann

DUTRONC
je traverse

M 1293 951 35.00 F

JACK ARNOLD la peur sans reproches



Keanu Reeves est le méchant de « The Watcher », un thriller à l'efficacité dramatique nulle.

HORS CHAMP

■ **OSCARS : A la verticale de l'été, de Tran Anh Hung, proposé par le Vietnam pour les Oscars.** A côté du *Goût des autres*, en lice pour la France, une deuxième production française participera donc à la course aux Oscars. Le film que les autorités ne voulaient pas voir tourner au Vietnam a finalement été retenu pour concourir dans la sélection du meilleur film en langue étrangère. Par ailleurs, l'Iran vient de proposer *Un temps pour l'ivresse des chevaux*, de Bahman Ghobadi.

■ **EXPORTATION : Harry, un ami qui vous veut du bien, de Dominik Moll, est un succès à l'exportation** et devrait rapporter 20 millions de francs en ventes internationales. Cette prévision pourrait se vérifier fin février, quand il aura été distribué dans tous les pays européens. Pour le moment, il a été vendu dans trente-deux pays.

■ **RÉCOMPENSE : neuf films en lice pour le prix Louis-Delluc.** Son jury a retenu, au terme d'une première sélection, *Beau travail*, de Claire Denis, *Les Destinées sentimentales*, d'Olivier Assayas, *Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, *Les Glaneurs et la glaneuse*, d'Agnès Varda, *Le Goût des autres*, d'Agnès Jaoui, *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, *Merci pour le chocolat*, de Claude Chabrol, *Ressources humaines*, de Laurent Cantet, et *Saint-Cyr*, de Patricia Mazuy. Le prix sera remis le 12 décembre.

Un grand serial chinois

Sortie des quatre derniers épisodes d'« Il était une fois en Chine » de Tsui Hark

LE TOURNOI DU LION et **DR WONG** ET **LES PIRATES** de Tsui Hark avec Jet Li (Le Tournoi) et Chiu Man-chuk (Dr Wong). (1 h 45 et 1 h 37). **LA DANSE DU DRAGON** de Yuen Bun. Avec Chiu Man-Chuk, Jean Wang (1 h 35). **DR WONG EN AMÉRIQUE**, de Samo Hung. Avec Jet Li, Rosamund Kwan. (1 h 35).

Au début des années 90, le réalisateur et producteur de Hongkong Tsui Hark ressuscita le docteur Wong Fei-hung, héros du cinéma populaire de la colonie depuis les années 50, tombé en désuétude lors de l'avènement des stars modernes du cinéma de kung-fu historique. Un docteur Wong a bien existé au tournant du siècle dernier, alors que la Chine sombra dans les convulsions. Si l'histoire n'en a guère gardé de trace, la légende a conservé l'image d'un maître en arts martiaux, d'un médecin de première force, d'un justicier qui maintenait un semblant d'ordre et de raison dans un pays partiellement occupé par les Occidentaux, soumis aux caprices des seigneurs de la guerre.

Le succès de cette nouvelle série, baptisée *Il était une fois en Chine*, dans l'intention ainsi proclamée d'infliger au cinéma de kung-fu le traitement que Sergio Leone réserverait

va au western, permit de faire vivre la légende le temps de six épisodes. Les deux premiers sont sortis en France au printemps (*Le Monde* du 15 mars). Voici d'un coup les quatre suivants, tous produits par Tsui Hark. Mais le maître n'en a réalisé que deux (les numéros trois et cinq) se contentant de produire *La Danse du dragon* et *Dr Wong en Amérique*.

L'IMAGINAIRE D'UNE TRADITION

Cet univers n'a que de lointains rapports avec l'histoire, mais procure une vue sans égale sur l'imaginaire d'une tradition cinématographique. Le bon docteur Wong est interprété par deux acteurs différents, Jet Li et Chui Man-chuk. Le premier est en passe de devenir une star mondiale. Dans ce rôle, son visage lisse, son air naïf font merveille. Il faut croire qu'il met dans son personnage un peu de force, de menaçant, d'un médecin de première force, d'un justicier qui maintenait un semblant d'ordre et de raison dans un pays partiellement occupé par les Occidentaux, soumis aux caprices des seigneurs de la guerre.

Chaque film peut certes être vu séparément. Mais les goinfres qui les avaleront successivement trouve-

ront une joie particulière à saisir les renvois d'un épisode à l'autre, ou la façon dont les conventions très strictes qu'impose le personnage du docteur Wong permettent à un non-comédien d'en exprimer l'essence. Il faut convenir que, des quatre films proposés, il n'en est qu'un qui tienne debout tout seul : *Le Combat du lion*, situé à Pékin, dans un style épique qui emporte aussi bien les scènes de combat que les séquences de comédie. Les trois derniers épisodes se laissent joyeusement glisser vers l'autoparodie, jusqu'à cet incroyable *Dr Wong en Amérique* qui a probablement inspiré le récent et médiocre *Shanghai Kid*, avec Jackie Chan. Cette fusion entre western et film d'arts martiaux n'est pas sans précédents, mais elle est ici conduite avec une désinvolture réjouissante, celle que l'on devine déjà dans *Dr Wong et les pirates*, le quatrième épisode, qui voit les héros briser l'un des tabous du film de kung-fu en utilisant des armes à feu.

Les amateurs n'auront pas besoin d'autres arguments. Les autres, ceux qui ont découvert la joie des chorégraphes martiaux avec *Tigre et Dragon* tiennent l'occasion d'explorer le versant populaire et rigolard du genre.

T. S.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Scary Movie	2	869 912	663	▼ - 13%	2 416 063
2 Un automne à New York	1	351 922	346	-	351 922
3 Coyote Girls	1	274 252	299	-	274 252
4 Roméo doit mourir	1	254 141	366	-	254 141
5 La Route d'Eldorado	2	237 707	415	▲ +144%	434 990
6 Les Aventures de Tigrou	3	218 188	480	▲ +127%	556 573
7 Merci pour le chocolat	2	201 236	260	▼ - 3%	476 659
8 Les Rivières pourpres	6	185 557	448	-	2 901 254
9 Dancer in the dark	3	171 057	420	▼ - 14%	797 921
10 Tigre et dragon	5	151 585	320	▲ + 32%	1 392 708

* Période du mercredi 1^{er} novembre au dimanche 5 novembre inclus

Voici huit jours, Halloween oblige, la parodie épouvante de Keenen Ivory Wayans et l'horreur aigre-douce de Claude Chabrol propulsaient *Scary Movie* et *Merci pour le chocolat* en tête de course. La (très) relative parité franco-américaine qu'on pouvait en déduire aura vécu. Poussée par la période fériée, une véritable armada hollywoodienne s'intercale entre les deux, en imposant trois nouvelles machines de guerre - *Un automne à New York*, *Coyote Girls* et *Roméo doit mourir*, ainsi que le spectaculaire regain de ses films d'animation (*Les routes d'Eldorado*, *Les Aventures de Tigrou*). *Merci pour le chocolat* n'en conserve pas moins une remarquable allure, en perdant très peu de spectateurs. A noter aussi, hors tableau, le bon démarrage de deux films d'auteur : *The Yards* de James Gray (150 000 entrées pour 230 écrans), qui infirme les craintes suscitées par sa réception cannoise, ainsi que *Amours chiennes* du Mexicain Alejandro Gonzales qui atteint vingt mille entrées pour soixante écrans.

Source : "Ecran total"

Camille Laurens reçoit le prix Femina et Yann Appery le Médicis

Le Goncourt des lycéens a été attribué à Ahmadou Kourouma, déjà couronné par le Renaudot

LE PRIX Femina a été attribué lundi 6 novembre à Camille Laurens pour *Dans ces bras-là* (POL) au premier tour de scrutin avec sept voix contre cinq à Laurent Mauvignier pour *Apprendre à finir* (Minuit). Le prix Médicis a récompensé Yann Appery pour *Diabolus in musica* (Grasset) au premier tour par six voix contre trois à Alain Fleischer pour *Quatre voyageurs* (Seuil), une à Laurent Mauvignier et une à Bernard Comment pour *Le Colloque des bustes* (Christian Bourgeois). Enfin, les lycéens, réunis à Rennes, ont décerné, au deuxième tour, leur seizième Goncourt à Ahmadou Kourouma pour *Allah n'est pas obligé* (Seuil), par treize voix contre trois à Robert Solé pour *Mazag* (Seuil). Le livre de Kourouma avait déjà été couronné par le Renaudot, lundi 30 octobre.

Dans ces bras-là figurait sur toutes les listes de sélection, avant de disparaître de la dernière du Goncourt. Les quatre précédents romans de Camille Laurens, depuis le premier - *Index* (1991) -, avaient paru chez le même éditeur. POL avait également publié un court récit (*Philippe*, 1995) et un essai personnel sur l'usage des

mots et le sens de la littérature (*Quelques-uns*, 1999). Pour ce livre, dont elle ne dissimule pas la part autobiographique, Camille Laurens a pris une liberté narrative qu'elle ne s'accordait pas dans ses précédents romans, subtiles machineries où le langage était l'un des maîtres du jeu.

Racontant, en courts chapitres, son rapport au désir amoureux et aux hommes, à tous les hommes

de sa vie, la narratrice de *Dans ces bras-là* se dévoile. Mais le propos de Camille Laurens est moins de conter sa vie sentimentale que de donner un statut différent au discours singulier qu'une femme peut tenir à partir de son propre désir. A cet égard, le psychanalyste du livre joue évidemment un rôle central - et ambivalent quant au dévoilement de la vérité. La réussite du livre est dans cette

intelligence - de soi bien sûr, mais surtout de l'autre - et dans l'extrême sensibilité d'une écriture qui ne cède pas plus au pathos qu'à une cérébralité hors de mise (« Le Monde des livres » du 6 octobre).

MAÎTRISE ET AMBITION

Agé de vingt-huit ans, ancien pensionnaire à la Villa Médicis, Yann Appery publie, avec *Diabolus in musica*, son troisième livre - après *Qui vive* (Minuit, 1997) et *Paradoxe du ciel nocturne* (Grasset, 1999) -, qui est l'histoire d'une délivrance. Un enfant, Moe Insanguine, est le fils d'une riche héritière, morte en lui donnant le jour, et d'un homme « barbare et taciturne ». Moe trouve son salut dans la musique auprès de son maître, l'organiste Paolo Durante. Mais l'exercice de composition d'une « Ballade ad vitam aeternam » croise pour lui celui de la remémoration, qui prendra une dimension tragique. « J'ai fait de ma mémoire un mausolée », conclut Moe. La maîtrise et l'ambition du roman de Yann Appery surprennent (« Le Monde des livres » du 6 octobre).

Patrick Kéchichian

En mémoire de la fin de la guillotine

C'est le combat de Robert Badinter en faveur de l'abolition de la peine de mort que les dames du Femina ont voulu mettre en avant en attribuant leur prix Essais, dès le premier tour, à L'Abolition (Fayard, « Le Monde des livres » du 1^{er} septembre). Dans ce livre écrit avec passion et émotion, Robert Badinter retrace le chemin qui, en France, a conduit, en 1981, à la fin de la guillotine. S'inscrivant dans un mouvement collectif longtemporel minoritaire dans ce pays, l'homme qui fut bouleversé par l'exécution de Roger Bontems - qui n'était pas un meurtrier (voir un précédent récit de Robert Badinter, *L'Exécution*) - raconte sa lutte personnelle, sa défense, pendant des années, de ces hommes qu'il fallait arracher à une « mort légale » « inexcusable ».

Le prix Médicis Essai, lui, est revenu à Armelle Le Bras-Chopard pour *Le Zoo des philosophes* (Plon, « Le Monde des livres » du 27 octobre). Sous-titré « De la bestialisation à l'exclusion », l'ouvrage étudie d'abord « comment se construit l'idée de l'animalité », puis montre des « images d'animaux : renard-ruse, loup-cruauté », enfin « l'application de l'image qu'on se fait de certains animaux sur des individus ».

Prix étrangers : le doublé des éditions de L'Olivier

C'EST UN JOLI doublé pour les éditions de L'Olivier, filiale du Seuil : lundi 6 novembre, l'écrivain canadien Michael Ondaatje s'est vu attribuer, au 2^e tour, le prix Médicis étranger pour son roman *Le Fantôme d'Anil*, tandis que, toujours dans la catégorie étranger, la romancière américaine Jamaica Kincaid recevait le prix Femina pour *Mon frère*, dès le premier tour. Outre qu'ils partagent le même éditeur pour la France, ces écrivains ont en commun d'avoir quitté leur pays d'origine (le Sri-Lanka, dans le cas de Michael Ondaatje et Antigua, une petite île des Antilles, dans celui de Jamaica Kincaid) pour s'installer durablement en Amérique du Nord. Tous deux font partie de ces auteurs dont l'œuvre, puisant leurs profondes racines à l'extérieur du monde anglo-saxon, contribue à diversifier le patrimoine littéraire de langue anglaise.

Paru en janvier, le livre récompensé par le Femina est un curieux ouvrage, d'une extrême violence de sentiments, où l'auteur se remémo-

re les liens qui l'attachaient à son frère, mort du sida sur l'île d'Antigua. Grâce à ce texte dérivant, Jamaica Kincaid poursuit le but qu'elle s'est assigné depuis ses premières tentatives littéraires, à l'âge de vingt-deux ans : tout mettre en œuvre pour tenter de rendre compte de la vérité - ou de ce qu'elle ressentait comme telle.

UN TEXTE DE « NON-FICTION ABSOLUE »

Nourrissant ses ouvrages de sa propre expérience (*Annie John*, éd. de L'Olivier, 1996, et *Lucy*, Albin Michel, 1999) ou de celle de ses proches (*Autobiographie de ma mère*, éd. de L'Olivier, 1997), elle a donc cheminé dans un couloir de verre, où réel et fiction se frôlaient, se mélangeaient souvent. Jusqu'à produire, avec *Mon frère*, ce qu'elle a appelé, dans un entretien au *Monde* (« Le Monde des livres » du 21 janvier), un texte de « non-fiction absolue ». Aujourd'hui âgée de cinquante et un ans, elle affirme ne faire aucune différence entre fiction et non-fic-

tion - semant ainsi la terreur parmi ses familiers.

Rien de tel chez Michael Ondaatje, pour qui la fiction semble un royaume à part entière, avec ses propres lettres de noblesse (« Le Monde des livres » du 15 septembre). Né en 1943 dans une famille de la bourgeoisie sri-lankaise, il a reçu le Booker Prize en 1992 pour *L'Homme flambé* (éd. de L'Olivier, 1993) - au cinéma, *Le Patient anglais*. Là comme ailleurs chez Ondaatje, des personnages sont lancés dans une sorte de quête, qui organise leur perception du monde. Cette poursuite peut avoir pour objet la véritable personnalité d'un bandit américain (*Billy the Kid, œuvres complètes*, éd. de L'Olivier, 1998), la personne physique d'un entrepreneur disparu (*La Peau d'un lion*, Payot, 1989) ou l'identité d'un mort, comme dans *Le Fantôme d'Anil*, remarquable exploration humaine et géographique du conflit qui déchire le Sri-Lanka.

Raphaëlle Rérolle

SORTIR

PARIS

Ricardo Lemvo

Né à Kinshasa, c'est à Los Angeles, où il réside depuis le début des années 70, qu'il s'est fait un nom en mélangeant salsa et soukous congolais. L'Europe l'a découvert en 1998 lors de son passage au Midem. Amateur éclairé des rythmes de Cuba, il chante comme un vrai sonero et, à l'instar du groupe Africando (dont le prochain album est annoncé pour bientôt), il rappelle que la musique cubaine, avec tous ses prolongements, prend sa sève au cœur du continent noir (nouveau CD *Sao Salvador*/Putumayo-Harmonia Mundi). *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le

8 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Richard Bona

On connaissait ce gaillard pour ses talents de bassiste (reconnu par une pléiade de célébrités, qui, de Chaka Khan à Harry Belafonte, de Manu Dibango à Eddie Palmieri, ont fait appel à lui), voilà qu'il s'est révélé aussi auteur-compositeur et chanteur impeccable (CD *Scènes from my Life*/Columbia). En attendant le prochain album, prévu en février-mars 2001, on ira réécouter sur scène sa musique généreuse et élégante, tressée de jazz solaire, de funk, de reggae et de reminiscences africaines. *La Cigale*, 120, bd Rochechouart, Paris 18^e. M^e Pigalle. 19 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Claudine et le Théâtre

de et avec Philippe Caubère. *Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9^e. M^e Opéra. Du 8 novembre au 30 décembre. Du mercredi au samedi, 20 heures ; mardi, 19 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.*

L'île de Dieu

de Gregory Motton, mise en scène de Catherine Marnas. *Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^e Château-de-Vincennes. Du 8 au 18 novembre, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-43-74-99-61. 50 F et 65 F.*

Rencontres Odradek II

la tragédie de l'ère d'Euripide, Sophocle et Höelderlin, mise en scène de Philippe Adrien, Dominique Boissel et Gérard Herqui. *Auditorium du Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 71, rue du Temple, Paris 3^e. M^e Hôtel-de-Ville. Du 7 au 9, 19 heures et 21 heures.*

Tél. : 01-53-01-86-48. 60 F et 80 F.

Le Noyau de comédiens de Robert Cantarella et Christian Schiaretta.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris 18^e. M^e Blanche. Du 8 au 10, 18 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. Entrée libre.

Un Hangar sous le ciel

avec le Théâtre de l'Esquisse. *Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Les 8 et 9, 20 h 30 ; les 10 et 11, 18 heures ; le 12, 15 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F et 80 F.*

Quatuor Ciurlionis

Œuvres de Ciurlionis et Schumann. Petras Geniulus (piano). *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. Le 8, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. De 40 F à 80 F.*

Orchestre symphonique de Bamberg

Œuvres de Sciarino. Sonia Turchetta (voix), Nicolas Hodges (piano), Jonathan Nott (direction). *Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. De 30 F à 150 F.*

Ben Sidran trio

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris 11^e. M^e Châtelet. Le 8, 9, 10 et 11, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

Steve Potts Quartett

7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris 4^e. M^e Saint-Paul. Le 8, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Papa Chubby

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^e Bastille. Le 8, 18 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 170 F.

Le nouveau James Bond, en vente dès aujourd'hui en cassette vidéo et DVD

THE WORLD IS NOT ENOUGH © 1999 Danja, LLC and United Artists Corporation. All Rights Reserved. 007, Gun Symbol, Logo, and United Artists Corporation are trademarks of United Artists Corporation. James Bond, 007, Gun Symbol Logo, and Other Bond-related Trademarks TM Danja, LLC.



PORTRAIT
Giuseppe Annoscia est depuis le 1^{er} août dernier le nouveau patron de l'Encyclopædia Universalis.
P. VI

CYBERCULTURE

Incrustant leur peau de silicium ou de fibres optiques, les cyberpunks transforment leur corps en œuvre d'art contestataire.

P. X



CITOYEN

Basée à Séoul, l'Alliance citoyenne s'est installée sur le Web pour notamment venir en aide aux réfugiés politiques de Corée du Nord.

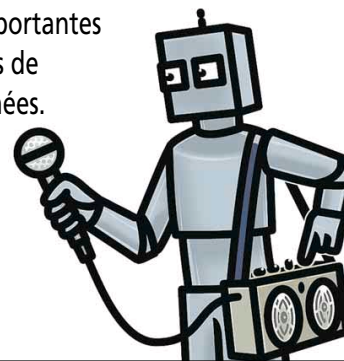
P. XI



TECHNIQUES

Les nouvelles applications de la reconnaissance vocale nécessitent la création d'importantes bases de données.

P. V



ENTREPRISES

La période de Noël représente un test pour les distributeurs en ligne.
BusinessWeek
ebiz
P. XIII

ENQUÊTE

Internet à la recherche d'un second souffle

Dans sa configuration actuelle, le Web a atteint sa vitesse de croisière. Le haut débit lui permettra-t-il de prendre un nouvel élan ?

LE WEB aurait-il atteint un palier de son évolution ? Une phase butoir ? Une étape clef de son évolution ? Se sentirait-il à l'étroit dans le décor qu'il s'est si rapidement bâti ? La question mérite en tout cas d'être posée. Certes, il lui reste encore beaucoup de monde à convaincre : selon les estimations les plus optimistes, sept millions de Français seulement, par exemple, s'y adonneraient avec plus ou moins d'assiduité.

Il n'empêche : quelques autres indicateurs clignotent en signe d'alarme. Ralentissement sensible de la vente d'ordinateurs, inflexion légère des abonnements auprès des prestataires d'accès, difficultés croissantes pour nombre de sites, commerce électronique qui tarde à

trouver sa vitesse de croisière. Pas uniquement d'ailleurs de ce côté-ci de l'Atlantique. Selon les résultats de la première version de l'étude mondiale The Internet Monitor de Pro Active International, réalisée en septembre dernier auprès de plus de 20000 personnes, le développement d'Internet aux Etats-Unis concernerait principalement des segments de la population en retard jusqu'à présent.

Bref, ici comme ailleurs, Internet chercherait bel et bien un second souffle. Engoncé essentiellement dans des infrastructures qui ne lui permettent plus de tenir ses promesses. Pour faire face, le Web, longtemps, a joué d'astuces. Afin de faire circuler dans des tuyaux étroits des données volumineuses,

on compressait par exemple ces dernières. Il suffisait d'y penser. Et de la sorte, croyait-on, on finirait bien par faire passer par nos modems des vidéos en temps réel. Sauf que la logique atteint aujourd'hui ses limites. Or, sans images animées, sans interactivité, sans connexions rapides et permanentes, le Web serait condamné à rester ce qu'il est aujourd'hui.

Heureusement, nous promet-on, voici venu le temps du haut débit. Des tuyaux mieux dimensionnés, autrement dit, pour arroser la Toile de contenus toujours plus riches. Mais le concept mérite quelques bémols.

Sémantiques, tout d'abord, ainsi que le rappelle au demeurant le rapport de Jean-Charles Bourdier, « Réseaux à hauts débits : nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services », remis à Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, le 19 septembre 2000 : « (...) la notion de "hauts débits" n'a pas de sens en dehors des services et usages que ceux-ci autorisent : peuvent être considérés comme "hauts débits" des débits autorisant des services et usages difficilement généralisables (...) à une étape donnée de l'évolution technologique. »

Pratiques ensuite : si les infrastructures se mettent en place, « les services à hauts débits restent encore flous et peu d'exemples sont actuellement disponibles, poursuit le rapport Bourdier. Plus rares encore sont les exemples de contenus réellement spécifiques qui en tireraient parti : au-delà de considérations très générales sur l'avenir de l'image et de la télévision sur l'Internet ou les terminaux mobiles, peu de faits alimentent la réflexion et les rares réalisations connues laissent parfois l'observateur quelque peu perplexe ».

« Si on observe de gros efforts dans la mise en place d'infrastructures haut débit, renvoie comme en écho Thierry Lepercq, directeur de la banque d'affaires NetsCapital, spécialisée dans la nouvelle économie, il faudra créer de véritables contenus multimédias attractifs. »

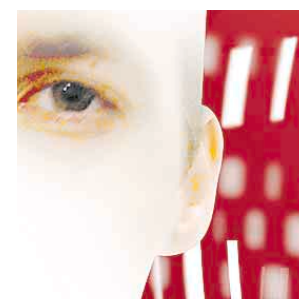
Et quand bien même. Des connexions plus rapides, des contenus plus attractifs... Pour beaucoup, le premier obstacle sur le chemin du Web reste avant tout l'ordinateur lui-même et ses différents périphériques. Trop compliqué encore, il s'est en fait peu adapté aux nouveaux usages en ligne. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, sa mise en route, la connexion du modem, le lancement du navigateur, la re-

cherche et la frappe de l'URL idoine restent des opérations bien trop fastidieuses pour qui veut juste vérifier une adresse de restaurant.

« Si l'ordinateur personnel est le terminal le mieux adapté aux hauts débits, son usage est restreint à l'espace du poste de travail. De plus, une partie significative de la population est toujours réticente à l'usage d'un ordinateur, note de fait le rapport remis au secrétaire d'Etat à l'industrie. Il est par conséquent probable que les hauts débits ne se développeront pas uniquement via son intermédiaire. »

Et, de fait : en dépit des échecs passés, des sociétés comme Netgem n'hésitent pas à présenter de nouveau des solutions pour surfer sur la télévision. L'avenir dira si cela sera suffisant pour donner au Web un second souffle.

Olivier Zilbertin



Les contenus de la Toile ne remportent pas obligatoirement l'adhésion des internautes.

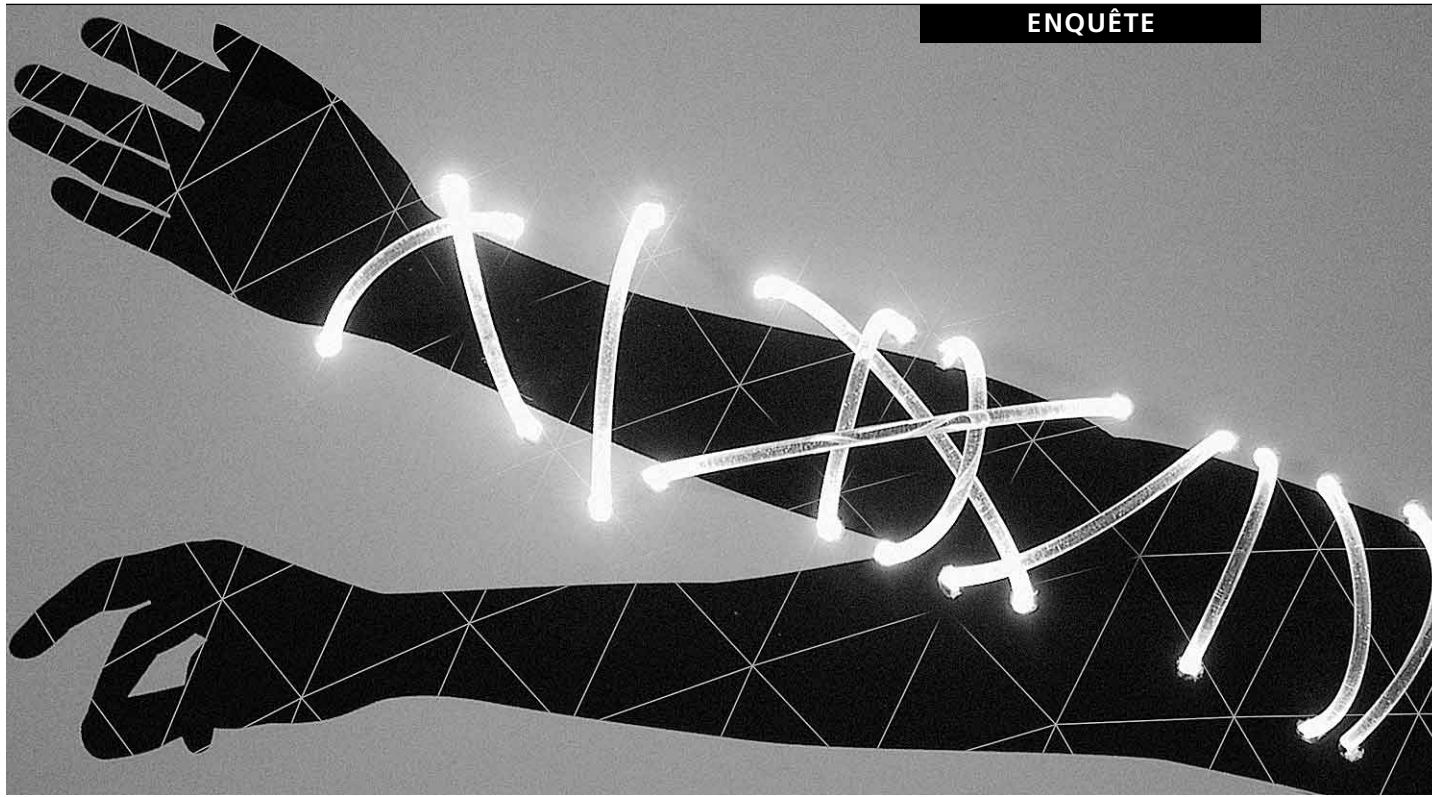
Lire page III



CLOVIS GOUX

Des infrastructures pour le haut débit, des contenus et services mieux adaptés aux attentes des internautes, des terminaux plus simples d'utilisation. Internet explore toutes ces voies afin de rallier les usagers.

PUBLICITÉ



Réseau : l'avènement des accès à haut débit

« C'EST LONG. » Pour l'internaute moyen, ce reproche fait partie du quotidien. Car naviguer sur la Toile avec un banal modem analogique à 56 kilobits par seconde (Kbit/s) devient de plus en plus lassant. Coupables, les embouteillages sur le Réseau, bien sûr, mais aussi les pages Web enrichies à profusion d'objets multimédias en tout genre et fortement polluées de bannières de publicité. Le modem analogique aurait-il fait son temps ?

Bien qu'il soit toujours la passerelle d'entrée sur le Réseau la plus répandue, les internautes assidus commencent à lui préférer des modes de connexion plus rapides, par le réseau câblé de la télévision ou avec une liaison ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), qui emprunte les voies du réseau téléphonique traditionnel. Selon l'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA), ces nouveaux comportements expliqueraient en partie la diminution de 2 millions d'heures de connexion sur le réseau téléphonique commuté constatée entre avril et juillet derniers.

Sur le papier, la nouvelle offre est plutôt alléchante. Moyennant un abonnement mensuel forfaitaire qui oscille entre 300 et 450 francs

Grâce au câble et à l'ADSL, l'Internet de deuxième génération se met en place

TTC, le temps de connexion est illimité et les débits – théoriquement – sont nettement plus élevés. La valeur pour le trafic descendant (du réseau en ligne vers l'abonné) passe à 512 Kbit/s avec le câble comme pour l'ADSL, voire à 1 024 Kbit/s pour certaines formules plus onéreuses. Ces accès à haut débit concurrencent aussi les liaisons Numéris à 64 ou à 128 Kbit/s, malgré les avantages de ces dernières (qualité et fiabilité accrues, donc débit réel plus élevé). D'autant qu'à 128 Kbit/s le coût d'une connexion Numéris est deux fois plus élevé, en raison de l'utilisation simultanée de deux canaux numériques.

Les accès à haut débit répondent ainsi aux deux préoccupations majeures des utilisateurs intensifs : surfer plus vite et payer moins cher. Le cabinet d'études IDC estime que

dans cinq ans, alors que deux tiers des foyers français seront connectés à Internet, la moitié d'entre eux utiliseront des liaisons à haut débit.

En attendant, dans l'Hexagone, l'accès à Internet par le câble n'est possible que dans les grandes agglomérations et des communes privilégiées jugées « rentables » ou desservies par des fournisseurs dynamiques. Par ailleurs, toutes les prises du réseau câblé de la télévision existantes ne sont pas commercialisables pour l'accès à Internet. De plus, la situation de monopole des câblo-opérateurs sur chaque commune bride la concurrence.

Pour l'ADSL, la situation, bien qu'elle soit meilleure, n'est pas parfaite, car France Télécom ne prévoit pas de déployer la technologie sur l'ensemble du territoire. Un détournement sur le site de l'opérateur permet ainsi de constater que certains départements comme l'Ariège, la Corrèze, la Haute-Loire, le Lot-et-Garonne ou la Meuse sont, pour l'instant, oubliés. Pour les zones rurales, le satellite constitue la seule solution économique pour accéder à des débits élevés. Mais les offres sont encore rares. La plupart nécessitent une voie de retour sur ligne téléphonique classique, ce qui aug-

mente le coût de la connexion au Réseau. Bien que ce type d'accès par satellite offre un haut débit en trafic descendant, il n'intéresse principalement que les entreprises.

Outre les problèmes de couverture, les performances réelles viennent ternir quelque peu l'image du haut débit. Les vitesses annoncées ne sont en effet que théoriques et nullement garanties. Si la situation du câble s'est quelque peu améliorée par rapport à ses débuts, elle est encore critiquable au dire de beaucoup d'abonnés. Idem pour l'ADSL, où les utilisateurs constatent parfois des débits inférieurs à ceux d'une connexion par modem analogique. Pour améliorer les liaisons avec leurs abonnés, les fournisseurs d'accès doivent faire évoluer leur infrastructure réseau, ce qui coûte cher. Noos a ainsi récemment annoncé un plan d'investissement de plus de 1 milliard de francs.

Enfin, la liaison finale n'est pas seule en cause. Aussi l'infrastructure du Réseau – et celles de l'interconnexion des serveurs – se doit-elle d'évoluer si elle veut supporter les trafics générés par ces accès à haut débit. Sinon, les embouteillages ne sont pas près d'être finis.

Jean-Marc Gimenez

Des liaisons sans fil pour se connecter

POUR SURFER sur le Web à toute vitesse, il ne faut pas forcément garder les pieds sur terre. Pendant que les connexions terrestres à haut débit sur fil de cuivre et câble coaxial se démocratisent, les liaisons sans fil s'approprient, elles aussi, à participer au développement d'un Internet plus vélocité. D'un côté, pour les accès sédentaires à partir d'un micro-ordinateur de bureau; de l'autre, pour l'Internet mo-

bile sur les téléphones portables et autres terminaux nomades.

Dans le cas des accès fixes, l'idée consiste à effectuer un raccordement au réseau Internet non plus par l'intermédiaire du fil de cuivre du réseau téléphonique, mais en utilisant une liaison hertzienne. La boucle locale terrestre, ce segment du réseau souvent appelé « le dernier kilomètre », qui relie l'abonné à l'opérateur et à son réseau de té-

lécommunications, devient ainsi aérienne. C'est la boucle locale radio (BLR). Cette liaison sans fil n'est pas dédiée aux accès Internet : elle peut aussi servir à la fourniture de services de téléphonie traditionnels, indépendamment du réseau de l'opérateur historique. En France, le gouvernement a attribué les licences BLR au mois d'août dernier, étape majeure vers l'ouverture totale à la concurrence du marché des télécommunications (accès Internet compris).

Concrètement, la BLR implique l'installation de stations côté opérateur et d'une petite antenne chez l'abonné. Les débits annoncés vont de 512 kilobits à 2 mégabits par seconde, selon la fréquence utilisée. Quant à la disponibilité, elle est encore imprécise. La technologie étant mûre et les autorisations déjà attribuées, les premières offres des opérateurs BLR nationaux et régionaux, à destination des particuliers comme des professionnels, devraient cependant voir le jour dans les prochains mois.

Pour les accès Internet mobiles à haut débit, c'est une autre histoire. L'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), le système de communication mobile et sans fil de troisième génération, qui promet des accès nomades jusqu'à 2 mégabits par seconde, ne sera pas lancé commercialement avant juillet 2001, date à laquelle auront lieu les premières attributions de fréquences.

D'ici là, et sans doute plusieurs mois après cette date, il faudra se contenter du débit supporté par le réseau GSM actuel, qui est de seule-

ment 9,6 kilobits par seconde. Une évolution intermédiaire baptisée GPRS (General Packet Radio Service) est en cours de déploiement, qui pourrait donner un léger coup de fouet aux applications nomades d'Internet, en attendant l'UMTS. La norme GPRS permet des transmissions de données à un débit théorique plus élevé de 171 kilobits par seconde (voire 384 Kbit/s pour certaines implémentations). France Télécom l'a expérimentée depuis le mois d'avril sur plusieurs zones de son réseau Itinériss et prévoit un déploiement général d'ici quelques mois, avec un débit de l'ordre de 30 à 40 kilobits par seconde. Les deux autres opérateurs de téléphonie mobile seraient aussi en train de peaufiner leurs offres.

Pourtant, en pratique, le GPRS se fait plutôt discret, l'heure étant plutôt à la frénésie marketing autour des terminaux et services WAP (Wireless Application Protocol). Bien qu'il ne soit pas encore opérationnel, le haut débit sans fil est cependant en bonne voie. Mais il y aura peut-être quelques mécontentements. Car que ce soit avec un téléphone GSM WAP, GPRS ou UMTS, ou bien sur un micro-ordinateur fixe qui empruntera les voies de la boucle locale radio, il faudra partager un peu de la bande passante disponible avec ses voisins. Et subir, comme avec un accès terrestre, les incontournables lenteurs du Réseau.

J.-M. G.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Le top des réseaux

www.lesproviders.com

Spécialiste des informations pratiques sur les prestataires d'accès au Réseau, le site propose deux sections consacrées aux accès câble et ADSL. On y trouve d'intéressants tableaux comparatifs de prix, ainsi que des forums de discussion où les internautes peuvent partager leurs expériences. A visiter : le forum sur le haut débit et celui qui est dédié à Mangoosta.

www.netissimo.tm.fr

Ce site officiel de France Télécom présente l'offre, les tarifs et les détails pratiques d'installation pour son service ADSL Netissimo. Il permet aussi de vérifier la disponibilité de la technologie selon un classement par villes ou par départements. Une FAQ (Foire aux questions) claire et complète permet de se renseigner plus en détail sur la technologie.

www.adsl.com

Le site officiel du DSL Forum, organisation internationale qui regroupe plus de 300 acteurs de l'industrie impliqués dans les technologies DSL, dispose d'un espace public où sont rassemblées de nombreuses explications techniques. A utiliser comme une source de référence pour comprendre l'historique et le fonctionnement de la technologie.

fr.reseaux.telecoms

En complément du Web, les groupes de discussion sur Usenet constituent un intéressant canal d'information. Sous la hiérarchie fr.reseaux.telecoms, les forums câble et ADSL sont particulièrement actifs. Le groupe fr.reseaux.telecoms.fournisseurs, moins prisé, présente aussi un certain intérêt.

Mangoosta

Nom : Mangoosta (anciennement Speedcom).

Date de création : mars 2000.

Nationalité : française.

Activité : opérateur télécoms et fournisseur d'accès Internet 100 % ADSL.

Détail de l'offre : Mangoosta propose aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises et aux travailleurs indépendants un accès Internet ADSL. Bien que cet accès utilise une ligne téléphonique classique installée par France Télécom, il ne nécessite pas d'abonnement au service Netissimo de l'opérateur historique, contrairement aux offres des fournisseurs ADSL concurrents.

Tarifs : abonnement mensuel de 330 F TTC pour un accès monoposte offrant un débit descendant de 512 Kbps et un débit montant de 128 Kbit/s ; environ 790 F TTC par mois pour un accès monoposte ou multiposte à 1 024 Kbps en réception et 256 Kbit/s en émission. Les frais d'installation pour un accès monoposte s'élevaient à 500 F TTC et environ 950 F TTC pour une configuration multiposte.

Mode de commercialisation : via des partenaires Internet, comme Yahoo ! France, Gameloft.com ou France MP3. Le site de Mangoosta permet d'être aiguillé vers l'un de ces partenaires.

Couverture : à vocation nationale. Aujourd'hui, la plus grande partie de la région parisienne et les principales villes françaises sont couvertes. La disponibilité du service peut être vérifiée sur le site Web du fournisseur à partir d'un code postal.

■ www.mangoosta.fr

Trois questions à...

Daniel Kofman

1 Vous êtes maître de conférences à l'École nationale supérieure des télécommunications de Paris.

Le réseau Internet est-il, selon vous, en train de s'essouffler ?

Internet est ce que l'on appelle un réseau « best effort ». Cela signifie qu'il n'offre qu'un modèle de service banal qui consiste à dire : « Je vais faire de mon mieux, mais je ne vous garantis rien. » Ce modèle était bien adapté aux applications historiques de l'Internet. Quand vous envoyez un e-mail, s'il arrive une minute plus tard, ce n'est pas très grave. Mais, pour les nouvelles applications comme la téléphonie IP, il y a des contraintes de temps réel. Le délai pour que les informations traversent les tuyaux doit être réduit, et le réseau actuel n'est pas adapté. Nous mettons en place un réseau de deuxième génération, qui offre une capacité accrue, une qualité de service et des technologies de multicast. C'est l'objectif du projet VTHD (Vraiment très haut débit), financé par le ministère de l'Industrie et auquel participent France Télécom R&D, l'Inria et le GET (Groupement des écoles de télécommunications).

2 A qui est destiné le VTHD, et quels sont les débits que la technologie permet d'atteindre ?

VTHD est un projet expérimental de réseau sur fibre optique. Les technologies que l'on déploie sont celles que les opérateurs vont développer en cœur de réseau pour mettre en place cet Internet de deuxième génération. Nous avons déjà mis en place des infrastructures dont les artères ont une capacité de quatre fois 2,5 gigabits par seconde. Les sites qui accèdent à ce réseau (environ quinze pour l'instant) disposent d'une bande passante de 1 gigabit par seconde. Ce n'est, toutefois, pas la réalité du marché de masse, et ce type de débit ne sera pas proposé aux particuliers dans le court terme. Cela exige un accès en fibre optique qui n'est pas économiquement rentable chez les résidentiels. Dans un premier temps, la mise en place de l'Internet deuxième génération passe par les technologies du câble et de l'ADSL pour les particuliers, SDSL et boucle locale radio pour les entreprises.

3 Selon vous, quelles sont les applications de cette nouvelle génération du Réseau ?

Aujourd'hui, les systèmes de visioconférence ne sont pas très utilisés. Mais, dès que le Réseau va permettre de véhiculer les flux, ils vont se généraliser, tout comme les offres de distribution de musique ou de vidéo. La manière d'accéder aux applications va aussi changer. Pour tous les services dont les entreprises ont besoin, il va y avoir une forte tendance vers les ASP (Application Service Providers), avec éventuellement une convergence avec la téléphonie. On peut ainsi imaginer que le PABX de l'entreprise disparaisse, et que les services téléphoniques soient offerts par une plate-forme mutualisée côté opérateur. Tout cela est rendu viable par l'Internet de deuxième génération. Un certain nombre de start-up s'intéressent au sujet et vont proposer, dans des délais très courts, des solutions basées sur la voix sur IP. Un ASP pourrait, par exemple, fournir, à travers un accès Internet, des services de téléphonie, d'intranet, d'agenda partagé et de gestion de contacts accessibles sur l'Internet fixe et mobile.

Propos recueillis par Jean-Marc Gimenez

PUBLICITÉ

ENQUÊTE



PEKKA PIPPO

Contenus : peu adaptés aux attentes des internautes

QU'ELLE SEMBLE loin, l'euphorie du début de l'année 2000 ! La sphère Internet paraît aujourd'hui frappée d'une torpeur qui contraste grandement avec l'agitation des derniers mois. Les annonces de création de sites se font plus rares, hormis ceux qui sont consacrés aux jeux en ligne (Bingopoly, Bananalotto), et aucun nouveau concept révolutionnaire n'est venu réveiller la Toile ces derniers temps.

Preuve de cette relative accalmie, les campagnes d'affichage publicitaire massives ou les spots aguicheurs diffusés à la télévision pour les « entreprises.com » se font désormais moins nombreux ou moins voyants. La faute sans doute à l'effondrement en Bourse des stars du secteur comme Multimania ou Libertysurf, qui met au jour les limites financières d'entreprises dont les services sont pourtant extrêmement populaires sur le Réseau. La faute également à la disparition de plusieurs start-up emblématiques comme la boutique virtuelle Boo. Le site d'achats groupés Clust ou encore Boxman, le vendeur suédois de disques en ligne. Autant d'éléments qui, pris séparément, peu-

Sur la Toile, la moindre nouveauté ne remporte pas obligatoirement l'adhésion de ceux qui s'y connectent

vent apparaître comme de simples accidents de parcours, naturels dans la nouvelle économie mais qui, regroupés, cassent un peu l'image rayonnante d'une Toile sur laquelle la moindre nouveauté remporterait forcément l'adhésion des internautes.

« Nous avons vu l'émergence de sociétés avec des modèles économiques n'offrant qu'une faible valeur ajoutée une fois passé l'expérience de curiosité, analyse Thierry Lepercq, directeur de la banque d'affaires NetsCapital, spécialisée dans la nouvelle économie. On peut même parler d'une vague avortée de l'e-commerce. Il y a eu beaucoup de naïveté chez les entrepreneurs et chez les

gens qui les ont soutenus. Le malentendu est venu du fait que beaucoup ont cru qu'il suffisait d'avoir une idée, sans parvenir à donner de la valeur marchande au trafic qu'ils pouvaient générer sur leurs sites. Depuis six mois, on a par conséquent vu l'échec de ce modèle, en termes de service au client, et la faillite de certaines entreprises n'est pas due au fait que des investisseurs ne veulent plus mettre la main à la poche mais bien [au fait] que personne n'achète leurs produits. » Pour l'internaute, tout cela se traduit par des contenus peu adaptés à ses attentes. Les derniers baromètres publiés par les différents instituts de mesure d'audience (MMXI, Netvalue..) montrent clairement que les vedettes incontestées du Web restent les grands carrefours d'audience (Yahoo!, Wanadoo...), les sites communautaires (Multimania..) et les sites pratiques (SNCF, ticknet).

Bref, des sites qui rendent clairement service à celui qui se connecte. L'échec des sites d'achats groupés est à mettre sur le compte de cette méconnaissance des attentes des clients en ligne, plus individualistes et pas prêts à attendre

des jours pour gagner 100 francs sur un produit. De même que la transposition, sur Internet, du modèle traditionnel de la vente par correspondance ou du commerce traditionnel est en train de prouver ses limites. Beaucoup d'analystes, notamment ceux de Netvalue, qui vient de publier une étude sur le sujet, estiment que l'arrivée du haut débit résoudra tous ces problèmes d'inadéquation des contenus sur le Réseau. On peut évidemment penser que des connexions permanentes à Internet ajoutées à des vitesses élevées permettront d'enrichir les sites de sons, de vidéos ou d'autres outils interactifs.

Mais, comme le souligne Thierry Lepercq, le Réseau à haut débit ne sera pas la solution miracle. « Il ne s'est pas encore construit de véritable écriture propre au Web. Et, si aujourd'hui, on observe de gros efforts dans la mise en place d'infrastructures à haut débit, il faudra créer de véritables contenus multimédias attractifs. L'e-learning ou encore les jeux seront probablement les premiers secteurs concernés par cette évolution. »

G. F.

Le décollage de l'e-commerce

LES FRANÇAIS sont encore loin d'avoir compris à quel point Internet pouvait bouleverser leur vie quotidienne. Car, s'il y en a plus d'un sur cinq aujourd'hui connecté à la Toile, il n'y en a qu'un sur vingt-cinq qui ait effectué des achats en ligne (contre un Américain sur cinq !), selon le cabinet d'études Jupiter.

Se basant sur une comparaison avec les Etats-Unis, les grands cabinets d'études attendent depuis déjà deux ans une explosion des ventes en ligne en Europe. Mais il y a eu un certain retard à l'allumage, et c'est l'année 2000 qui semble marquer ainsi l'an 1 de l'e-commerce en France, même si l'on n'attend jamais que 4 milliards de francs d'achats sur Internet pour l'année à répartir entre 1800 sites mar-

chands (le Top 100 accapare environ 80% des revenus).

En effet, « 2000 apparaît comme une année charnière dans la professionnalisation des sites marchands », confirme Sophie Perrin, qui a mené une étude auprès de cinquante-sept sites français de commerce électronique pour le Benchmark Group. En six mois, le profil des grands sites d'e-commerce s'est profondément amélioré quant à la richesse de l'offre, l'ergonomie, la gestion des paiements, le service après-vente... Un exemple: il y a encore un an, il fallait une douzaine de clics pour trouver et acheter un produit en ligne; aujourd'hui, sur la plupart des sites, c'est faisable en sept ou huit clics ».

Bientôt, l'arrivée du haut débit devrait permettre de mieux valo-

riser des produits nettement plus complexes que les livres, disques et vols secs (tels les voitures, vêtements, voyages, immobilier...) grâce à la vidéo, aux images en 3D et à 360°, aux vendeurs virtuels, etc.

Reste un frein majeur : la défiance des clients dès qu'il leur faut laisser leurs coordonnées bancaires sur le Net. Environ 2% des transactions sur le Net seraient frauduleuses, contre 0,05% dans le commerce traditionnel. Mais, là aussi, les sites ont fait des efforts.

« Aujourd'hui, quasiment tous les cybermarchands français protègent les données bancaires lors de leur transmission par l'acheteur (selon le cryptage SSL inventé par Netscape), observe David Botvinik, directeur général de Fia-net, qui assure (appuyé par Axa) 75% des transactions

en ligne en France. Mais ils ne sont encore que 60% à sécuriser la conservation de ces données bancaires; or, c'est là que se trouve le point faible. »

De plus en plus de sites s'en soucient, confiant le plus souvent leurs bases de données bancaires à des professionnels de la sécurisation (Télécommerce de France Télécom, Payline d'Expédia, SIPS d'Atos ou, dans la banque, SP+ pour les Caisses d'épargne, Cybermut pour le Crédit mutuel, etc.). A terme, les fabricants (Schlumberger, Gemplus, etc.) et les opérateurs (Visa, Mastercard, etc.) de cartes de crédit comptent mondialiser l'usage de la carte à puce, bien plus sûre que la carte magnétique.

Gaëlle Macke

Le top des réseaux

www.multimania.fr

Les membres de la communauté Multimania peuvent désormais créer et diffuser leurs propres contenus audio et vidéo directement sur le site. Suite à un partenariat avec RealNetworks, l'éditeur du logiciel RealPlayer, Multimania entend donc ne pas rater le train du haut débit en se constituant une base de contenus adaptés à l'Internet grande vitesse. Une plate-forme technique est disponible sur le site pour s'initier à la créations de fichiers sonores et vidéo.

www.8cs.com

Eight Cylinders est une start-up américaine qui propose un ensemble de technologies pour animer les sites Web en trois dimensions. Le moteur développé par 8Cs est actuellement en cours d'expérimentation par plusieurs entreprises qui souhaitent développer des contenus multimédias à haut débit sur Internet.

www.oven.com

La Web agence new-yorkaise Oven Digital s'est taillée une solide réputation dans la réalisation de sites en exploitant au maximum les possibilités offertes par la technologie. L'entreprise va prochainement participer à la réalisation d'une plate-forme qui permettra à plusieurs possesseurs de téléphone portable de jouer ensemble à distance.

LiberaFilms

Site français lancé en juillet 2000, LiberaFilms est l'un de ces rares webs dans le monde (avec notamment Primefilm en France et Sightsound, Broadcast et Cinemapop aux Etats-Unis) à tenter l'aventure de la diffusion de films sur Internet à haut débit.

« Aujourd'hui, le nombre d'internautes ayant accès à du haut débit est restreint, mais nous avons lancé le site pour avoir un premier aperçu de l'importance de la demande et, surtout, pour tester la technologie », explique Stéphane Dottelonde, producteur indépendant et cofondateur du site. En effet, outre le casse-tête du régime des droits d'auteur pour la diffusion Web, la principale difficulté, pour offrir du cinéma sur Internet, est technique. « L'amélioration de la compression des images permet d'obtenir une qualité DVD, et les nouvelles versions des logiciels pour l'audiovisuel sur le Net accélèrent le chargement des images. » La société vient de signer un accord avec l'américain Akamai, leader mondial de l'accélération de débit pour le chargement en temps réel (« streaming ») audio et vidéo. Elle emploie aussi deux pirates à temps plein, qui essaient de casser le système de cryptage afin de l'améliorer sans cesse. Elle est aussi en train de mettre au point une technologie permettant d'adapter, sur le fichier film, le fichier sous-titrage voulu (en anglais, français, espagnol, allemand ou italien).

Trois questions à...

Olivier Beauvillain

1 Vous êtes consultant spécialisé dans les contenus sur Internet pour le cabinet d'études Jupiter Communications. Comment voyez-vous évoluer ce secteur dans les prochaines années ?

En Europe, les perspectives pour l'industrie du contenu sont assez sombres. Et ce aussi bien pour les start-up que pour les médias traditionnels. Les revenus publicitaires en ligne sont en effet trop insuffisants pour que des entreprises soient rentables uniquement sur ce modèle-là. Il faudra donc envisager des développements à l'international pour les jeunes entreprises européennes. Pour les médias traditionnels, le fait qu'ils soient en grande majorité à caractère national ne leur ouvre pas non plus de bonnes perspectives de rentrées publicitaires. Il faudra donc qu'ils trouvent des partenaires pour développer leurs sites plutôt que le faire de manière indépendante. Canal+, par exemple, vient de passer un accord avec AlloCiné. Aux Etats-Unis, NBC ou Disney se sont lancés dans le rachat de start-up pour assurer leur développement.

2 Pensez-vous que les contenus présents sur Internet ne correspondent pas aux attentes des internautes ?

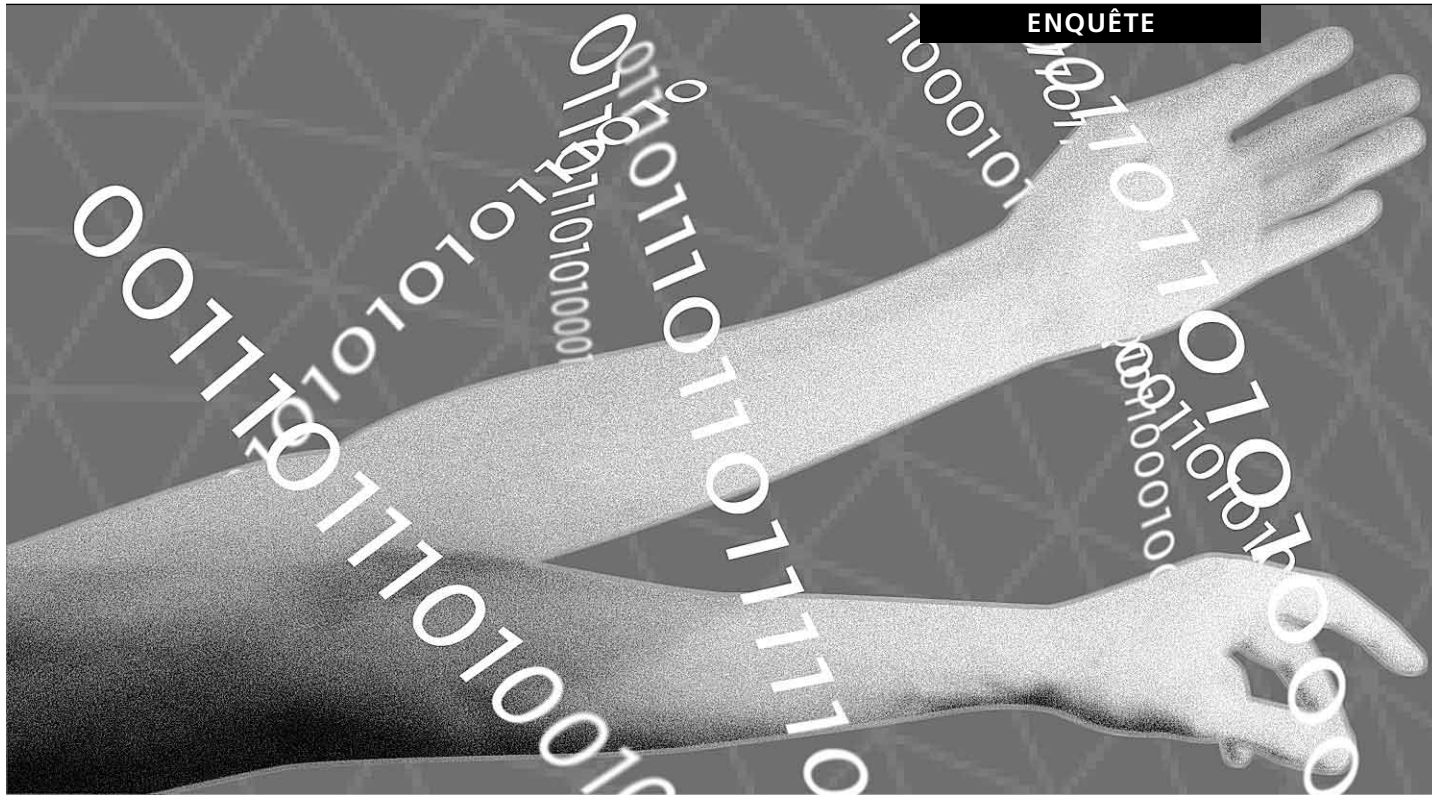
Je crois que les gens veulent des choses simples. Ils veulent des informations courtes et préfèrent lire les titres des dernières dépêches plutôt que de se plonger dans un dossier de fond. Il faut savoir que le courrier électronique est le premier motif de connexion. Dans ces conditions, on peut même dire que beaucoup de contenus sont trop sophistiqués pour l'internaute lambda. Actuellement, en France, la population des internautes est en grande partie constituée de novices. Or plus un internaute est expérimenté, plus il passe de temps en ligne, et plus il consomme de contenus sophistiqués.

3 L'arrivée du haut débit va-t-elle changer la donne dans ce secteur du contenu ?

Il faut d'ores et déjà dire que tout le monde n'aura pas le haut-débit dans les années à venir. D'après nos études, seulement un tiers des foyers américains bénéficieront d'une connexion à haut débit en 2005. La première attente des internautes vis-à-vis du haut débit se situe surtout au niveau de l'accès instantané et permanent à Internet plus qu'à celui des contenus. On parle ainsi beaucoup de l'usage de la vidéo, de sites de vidéo à la demande notamment, mais je crois que la télévision interactive proposera toutes ces innovations bien avant qu'elles n'arrivent sur le PC. Et à moindre coût, en plus.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

PUBLICITÉ



Terminaux d'accès : le PC a toujours la cote

Même s'il n'a pas été conçu à l'origine pour naviguer sur le Web, le PC demeure l'outil d'accès le plus utilisé

FORCE EST de le constater : aujourd'hui, le micro-ordinateur demeure le terminal d'accès à la Toile le plus utilisé. Et, sans doute, le vénérable PC gardera-t-il longtemps ce privilège. Car, comme le souligne Daniel Kaplan, délégué général de la Fondation Internet nouvelle génération (FING), « l'ordinateur est, et restera, le principal outil de travail et de production ». Un prérequis essentiel à l'objet qui sera, demain, la porte d'accès par excellence au Réseau.

Pour l'heure, le micro-ordinateur est une machine compliquée ; son utilisation exige un minimum de connaissances informatiques. Brancher un modem, installer ses pilotes, paramétrer la connexion à son fournisseur d'accès Internet... n'est pas accessible à tous. Pour que chacun puisse profiter de la Toile sans contraintes, les constructeurs

proposent des terminaux faciles d'utilisation, en tout cas pas plus compliqués à maîtriser que les autres objets rencontrés quotidiennement, tels le téléphone ou le Minitel.

C'est dans cette logique qu'Alcatel commercialise le WebTouch One, un terminal « tout-en-un » qui offre à la fois un téléphone aux fonctions avancées, les services Minitel en couleurs et des services Internet comme la messagerie électronique, le Web et le commerce électronique. Une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour installer l'appareil ; une touche d'accès direct connecte l'utilisateur à Internet en quelques secondes.

Bref, le WebTouch One est aussi facile à utiliser qu'un téléphone. Son clavier rétractable et son large écran tactile en couleurs lui confèrent un grand confort d'utilisation. Matra Nortel Communications propose également un terminal équivalent, appelé Tel@phone, et d'autres constructeurs, comme Samsung ou Siemens, finalisent actuellement leurs prototypes.

Les premiers terminaux « tout-en-un » sont équipés d'un modem 33,6 Kbit/s ou Numéris, mais des versions plus rapides, basées sur la technologie ADSL, devraient voir le jour une fois que cette technologie d'accès à haut débit sera implantée à travers l'Hexagone. Ces appareils sont conçus pour rester en veille permanente, l'utilisateur n'a pas à démarrer le sien chaque

fois qu'il souhaite consulter son e-mail. Mais la convivialité à son prix : un terminal « tout-en-un » vaut environ 3000 francs dans le commerce. C'est cher !

Et, même si le micro-ordinateur d'entrée de gamme coûte aujourd'hui environ 6000 francs, il offre beaucoup plus de possibilités, de la bureautique au ludique, en passant par la lecture de vidéos ou la retouche de photos. Ce problème de prix se pose également pour les autres appareils communicants de type agenda électronique, téléphone portable WAP (Internet mobile) ou Webpad (palette portable équipée d'un écran tactile et d'un modem).

En plus, ces appareils ne sont pas, a priori, plus conviviaux qu'un PC. Enfin, dernier point qui justifie encore l'achat d'un micro-ordinateur : il est éphémère. Sur un PC, il suffit de changer son modem analogique contre un modem Numéris pour bénéficier d'une meilleure bande passante au Réseau...

Une souplesse qui devrait résister longtemps à l'inventivité débridée des constructeurs. En effet, l'évocation des terminaux du futur, pour Daniel Kaplan, « ne se pose pas en termes d'alternative ». Il ne s'agit pas de remplacer une porte par d'autres, mais, vraisemblablement, d'adapter ces accès aux besoins des internautes. Et mettre en adéquation contenu et contenant. On ne regardera probablement jamais un film de cinéma sur un téléphone portable.

A l'inverse, il n'est sans doute pas nécessaire de « booter » son ordinateur pour écouter une radio en ligne : un simple téléphone mobile peut suffire à cette opération. A l'hétérogénéité des contenus, donc, répond la diversité des terminaux d'accès. En clair, les futurs points d'entrée sur le Réseau seront dédiés à des actions très précises, et leur utilisation sera, de plus en plus, intuitive.

Bref, même si le parc des micro-ordinateurs se répand à grande vitesse, les constructeurs mettent au point des terminaux faciles d'accès pour élargir l'audience des internautes. Mais pas seulement. Car Internet n'est finalement rien d'autre, comme le rappelle Daniel Kaplan, qu'« une infrastructure physique sur laquelle circulent des données », une infrastructure dont les hommes sont loin d'être les acteurs exclusifs.

Des normes comme Bluetooth laissent présager l'émergence de terminaux autonomes, qui se connecteront à la Toile sans l'intervention directe de leur propriétaire. Et ces terminaux seront rien de moins que les objets quotidiennement sollicités. La bouteille de lait vidée, le réfrigérateur ira chercher sur la Toile, tout seul, les points de vente les plus proches et passera sa commande. Des terminaux qui parlent à d'autres terminaux, en quelque sorte.

Stéphane Foucart
et Hai Nguyen

Le Web tente de revenir sur les téléviseurs

« TROP TÔT. » « Trop chers. » « Trop discrets dans les rayons des distributeurs. » Pour les fabricants européens, l'échec des premiers terminaux de consultation Internet sur la télévision tient en trois phrases. Un constat qui n'empêche cependant pas certains acteurs de continuer à y croire. Ainsi du français Netgem, qui, dès 1997 a tenté - en vain - d'introduire auprès d'un large public sa Netbox.

Nouvel essai, mais changement radical de stratégie : Netgem valorise désormais auprès des différents fournisseurs d'accès Internet (FAI) et d'opérateurs de télévision numérique son navigateur Internet très peu gourmand en mémoire (2 Mo de mémoire flash et 8 Mo de mémoire vive). Ces derniers

Le terminal de consultation Internet sur la télévision refait surface en Europe

peuvent ainsi proposer à leurs abonnés Internet sans ordinateur à bas prix.

Pour le vice-président de Netgem, Philippe Belin, « il ne s'agit pas de singer l'Internet sur un PC et de dire aux gens qu'on leur propose tout [le Réseau] comme sur un ordinateur. Ce serait un mensonge. Un cer-

tain nombre de players multimédias, comme RealPlayer, ne fonctionnent pas sur notre plate-forme technique. La résolution d'un écran de télévision (480 points par ligne sur 640) est bien moindre que celle d'un moniteur informatique (1024 x 768), et oblige les sites Web à s'adapter, sans oublier la lecture des lettres, plus difficile sur un téléviseur ». Pour résoudre ces problèmes, Netgem a donc mis au point une norme joliment baptisée TVFriendly, qui permet aux sites Web de s'adapter aux contraintes techniques liées à l'affichage sur un téléviseur.

Cette forme d'adaptation du Réseau à la télévision a déjà séduit le bouquet numérique terrestre ON-digital en Grande-Bretagne et une start-up française baptisée Walawa. Cette dernière intègre actuellement la technologie Netgem à l'intérieur de téléviseurs de 51 centimètres vendus directement dans la grande distribution. Ces petits téléviseurs Internet vendus moins de 1300 francs devraient ravir quelques adeptes, même, si pour bénéficier du Web au format TV-Friendly, il faut passer obligatoirement par le fournisseur d'accès Internet Walawa.

D'autres éditeurs de logiciels destinés à naviguer sur le Net à partir d'un téléviseur comme l'allemand Infomatec restent plus proches de la structure d'un ordi-

nateur, en proposant une plate-forme technique qui contient une version complète de Netscape. En plus, le téléviseur bénéficie en standard, dans sa machine, de tous les « plug-in » nécessaires pour jouer des programmes multimédias (RealPlayer 7, MP3, animations Flash 4, machine virtuelle Java...). Le fournisseur d'accès Internet Net-up est le premier en France à utiliser la technologie d'Infomatec sur sa toute nouvelle Surfstation. Seules concessions par rapport à un ordinateur traditionnel : l'absence de disque dur et la présence d'un zoom numérique permettant de mieux voir les lettres à l'écran.

Dans un cas comme dans l'autre, s'il demeure quelques incertitudes sur le succès à venir de ces décodeurs Internet, une chose est sûre : les uns comme les autres croient dur comme fer en un marché potentiel énorme représenté par les 40 ans et plus ayant peu ou pas touché à l'informatique, ainsi que par des familles qui ne veulent pas investir dans un deuxième ordinateur. Reste à savoir à quels produits ces futurs télénautes seront sensibles...

Marc Bourhis

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Le top des réseaux

www.cyberdeck.net

Internet gratuit dans les lieux publics (métro, universités, centres commerciaux...) : Cyberdeck propose un terminal d'accès public et gratuit. Les services habituels sont offerts aux passants sur un écran de 42 pouces : bureau virtuel, recherche d'informations et achats en ligne sécurisés. Ces nouveaux terminaux grand public - 270 sont déjà en place - seront déployés dans les lieux fortement fréquentés.

www.telecom.gouv.fr

Une ergonomie destinée aux aveugles et aux mal-voyants : le Réseau national de recherche en télécommunications dévoile le « web-visi ». Ce terminal dispose d'une interface ergonomique alliant « toucher sensoriel », écran tactile, systèmes de reconnaissance et de synthèse vocale pour faciliter accès et navigation sur la Toile.

www.com1-services.com

Le site de la société Com One présente le « Domonet », un décodeur à même de transformer un simple téléviseur en terminal d'accès à Internet, sans achat d'autre matériel. Citée par les responsables de Come One, une étude menée par un cabinet d'études américain prévoit que, à échéance de quelques années, « 16 % des accès à Internet se feront à partir de plates-formes autres que les PC, la télévision arrivant en tête ».

www.iw.com

Ce site en anglais référence plusieurs sociétés ayant investi le marché de l'Internet « tout-terrain », présentes au « Fall Internet World Show », tenu à New York. Il y est par exemple proposé un accès Internet spécifique aux avions, des supports de la taille d'une calculatrice, des terminaux d'accès sans fil, etc.

XML

Pour beaucoup, notamment son promoteur le World Wide Web Consortium (W3C), le XML (EXtensible Markup Language) est destiné à succéder à HTML (HyperText Markup Language), l'actuel langage d'édition utilisé dans la création de sites Web. Comme le HTML, le XML est un langage où l'information est définie par des balises, appelées également des « tags ». Mais, si le HTML repose sur une jeu limité de balises, le XML, lui, est un métalangage, un langage informatique qui permet de créer d'autres langages. C'est ainsi que des développeurs travaillent actuellement, à partir du XML, au VoiceXML, un langage multimédia permettant aux internautes de communiquer vocalement avec leurs navigateurs Web.

En outre, le XML est un langage non pas de représentation, comme le HTML, mais de description de données. Il permet non seulement la création de sites Web, mais aussi la gestion et le partage de données grâce aux descriptions de ses balises, qui, structurées comme une arborescence, décrivent de façon sémantique les contenus. Avantage évident : la recherche de sites devient plus précise et plus efficace puisque les balises décrivent désormais l'information contenue dans chaque page Web.

Trois questions à...

Jean-Paul Colin

1 Vous êtes directeur du développement pour l'Europe de l'Ouest d'Intel. Pouvez-vous nous expliquer quels sont les axes de la recherche du fabricant de processeurs dans l'accès à Internet de demain ?

Chez Intel, nous sommes convaincus que le principal moteur de l'accès à Internet va rester le PC, car en ce moment c'est la plate-forme technique à partir de laquelle tous les constructeurs travaillent pour imaginer l'accès à Internet du futur. Beaucoup de personnes refuseront de s'embarasser d'un engin trop compliqué.

Notre recherche est donc orientée sur l'accès à Internet à partir d'un PC dont tous les aspects techniques rebutants sont « transparents » pour l'utilisateur. De manière qu'un jour les gens n'éprouvent même plus le besoin de dire qu'ils sont connectés, comme ils ne se vantent plus depuis longtemps d'avoir l'électricité ou le gaz à tous les étages.

2 Concrètement, avez-vous, dans vos cartons, un « Web appliance », un accès à Internet facile à partir d'un PC, sans modem à booter, comme le Web Touch One d'Alcatel, déjà commercialisé ?

Oui, nous avons présenté au Consumer Electronic Show de Las Vegas, en janvier dernier, notre Dot Station. Dans les centres de Phoenix et de Portland, 350 de nos chercheurs planchent dessus depuis la mi-98. L'appareil ressemble à un Minitel, ce qui n'est évidemment pas fortuit. Comme ce dernier, la Dot Station permettra d'accéder au Web sans se booter avec un modem, sans menu déroulant. Elle sera fonctionnelle comme un téléviseur ; il suffira d'appuyer sur le bouton « Allumer », les utilisateurs accéderont en cinq secondes au site Web de leur choix. La station comporte un clavier azerty plus 12 gros boutons, dont « Mail » pour écrire un mail, « Send » pour l'envoyer, « Web » pour accéder à Internet...

La Dot Station ne devra pas être figée, mais vendue comme une solution, comprenant un terminal et des services, dont l'administration d'un centre serveur par l'offreur de la solution. Tous nos concurrents nous ont suivis dans ce concept. Je fais depuis cet été la tournée des partenaires offreurs de ce service potentiel, des banquiers surtout. Notre rêve, ce serait de refaire le coup du Minitel. Le service, qui pourrait se vendre comme un forfait à un téléphone mobile, sera commercialisé d'abord en Europe, au premier trimestre de l'an 2001.

3 Quelles sont les principales difficultés technologiques sur lesquelles vous butez encore ?

Par exemple, lorsqu'un site vous conseille de télécharger sa nouvelle version, le centre serveur devra prendre en charge cette opération sans que l'utilisateur s'en aperçoive. Nous retrouvons ici une des principales difficultés sur lesquelles nous butons encore : pour que le téléchargement se fasse instantanément, il faut de la puissance. De même que, pour réduire le taux d'erreurs de la reconnaissance vocale sur les PC, encore de 2 à 3 %, ce qui est commercialement inacceptable, il faut une puissance énorme, bien plus importante que celle qu'il a fallu pour faire chuter ce taux de 10 à 2 %. Tout cela, tout en maintenant les terminaux à une taille petite : il faut énormément de puissance pour mettre la technique à la hauteur de l'homme.

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

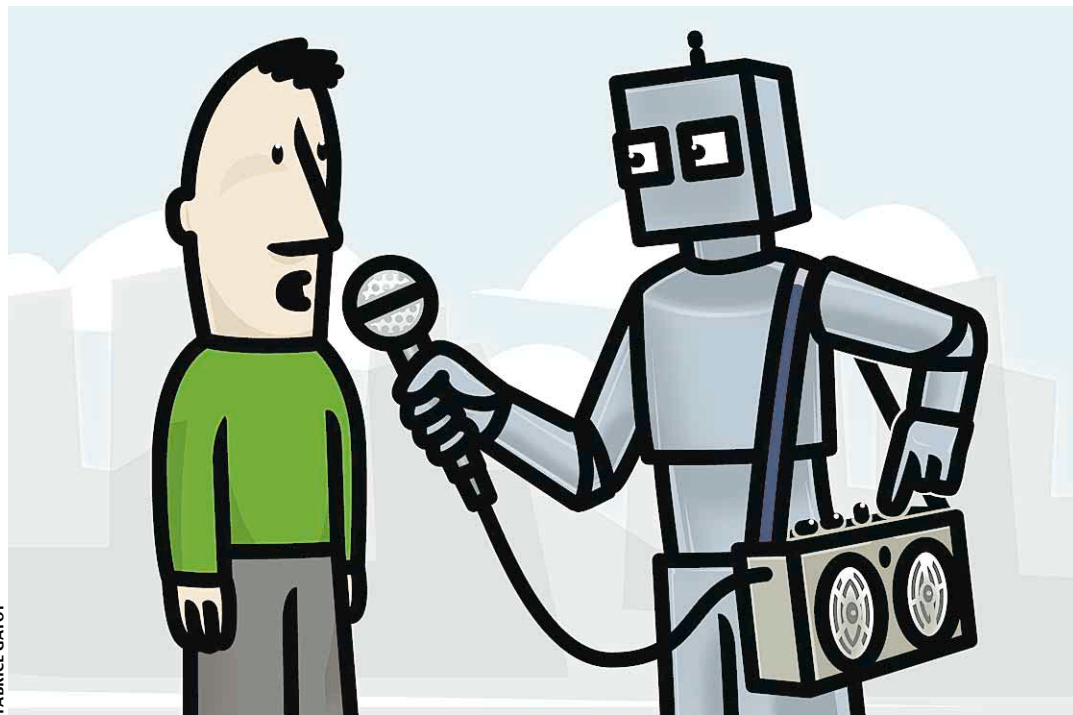
PUBLICITÉ

Les « moines copistes » de la reconnaissance vocale

Les nouvelles applications de la reconnaissance vocale exigent la création d'immenses bases de données

RECENSER, numériser et indexer des sons. Les futures applications de la reconnaissance vocale passent par cette fastidieuse mais nécessaire activité. Car, si les logiciels présents sur le marché, et notamment ceux d'IBM, de Philips ou de Lernout & Hauspie, s'attachent à la reconnaissance du langage, des pans entiers de notre environnement sonore restent absents de leurs bases de données. Pour ces oreilles informatiques, la prononciation d'un nom de rue, de région, de restaurant, ou une séquence publicitaire radiophonique ne fait pas sens. Comblers ces vastes lacunes est, souvent, un labeur de fourmi.

« Nous sommes en quelque sorte les moines copistes des technologies vocales », ironise Danny Balcaen, directeur général de Phonetic Topographics, une entreprise basée en Belgique, au sein de la Flanders Language Valley (FLV), un incubateur européen de start-up liées aux technologies de la reconnaissance vocale. Jour après jour, les complices de Danny Balcaen – une vingtaine de linguistes et de lexicographes – transcrivent au format informatique la phonétique de la nomenclature géographique européenne. « Nous ne nous limitons pas aux noms de régions ou de villes, précise Danny Balcaen; nous recensons la prononciation de tous les cours d'eau, de toutes les rues de toutes les agglomérations européennes. Et



nous intégrons également le nom des restaurants, des hôtels... » L'application à laquelle cette fastidieuse entreprise se destine réside, naturellement, dans l'industrie automobile. L'objectif est en effet, à terme, d'intégrer la fonction vocale aux navigateurs de bord actuels : l'automobiliste n'aura plus besoin d'entrer sa destination à l'aide d'un clavier pour que la machine lui indique le chemin le plus court. La seule prononciation d'un nom de bourg, de rue ou même, donc, de restaurant, lui précisera la route à suivre.

Mais, chose étrange dans le monde des nouvelles technologies, le travail en cours chez Phonetics Topographics se fait à la main. Après la phase de prononciation de chaque nom de lieu, des phonéticiens le déclinent dans toutes les langues avant de le transcrire dans un alphabet phonétique codé. Dans ces systèmes, chaque phonème – la

plus petite unité de son prononçable – est associé à une signature numérique. A chaque mot correspond une succession de phonèmes, donc une séquence codée. Décliné suivant plusieurs prononciations, le même mot est associé à plusieurs séquences, ce qui accroît encore la taille de la base de données. « Berlin, par exemple, est reconnu avec les

prononciations allemande, anglaise ou française », explique Danny Balcaen. Mais de telles bases de données sont gigantesques et, pour l'heure, il est prévu que des supports de type CD-ROM ou DVD-ROM puissent se prêter à leur archivage et à leur exploitation.

C'est sur un autre type de recensement et d'indexation que Yacast

– société franco-britannique – a jeté son dévolu. Selon ses responsables, les serveurs de l'entreprise recèlent plus de 70 000 « signatures » de morceaux musicaux et de spots publicitaires. Une base de données qui permet à la jeune entreprise d'investir le marché de la pige musicale et publicitaire, c'est-à-dire le « ratisage » des programmes musicaux de plusieurs radios et télévisions pour déterminer, en temps réel, le morceau de musique, ou l'annonce publicitaire, qui y est diffusé.

Sur ses serveurs, Yacast reçoit ces programmes par voie hertzienne ou par satellite. Automatiquement numérisés sur un serveur, ils passent au crible d'un logiciel de reconnaissance vocale qui analyse les inflexions sonores du morceau diffusé. S'il est présent dans la base de données, « le morceau est identifié en moins de trois secondes », affirme Laurent Vedel, directeur du développement de la jeune entreprise. Une radio peut donc, par exemple, avoir accès en temps réel à la grille de ses concurrents. Mais elle peut aussi diffuser ses programmes en continu sur le Web en intégrant au son les références du morceau en cours : titre, auteur, compositeur, etc. Et ce même si la programmation de la station a dû changer inopinément, puisque le morceau est identifié sur les serveurs de Yacast, en même temps qu'il est relayé sur le Réseau. Deux poids lourds de la bande FM, Fun Radio et Skyrock,

utilisent depuis quelques semaines cette technologie pour diffuser leurs programmes sur la Toile.

Là encore, l'identification en temps réel est nécessaire. Mais la prouesse n'est pas là. Comme le confie un chercheur du Limsi (Laboratoire d'informatique et de mécanique pour les sciences de l'ingénieur), « la reconnaissance d'un morceau musical donné, en l'absence de bruit de fond, et même en moins de trois secondes, est très simple à réaliser ». L'originalité du dispositif repose plus sur une base de données patiemment construite et mise à jour que sur les lignes de codes des logiciels de reconnaissance. Pour l'heure, explique Laurent Vedel, les services de Yacast se prêtent mieux à des radios comme Fun ou Skyrock, « qui ne diffusent en général pas plus de quatre cents titres par semaine », qu'à « des radios plus généralistes ». Le problème essentiel est donc, comme chez Phonetic Topographics, de recenser et d'enregistrer toujours plus de sons.

Marc Bourhis
et Stéphane Foucart

■ www.yacast.com
■ www.phonetic-topographics.com
■ www.sail.com

La télé sur le portable

Quelques jeunes pousses tentent d'offrir de la vidéo sur les téléphones mobiles

ALORS QUE le GSM Data, technologie qui consiste à envoyer des données avec le système actuel de téléphonie mobile, patine à 9,6 kilobits/s, et que le GPRS (General Packet Radio Service), amélioration du réseau GSM prévue pour acheminer les données par « paquets » – dont le déploiement commence à peine –, ne promet guère de dépasser les 30 kilobits/s, PacketVideo tente de convaincre le monde de la vidéo sur le Net de la supériorité de son lecteur multimédia pour appareils mobiles. Cette start-up californienne née en 1998 voudrait-elle refaire dans le monde du sans-fil le coup de RealNetworks ? A l'époque, où seuls Apple et Microsoft s'essayaient à la vidéo sur le Réseau, RealNetworks s'était en effet imposée en proposant le « streaming », la possibilité de charger les séquences vidéo morceau par morceau.

Les atouts de PacketVideo ne sont en effet pas négligeables sur le plan technologique. Depuis plusieurs mois, Rob Tercek, le président de sa division programmes, n'a de cesse de démontrer que diffuser de la vidéo sur l'écran d'un assistant numérique du type Pocket PC n'est pas une fiction mais bel et bien une réalité. Déjà, en juin 1999, PacketVideo transmettait de la vidéo sur un écran de téléphone mobile en ne disposant que du débit GSM Data.

Tout ça grâce au standard de compression MPG 4, intégré dans son lecteur. A la différence des normes précédentes (MPG 1 et 2), le MPG 4 est tourné vers l'adaptation de la qualité vidéo aux faibles débits (la norme débute à 20 kilobits/s). Avec le PacketVideo Player, on peut ainsi contrôler le nombre d'images par seconde et la taille de ces images en fonction des possibilités du récepteur (un téléphone mobile a des

capacités de calcul plus faibles qu'un PC). On peut également faire varier le taux de correction d'erreurs numériques en fonction de la qualité de la liaison radio, parfois aléatoire en téléphonie mobile. Le taux de compression du PacketVideo Player est, quant à lui, impressionnant : de l'ordre de 4 kilo-octets pour une seconde de vidéo.

Jusqu'à présent, seuls quelques rares lecteurs multimédias semblables à celui de PacketVideo ont vu le jour. ActiveSky, une autre start-up américaine, est sans doute la plus sérieuse rivale. Elle a développé un player assez semblable qui permet, grâce à des développements en XML (EXtensive Markup Language), d'introduire de l'interactivité à l'intérieur des vidéos.

Et, du côté des grands noms de la diffusion vidéo, seul RealNetworks a promptement réagi à l'arrivée de start-up sur le créneau de la téléphonie mobile. La riposte a pris la forme d'une entente avec le constructeur Nokia, qui prévoit que le format Realvideo soit la norme exclusive pour la prochaine génération de téléphones mobiles dotés de fonctionnalités multimédias. Mais PacketVideo négocie, quant à elle, en coulisse avec les équipementiers de réseau tels que Lucent. Ainsi, comme l'espère la start-up, le PacketVideo player pourrait être optimisé en fonction des puces GPRS, en cours de conception.

PacketVideo a d'ailleurs le don des alliances puisqu'elle compte déjà, dans son capital, des entreprises telles que Qualcomm, Siemens, Sony, Philips ou Texas Instruments. Celles-ci ont investi plus de 40 millions de dollars. PacketVideo compte enfin dans sa besace près de trente-cinq éditeurs de contenus multimédias en ligne et des alliés aussi précieux que Warner Bros, qui produit actuellement quatre séries de courts dessins animés réalisés exclusivement pour l'Internet mobile. C'est donc avec constance qu'elle tisse sa toile dans l'Internet mobile – elle a installé des bureaux à Londres et à Paris.

M. Bo.

■ www.packetvideo.com

PUBLICITÉ

Vidéo : la révélation du format **DivX**

Grâce au DivX, on peut compresser fortement des séquences vidéo sans altérer leur qualité

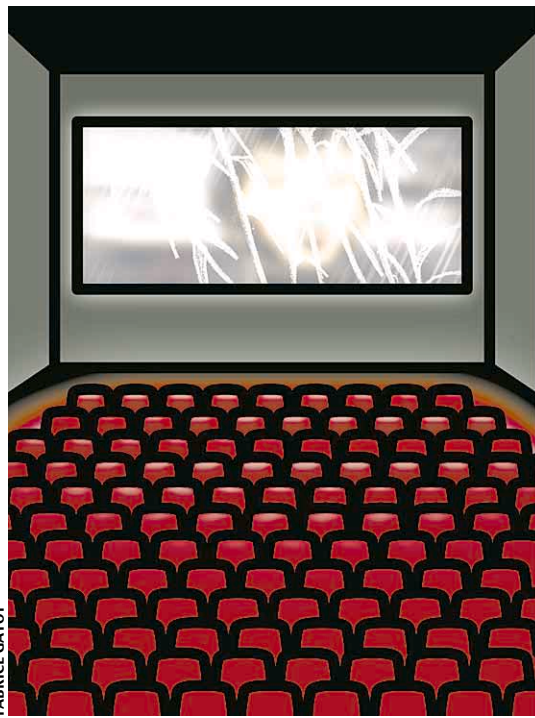
UNE FOIS encore la technologie indépendante bouscule le monde industriel, ne lui laissant à ce jour que trois options : innover, s'adapter ou décliner. Après le MP3, le



standard de compression audio facilitant l'échange de morceaux musicaux sur le Net, voici que le DivX, s'empare de la Toile. Ce nouveau format permet de compresser les séquences vidéo de 10% à 20% de leur taille réelle sans pour autant altérer leur qualité. Une technologie rendue accessible à tous par Jérôme Rota, Montpelliérain de 27 ans, hacker à ses heures perdues, qui offre de nouvelles perspectives aux internautes dotés de connexion à haut débit.

Grâce au DivX, il est désormais possible de convertir des vidéos DVD en fichiers de taille réduite et de les échanger via le Net. Un internaute disposant d'une connexion à haut débit peut alors télécharger un film en quelques heures contre quelques jours il y a peu. L'industrie du film saura-t-elle, à l'instar de celle du disque, profiter de ce nouveau modèle de diffusion et faire respecter les droits d'auteur des artistes qu'elle promet ? La question reste posée. A cette heure, le DivX commence à se faire connaître, et il y a fort à parier qu'il ne faudra pas attendre longtemps avant qu'apparaissent des logiciels d'échange de fichiers de type Napster ou Scour dédiés à ce nouveau format.

C'est le détournement de l'usage traditionnel du CD audio au début des années 80 qui va sonner le départ des recherches en matière de compression vidéo. Le CD devient en effet un nouveau support de stockage de données, appelé CD-ROM. Très vite, l'idée d'y inclure de



FABRICE GAYOT



la vidéo, en plus du son et des fichiers en tout genre, s'est imposée. Le problème lié à ce type de fichiers tient essentiellement à leur taille : un CD-ROM ne peut contenir que 640 mégaoctets de données quand un standard hollywoodien nécessite plusieurs gigaoctets. Afin d'augmenter la durée des vidéos pouvant être incluses sur ce type de support, les recherches se sont orientées vers la mise au point de formats de compression.

En 1992, le Moving Picture Experts Group (MPEG) lance une norme pour la compression vidéo à destination des CD-ROM : le MPG-1. Un format révolutionnaire, à l'époque, au rendu malgré tout limité : la taille du fichier vidéo résultant de la compression MPG-1 a la particularité d'être inversement proportionnelle à sa qualité et à sa taille d'affichage. En 1994, dans la perspective du développement de la télévision numérique, est élaboré un nouveau format de compression, baptisé MPG-2.

Le progrès est alors plus que notable. Ce format permet d'obtenir une qualité proche des normes de diffusion télévisuelle, tout en compressant fortement l'image. Il a accompagné, en 1995, la naissance du DVD (pour Digital Versatile Disk), un nouveau type de disque optique

prévu pour être lu sur des appareils de salon et pouvant contenir deux couches de données sur chacune de ses faces, soit près de 17 gigaoctets.

Reste que les données vidéo contenues dans les DVD et leurs dérivés informatiques, les DVD-ROM (DVD pouvant être lus à partir d'un ordinateur équipé d'une carte de

décompression MPG-2 et d'un lecteur approprié) sont encore difficilement exploitables sur un ordinateur, du fait de leur taille encore considérable et de l'« encryption » dont ils font l'objet. Car ce n'est un secret pour personne, la plupart des fichiers vidéo contenus dans les DVD sont cryptés : impossible par

conséquent de les lire après les avoir copiés sur son disque dur.

De cette constatation et de la nouvelle version de MPG-4, élaborée par Microsoft sur la base de la technologie du Moving Picture Experts Group, est né le DivX, élaboré par des hackers. C'est un logiciel codé (codeur-décodeur) vidéo performant, semblable au codec original du MPG-4, à ce détail près qu'il ne tient aucun compte des limitations incluses dans les fichiers vidéo DVD censés protéger le copyright des œuvres. C'est que les initiateurs du DivX surfaient il y a peu encore sur la déferlante underground du Net. Jérôme Rota, surnommé « Gej » sur la Toile, flirterait depuis l'âge de 14 ans avec plusieurs groupes de hackers. Pour tout dire, le DivX résulterait même d'une étroite collaboration du Montpelliérain avec un pirate allemand resté dans l'ombre et répondant au surnom de « Max Morice ». Des origines somme toute troubles, qui permettent difficilement de faire la part entre l'innovation et le piratage.

Quoi qu'il en soit, force est de constater que le DivX est aujourd'hui déjà largement diffusé sur le Net. Nombreux sont les sites qui proposent le codec en téléchargement. Sur le Net, on trouve des versions pour PC, Mac ou Linux. Parallèlement, nombre de logiciels encodeurs ont vu le jour. Ils per-

mettent à tout un chacun de créer à partir de n'importe quel DVD son propre film compressé, de le graver sur un simple CD-ROM, et surtout de l'échanger via le Net.

Jérôme Rota, pour sa part, poursuit son bonhomme de chemin. Il vient de fonder une société basée à San Diego en Californie et appelée Project Mayo (1). Aidé par quelques acolytes anonymes (le site garde le secret sur leurs identités respectives et n'indique que leurs pseudonymes), il travaille à l'élaboration de la prochaine génération de DivX, le « DivX Deux ». L'objectif annoncé est clair : optimiser le codec... peut-être en s'affranchissant de la technologie Microsoft ?

Pour l'heure, la première version de DivX fonctionne. En plus, elle est simple d'accès. Afin de lire un fichier DivX avec le lecteur Windows Media Player dans Windows 95/98/ME, il vous suffit de télécharger le codec sur le site officiel, de cliquer avec le bouton droit de la souris sur le fichier « .inf » fourni et de choisir la procédure « Installer ». Le codec s'intègre alors automatiquement dans le logiciel de lecture Windows Media Player, lui donnant la possibilité de lire les fichiers DivX. Une manipulation simple et rapide pour un rendu performant.

William Berg

(1) www.projectmayo.com

Sabir cyber

& ou esperluette

SUR LES CLAVIERS

de nos micros, & a longtemps partagé avec @, l'arobase, le destin étrange et prestigieux du signe qui ne veut rien dire. Leur présence, ici, avait d'ailleurs la même origine : à la fin du siècle dernier, les machines à écrire furent inventées aux Etats-Unis, essentiellement pour un usage commercial. Or, dans le langage des affaires américains, si @ voulait dire « prix unitaire », & servait à lier deux noms propres. Là s'arrête le parallèle, car, si l'origine de l'arobase reste mystérieuse, celle de l'esperluette (la perluète se dit aussi) est bien établie. Il s'agit de l'un des très nombreux legs culturels de l'époque mérovingienne, une ligature, c'est-à-dire l'union de deux lettres en un seul signe, ici les deux lettres du mot « et ». Preuve supplémentaire du destin commun à l'anglais et au français, cette ligature, au départ latine, passa dans les deux langues, signifiant aussi bien *et* que *and*. L'usage divergea ensuite, les Anglo-Saxons la réservant pratiquement à la liaison de deux noms propres, comme le recommandent encore les autorités linguistiques québécoises (www.olf.gouv.qc.ca), alors que la typographie française, jusqu'au XIX^e siècle, crut économiser de l'encre en l'utilisant à la place de *et*, avant de la délaisser. Le Grevisse explique que ce caractère se lisait [ète] et qu'il était placé à la fin de l'alphabet, de sorte que les enfants annonçaient l'alphabet en terminant par « z et puis le ète », ce qui aurait donné



« éperluette » (cité par Jacques André, Cahiers de l'Irisa [Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires], Rennes, décembre 1994) ou « esperluète ». Le Dictionnaire historique de la

langue française va chercher son origine plus alambiquée, improbable décoction des mots latins *perna* (la jambe) ou *sphaerula* (la boule). En anglais, & s'appelle l'*ampersand*, ce qui serait la déformation de *and, per se, and* (et, à lui tout seul, et). La carrière cyber du caractère fut de servir de signe bouche-trou : placé devant un nombre, il indique parfois qu'il est exprimé en base 16, très utilisée en informatique profonde. Mais, plus souvent, on utilise H, pour *hexadécimal*, ou le signe américain # (à ne pas confondre avec le dièse, qui, lui, se tient droit malgré ses barres obliques), lequel veut dire « nombre » ou « numéro » : #1, c'est le « nambère ouane » cher à Bérurier. Cette carrière a pris en France une autre envergure il y a un an, quand France Télécom a choisi l'*esperluette* comme symbole. L'agence de publicité qui a conseillé ce choix a réussi à marier l'efficacité (un graphisme tout en courbes mémorisable), la subtilité (le signe de la liaison pour une entreprise de communication), la tradition et la modernité, l'*esperluette* bénéficiant d'une parcelle du prestige « nouvelle économie » de l'arobase, mais en moins tape-à-l'œil.

Cléo CANALPLUS.FR

PUBLICITÉ

Passeport de culture urbaine

« **SUPPORT** de communication urbain par excellence, le "flyer" brise la solitude des artistes numériques et les relie à leur public en investissant les rues de nos villes. Descendant du tract, haïku graphique, objet bâtarde, il utilise tous les recours de communication et peut prendre toutes les formes. » Voilà comment l'artiste Fred Romano décrit le « flyer », ce petit bout de papier multicolore annonçant soirées huppées ou fêtes underground.

Chaque nouvelle culture urbaine accapare de nouveaux outils pour générer ses propres formes de création et de communication. Les disc-jockeys (DJ) et les graffeurs new-yorkais des années 70 ont créé la culture hip-hop en détournant les platines de disques et les bombes de peinture de leur usage initial avant que les premières photocopies ne soient récupérées quelques années plus tard par le mouvement punk pour l'impression des tracts et des fanzines.

Un phénomène récurrent, parfaitement décrit par William Gibson, romancier de science-fiction et icône du mouvement cyberpunk, dans son premier roman : « *La rue trouve son propre usage pour les choses.* » Plus proche de nous, l'extraordinaire démocratisation des outils informatiques dans les années 90 devait à son tour permettre l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes qui ont su s'approprier les logiciels de création musi-

Le « flyer » est devenu l'outil publicitaire de prédilection de la scène musicale électronique

cale et graphique pour donner naissance à la culture techno.

Le statut illégal des premières « raves » de la fin des années 80 interdisant leur promotion sur les ondes radio et dans la presse musicale, leurs organisateurs ont dû trouver de nouveaux moyens de communication. Il n'en fallait pas plus pour que le flyer, outil de propagande par excellence, se répande dans nos rues. Le succès de ce tract recyclé fut en grande partie dû à son faible coût de fabrication et de distribution pour une efficacité maximale. Placés aux points névralgiques des circuits culturels urbains (magasins de disques, salles de concert, bars et discothèques), ces prospectus multicolores, conçus sur ordinateur et distribués de la main à la main, sont de fantastiques outils de « marketing viral ». Ils n'ont pas leur pareil pour toucher un public précis et sont encore l'outil publicitaire de prédilection de la scène musicale électronique, des clubs les

plus huppés des métropoles jusqu'aux rassemblements les plus marginaux.

A l'instar des musiques électroniques, qu'ils accompagnent, les flyers reprennent le principe du collage cher aux artistes du XX^e siècle en s'appropriant les éléments les plus marquants de la culture populaire. Des fameux smileys de l'acid house de la fin des années 80 aux images de synthèse de la techno, en passant par les fractales psychédé-

liques de la trance music, leurs visuels témoignent des révolutions stylistiques constamment en cours dans les sous-cultures urbaines. L'informatique a en effet permis aux graphistes de s'affranchir de la lourdeur des outils traditionnels comme le souligne Ian Anderson, membre des Designers Republic, un groupe de graphistes anglais dont les créations ont marqué la dernière décennie, dans *Highflyers*, un des meilleurs ouvrages consacrés au sujet. « *Sur l'écran vous pouvez dessiner, découper, créer des niveaux d'intensité qui seraient impossibles à rendre autrement. Si vous faites quelque chose que vous n'aimez pas, vous pouvez recommencer immédiatement. Vous pouvez explorer de nouvelles idées beaucoup plus rapidement.* »

Un usage intensif des ordinateurs qui a également participé à l'émergence d'une nouvelle esthétique entièrement centrée sur les machines et leur composantes et, conséquence logique de cette

abondance de symboles technologiques et universels, à la genèse d'un nouveau langage global. « *Un flyer se lit de la même façon à Tokyo qu'à Barcelone. L'information passe par le graphisme, la typographie* », nous explique Fred Romano du Flyer Center BCN, un Web barcelonais qui organise chaque année depuis 1997 un concours international de création de flyers auquel participent des graphistes du monde entier.

Cet engouement pour les flyers sur Internet, où les collectionneurs s'échangent leurs plus belles pièces à travers un réseau de sites et de listes de diffusion, n'est d'ailleurs pas anodin, et il y aurait fort à parier qu'il est annonciateur d'une prochaine mutation dont le Réseau deviendrait le principal support de diffusion.

Du tract photocopié à la bannière de publicité numérique, il n'y a finalement qu'un pas, que le flyer ne devrait pas hésiter à sauter.

Laurent Courau

■ www.cccb.org/flyercenter/
■ www.flyersweb.com/

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Jamais sans mon MP3 La vie quotidienne en musique



S'habiller

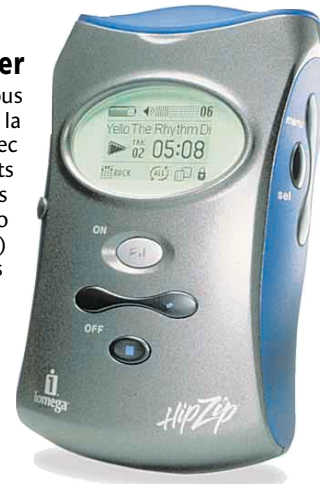
Pour écouter 2 heures de musique en continu, enflez la veste ICD+ de Levi's. Ecouteurs et microphone dissimulés dans le col, à l'intérieur d'un habitacle caoutchouté, sont reliés au baladeur MP3 Philips Rush, carré (7 cm) et léger (50 g), et à un téléphone mobile insérés dans le vêtement. Quatre modèles au choix en tissu résistant et lavable. Chez Colette. A partir de 5 000 F.

■ www.colette.tm.fr

Travailler

Faites croire à votre patron que vous sauvegardez vos fichiers et non pas de la musique MP3 et Windows Media. Avec le baladeur HipZip, les enregistrements s'effectuent sur les disquettes polyvalentes PocketZip 40 Mo (appelées auparavant Click !) contenant indifféremment des textes ou du son. Autonomie : 12 heures (pile lithium-ion). Ecran LCD rétroéclairé. Iomega. 2 990 F. 10 PocketZip à 79 F l'unité.

■ www.iomega.com



Se promener

Ne vous fiez pas à l'apparence du Net Walkman NW. Malgré

sa petite taille (32 x 81 x 14,6 cm), il diffuse 80 minutes de musique, au format Atrac 3 (format propriétaire de Sony), stockée en mémoire interne (64 Mo). Livré avec le logiciel Open Magic Gate, qui transforme votre ordinateur en juke-box numérique.

Autonomie : 5 heures (pile alcaline LR3). Poids : 45g. Sony. 2 800 F.

■ www.sony.com

Rester chez soi

28 x 21 x 11 cm, telle est la dimension de la chaîne MP3 du futur. Dans sa première version, prévue pour le deuxième trimestre 2001, Hi-Muse stockera 6 000 titres (350 CD) téléchargés via Internet sur abonnement. Utilisation facile, par clavier tactile, molette et trois touches. Inclus : un lecteur et graveur de CD et une fonction pour envoyer des e-mails musicaux.

Future Sound Technologies.

De 3 500 à 7 000 F.

■ www.futuresoundtech.com



Conduire

Favorisés, les conducteurs japonais et américains écoutent déjà l'équivalent de 10 CD audio, diffusé sans interruption par

l'autoradio et lecteur CD compatible MP3 à façade motorisée CD Z919, vu au Mondial de l'automobile. Les CD se classent à l'écran par types de musique ou par artistes. Un produit similaire arrivera en France au printemps 2001. Kenwood. Disponible uniquement au Japon et aux Etats-Unis.

■ www.kenwoodusa.com/cat.htm

Courir

Les sportifs peuvent désormais faire du jogging et écouter 2 heures de musique en portant sur eux le baladeur MP3 Psaplay 120, livré avec une télécommande. Léger (77 g), conçu pour supporter les secousses, il a été réalisé par Rio pour Nike. Mémoire interne (64 Mo) et cartes de stockage amovibles. Autonomie : 10 heures (pile R6). Nike. 299 dollars.

■ www.nike.com



PUBLICITÉ

Une sélection d'Agnès Batifoulier

Les cyborgs sont-ils déjà là ?

« **NOUS SOMMES** dans une période de mutation, et le corps participe complètement de ce bouleversement. Jusqu'ici c'était la propriété de Dieu et de l'Etat. Mais, avec la fin de l'ère judéo-chrétienne, on peut enfin se réapproprier notre corps. » Lucas Zpira, Avignonnais de 35 ans, se définit lui-même comme un « *cyberpunk* ». Il a cinq piercings, un implant transdermique en plastique au poignet, un tatouage biomécanique (motif inspiré du film *Alien*), huit billes de Teflon greffées sur le torse et les chevilles, et des dents en chrome cobalt...

Ses parents lui avaient donné un corps de base, standard. Comme tout le monde. Lui, il a rajouté des options, comme sur une machine. Fondateur du studio Body Art, à Avignon, avec sa femme Ann, Lucas est spécialisé dans les modifications corporelles high-tech. Il pose sur ses clients des barrettes en nylon en « *skin deep* » qui forment sous la peau une ossature futuriste... Son rêve : incruster des im-

Hybrides de chair et d'acier, les cyberpunks érigent leur corps en œuvre d'art contestataire

plants fonctionnels : puces, émetteurs ou prothèses myoélectriques (pour relier les muscles à des nerfs artificiels), pour « augmenter » les capacités de l'organisme humain et nous transformer en cyborgs. « *L'avenir est aux implants technologiques* », prophétise-t-il.

Avec ses associés - Mailli, Ann et Léo -, il développe déjà des projets futuristes autour d'un corps « *bio-tech* », branché par satellite à Internet et truffé de microprocesseurs. Pour lui, nous sommes à l'aube de la

mutation. Nous sommes les ancêtres d'*Homo bionicus*, découvrant un nouveau monde - non plus celui du réel, mais celui du virtuel...

Ils sont des milliers comme Lucas, sur Internet, à prôner la révolution : reprenant en chœur le slogan de l'artiste australien Stelarc - « *Le corps est obsolète* » -, les cyberpunks programment l'avènement du « *data flesh* » ou du « *wetware* », une interface homme-machine améliorant nos capacités de mémoire et de communication... Pour eux, c'est le prochain stade de notre évolution : la race humaine doit s'adapter à son environnement médiatique. Sa survie passe par la métamorphose.

Créateur de prothèses aux noms évocateurs, Corps amplifié, Yeux Lasers, Ombre vidéo, Stelarc se pose en père de ce mouvement d'art technologique. Dans un article intitulé « *Stratégies post évolutives* », il déclare : « *Il est temps de se demander si le corps bipède respirant, avec sa vision binoculaire et son cerveau de 1 400 centimètres cubes, est une forme*

biologique adéquate. Il est incapable de se mesurer à la quantité, à la complexité et à la qualité de l'information qu'il a accumulée. » Stelarc prône l'apparition d'une nouvelle humanité transformée par la machine et déclare, sur son site Internet, le dépassement de notre corps actuel : trop limité, trop fragile, pas assez compétitif... « *C'est la fin du corps à l'image d'un dieu auquel plus grand monde ne croit* », affirme Lucas.

Pour autant, le corps reste une valeur fondamentale. Désacralisé ? Oui. Périmé ? Non. Comme la plupart des cyberpunks, Lucas rejette totalement cet antagonisme morbide qui oppose le corps - prison de chair, simple accessoire de la pensée - à un esprit tout entier tendu vers « le haut »... Car le danger est là : sur Internet, de nombreux extrémistes prophétisent la fin de l'homme « *biologique* ». Cybergouros nihilistes ou illuminés, ils rêvent de scanner le cerveau pour transférer leur conscience sur le Réseau. Ils désirent devenir immortels et surfer sur le Net sous forme de « *copies* » gravées entre 0 et 1...

Méprisant leur chair, ces théologiens du siège éjectable voudraient se libérer du désir et des sens, « *anges bioniques* » sans queue ni tête. Rien à voir avec les cyberpunks ! Ceux-là, au contraire, prennent un soin infini d'une enveloppe charnelle personnalisée, recréée selon des critères propres, pour mener leur combat d'avant-garde. Lucas estime que son corps lui appartient comme une œuvre d'art impossible à dupliquer. Son but : l'améliorer, le retailler comme un costume que l'on trouve trop étroit et s'y sentir enfin à l'aise, dans une union retrouvée « *kor-esprit* », comme Lucas aime à le définir. Il se l'est approprié. Envers et contre l'Eglise, la famille ou l'Etat, il s'est affirmé comme un être autonome, en exemplaire unique.

Lucas affirme lutter contre les normes. Car, dans ce monde soumis à l'idéal plastique et commercial de la poupée Barbie, il est impératif de



G. NOME

Histoire d'une techno-mouvance

En septembre 1960, dans la revue *Astronautics*, deux médecins américains - Manfred Clynes et Nathan Kline - inventent le mot « *cyborg* » (*cybernetic organism*) pour désigner l'« *humain amplifié* », seul capable, à leurs yeux, de franchir les espaces sidéraux. Une photo illustre l'article. Elle représente une souris avec un cylindre de nylon sur le dos : une pompe osmotique distillant une drogue à la demande de l'organisme diabétique de l'animal. C'est le premier cyborg officiel.

Pour survivre dans l'espace, à une époque où la course aux étoiles bat son plein, Kline et Clynes prônent l'usage de pompes biologiques distillant des chimies anti-radiations, anti-sommeil ou anti-froid. Trois ans plus tard, la NASA publie ses conclusions sur la nécessité d'un exo-squelette pour permettre à l'astronaute de survivre dans l'espace. Dans les années 70, l'écrivain Martin Caidin s'inspire de ces recherches pour publier son roman *Cyborg*, qui sera adapté à la télévision sous le nom de *L'Homme qui valait trois milliards*.

Un artiste s'empare du sujet : l'Australien Stelios Arcadiou, alias Stelarc. Apôtre du body art, il se fait suspendre dès 1971 pour simuler un voyage en apesanteur. Candidat infructueux au voyage dans la navette spatiale, il se fait embrocher et rattacher à des câbles pour illustrer son obsession : « *Il faut se préparer à vivre avec les machines dans un environnement inhumain.* » Dès 1981, il met au point une prothèse de main, qu'il contrôle au moyen de capteurs implantés dans les muscles de l'abdomen et des cuisses. En 1996, engagé dans un exo-squelette, il se présente comme le prophète du post-humanisme : des influx nerveux commandent les mouvements de ses membres.

A travers le monde entier, des internautes peuvent « *danser* » avec lui en le manipulant comme un pantin par téléguidage... « *L'évolution s'achève quand la machine envahit le corps* », précise encore Stelarc. Il est tout simplement le premier homme bionique de l'histoire.

s'approprier la technologie pour en rester maître. « *Cela fait longtemps que la technologie fait partie de notre évolution*, explique Ann. *Déjà notre corps intègre des pacemakers; on en remplace les pièces défectueuses. Ce serait contre nature de refuser cette évolution...* » Mais dans quel sens va cette évolution ? « *Nous nous méfions des formatages, s'inquiète Lucas. Le danger, c'est que certains brevets appartiennent à des multinationales ou à des Etats. Nos implants seraient imposés pour des raisons de rendement, et l'homme ne serait plus qu'un accessoire de la machine.* »

Reprenant l'héritage des punks, qui, dans les années 70, refusaient la société de consommation, les cyberpunks d'aujourd'hui érigent leur corps en œuvre d'art contestataire. Tandis que les mannequins siliconés essaient d'atteindre une perfection inhumaine de robot, ces hybrides de chair et d'acier dé-

cident d'être, pour eux-mêmes, leur propre modèle de séduction. Ils incruster leur peau de silicium et de fibres optiques, y plantent des électrodes ou la couvrent d'extensions, comme des sculpteurs de chair. Leur corps est un exemplaire unique. Contre la dictature du paraître, les adeptes de l'art corporel transforment leur anatomie en chef-d'œuvre subversif !

Agnès Giard

★ **Changer le corps**, de Stéphanie Heuze, éd. La Musardine, 2000.★ **Body Art** : 67, rue Bonneterie, 84 000 Avignon.

Tél. : 04-90-86-39-90.

■ www.laspirale.org/pages/afficheSommaire.php3?type=article■ www.ipwt2000.com
■ 156.46.213.126

PUBLICITÉ

Un refuge pour les dissidents **nord-coréens**

L'Alliance citoyenne s'est installée sur le Net pour aider les exilés politiques de Corée du Nord

SÉOUL

de notre envoyé spécial

C'est un grand bureau sans fenêtre, au tout dernier étage d'un vieil immeuble au nord-est de Séoul. Sous la lumière blanche des néons, des posters d'organisations humanitaires et des messages de soutien couvrent les murs. Une affiche ramené de Corée du Nord annonce une exécution publique dans un village de province. C'est depuis ces modestes locaux que Benjamin Yoon et son équipe animent la Citizen Alliance to Help Political Prisoners in North Korea (Alliance citoyenne pour aider les prisonniers politiques en Corée du Nord).

Dans le concert d'autofélicitations qui entoure les premiers signes de rapprochement entre le Nord et le Sud, cette organisation non gouvernementale (ONG) maintient son cap : la défense des droits de l'homme et la dénonciation des atrocités commises dans les goulags nord-coréens. Son site Internet est devenu un instrument essentiel de combat à un moment où, diplomatie oblige, la question des droits de l'homme a été mise en veilleuse. On peut ainsi y lire des témoignages de fugitifs et de transfuges. Le site, qui comporte également un service d'envoi automatique de dépêches, a



permis de rassembler des dizaines de bénévoles, souvent des étudiants, qui aident les réfugiés nord-coréens à s'intégrer dans le Sud.

Enfin, Internet a placé l'alliance au centre d'un réseau d'entraide qui, de campagne commune en échange d'informations, lui a permis d'élargir son champ d'action. « Il y a quelques jours, un homme d'affaires sud-coréen qui se trouvait en Chine a eu connaissance du sort d'une personne qui avait fui la Corée du Nord et qui était gravement malade en Chine. Il nous a contactés par e-mail, puis nous avons transmis [l'information] à une autre ONG plus à même de trouver une solution immédiate », explique Benjamin Yoon, un vétéran de la lutte pour les droits de l'homme et

l'un des fondateurs du bureau d'Amnesty International à Séoul.

Longtemps, les témoignages des réfugiés venus du Nord étaient suspects au Sud, où les milieux d'opposition les accusaient de servir la propagande. Il aura fallu attendre l'avènement de la démocratie au début des années 90, puis le tour-

nant opéré par Kim Dae-jung et sa « politique du soleil qui brille » à l'égard du Nord, en 1998, pour que la situation change réellement. Au point qu'aujourd'hui ce soit quasiment l'inverse, l'euphorie du sommet de Pyongyang, en juin dernier, rendant toute condamnation concernant le Nord inopportune.

« Ça fait mal, on est moins écouté, alors qu'au Nord les gens continuent de mourir », dit Kang Chol-hwan, qui a passé dix ans de son enfance dans un goulag nord-coréen avant de rejoindre le Sud. Il milite aujourd'hui au sein de l'alliance et soutient les nouveaux arrivants. Comme lui-même il y a huit ans, les transfuges en provenance du Nord (148 en 1999 et 205 cette année) doivent passer plusieurs mois au centre de Hana-won, où ils apprennent à s'accoutumer, par paliers, à la société capitaliste. C'est là qu'interviennent les volontaires de l'alliance pour donner aux dissidents un soutien en informatique ou en anglais.

Sur le site de l'ONG, un forum de discussion leur permet de partager leurs expériences : « Il n'est accessible que par mot de passe, sinon ça peut créer des malentendus avec les transfuges, qui pourraient être gênés par la manière dont les étudiants parlent d'eux », prévient Alexys Kim, qui est chargé du site. Ceux des dissidents qui le souhaitent livrent leurs témoignages sur le site. Une partie seulement est traduite en anglais, faute de temps. Kim Yong, un ancien membre de l'agence de sécurité du Nord, raconte son passage par le camp 14, l'un des pires de la Corée du Nord, où il révèle l'existence d'expérimentation sur des cobayes humains.

Kim Hee-keun, un autre exilé, décrit l'ampleur qu'a prise la corruption dans un régime complètement

désorganisé par la crise économique. Tous décrivent un système où la punition est collective et le déni d'humanité, la règle. « On ne peut pas tout mettre sur le site, dans la mesure où il faut protéger au maximum les identités de certaines personnes, et garder secrètes les routes de fuite », explique Alexys Kim. Dans la région du fleuve Yalu, en Chine, le long de la frontière avec la Corée du Nord, ils seraient de 100 000 à 200 000 Nord-Coréens à survivre clandestinement.

Certains cherchent à gagner un pays tiers, d'où ils peuvent demander l'asile en Corée du Sud – où, pour diverses raisons, on ne les accepte qu'au compte-gouttes. C'est ainsi que l'Alliance citoyenne expose, sur son site, des demandes d'asile ou monte des campagnes de soutien pour les cas critiques. Ainsi de ce groupe de sept Nord-Coréens passés en Russie puis, sous la pression de Pékin et malgré l'intervention du Haut-Commissariat pour les réfugiés, remis aux autorités chinoises pour être renvoyés en Corée du Nord. C'est le tapage médiatique y afférent qui semble, pour l'instant, avoir limité la gravité de la punition à laquelle condamnent, au Nord, les tentatives de fuite.

Brice Pedroletti

■ www.nkhumanrights.or.kr/e_index.html

Tribune

Noms de domaine, un bien public

UN NOM de domaine est signifiant de l'identité d'une personne ou d'un organisme. Sur Internet, plus celui-ci est proche du nom ou de la raison sociale d'une entité, plus cette dernière est facilement accessible. Sachant l'importance de cette visibilité, le commerce des noms de domaine ne peut être qu'une florissante entreprise. On ne s'étonnera donc pas que l'attribution des noms de domaine génériques (« .com », « .org », « .net »...) ait été privatisée dès 1994, tout en demeurant un monopole jusqu'en 1998. L'Icann (The Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) a alors été créée, pour le plus grand bonheur des organismes privés, désormais habilités par cette organisation internationale à attribuer des noms de domaine dans l'espace générique.

En revanche, l'attribution des noms de domaine géographiques reste du ressort des Etats. Depuis 1997, l'opérateur du « .fr » est l'Afnic (Association française pour le nommage Internet en coopération). On pourrait naïvement croire que l'Afnic joue le rôle d'opérateur de service public des noms de domaine en France. Il s'avère en fait plutôt que l'Afnic n'a de service public que le monopole de gestion d'un bien public.

En effet, l'association n'est pas particulièrement soucieuse de défendre l'intérêt collectif. Seuls les prestataires conventionnés peuvent enregistrer des noms de domaine en « .fr », et l'unique condition de conventionnement est financière. Selon l'option choisie, il faut ainsi déboursier une cotisation annuelle de 14 000 F ou de 1 400 F, et payer 170 F ou 520 F par nom de domaine. Mieux encore, l'Afnic s'est proposé, le 9 octobre dernier, d'unifier ces deux options, en portant la cotisation à 9 500 F et le nom de domaine à 119 F.

De surcroît, l'association ne brille pas par ses pratiques transparentes et démocratiques. Le montant de ses cotisations est fixé de manière assez obscure. Sa « charte de nommage », sorte de monument à la gloire de la bureaucratie la plus ta-

illonne est le produit de décisions unilatérales. Sa prétendue ouverture à tous les acteurs d'Internet ne donne pas les mêmes droits à tous ses adhérents. Son règlement intérieur, qui fixe les modalités de vote selon ses statuts, était indisponible pour ses membres puisqu'il ne devait être voté que le 27 octobre. Enfin, la liste de discussion des adhérents a été autoritairement fermée exactement cinq heures après les premiers messages de protestation suscités par sa proposition d'unification tarifaire.

Ainsi, l'Afnic se livre à une véritable appropriation d'un bien public, l'espace « .fr », à son profit et à celui de ses plus gros adhérents. Et elle le fait avec la bénédiction de l'Etat, membre fondateur de l'organisation. Il est urgent de stopper cette privatisation d'une ressource collective. Pour cela, il faudrait confier la gestion des noms de domaine à un véritable opérateur de service public, auquel chacun devrait pouvoir s'adresser directement, sans lourdeur administrative. Un cahier des charges devrait être fixé très précisément en vue d'assurer la péréquation tarifaire entre les bénéficiaires de noms de domaine selon qu'ils font partie du secteur marchand ou non. Les décisions importantes devraient faire l'objet d'un large débat public, puisque la gestion et le devenir de la ressource concernent la collectivité, et non pas les seuls adhérents d'une quelconque association. Ce service public devrait enfin présenter les deux seuls avantages actuels de l'Afnic : éviter toute utilisation indue d'un nom de domaine dans l'espace « .fr », et détenir le monopole de la gestion de cet espace, pour en garantir la cohérence. Et éviter les manœuvres spéculatives sur une ressource collective.

Meryem Marzouki est chercheuse au CNRS et responsable de l'association Imaginons un réseau Internet solidaire

■ Meryem.Marzouki@iris.sgdg.org

PUBLICITÉ

Un Noël test pour les cybermarchands américains

La saison de Noël est une épreuve de vie ou de mort pour les distributeurs en ligne. Ce jeu de massacre favorisera l'apparition d'un modèle économique plus viable

LE SITE de Miadora.com présentait autrefois une profusion de marchandises somptueuses, comme dans un bazar oriental : montres Cartier, maroquinerie italienne en cuir et même une cuillère de l'orfèvre Fabergé pour 12 000 dollars (14 500 euros). Aujourd'hui, malgré les 20 millions de dollars (24 millions d'euros) injectés par quelques grands noms comme Sequoia Capital et Oracle, il ne reste rien du luxueux cybermagasin, si ce n'est une morne épitaphe en guise de page d'accueil annonçant : « *Miadora.com a cessé son activité. Nous vous remercions de votre fidélité.* »

L'heure de vérité a sonné, et pas seulement pour les amateurs et autres gagne-petit du Web. A mesure que l'argent du capital-risque, naguère distribué avec prodigalité, s'épuise, certains des plus prestigieux e-marchands s'effondrent - de Miadora à Living.com (financé par Amazon), qui s'est mis en faillite en août dernier. Même les sociétés cotées en Bourse ne sont pas à l'abri : selon la banque Goldman Sachs, 15 distributeurs en ligne cotés sur 28 se trouveront à court de liquidités à la fin de l'année prochaine, à moins qu'ils ne parviennent à lever des capitaux d'ici là. Certaines entreprises, notamment le magasin de prêt-à-porter Bluefly et le vendeur de logiciels Beyond.com, ont failli être retirées de la cote du Nasdaq, le marché des valeurs high-tech.

Ce Noël, le suspense sera à son comble : la plupart des distributeurs en ligne y joueront leur dernière carte. La saison des fêtes s'annonce comme l'épreuve décisive, qui permettra de déterminer si la vente au grand public via Internet est viable. « *Tous ceux qui ne réaliseront pas un sans-faute pendant ces vacances d'hiver auront de graves ennuis*, affirme Greg Drew, président du site de vente de matériel électronique 800.com. *Tout le monde va attendre avec son paquet de pop corn pour regarder un tel spectacle.* »

Nombre d'observateurs veulent savoir si les magasins virtuels peuvent survivre en ne comptant que sur eux-mêmes. La plupart n'y parviendront pas. Henry Blodget, gou-

rou de la banque Merrill Lynch, pourtant longtemps très optimiste quant aux valeurs Internet, affirme à présent que 75 % des 300 entreprises cotées auront disparu d'ici cinq ans. Même celles qui ont résisté aux turbulences boursières du printemps dernier ont des difficultés. La croissance de Priceline.com (site où l'acheteur de voyages fixe son propre prix idéal) s'est essoufflée et, fin septembre, la société a annoncé la fermeture de sa filiale WebHouse Club (produits d'épicerie et essence à prix réduit) au vu de la trop faible clientèle.

Les distributeurs traditionnels pourraient, eux aussi, prendre quelques « gadins » en ligne. De fait, les ratés les plus spectaculaires du cybercommerce les concernent. Toysmart (vente de jouets) de Walt Disney, PetStore (vente de produits pour animaux domestiques) de Discovery Channel et même Walmart.com (hypermarché en ligne de Wal Mart) ont eu bien des déboires. Les supermarchés Kmart, les grandes surfaces de fournitures de bureau OfficeMax et Staples et d'autres ont vu le cours de leur action dégringoler après avoir annoncé qu'ils s'apprêtaient à investir davantage dans leurs filiales sur le Net, qui restent déficitaires. D'ailleurs l'an dernier, les entreprises 100 % virtuelles ont réalisé un chiffre d'affaires sur le Réseau bien supérieur à celui des e-filiales des grands groupes traditionnels.

LE MÉLANGE « BRIQUES ET CLICS »

Face à cette série d'échecs, les distributeurs en ligne commencent à tirer des leçons, s'orientent vers un nouveau modèle de distribution électronique, dont ils espèrent fermement qu'il sera valide, efficace et même révolutionnaire. L'idée : la vente en ligne ne peut être rentable que si les distributeurs virtuels et traditionnels conjuguent leurs compétences (stratégie du « bricks and clicks », en jargon anglo-américain). Aujourd'hui, toutes les sociétés s'empressent de s'associer. En août dernier, Toys 'R' Us et Amazon.com ont signé un contrat de coexploitation d'un site, qui a ouvert la voie. De telles alliances devraient profiter à l'ensemble de la profession, selon l'analyste Kevin Silverman, de la banque ABN Amro : « *Au lieu d'essayer des revers chacun de son côté, on partage son savoir-faire pour un meilleur résultat dans la vieille comme dans la nouvelle économie.* »

Rien ne dit que cet engouement pour les alliances soit plus qu'une mode éphémère. Les entreprises classiques et les sociétés en ligne ont des modèles financiers, des cultures et des objectifs différents. Il n'est pas dit non plus que le public soit séduit par ce mélange « briques et clics ». Si certains sondages indiquent que les consommateurs souhaitent avoir, par exemple, la possibilité de rapporter certains produits achetés en ligne dans des magasins « en dur », on ne sait si, en pratique, ils le feraient vraiment.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle stratégie a vite fait des adeptes. Le distributeur de matériel électronique Outpost.com, vétéran de l'Internet, gère le site de Wolf Camera,

premier vendeur américain d'appareils photo, qui lui assure, en contrepartie, une promotion dans ses 700 points de vente dans 30 Etats. Le 3 octobre, les deux partenaires ont inauguré leur première borne interactive dans le magasin d'Atlanta (Géorgie) : les clients peuvent y commander les produits qui ne sont pas en stock chez Wolf, livrables par Outpost.com dès le lendemain. De même, 800.com et le cyberdistributeur d'articles de luxe Ashford.com ont été contactés par des entreprises classiques, désireuses de s'associer, au moins en partie, avec eux sur le Net. « *Nous recherchons activement de tels accords* », indique David K. Pecaut, président d'iFormation, société

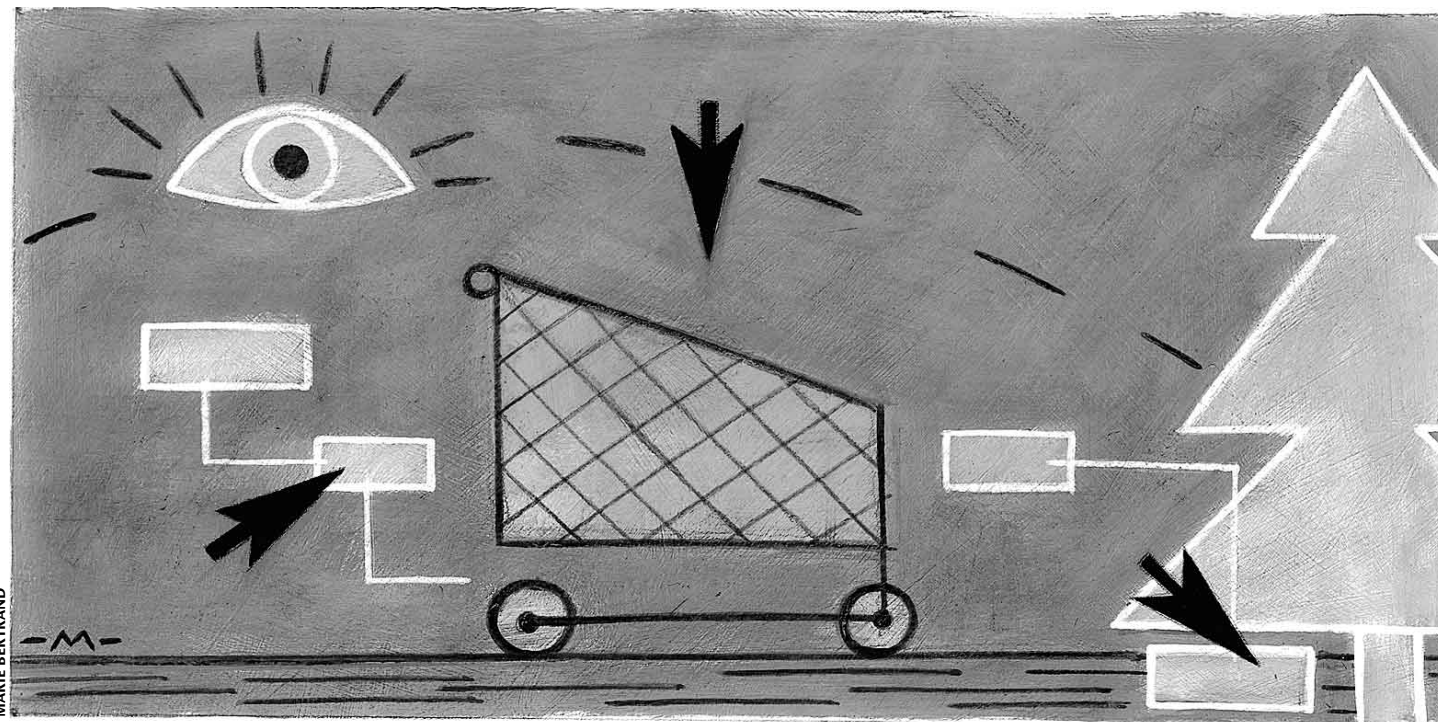
de demain, mais tout porte à croire qu'il s'apprête à entrer dans une troisième ère, après celle de la multiplication des petites net-entreprises sans expérience dans la distribution et celle du règne des mastodontes ignorants des comportements des internautes. A quelques exceptions près - Amazon.com et le pressing du quartier -, les commerçants de demain ne pourront exister seulement via un réseau de magasins ou seulement en ligne. Ils vont combiner les points forts des deux canaux pour proposer aux consommateurs ce qu'ils veulent, au moment et à l'endroit où ils le veulent. « *[Ils] seront libres de choisir comment faire leurs achats*, observe Anne-Marie Lilles-

Aujourd'hui, les cyberdistributeurs se montrent plus parcimonieux et ciblent leurs actions pour fidéliser avant tout les clients existants. Ainsi, alors qu'un internaute dépense en moyenne 300 à 400 dollars (360 à 480 euros) lors de sa première visite chez Ashford.com, spécialiste des produits de luxe, un client régulier dépense, lui, deux fois plus. Rien d'étonnant donc à ce qu'Ashford compulse ses fichiers de 600 000 adresses e-mail de clients et visiteurs pour accroître les ventes répétées, qui ne représentaient que 26 % de son chiffre d'affaires au dernier trimestre.

Reste que les distributeurs en ligne ont toujours besoin d'attirer de nouveaux clients. Pour y

rentabilité. Drugstore.com, par exemple, dégageait une marge brute négative de 10 % en vendant des produits banalisés comme le dentifrice et les remèdes contre les maux de tête. Le site s'est à présent recentré sur des lignes de soins haut de gamme pour la peau. Empruntant une autre de ses recettes à la distribution traditionnelle, eToys s'apprête à commercialiser 600 jouets portant sa propre marque, dégageant là une marge brute de 60 %, triple de celle qui est procurée par la vente de jouets d'autres marques.

En dépit de toutes leurs difficultés, les détaillants virtuels ont un avantage sur les commerçants classiques : grâce au Web, ils peuvent se lancer dans des activités qui ne de-



créée avec 300 millions de dollars (361 millions d'euros) et chargée d'aider les entreprises traditionnelles à se positionner sur Internet.

Car ce n'est pas comme si les gens n'avaient pas envie de faire leurs emplettes sur la Toile. Les ventes en ligne ne représentent que 1,4 % des ventes totales, mais les Américains continuent d'affluer vers les sites marchands : 63 millions de consommateurs devraient avoir fait des courses sur le Web d'ici à la fin de l'année, contre 37 millions l'an passé. Et, selon Forrester Research, les ventes réalisées à l'occasion des fêtes de Noël devraient s'élever à 10 milliards de dollars (12 milliards d'euros), soit le double de l'an dernier. Cela alors que, dans l'ensemble du commerce de détail, la progression des ventes ne dépassera pas 5 %. Voilà pourquoi les experts demeurent convaincus que les cyberdistributeurs, grâce à leur capacité à réaliser des ventes massives avec des ressources limitées, parviendront à mettre fin à leur spirale de pertes et à s'imposer durablement. « *Le commerce électronique est condamné à réussir, car il est propulsé par un moteur puissant : les consommateurs adorent faire leurs achats en ligne* », affirme l'analyste James Vogtle, du Boston Consulting Group.

Nul ne sait au juste quelle forme prendra le commerce électronique

trand, analyste chez Thomas Weisel Partners. *Les entreprises se doivent donc d'être au rendez-vous.* »

Dans les premiers temps, les distributeurs en ligne confiaient la conception de leurs sites Web à des artistes qui les surchargeaient d'illustrations et donc alourdissaient le temps de chargement des pages. Mauvaise idée. « *Mieux vaut renoncer aux gadgets visuels* », estime Joanna Barsh, directrice de la division commerce électronique chez MacKinsey. *Les gens veulent acheter, et on les ralentit.* » Aujourd'hui, le bijoutier iQVC a repensé son moteur de recherche, qui permet de trouver des bijoux selon leur taille, leur couleur, leur prix et leur marque. « *Le client doit accéder rapidement au produit* », indique Steve Hamlin, responsable de l'exploitation du site. Les cyberdistributeurs doivent aussi parvenir à attirer des clients sans dépenser trop en marketing. Les brillantes campagnes de publicité télévisées coûtant des millions de dollars ont fait grimper en flèche le coût de recrutement d'un nouveau client. L'an passé, chaque nouveau client coûtait 82 dollars (98 euros) aux e-marchands, contre 12 dollars (14 euros) aux spécialistes de la vente par correspondance et 38 dollars aux e-filiales des grands distributeurs traditionnels, selon les chiffres du groupe d'études Shop.org.

parvenir sans débours des sommes folles, ils ont recours aux bonnes tactiques traditionnelles. Non content d'envoyer des e-mails à ses 6 millions de visiteurs, le distributeur de vêtements pour adolescents Alloy Online prévoit d'expédier quelque 40 millions de catalogues papier pendant la période de Thanksgiving. « *Rien ne vaut le marketing direct* », affirme Matthew C. Diamond, PDG de la société. Cette campagne devrait faire baisser le coût d'acquisition des nouveaux clients de 30 à 20 dollars (36 à 24 euros) et ainsi permettre à l'entreprise d'atteindre son seuil de rentabilité d'ici à la fin de l'année.

LE SERVICE, ENCORE ET TOUJOURS

Plus indispensable encore que le marketing : proposer le bon assortiment de produits lorsque le consommateur arrive. Or les spécialistes du commerce en ligne n'ont pas de savoir-faire en termes de marchandage, si l'on en croit Lauren Freedman, présidente du cabinet de conseil E-Tailing Group. Cette année, Amazon a préféré laisser à Toys 'R' Us le soin d'acheter les jouets et de les présenter sur le site. Pour assurer leur survie, les cybermarchands se sont aussi résignés à ne distribuer que les produits qui leur conviennent mieux - c'est-à-dire ceux qui leur assurent une

mandent pas beaucoup d'efforts et rapportent gros, de l'hébergement de sites marchands à la publicité. Alloy a encaissé 4,8 millions de dollars (5,7 millions d'euros) en vente d'espaces publicitaires au premier semestre 2000, avec une marge très élevée de 90 %. Ashford a conçu des sites sur mesure pour des sociétés comme Enron et AT&T, avec des cadeaux d'affaires que le personnel peut envoyer aux clients. Ces activités devraient représenter 10 % du chiffre d'affaires d'Ashford en 2000.

Enfin, la réussite dépend plus que jamais de l'aptitude à acheminer en temps voulu le produit jusqu'au domicile du client. A long terme, la seule solution est d'investir dans une logistique irréprochable. Les petites sociétés sont contraintes de s'adresser à des spécialistes de la livraison, mais les grands cybercommerçants ont compris la nécessité d'assurer, tôt ou tard, ces services en interne. Ainsi, ils pourront intégrer les données relatives aux stocks et aux envois pour mieux maîtriser leurs coûts et renforcer leurs liens avec leurs clients. Le système de gestion des stocks des grands magasins Sears adresse ainsi un courrier électronique au client lorsqu'un article épuisé est à nouveau disponible.

Suite page XIV

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ